

Une session axée sur l'économie canadienne

Réductions d'impôts et ELECTIONS

Par Dave McINTOSH

OTTAWA (PC) — Des sources informées ont laissé entendre, aujourd'hui, que le gouvernement compte faire approuver par le Parlement deux textes législatifs et un budget, avant de se lancer dans de nouvelles élections générales.

Les deux textes législatifs portent, le premier, sur un nouveau plan de sécurité du revenu familial prévoyant une augmentation des allocations aux familles pauvres et nombreuses, et le second, de nouveaux aménagements fiscaux avec les provinces.

Ces deux projets, ainsi que le budget — qui pourrait prévoir des réductions d'impôts — se trouvent en tête de la liste des priorités pour la nouvelle session parlementaire.

Dans les milieux officiels on se refuse à préciser si le discours du trône est un discours électoral.

Quoi qu'il en soit, seul le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, peut fixer la date des élections, après toutes les consultations qu'il jugera utiles d'avoir.

Mais, en parlant des priorités législatives, les milieux officiels évoquent les allocations familiales, les aménagements fiscaux entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces, ainsi que le budget. Ils s'arrêtent là, avant de parler des nouvelles mesures en vue de financer la construction de logements à prix modérés, l'octroi de pouvoirs accrus à l'office du blé et la législation concernant les investissements étrangers.

Cette dernière législation pourrait envisager la possibilité de créer une commission chargée de surveiller les capitaux étrangers.

On se refuse à toutes précisions à ce sujet dans ces milieux officiels, mais on fait valoir que M. Trudeau, ou le ministre du Revenu, M. Herb Gray, et peut-être bien tous les deux, pourraient faire une déclaration de politique sur l'emprise étrangère lors des débats sur le discours du Trône qui débuteront demain.

à lire

CUM —

Lawrence Hanagan est élu président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal au quatrième tour de scrutin.

— page 3

Agents de la paix —

Les agents de la paix ont occupé pendant deux heures les bureaux du ministre québécois de la Justice, sur la Grande-Allée, jusqu'à ce que Me Jérôme Choquette vienne s'entretenir avec eux

— page 3

Soma —

Une analyse de Jean-Paul Gagné démontre qu'un coup de pouce du gouvernement Bourassa permettrait à cette usine de montage de traverser cette dure période pour l'économie canadienne.

— page 18

Cardinal Léger —

Lise Lachance, dans le dernier d'une série d'articles, nous parle de ces Québécois qui ont répondu à l'appel du cardinal

— page 19

Allocations —

Des milliers d'enfants québécois possèdent une petite fortune

— page 21

sommaire

Arts et Lettres	24 et 25
Annonces classées	46 à 52
A Québec aujourd'hui	25
Bandes dessinées	53
Bridge	50
Décès	55
Documents	18
Famille	37
Finance	42 à 44
Horoscope	47
Mots croisés	48
Moi mystère	46
Patron	49
Sport	29 à 36
Télévision	13

la météo

Ensoleillé aujourd'hui. Cette nuit : nuageux et neige. Demain : neige et venteux. Minimum : 0 à 5, maximum : 15 à 20.

(Détails, page 35)



Départ —

Le président Nixon et son épouse, suivis de M. William Rogers, secrétaire d'Etat et du Dr Henry Kissinger, conseiller présidentiel, se dirigent vers l'appareil "Spirit of 76", à la base militaire d'Andrews,

près de Washington. Le départ pour le grand voyage en Chine a eu lieu à 10 heures 35 (locale) aujourd'hui.

(Téléphoto PA)

Un voyage pour la paix de l'humanité



C'EST CA QUI FAIT QUE LES GARS SONT SATISFAITS !

Le ministre de la Justice, a relevé le défi lancé hier par les agents de la paix, de "se rouler" une cigarette comme la plupart d'entre eux sont obligés de le faire depuis l'arrêt de travail. Manquant visiblement de pratique, le ministre a cependant réussi à se confectionner une "rouleuse" fumable.

(Détails, page 3)

(Photos Pierre Martinou)



WASHINGTON (AFP. — UPI, PA) — Le président Nixon a affirmé aujourd'hui en s'embarquant pour son voyage historique en Chine que si l'histoire devait trouver un post-scriptum pour ce périple, il choisirait personnellement la plaque déposée sur la lune par Armstrong et Aldrin en juillet 1970: "Nous sommes venus en paix pour toute l'humanité."

Plusieurs milliers d'écouliers et d'employés du gouvernement étaient réunis sur les pelouses du parc de la Maison blanche pour assister au départ du président et de sa suite. Le vice-président Spiro Agnew, le cabinet au grand complet et plusieurs centaines de hauts fonctionnaires étaient réunis pour saluer le chef de l'Etat.

Avant de monter dans l'hélicoptère qui allait le mener de la Maison blanche à la base aérienne militaire d'Andrews, le président Nixon, accompagné de son épouse, a serré la main de chacun des membres de son cabinet, des représentants du Congrès et des notabilités.

En complet veston malgré le temps froid et couvert, le président a prononcé un bref discours avant de quitter la Maison blanche. "Ceci est un voyage pour la paix", a-t-il dit, tout en rappelant qu'il ne fallait pas se faire trop d'illusions.

"Vingt ans d'hostilité ne vont pas être balayés par une semaine de conversations", a-t-il dit.

M. Nixon a cité le mot du premier ministre chinois Chou En-Lai selon lequel les peuples américain et chinois sont de grands peuples et que le fait qu'ils ont eu des divergences ne devait pas les empêcher de trouver un terrain d'entente.

"Nos gouvernements ont eu de grandes divergences, a dit M. Nixon, mais ce que nous devons faire, c'est de trouver le moyen d'avoir des divergences sans nécessairement devenir des ennemis dans la guerre. Si nous y réussissons le monde sera un monde plus sûr pour nos enfants".

Plusieurs milliers d'écouliers et d'employés du gouvernement étaient réunis sur les pelouses du parc de la Maison blanche pour assister au départ du président et de sa suite.

Le vice-président Spiro Agnew, le cabinet au grand complet et plusieurs centaines de hauts fonctionnaires étaient réunis pour saluer le chef de l'Etat.

Avant de monter dans l'hélicoptère qui allait le mener de la Maison blanche à la base aérienne militaire d'Andrews, le président Nixon, accompagné de son épouse, a serré la main de chacun des membres de son cabinet, des représentants du Congrès et des notabilités.

En complet veston malgré le temps froid et couvert, le président a prononcé un bref discours avant de quitter la Maison blanche.

Par Donald DOYLE de notre bureau à OTTAWA

Tous ceux qui entretiennent encore quelques doutes sur la possibilité d'une élection fédérale cette année les perdront sûrement, aujourd'hui, quand ils prendront connaissance du discours du trône.

A la lecture de ce document qui a été rendu public, ce matin, par le gouverneur général Roland Michener, on constate que les principales mesures envisagées par le gouvernement du premier ministre Trudeau auront des effets qui se feront surtout sentir à moyen et à long termes.

Ceci dit, il faut, toutefois, immédiatement souligner que la grande préoccupation immédiate du gouvernement porte sur le chômage ou pour reprendre les termes même du discours du trône, sur la multiplication des emplois.

"Le gouvernement redoublera d'efforts pour multiplier autant que possible les emplois et utiliser au mieux la compétence et l'initiative de ceux qui veulent du travail. Il continuera aussi à agir pour empêcher l'érosion des revenus en conservant une stabilité raisonnable aux prix des biens et services nécessaires aux Canadiens".

Ceci revient à dire que le gouvernement affirme son intention de réduire considérablement le nombre de chômeurs tout en méditant une relance de l'inflation.

SCIENCE ET TECHNIQUE

Une des mesures auxquelles le gouvernement songe à l'heure actuelle touche l'amélioration des programmes de main-d'œuvre principalement en ce qui concerne les chômeurs de type chronique.

Mais ce qui importe probablement plus que cette préoccupation au chapitre de l'emploi est l'intérêt gouvernemental dans le domaine de la science et de la technologie de même que le secteur industriel.

Dans ce cas, le discours du trône révèle que le gouvernement compte mettre en branle une stratégie industrielle hautement rationalisée.

Pour ce qui est de la science et de la technologie, on compte les utiliser pour favoriser l'industrie de même que pour assurer aux Canadiens un meilleur niveau de vie.

"A l'instar de l'économie de tous les pays industrialisés, la nôtre doit s'appuyer sur des chefs d'entreprises imaginatifs qui ont recours à la recherche et qui ne redoutent pas l'innovation ainsi que sur une stratégie industrielle hautement rationalisée. A cet égard, vous connaissez bientôt des propositions ministérielles qui auront une immense portée sur le développement à long terme du pays: elle concerne l'utilisation de la science et de la technologie non seulement dans le but de favoriser l'industrie mais aussi d'assurer aux Canadiens une vie meilleure; elles toucheront également une stratégie industrielle pensée en fonction des particularités de l'économie canadienne. Dans un cas comme dans l'autre, les principes d'action du gouvernement seront exposés au cours de la session."

(Suite à la page 2, 3e col.)

Le président et Mme Nixon ont quitté la Maison blanche en hélicoptère pour la base aérienne d'Andrews, près de Washington.

Le président Nixon et sa suite ont quitté la base aérienne d'Andrews à bord de l'avion présidentiel "Air Force One" récemment rebaptisé "Spirit of 76", à 10 heures 35 locale pour Hawaii, où ils passeront deux jours afin de s'adapter progressivement au changement d'heure.

Il y a treize heures de différence entre Washington et Pékin et lorsque le président Nixon y arrivera lundi matin à 11 heures 30 ce ne sera encore que dimanche soir 10 heures 30 pour les Américains de la côte est qui pourront regarder les cérémonies d'accueil sur leur écran de télévision avant d'aller se coucher.

M. Nixon séjournera en Chine pendant une semaine au cours de laquelle il aura des entretiens avec le président Mao Tse-Toung et le premier ministre Chou En-Lai. Ce sera la première fois qu'un président américain

reste si longtemps dans un même pays depuis que le président Woodrow Wilson passa plusieurs mois à Paris après la première guerre mondiale en 1919.

Fait à noter, les Etats-Unis n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec la Chine.

Le bruit s'est répandu avec insistance que le dirigeant nordvietnamien Le Duc Tho serait à Pékin en même temps que M. Nixon et qu'il pourrait y avoir à cette occasion des négociations secrètes menant à un règlement du conflit d'Indochine avec la bénédiction des dirigeants chinois. Mais la Maison Blanche et le département d'Etat ont catégoriquement démenti ces rumeurs.

Pour ce voyage historique de plus de 20.000 milles, le président et Mme Nixon sont accompagnés par le secrétaire d'Etat William Ro-

(Suite à la page 2, 1ère col.)
Autres nouvelles pages 38 et 39

Samson a éventé le complot

un commentaire de Normand GIRARD

Le congrès de leadership réclamé dimanche dernier par M. Camil Samson a bien servi les fins publicitaires de son parti mais il a du même coup fait éclater l'abcès interne qui rongait cette formation politique.

Quatre jours après ce geste inattendu de la part du député de Rouyn-Noranda les éléments de preuve qui surgissent ici et là tendent à confirmer que le leader créditiste aurait eu à faire face un jour ou l'autre à un "putsch" sérieux.

La manœuvre de M. Samson, allant à l'encontre d'une décision prise par l'exécutif du parti le 18 décembre 1971, visait à tuer le complot dans l'oeuf et à faire se démasquer les instigateurs sans qu'il lui soit nécessaire de le faire.

Les informations recueillies hier de diverses sources au sein du Ralliement créditiste indiquent que M. Samson était bien au fait des agissements qu'un certain groupe menait dans son dos.

De même était-il bien renseigné sur l'identité de ceux composant le noyau de base autour duquel gravitaient des députés "verts en bleu" auxquels l'auteur de ces lignes faisait allusion mardi.

UN TRIO

C'est ainsi qu'hier la commune renommée désignait MM.

Phil Cossette, Ronald Tétrault et Yvon Brochu comme ces "grenouilles qui voulaient se faire plus grosses que le boeuf".

Le premier est président du Ralliement créditiste du Québec. Il fut candidat au poste de leader du Crédit social fédéral contre M. Réal Caouette l'automne dernier.

Les deux autres sont respectivement député d'Abitibi-Est et député de Richmond depuis le 29 avril 1970. Seul M. Tétrault, dont le père est député aux Communes, est créditiste de vieille souche.

Les trois hommes se sont acquis la réputation de réformistes et de contestataires, attitude cadrant assez mal avec le conservatisme traditionnel des militants créditistes de vieille allégeance.

Plus discrets et moins forts en gueule que les Antoine Drolet, député de Portneuf, et Fabien Roy, député de Beauca, leurs manigances devenaient d'autant plus efficaces, jusqu'à ce que M. Samson soit alerté.

La vérification des données, fournies alors à M. Samson, a permis d'établir une relation de cause à effet entre ce qui se tramait au Québec et ce que souhaitait officieusement le Crédit social national.

Il devient nécessaire de rappeler que M. Samson n'était pas le candidat de M. Réal Caouette quand le député de

(Suite à la page 55, 6e col.)



Grève de la faim —

En ce début de carême, des étudiants du Pavillon technique à Québec en ont profité pour jeûner. Hier midi, ils ont

pris un repas au pain et à l'eau et leurs réflexions ont porté sur l'amélioration de leur milieu de vie: l'école. (Nouvelle en page 5)

Un voyage...

(Suite de la première page)

gers, le Dr Henry Kissinger et onze autres hauts fonctionnaires de la Maison blanche et du département d'Etat qui constituent la délégation officielle.

Pour la première fois dans l'histoire des voyages présidentiels M. Nixon n'est suivi que par des journalistes américains, 87 d'entre eux, dont plus de la moitié appartiennent aux chaînes de télévision qui retransmettront en direct aux Etats-Unis les principales péripéties du voyage.

Au total, en comptant tous les employés, les spécialistes des transmissions et les agents de la sécurité, il y aura un peu plus de 300 Américains en Chine la semaine prochaine avec le président Nixon.

Le Sénat et la Chambre ont adopté hier soir à mains levées des résolutions identiques approuvant les objectifs du voyage du président en Chine et lui souhaitant de réussir dans sa mission.

Le sénateur Mike Mansfield, chef de l'Opposition démocrate, a félicité le président pour le rôle personnel exceptionnel qu'il a joué pour essayer de mettre fin à l'hostilité entre les Etats-Unis et la Chine populaire.

Le président et Mme Nixon ont tous les bagages étaient prêts depuis la veille se sont levés comme d'habitude avant 7 heures.

Un Boeing-707 bleu et blanc a décollé ce matin de l'aéroport militaire d'Andres, près de Washington, pour un voyage de 10.000 milles à Pékin et une aventure sans précédent dans les annales de la diplomatie moderne.

Le président Nixon a pour mission de mettre fin à plus de 20 années de séparation et d'hostilité entre la Chine et les Etats-Unis.

Le chef de la Maison Blanche avait, en partie, bâti sa carrière politique sur une opposition intransigeante à Mao Tsé-toung et Chou En-lai. Il se rend en Chine, convaincu que sa visite d'une semaine est l'une des étapes les plus cruciales de sa présidence.

Rien n'a été laissé au hasard pour que sa visite constitue un succès et permette l'ouverture d'un dialogue amical quels qu'en soient les résultats.

Le cérémonial qui entourera la visite garantit au président Nixon une atmosphère cordiale lors des entretiens qu'il aura sur la guerre au Vietnam, les engagements militaires des Etats-Unis à l'égard de Taiwan et les craintes de la Chine vis-à-vis du renouveau militaire et de l'expansion économique du Japon.

Le voyage, qui conduira également le président à Hang Tchéou et Changhai, sera l'occasion de premières images télévisées, avec la retransmission en direct, par satellite, de son arrivée à Pékin, des banquets auxquels il assistera et de sa visite des sites touristiques.

Le président, qu'accompagnera Mme Nixon, passera

deux nuits à Hawaii et une à Guam avant d'arriver à Pékin à 11 heures 30 lundi.

PROGRAMME ELASTIQUE

Le président Nixon passera cinq jours à Pékin, s'entretient la plupart du temps avec M. Chou En-lai et aussi, probablement, avec Mao Tsé-toung. Parce qu'il est désireux d'avoir

avec les dirigeants chinois des entretiens aussi approfondis et prolongés que possible, le programme a été maintenu élastique, et c'est simplement s'il en a le temps qu'il partira à la découverte de la grande muraille ou des tombeaux de la dynastie Ming.

Le premier ministre chinois offrira à Pékin un banquet en l'honneur du président et de son épouse et sera l'hôte des Nixon à un autre banquet qu'ils donneront avant leur départ pour Hang Tchéou, le 26 février.

A Hang Tchéou, où Mao Tsé-toung dispose d'une résidence, le président Nixon sera l'hôte du comité révolutionnaire de la province de Tché-Kiang et fera une excursion sur le lac Occidental.

Le dimanche 27 février, il sera à Changhai partageant son temps entre le tourisme et de nouveaux entretiens. Il repartira le lendemain pour Washington.

ACCORDS POSSIBLES

Fait sans précédent depuis que les présidents des Etats-Unis voyagent à l'étranger, M. Nixon délaissera en Chine l'avion et les voitures de la Maison Blanche pour emprunter l'appareil privé de M. Chou En-lai et les limousines chinoises.

On s'attend que sa visite en Chine débouchera sur un certain nombre d'accords: l'établissement de contacts diplomatiques officiels, l'ouverture de bureaux de presse américain et chinois dans l'un et l'autre pays, et le lancement d'un programme limité d'échanges culturels. Mais l'établissement de relations diplomatiques officielles ne semble pas devoir survenir avant des années, pas avant qu'ait été réglé le problème de Taiwan.

Les candidats-jurés doivent se présenter de nouveau lundi

Les candidats-jurés, qui se sont présentés, lundi, aux assises criminelles de la Cour supérieure, ont reçu congé, lundi jusqu'à une date erronée par suite d'un malentendu. Les organes d'information ont conséquemment été priés de les prévenir qu'ils devront se présenter de nouveau devant le Tribunal, lundi prochain.

La cause inscrite au rôle est celle de Jacques Belzile accusé de tentative de meurtre sur la personne de Michel Roy, 17 ans, un membre du club de motards "Wild's Scold", durant la nuit du 20 au 21 mars 1971. Belzile, un commis d'épicerie âgé de 21 ans, aurait fait feu sur son copain, lors d'une chicane qui éclata au local du club, situé à l'angle de la 2e et de la 3e Rue, dans le quartier Limoilou.

Une session...

(Suite de la première page)

Il faut remarquer que la dernière phrase est particulièrement importante parce qu'elle nous démontre que le gouvernement compte procéder par déclaration d'intention, par exposé de politique plutôt que par action directe. Ceci peut donc être interprété comme pouvant donner lieu à un intéressant débat au cours de la campagne électorale.

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne la politique industrielle, on croit savoir qu'il s'agit d'un énoncé de politique portant sur les grands secteurs dans lesquels le Canada devrait concentrer ses efforts. Il n'est pas question de législation.

Pour ce qui est de la science et de la technologie, il s'agit encore là d'un énoncé de politique assez général portant sur la recherche et le développement en tenant compte des travaux faits par le Conseil national des sciences de même que par le Comité du Sénat, présidé par M. Maurice Lamontagne.

DES INSTITUTIONS

Incidentement, tout en donnant une bonne idée des intentions ministérielles, le document, rendu public ce matin, n'est pas pour autant farci de détails et de précisions. Bien au contraire. Tout ce qui est vraiment important est traité de manière plutôt vague. On pourrait qualifier le discours du trône de déclaration d'intentions. Les faits importants s'y rattachant seront dévoilés, au cours des prochains jours et des prochaines semaines, par les ministres concernés et par M. Trudeau lui-même.

Ainsi, c'est vraisemblablement lui qui fera état, d'ici peu, de la législation que le gouvernement compte soumettre aux Communes pour assurer un meilleur contrôle des investissements étrangers au Canada.

A ce sujet, le discours du Trône dit en parlant des propositions gouvernementales: "Elles veulent permettre à notre pays de jouer un rôle prépondérant et indépendant dans des champs d'action déterminés; elles veulent rendre l'ensemble du Canada moins vulnérable au contre-coup des événements, prévisibles ou non, qui peuvent survenir au-delà de nos frontières".

D'un autre côté, il semble assez évident que l'équipe ministérielle veut établir de meilleurs liens avec le monde des affaires, de l'industrie et des travailleurs.

"C'est par une consultation avec tous les secteurs de la société canadienne qu'on parviendra à formuler une politique susceptible de promouvoir efficacement une économie progressive, capable d'une croissance rapide et d'une solution dynamique. Durant les prochaines semaines, le gouvernement continuera ses consultations et saisira le parlement d'une politique revue et améliorée à la lumière de représentations et d'avis judicieux".

En passant, soulignons qu'un des ministres les plus affairés au cours des prochains mois sera M. Jean-Luc Pépin qui est titulaire du portefeuille de l'industrie et du Commerce.

EXPORTATION

Il apparaît évident à la lecture du discours du Trône, que le gouvernement canadien compte de plus en plus diversifier ses marchés et qu'il compte beaucoup sur l'exportation. Les possibilités de crédit seront donc améliorées.

Une autre nouveauté du discours du trône concerne le Tourisme. Encore là c'est vague. Toutefois il faut s'attendre à ce que le gouvernement adopte une politique dans ce secteur.

Le domaine de l'habitation figure aussi au chapitre des préoccupations majeures du Cabinet Trudeau.

Dans l'optique libérale, il est évident qu'une simple augmentation proportionnelle d'aide financière ne suffira pas à répondre aux besoins du Canada en matière de logements.

"Ce qu'il nous faut, dit-on, et ce que le gouvernement proposera, tout en tenant compte particulièrement du besoin d'habitation à prix modique, ce sont des idées nouvelles, des recherches, poussées, de l'imagination dans l'amélioration du milieu".

Incidentement, les femmes sont de la partie et le gouvernement leur propose des mesures pour assurer leur égalité dans la société canadienne.

USAGE DES DROGUES

Dans le secteur judiciaire, le gouvernement envisage des dispositions concernant l'utilisation des drogues à des fins non-médicales, l'indemnisation des victimes du crime et la protection de l'intimité. Des réformes additionnelles au régime pénal et à celui des libérations conditionnelles contribueront "à rendre encore plus humain le traitement des délinquants". Enfin le gouvernement s'est engagé à participer à l'aide juridique pourvu que soient conclus des arrangements satisfaisants au sujet du partage des frais et des mécanismes administratifs.

En passant, le bill sur les allocations familiales sera réintroduit au Parlement.

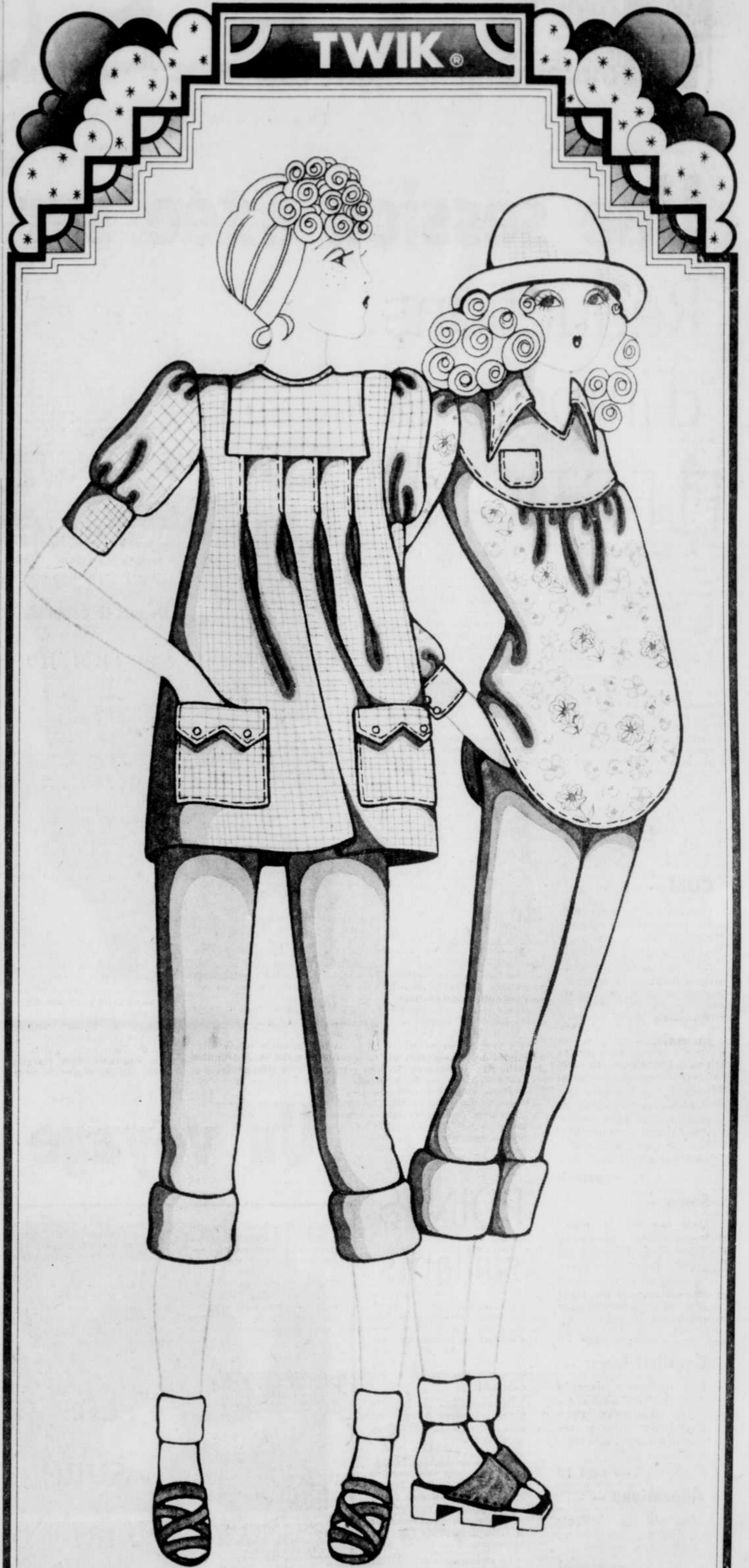
RADIO-CANADA

Le service de Radio-Canada sera étendu de façon à rejoindre 98% de la population canadienne. A l'heure actuelle un million de Canadiens sont privés de la télévision dans leur propre langue.

On soumettra aussi à l'attention des parlementaires un nouveau code du travail de même que d'importants amendements à la loi sur les justes méthodes d'emplois.

Au chapitre des relations fédérale-provinciale, le discours du trône apprend qu'on présentera des mesures législatives pour renouveler et améliorer la formule de péréquation et de porter à 100 pour cent les niveaux de stabilisation des recettes provinciales. On prolongera de deux ans des transferts aux provinces relatifs à l'enseignement post-secondaire et on garantira aux provinces un revenu quinquennal en vue de sauvegarder les recettes de leur impôt sur le revenu dans le cadre du nouveau régime et de partager avec les provinces l'impôt provincial sur le revenu non réparti des sociétés.

Finalement, un projet de loi sera soumis portant sur l'hymne national.



les blouses de peintre à porter avec les jeans

Les jeans : ils n'ont pas fini de plaire. Loin de là. Et avec les jeans... quoi? Des blouses amples, à manches bouffantes. Souvent taillées en deux tissus différents. À empiècement rond ou carré, avec des fronces ou des nervures qui donnent du blousant. À gauche, coton à carreaux Vichy, petits et gros combinés. Orange ou bleu sur blanc. \$20. À droite, pilou à fleurettes sur pilou uni, rouge, marine ou vert jaune. \$18.

la maison **SIMONS** limitee
place de l'hôtel de ville / place sainte foy

Selon Jean-Paul Breuleux

Le gouvernement agit comme s'il souhaitait une grève de ses 200,000 employés

par Vincent CLICHE

"Le gouvernement du Québec agit présentement comme s'il voulait absolument que les 200,000 employés syndiqués des secteurs public et parapublic se mettent en grève."

C'est ce qu'a déclaré hier, le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), M. Jean-Paul Breuleux, qui s'est demandé si l'attitude négative du gouvernement dans les présentes négociations ne visait justement pas à gagner du temps et à exaspérer ses employés qui, une fois en grève, seraient à la merci d'une loi d'exception qui les obligerait à retourner au travail et lui permettrait de leur imposer une politique salariale qu'il ne veut pas négocier.

M. Breuleux ne peut s'expliquer autrement le silence du ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, à la demande d'une table centrale de négociations faite au début de janvier par le front commun intersyndical. Selon lui, la même explication vaudrait pour le refus du gouvernement de nommer des conciliateurs aux différentes tables de négociations. Il a rappelé à ce sujet que le délai de conciliation de 60 jours expirera dans moins de trois semaines et que le gouvernement est en train de violer ses propres lois puisque l'article 43 du Code du travail oblige le ministre du Travail à nommer un conciliateur.

UN SUCCES
M. Breuleux a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse convoquée pour faire le bilan de l'Opération-Débloqué, entreprise le 7 février, par les membres du SFPQ.

Selon lui, les résultats de cette opération sont jusqu'ici très satisfaisants puisque plus de 15,000 fonctionnaires, membres du SFPQ, y ont participé.

L'objectif premier de cette opération, qui était de sensibiliser les fonctionnaires face à l'attitude négative du gouvernement dans les négociations présentement en cours, a été en grande partie atteint, selon le président du SFPQ.

L'opération se poursuit cependant et les syndiqués organisent pour demain midi une importante manifestation en face du parlement.

M. Breuleux a mentionné que les dirigeants du SFPQ doivent actuellement jouer le rôle de "pompiers" devant le désir des membres de déclencher des actions plus directes. Selon lui, cette situation tranche énormément sur certaines déclarations de politiciens qui tentent de faire croire à la population que les dirigeants syndicaux ne font que provoquer leurs membres pour les amener à la grève.

LE BILAN
Selon le bilan établi par le Service d'action politique du SFPQ, l'Opération-Débloqué a pris plusieurs formes depuis le début.

La phase la plus importante a été le piquetage quotidien devant les édifices gouvernementaux.

D'après les chiffres publiés, environ 5,000 fonctionnaires ont participé quotidiennement au piquetage, à travers tout le Québec.

A plusieurs endroits, les lignes de piquetage se sont transformées en manifestations regroupant des centaines d'employés de l'Etat. Ainsi à Québec, les travailleurs des ministères du Revenu, de la Justice, de l'Éducation, des Terres et Forêts, de l'Agriculture et de la Colonisation, et des Affaires sociales ont déambulé dans les rues de la ville.

Au palais de justice, environ 200 fonctionnaires ont même manifesté à l'intérieur de l'édifice. A certains endroits, les manifestations ont pris l'aspect de séances d'étude qui ont eu pour effet de ralentir le travail.

Selon le SFPQ, l'Opération-Débloqué peut aussi avoir des désagréments pour le public, puisque les ouvriers du ministère de la Voirie ont l'intention de respecter scrupuleusement les lois concernant la sécurité émanant du ministère des Transports ainsi que les lois régissant la propre sécurité des employés.

Cette action aurait comme conséquences de ralentir considérablement le déneigement de certaines routes.

Selon un représentant des 70,000 enseignants

Rien de positif après 6 mois de négociations

par Damien GAGNON

"Six mois de négociations n'ont rien donné de positif et les enseignants sont à trois semaines (9 mars) d'un vote de grève. En refusant les demandes de la partie syndicale, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec fait fi de nombreux vœux émis par les commissaires à leur congrès l'automne dernier."

Elle donne l'impression de n'avoir pas de mandat de négociation alors qu'elle fait le jeu du gouvernement en étant exclusivement à l'écoute des planificateurs et des technocrates de l'Etat". C'est en ces termes que M. Robert Gaulin, le coordonnateur de la négociation pour les quelque 70,000 enseignants du Québec a fait le bilan de la période de négociation entreprise depuis le 18 août dernier et qui n'a servi jusqu'ici qu'à régler des détails, en quelque 35 séances de travail.

Pour qu'une entente intervienne avant le 9 mars, il faudrait que la partie patronale fasse des offres beaucoup plus intéressantes a affirmé M. Gaulin.

Sur le plan local a poursuivi M. Gaulin, les commissaires connaissent bien les problèmes du système d'enseignement et ils sont d'accord sur plusieurs points avec les enseignants comme en font foi, les nombreux vœux qu'ils ont adoptés à leur congrès de l'automne dernier, plus spécialement en ce qui concerne les bibliothécaires, l'engagement de spécialistes et les services aux étudiants.

"Mais la FCSQ n'est qu'un organisme de service, qui n'est pas obligé de tenir compte des demandes des commissaires et elle se retranche tout simplement derrière les lois du ministère au lieu de répondre au véritable désir des parents."

BILAN
Les clauses qui ont été paraphées par les deux parties ce 16 février 1972, concernant la responsabilité civile, les congés sans traitement, les charges publiques et les règlements des griefs. Sur les questions de fond, à savoir la sécurité d'emploi et les conditions de travail, la partie patronale maintient une attitude rigide et legaliste. Quant aux clauses montantes elles ne doivent être abordées qu'à la table unique CSN-CEQ-FIQ.

M. Gaulin affirme que pour assurer véritablement la réussite du système de l'éducation au Québec, les technocrates du gouvernement au service de la négociation avec les enseignants devraient penser un peu moins à leurs normes budgétaires et de contrôle et un peu plus en fonction d'une approche pédagogique et humaine des problèmes.

Après six mois de négociation, la partie patronale n'a pas encore déposé ses offres sur l'éducation permanente, la classification, le plan de perfectionnement, les milieux défavorisés, les possibilités de prématernelles et de maternelles à la journée pour les milieux défavorisés.

Dans ces circonstances de dire M. Gaulin l'on ne peut interpréter ces séances de négociation que comme une façon d'illusionner une fois de plus les enseignants.

En bref, les négociateurs de la partie patronale refusent les demandes des enseignants sur la sécurité d'emploi et la définition de tâche des enseignants. Ils s'en remettent tout simplement aux lois existantes comme le règlement numéro 7 qui est également contesté par nombre de commissaires.

C'est la raison pour laquelle, M. Gaulin affirme que si les commissaires d'école avaient vraiment droit de parole dans ces négociations, le travail serait plus productif, parce qu'ils sont à l'écoute de leur milieu.

CONCILIATION
Tous les syndicats ont demandé la conciliation et ils auront le droit de grève le 7 mars alors qu'un référendum sur les offres patronales est prévu pour le 9 mars après de tous les syndicats du front commun CSN-FIQ-CEQ des secteurs public et parapublic, soit près de 250,000 employés.

Il semble maintenant inévitable que les enseignants se prononceraient pour la grève. Par ailleurs, le FCSQ s'apprêterait à faire parvenir dans les prochains jours aux enseignants, de nouvelles offres globales. Au gouvernement, on a démenti une telle possibilité.

Comme l'a expliqué M. Gaulin, les deux parties ne se rejoignent pas. La partie patronale, par cette convention, veut tout simplement améliorer l'administration du système alors que les enseignants veulent régler un certain nombre de problèmes pédagogiques pour rendre l'école plus agréable comme le souhaite le ministère de l'Éducation.



ENTREVUE FORCEE — Les agents de la paix ont obtenu une entrevue avec le ministre québécois de la Justice Jérôme Choquette en assiégeant ses bureaux sur la Grande-Allée. Ici, le ministre s'entretient avec ses employés.

Depuis le début de l'action des agents de la paix

Le nombre des détenus a baissé de plus de 20 p.c.

Le solliciteur général du Québec, Me Roy Fournier, a déclaré hier, que la population résidentielle dans les prisons sous juridiction provinciale a diminué de plus du cinquième depuis le début de l'arrêt de travail ou la menace d'arrêt de travail des agents de la paix.

Selon les chiffres du ministre, la population résidentielle des institutions pénales au Québec était de 1,356 personnes, le 2 février. En date du 8 février, il y avait 1,092 personnes détenues dans les prisons de juridiction provinciale et, le 15 février, 1,051 personnes étaient encore incarcérées.

Me Fournier a ajouté qu'il donnait ces chiffres pour démentir les faux renseignements qui circulent à ce sujet et pour rassurer la population que tous les moyens sont pris pour assurer sa sécurité et le maintien du bon ordre et que, de plus, les prévenus et détenus dans les établissements du Québec reçoivent un traitement régulier, juste et équitable, sans élargissement indu des règles de contrôle.

OU SONT-ILS PASSES?

Selon Me Fournier, la diminution de la population dans les institutions est due principalement aux facteurs suivants:

- 1) Tout d'abord, les personnes déclarées incapables à subir leur procès, qui étaient en prison, ont été dirigées vers les institutions psychiatriques.
- 2) Le fait que des sentences étaient à terme a permis la libération de ceux qui y avaient droit.
- 3) D'après les articles 19 et 20 de la Loi de la probation et des établissements de détention, certaines raisons, d'ordre humanitaire, permettent au directeur général des établissements de

détention de faire bénéficier certains détenus de congés temporaires en jugeant chaque cas au mérite.

4) Aussi, le service des libérations conditionnelles peut libérer, suivant certaines conditions de contrôle, des personnes dont le dossier, après étude, permet de croire à la possibilité de réhabilitation.

5) De plus, les personnes condamnées au pénitencier, qui étaient en prison, ont été retournées dans les pénitenciers.

6) Enfin, chez les prévenus, ceux qui ont été admis à caution par un juge, ont été libérés en attendant leur procès.

Le ministre ne mentionne pas cependant le nombre de cas touchés par chacun de ces facteurs, se limitant à donner le chiffre global de 295 personnes incarcérées ayant quitté les prisons depuis le 2 février.

Le ministre a précisé qu'à la prison d'Orsainville la population est passée de 192 qu'elle était au 2 février, à 167, le 15 février.

SURVEILLANTS DEBORDES

D'autre part, le juge en chef des Sessions de la paix, Me André Fabien, a déclaré, hier à Montréal, que les juges consentiraient à visiter les prisons du Québec pour effectuer les enquêtes préliminaires et entendre les requêtes de cautionnement, mais que les surveillants actuels des prisons n'accepteraient pas de sortir les prévenus de leur cellule pour les conduire dans des salles réservées des centres de détention.

Il a dit qu'il avait fait cette offre au nom des juges parce que certains prévenus, qui n'ont pas été conduits en Cour depuis l'arrêt de travail des agents de la paix, ont été obligés de

meurer derrière les barreaux plus longtemps qu'il ne le fallait.

MANIFESTATION

Les agents de la paix de la région de Québec ont occupé, durant deux heures hier, les bureaux du ministère de la Justice, sur la Grande-Allée, et ont forcé en quelque sorte le ministre Jérôme Choquette à leur accorder une entrevue.

Cette manifestation, qui aura permis aux agents de la paix de visiter les locaux du ministère,

n'a pas apporté de grands résultats puisque le ministre Choquette ne leur a répété que ce qu'ils connaissaient déjà.

En effet, M. Choquette les a exhortés à retourner au travail et à reprendre les négociations. Il leur a rappelé les offres qu'il avait faites lorsque les gardiens avaient occupé la prison de Bordeaux.

De leur côté, les agents de la paix ont profité de l'occasion pour faire connaître leurs doléances et les dangers de leur métier au ministre.

Un peu plus tard, le ministre est revenu pour annoncer aux agents qu'ils pourraient retirer leur paie pour la semaine travaillée avant l'arrêt de travail.

La rencontre s'est déroulée paisiblement jusqu'à l'arrivée de trois policiers de la Sûreté du Québec. Cette intervention a failli mettre le feu aux poudres et devant les protestations des manifestants, le ministre a jugé bon de congédier les trois policiers qui se sont retirés de mauvaise grâce.

Un peu plus tard, le ministre est revenu pour annoncer aux agents qu'ils pourraient retirer leur paie pour la semaine travaillée avant l'arrêt de travail.

Cependant qu'Yves Ryan est élu vice-président

Lawrence Hanigan devient président de la Communauté urbaine de Montréal

MONTREAL (PC) — M. Lawrence Hanigan, âgé de 46 ans, a été élu hier soir au poste de président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

Il remplace M. Lucien Saulnier qui a remis sa démission jeudi dernier.

L'élection de M. Hanigan a été un compromis entre la ville de Montréal et 29 représentants des municipalités de banlieue. Quarante personnes siègent sur le conseil de la Communauté urbaine.

Personne n'avait été élu au cours des trois premiers tours de scrutin, la ville et les banlieues se refusant à une entente.

Le compromis qui a permis l'élection de M. Hanigan a été lié à l'élection de M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord, au poste de vice-président.

M. Hanigan a commencé en politique il y a 17 ans quand il a dirigé un groupe de citoyens qui protestait contre le zonage dans un district de la ville.

Le groupe a gagné sa cause et M. Saulnier, l'homme qu'il remplacera maintenant, lui a demandé de se porter candidat de l'équipe Drapeau-Saulnier à l'élection municipale de 1960.

M. Hanigan, qui a commencé sa carrière en vendant du pain, puis en devenant vice-président d'une compagnie de matériaux, a d'abord hésité à se lancer mais on a finalement réussi à le convaincre de se présenter.

En 1963, ce père de trois enfants a été nommé vice-président de la Commission de sécurité publique.

M. Hanigan a commencé en politique il y a 17 ans quand il a dirigé un groupe de citoyens qui protestait contre le zonage dans un district de la ville.

Le groupe a gagné sa cause et M. Saulnier, l'homme qu'il remplacera maintenant, lui a demandé de se porter candidat de l'équipe Drapeau-Saulnier à l'élection municipale de 1960.

M. Hanigan, qui a commencé sa carrière en vendant du pain, puis en devenant vice-président d'une compagnie de matériaux, a d'abord hésité à se lancer mais on a finalement réussi à le convaincre de se présenter.

En 1963, ce père de trois enfants a été nommé vice-président de la Commission de sécurité publique.

DATING CLUB
Plusieurs font des rencontres en sachant "bien danser".
ESSAI GRATUIT — VALENTINO
523-2400

DOCTEURS
REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE:
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

COLLEGE MERICI
755, Chemin Saint-Louis, Québec 6e
INSTITUTION PRIVEE MIXTE
(reconnue d'intérêt public)
Résidence pour jeunes filles
Cours collégial -
Collège 1 et 11 général conduisant à l'Université.
ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1972
Programmes offerts: Sciences de la santé, Sciences pures et appliquées, Sciences humaines, Sciences de l'administration, Lettres.
Cours collégial professionnel: Techniques d'Éducation Spécialisée.
Formules de demande d'admission et annuaires disponibles au Collège.
Date limite pour les demandes d'admission: 1er mars 1972.
Tél.: 683-1591



SHUT UP! — C'est encore ce mot que se sont fait répéter des manifestants acadiens réclamant des services bilingues à Moncton. Ici, un étudiant francophone est expulsé de l'hôtel de ville par la police. (Téléphoto CP)

Les manifestations font suite aux manifestations au Nouveau-Brunswick

BATHURST, N.-B. (d'après CP) — Le NON du conseil municipal de Moncton à la demande de francophones d'instituer des services bilingues dans l'administration de cette ville a été la cause d'une échauffourée sur le site de l'hôtel de ville mardi soir.

Des policiers ont repoussé une cinquantaine d'étudiants à l'extérieur de la salle du conseil, où le groupe a grossi jusqu'à plus de 200 manifestants et l'escouade est apparue ainsi que des contre-manifestants anglophones.

Cinq étudiants francophones, dont une jeune fille, ont été appréhendés, à la suite de bagarres.

La population de Moncton est constituée par au moins 35 p.c. de parlant français.

Deux personnes ont par ailleurs été arrêtées à Bathurst, au cours d'une manifestation faisant suite à l'expulsion de chômeurs qui occupaient le bureau d'assurance-chômage de l'endroit, hier matin.

Les étudiants du collège de Bathurst et les élèves de l'école secondaire francophone ont manifesté devant les bureaux de l'assurance-chômage et des pierres ont été lancées dans les fenêtres, brisant des vitres. L'occupation des bureaux avait été réali-

sée afin de protester contre la lenteur administrative de l'étude de leurs dossiers et paiement de leurs prestations. Les occupants avaient découvert notamment une note de service révélant que des dossiers ont été perdus.

Treize de ces occupants devront comparaître la semaine prochaine en Cour provinciale.

ETUDIANTS
Un groupe d'étudiants de l'Université de Moncton devait par ailleurs rejoindre les manifestants de Bathurst, hier soir, en vue d'apporter un appui tangible aux chômeurs contestataires.

Cinq autobus et un certain nombre de voitures privées ont quitté le campus de l'Université de Moncton après une assemblée d'étudiants au cours de laquelle la situation de Bathurst a été étudiée.

Le chômage sévit particulièrement dans cette région du Nouveau-Brunswick. C'est à la suite de la télédiffusion du film de l'ONF "L'Acadie, l'Acadie" que la quêtée province du Nouveau-Brunswick est devenue moins tranquille. Le film rappelait la lutte d'étudiants en vue d'obtenir certains droits à Moncton.

FUTURS MARIÉS!...
En primeur samedi le 19 février, un cahier thématique conçu pour vous...
"MARIÉS 1972"

Le front des grèves

Partout le front des grèves veut s'étendre; c'est presque devenu la norme de tous les pays. Il n'y en a cependant pas comme la Grande-Bretagne actuellement pour essayer les revers d'une situation de grève qui se pourrait sans qu'il semble y avoir un moyen de trouver la solution du problème. Parallèlement il y a des expressions d'opinion touchant l'arbitrage obligatoire ou l'arbitrage volontaire.

De fait, la situation en Grande-Bretagne dépend maintenant de ce que recommandera une commission d'arbitrage, pour peu que les mineurs ou le gouvernement ou l'Etat britannique veuillent s'y conformer. Si la commission Wilberforce ne rend pas une décision favorable aux mineurs en grève, toute l'économie britannique risque l'asphyxie; c'est la vie et la sécurité d'une nation toute entière qui est en danger. C'est un problème créé au départ par une seule cellule syndicale. Dans d'autres pays, une grève de mineurs n'aurait pas le même impact, mais il est visible que pour les Anglais, le charbon est une nécessité de toutes les heures.

Certes, le métier de mineurs n'est pas toujours rose. Par ailleurs, le niveau de vie des Anglais sur leurs îles est encore très bas, comparativement à celui de l'Amérique du Nord, par exemple. Aussi est-il visible qu'une bonne partie de l'opinion britannique est sympathique à leur cause, même si les mineurs font souffrir toute la population depuis près de deux mois, dans le confort et le rendement industriel qu'elle a l'habitude de connaître. On peut penser que dans tous les pays, on connaîtra de vives discussions à propos de la grève.

Aux Etats-Unis, c'est commencé. Le redoutable chef syndical américain George Meany a mis le grelot, lors d'une interview. Leader d'une centrale de seize millions de membres, il a déclaré que les grèves n'avaient plus de sens et qu'elles devraient disparaître. Le président de l'AFL-CIO se dit en faveur de l'arbitrage volontaire et précise qu'un comité a été formé pour essayer de trouver une formule où l'arbitrage deviendrait la pratique courante.

Selon lui, il y a de plus en plus de gens qui croient que la grève est sans objet et n'a plus de sens pour des personnes qui gagnent \$7,500 ou plus par année. Il propose que tout litige soit soumis à un arbitrage d'un an; à l'expiration de ce délai, il serait toujours possible de recourir à la grève, si on avait l'impression d'avoir été désavantagé. En fait, le comité de l'AFL-CIO a constaté que la grève qui se prolonge devient un handicap pour le gréviste lui-même, autant que pour les syndicats. Car il faut plus que l'achat garanti d'un sac de patates pour satisfaire le gréviste des temps modernes.

Un bateau appelé "Démagogie"

Le Congrès du travail du Canada presse le gouvernement Trudeau d'établir une marine marchande canadienne. C'est là une ritournelle qui date de plus de 50 ans, pour ne pas dire de la fin du siècle dernier où le Canada possédait la quatrième flotte marchande du monde, qui a été reprise plus spécialement par les "gens de mer du Canada", après la dernière guerre, et a été amplifiée par différents organes syndicaux, dont la CSN, au fur et à mesure que se désaffaïtaient nos chantiers navals.

Et, chaque fois que le sujet faisait l'objet d'un débat, le gouvernement déclarait trop onéreux le prix qu'il faudrait payer pour maintenir une telle flotte. Et, en décembre 1970, lors de l'annonce d'un programme fédéral d'aide temporaire à la construction des navires au marché d'exportation, ceux qui croyaient que la renaissance d'une marine marchande canadienne serait un bon appui à l'industrie de la construction maritime ont vu encore une fois leurs vœux se dégonfler lorsque le premier ministre Trudeau leur a déclaré carrément que le Canada ne pouvait se permettre de subventionner une telle marine.

La question demeure donc encore entière. Le Canada peut-il se doter d'une marine marchande nationale? A cet effet, on peut bien soutenir qu'une marine marchande est une condition essentielle de toute économie nationale qui se respecte, et que cela peut être particulièrement vrai pour le Canada à cause de l'importance considérable du commerce extérieur dans notre économie. Il ne fait aucun doute qu'une marine marchande canadienne nous vaudrait des avantages notables comme source de devises étrangères et aiderait à équilibrer notre balance de paiements internationaux.

Mais il faut tenir compte de l'ensemble du problème que chacun peut envisager selon les intérêts qu'il a dans l'affaire. Une flotte maritime ne fonctionne pas en vase clos mais doit faire face à la concurrence internationale. Les coûts d'exploitation ont donc une grande importance et peuvent annuler les avantages non négligeables d'une telle entreprise. C'est du moins à cette conclusion qu'ont abouti les études faites jusqu'ici sur le sujet.

On se rappelle, par exemple, qu'en 1968, à la suite de fortes pressions syndicales, un Comité de la Commission des transports du Canada avait été constitué pour effectuer une étude spéciale afin de connaître les avantages et les désavantages d'une marine marchande canadienne. Ce qui s'est dit à l'époque, et ce qui se dit encore, sur les moyens de rentabilité ou la rentabilité des moyens, en passant par la théorie des subsides à la construction, des subsides aux produits importés, comme celui institué sur le sucre, au Japon en 1954, et la théorie des prêts à long terme, ne peut se résumer facilement et encore moins trouver de solution définitive.

Que l'on se rappelle seulement que le Canada a encore possédé récemment — au cours de la dernière

Un employé qui a déjà un salaire décent s'est acheté une maison sur hypothèque, une automobile sur plan de finance, envoie ses enfants à l'université et le reste. Le fonds de grève n'arrive pas à compenser facilement des travailleurs qui ont des hypothèques à rencontrer, des versements à satisfaire sur leur auto, et des frais à déboursier périodiquement pour la scolarité de leurs enfants. On voit, par ailleurs, des grèves s'étendre tout simplement parce que telle catégorie gagne \$7,500 par année, tandis qu'une autre à côté, toute proche, gagne \$8,500. On fait la grève longtemps pour avoir \$1,000 de plus, au risque de s'endetter pour des années à venir. C'est un dilemme qui afflige beaucoup plus le gréviste que l'employeur, qu'il soit l'Etat ou un autre.

Le cas de la Grande-Bretagne montre au surplus que l'affliction peut se généraliser, en raison d'une toute petite grève qui a commencé dans un secteur restreint de l'industrie. Tout cela prête à réflexion et il se pourrait qu'on arrive à la conclusion que l'arbitrage volontaire pourrait fort bien empêcher l'établissement d'un système d'arbitrage obligatoire.

En principe, la grève est une forme de violence. A l'époque actuelle où la violence est le recours généralisé dans le monde, elle entre dans les moeurs comme une chose allant de soi. Il est remarquable que la grève soit si souvent l'instrument de ceux qui travaillent pour l'Etat. Le processus est le même partout. On nationalise, mais l'envergure d'une entreprise nationalisée devient si complexe que le mécanisme est souvent enrayé par les grèves. De tout temps, ce fut une constatation courante, du moins dans les secteurs primaire et secondaire. A tel point que les pays qui se font une règle d'installer le communisme, comme en URSS, comme en Chine, n'admettent pas le principe de la grève. Elle est interdite à tous les niveaux; l'appareil de l'Etat socialiste décrite ce qu'il faut faire ou ne pas faire et l'employé se soumet. Il n'a pas de recours. Selon les tempéraments des peuples, cela conduit souvent à la pagaille et à la casse, ou bien à l'obéissance rigoureuse.

Dans les pays libres, c'est le contraire et on identifie la liberté du travailleur à celle de la grève, comme on assimile le droit de manifester dans les rues à celui de la liberté d'expression ou de parole. L'arbitrage volontaire proviendrait d'une décision prise librement. Ce recours pourrait fort bien être toujours démocratique. On en viendra peut-être à un jour, quand on se sera convaincu de l'inutilité des grèves dans des pays où le niveau de vie a atteint un palier suffisant.

A. TREMBLAY

guerre — une certaine flotte marchande et la coûteuse expérience, comme toute une aventure assez idiote dans ses conséquences, s'est soldée par un déficit tellement ahurissant qu'il s'est promis de ne plus jamais promener ses drapeaux sur les mers du globe.

On sait que nous nous étions alors doté d'une flotte marchande pour aider les pays alliés. Ces navires ont été vendus pour la plupart après la guerre à des prix très bas et à des conditions qui étaient probablement trop généreuses, accordait-on alors jusqu'à 75 pour cent de crédit pour sept ans à un taux annuel de trois et demi pour cent. Comme les sous-marins allemands avaient coulé un grand nombre de navires durant le conflit, les étrangers qui ont acheté ces navires ont pu en tirer d'énormes profits. Mais cela ne signifie pas pour autant que notre flotte canadienne aurait été en mesure de faire des opérations aussi fructueuses, car elle n'aurait pas pu fonctionner dans les mêmes conditions.

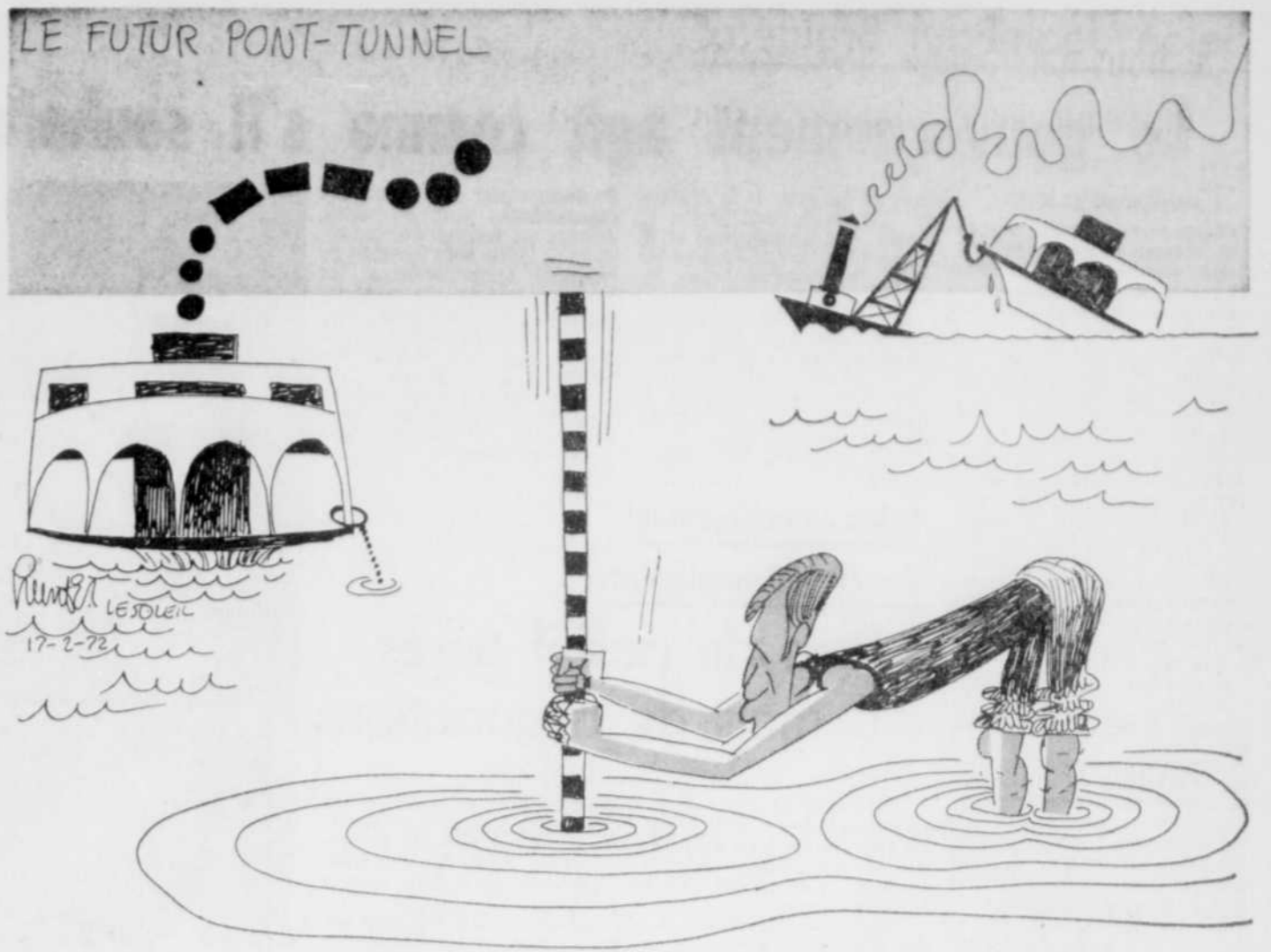
Un rapport préparé avant la fin de la guerre, en 1944, recommandait que le gouvernement canadien subventionne non seulement la construction de navires marchands mais aussi leurs opérations commerciales. Il constatait que le secteur privé ne manifestait guère d'intérêt dans l'exploitation d'une marine marchande. Pourtant, c'était une époque où les navires étaient relativement rares. Or, après la guerre, certains pays se sont donné des flottes marchandes considérables. Les subventions que l'on jugeait nécessaires, en 1944, pour l'exploitation d'une flotte canadienne, auraient donc été par la suite encore plus indispensables et plus élevées.

Et, plus près de nous, alors que nous possédions encore un embryon de flotte marchande, les derniers espoirs que l'on entretenait encore à son sujet ont été balayés par les revendications salariales exorbitantes, les exactions et les malversations d'une certaine Union des marins dominés par un certain Hal Banks dont les activités se sont, par la suite, fortement précisées.

Depuis lors, il n'est pas surprenant que ceux qui prônent encore la création d'une marine marchande passent pour des marchands d'illusions. Notre situation économique actuelle, avec des priorités urgentes bien définies, ne nous permet certes pas de nous procurer tout ce dont nous pourrions rêver. A l'heure actuelle, une marine marchande canadienne, devant l'incertitude d'un potentiel commercial qui pourrait difficilement justifier les sommes astronomiques nécessaires à sa mise sur pied, ne pourrait se construire qu'à un prix que le gouvernement se déclare incapable de payer et à des conditions qu'il ne peut accepter, notamment celle d'augmenter le fardeau déjà écrasant du contribuable canadien.

Dans cette optique, prétendre comme le fait le mémoire du CTC qu'une marine marchande allégerait le poids excessif du chômage, sans tenir compte du coût excessif de cette entreprise, c'est vouloir monter un monumental bateau qui pourrait s'appeler "Démagogie".

Paul LACHANCE



LE MAIRE DE QUÉBEC: "C'EST LE FOND QUI MANQUE LE MOINS."

Un pays montant au soleil levant (fin)

Le commerce canado-japonais

par Gilles BOYER

Simultanément au développement prodigieux de l'économie japonaise, se sont multipliées les relations commerciales avec l'étranger. L'archipel nippon étant tourné vers le Pacifique, il était naturel que ses échanges commerciaux s'effectuent en plus grand nombre vers les pays prospères du Pacifique, c'est-à-dire dans l'ordre avec les Etats-Unis, l'Australie, le Canada. Pays de l'Atlantique, par l'est, le Canada est également un pays du Pacifique, par l'ouest. A cet égard, le Japon est pour nous une nation de première importance. N'est-il pas le troisième pays avec lequel nous établissons des relations diplomatiques officielles, en 1929. De plus, sur le plan économique, si nous sommes le troisième client du Japon, celui-ci est également notre troisième client. Et, compte tenu de la prospérité des deux pays, nos relations commerciales sont appelées à s'accroître rapidement à l'avenir.

C'est justement à l'avenir de nos relations commerciales que songeait la délégation d'une soixantaine de personnes, la plus considérable jamais envoyée à l'étranger (hommes d'affaires, hauts fonctionnaires, journalistes) qui s'est rendue à Tokyo sur la fin du mois de janvier. Les relations commerciales canado-japonaises ont cette particularité qu'en dépit d'une balance commerciale habituellement favorable au Canada — et l'an dernier elle est devenue légèrement défavorable —, le Canada ne se trouve pas nécessairement dans une position des plus satisfaisantes à l'endroit du Japon.

En chiffres, cela signifie plus précisément que les exportations japonaises au Canada sont, dans une proportion de 97 p.c. des produits manufacturés. Le Canada, pour sa part, n'exporte au Japon que pour 3 p.c. de produits finis. L'exportation de matières premières n'est pas exactement le genre de commerce qui répond le mieux à nos besoins.

En revanche, il faut bien avouer que si l'an dernier nos exportations au Japon ont approché les \$800 millions, c'est que nous avons ici des ressources alimentaires et des matières premières qui précisément manquent au Japon pour alimenter sa population et son industrie de transformation. Le Canada est ainsi l'un des plus importants pourvoyeurs du Japon en nourriture et en matières premières; 73 p.c. de nos exportations au Japon se rangent sous ces deux rubriques.

Les principales exportations du Canada au Japon sont: le blé, l'orge, la graine de colza, le minerai de fer, le cuivre, le nickel, le zinc, le bois, la pulpe, le chlorure de potasse, etc. Le Québec y exporte surtout le minerai de fer et le cuivre. L'accroissement des exportations japonaises au Canada ces dernières années est surtout attribuable à l'automobile (qui accapare 15 p.c. du marché canadien), aux motocyclettes, aux tuyaux d'acier, à certaines catégories de textile. Sans compter que les appareils de télévision, de radio, les enregistreuses, diverses catégories de textile, sont déjà en bonne place où ils concurrencent les produits nationaux. Parmi les 15 principales exportations japonaises au pays, le textile ne représente plus que 10 p.c. du total.

Même si son adhésion au GATT et à l'OCDE, organismes qui visent à libéraliser le commerce entre pays industrialisés, a incité le Japon à réduire chez lui les barrières contre les produits étrangers, il lui arrive de poser indirectement des restrictions aux importations pour des raisons dites sanitaires ou de sécurité nationale; on peut en relever du genre sur une quarantaine de produits.

N'empêche que le Canada peut compter sur des secteurs forts de produits fabriqués capables de s'implanter sur le marché japonais: équipement de défense, industrie de communication, équipement subsidiaire des calculatrices (computers), équipement antipollution, certains textiles avancés, produits de sport, (ski, hockey, patins). Dans le seul domaine de l'habitation, il y a certainement un marché à explorer au Japon. Au cours des cinq prochaines années, ce pays, qui souffre d'une pénurie de logements, doit construire 2 millions d'unités

par an. Or, il semble que le Canada pourrait percer de ce côté, en particulier dans le domaine des maisons préfabriquées où nos techniques sont en avance sur celles du Japon.

Encore faut-il s'armer de patience, de ténacité souple. Pour conclure une transaction en ce pays, il faut parfois y mettre quatre fois plus de temps qu'on ne le fait en Amérique du Nord. Les Japonais sont prudents en affaires et négocient serrés. Ils cherchent à analyser à fond les aspects d'un projet soumis. On verra rarement un seul représentant d'une entreprise participer à la discussion d'une affaire, quelques autres représentants de l'entreprise y assisteront.

Mais, chaque pays, chaque continent, a ses habitudes. Il est également essentiel d'étudier celles du consommateur japonais. Or, selon le sentiment de Japonais qui sont sympathiques à l'extension des relations commerciales entre nos deux pays, il semble que les Canadiens ne se sont pas suffisamment informés de la nature de la demande et des habitudes des consommateurs japonais.

Ces efforts, on ne peut pas dire que les 31 hommes d'affaires canadiens, les fonctionnaires du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, animés par le zèle souriant mais pénétrant du ministre Pépin, ne les ont pas faits au cours de leur récent séjour à Tokyo. Chaque jour, ces hommes d'affaires ont rencontré des homologues japonais appartenant à leur même secteur d'activité: télécommunications, fabrication d'avions légers, industrie plastique, machinerie et équipement, fourrure, transformation des aliments, volaille, bois, construction, etc. En tout, la mission économique canadienne a rencontré 1,500 hommes d'affaires japonais. Environ le tiers de la délégation d'hommes d'affaires canadiens était composée d'hommes d'affaires de langue française du Québec.

L'envoi de délégations commerciales à l'étranger est une initiative du gouvernement fédéral susceptible de donner d'excellents résultats à court et long termes. Le gouvernement fait une sélection des divers secteurs où nos exportations à l'étranger pourraient croître. Il invite les hommes d'affaires les plus représentatifs dans chaque sphère à accompagner la délégation, le prix du billet d'avion étant payé à même les fonds du ministère de l'Industrie et du Commerce; le logement et la nourriture sont aux frais des hommes d'affaires.

Au Japon, les contacts avec les hommes d'affaires du pays ou les fonctionnaires étaient soigneusement préparés, avec l'assistance au besoin des fonctionnaires canadiens de l'Industrie et du Commerce, qui accompagnaient la délégation, et le personnel de l'ambassade canadienne à Tokyo. Chaque jour fonctionnaires et hommes d'affaires canadiens se réunissaient pour faire part de leurs expériences respectives au cours des heures précédentes.

Le ministre Jean-Luc Pépin a lui-même donné le ton à l'activité fébrile au sein de la commission commerciale canadienne durant ce séjour au Japon. M. Pépin a rencontré à deux reprises son homologue japonais de l'Industrie et du Commerce, le ministre Tanaka. Il s'est également entretenu avec le premier ministre Sato. Outre ses entretiens privés, le ministre et les membres de la délégation canadienne ont rencontré plusieurs autres ministres japonais. En plus de participer à ces réunions, de même que d'assister souvent aux rapports quotidiens des hommes d'affaires, le ministre Pépin s'est adressé aux journalistes du Club de presse japonais, et a donné quelques conférences de presse dans la capitale japonaise. Partout, M. Pépin a insisté sur la volonté du Canada d'accroître ses exportations de produits fabriqués.

A court terme, les Japonais auraient l'intention de libéraliser les importations de produits d'intérêt spécial pour le Canada: équipement subsidiaire pour les calculatrices, avions légers et équipement aérien, réduction des droits de douane sur la graine de colza. Ils ont aussi

(Suite à la page 55, 5e col.)

"Je trouverais odieux qu'on se serve des agriculteurs" (Albert Allain)

"Je trouverais odieux qu'on se serve du groupe 'innoffensif' des agriculteurs pour imposer aux centrales ouvrières l'obligation de rendre publics leurs états financiers".

C'est là le commentaire que le président général de l'UCC, M. Albert Allain, a fait hier à quelques journalistes à la suite du débat sur le financement des centrales syndicales lors de la réunion de la Commission parlementaire de l'Agriculture.

M. Allain a clairement laissé entendre que le fait de soumettre aux législateurs l'état financier de l'UCC ne constituait pas un problème pour son organisme.

On est prêt à se soumettre à cette exigence, a-t-il dit, mais il faudrait quelle soit la même pour tous.

"Je demanderais aux législateurs d'être courageux, a-t-il

lancé, et de poser les mêmes exigences aux compagnies. Je souhaiterais aussi que les hommes politiques soulèvent la question du financement de leurs partis".

Selon M. Allain, il serait préférable que toute cette question soit étudiée globalement. On n'a pas choisi la meilleure occasion, a-t-il dit, pour aborder cette question.

M. Allain a émis l'avis que personne n'a le droit de mal utiliser l'argent des membres d'une organisation et c'est pourquoi l'UCC ne craindrait pas de soumettre ses états financiers au gouvernement.

Il s'est dit cependant non disposé à accepter cette exigence immédiatement si ce précédent a pour effet d'obliger le monde ouvrier à dévoiler ses réserves financières et à briser l'équilibre des forces dans les négociations avec le monde patronal.

Clément Vincent:

Obliger l'UCC à dévoiler ses états financiers au gouvernement

par Michel SAMSON

Le débat autour de l'utilisation par les centrales syndicales des fonds de leurs membres, amorcé dernièrement par le chef d'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, a connu hier une première épreuve parlementaire lorsqu'il a été soulevé devant les membres de la Commission de l'Agriculture et de la Colonisation.

L'ancien ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, a en effet suggéré au titulaire actuel d'inclure, à l'intérieur du projet de loi no 64, l'obligation, pour le syndicat agricole accrédité, de déposer son bilan financier annuel devant le ministre de l'Agriculture.

Cette suggestion a non seulement reçu l'appui des autres députés d'Unité-Québec présents mais aussi de plusieurs députés d'arrière-bancs du gouvernement.

Alors que le représentant du Ralliement chrétien, M. Jean-Louis Béland, se contentait de dire que cette question devrait être discutée à un autre mo-

ment, les représentants du Parti québécois ont seuls mené la lutte contre ce qu'ils ont qualifié de précédent qui ne devrait pas être étudié comme un cas particulier mais globalement.

Immédiatement après que le député UQ de Nicolet ait formulé sa suggestion, le député libéral de Taillon, M. Guy Leduc, s'est empressé d'appuyer cette

suggestion suivi d'autres députés du Parti libéral et du parti d'Unité-Québec, laissant ainsi entrevoir qu'une législation en ce sens touchant les centrales syndicales demandée par M. Loubier aurait des chances de recevoir l'appui d'une bonne partie de la députation de ces deux partis.

Le député péquiste de Sainte-Marie, M. Charles Tremblay, s'est élevé contre cette suggestion en affirmant qu'il vaudrait mieux discuter cette question lors de la présentation d'un projet de loi global.

En l'acceptant, a-t-il dit, on crée un précédent; c'est comme si on obligeait un seul parti politique à présenter ses états financiers devant les législateurs. Le chef parlementaire du

Parti québécois, le Dr Camille Laurin, a également émis l'avis que cette question devrait être étudiée de façon globale, c'est-à-dire qu'il faudrait se demander s'il ne faut pas également forcer d'autres secteurs comme les compagnies, les partis politiques, à rendre publics leurs états financiers si on veut le faire pour les syndicats.

Agir autrement, a-t-il affirmé, serait mettre la charrue devant les boeufs et aurait pour effet de créer un déséquilibre des rapports de force entre le monde ouvrier et le monde patronal.

Pour le député de Taillon, cette suggestion s'inscrit uniquement dans la suite logique des nouvelles législations proposées pour les corporations professionnelles.

Le titulaire du ministère de l'Agriculture, M. Normand Toupin, n'a pas participé au débat demandant que l'article en question soit suspendu.

Il est donc possible que la discussion reprenne aujourd'hui sur ce sujet.

L'étude du projet de loi no 64 s'est par ailleurs poursuivie au cours de cette séance de la Commission parlementaire de l'Agriculture.

Le député péquiste de Sainte-Marie, M. Charles Tremblay, a vainement tenté de faire adopter un sous-amendement qui aurait eu pour effet d'enlever l'obligation de procéder à un référendum pour que le syndicat accrédité obtienne le droit de

percevoir une cotisation de tous les agriculteurs qui mettent en marché pour \$1.000 par année de produits agricoles.

Il suggérerait que ce privilège soit accordé à l'association en même temps que l'accréditation, à condition qu'elle réussisse à faire signer des cartes d'adhésion à au moins 50% plus un des agriculteurs concernés comme dans le code du travail.

Les trois autres partis se sont prononcés contre et il devra donc y avoir référendum où 60% des agriculteurs devront se prévaloir de leur droit de vote et où au moins 60% d'entre eux devront être favorables à la cotisation de \$15 pour qu'elle puisse être perçue.

Pavillon technique de Québec

Le carême de contestataires étudiants: la grève de la faim

par Damien GAGNON

Profitant du début de carême, des étudiants du Pavillon technique de Québec ont fait hier la grève de la faim pour contester leur milieu de vie, "l'école".

Il souhaitent que cette période de quarante jours de réflexion qui mène à Pâques fera naître pour eux un temps nouveau.

Ces étudiants souffrent de trois faims: faim du ventre, faim du travail et faim du coeur et de l'intelligence.

En effet, cette école, sous la juridiction de la Commission des écoles catholiques de Québec, n'a pas de cafétéria, la bibliothèque est presque inexistante et aucun organisme ne s'occupe du placement des étudiants.

Environ 500 étudiants fréquentent le Pavillon technique, quarante pour cent vivent de l'aide sociale et 300 doivent prendre à l'école leur repas qui se compose régulièrement d'une couple de sandwiches.

Le cours au Pavillon technique est de deux ans et environ trois cents étudiants seront sur le marché du travail dans une couple de mois.

Ils sont inquiets de leur avenir alors que les finissants de

cette école, si l'on se réfère aux années antérieures, se trouvent un emploi dans une proportion de 40 pour cent seulement.

Le jeune amène la réflexion et le responsable des services aux étudiants et professeur de catéchèse, M. Pierre Lacroix, a révélé que les étudiants ont décidé d'agir pour soulager leurs trois faims.

Avec les bénéfices des machines distributrices, ils tenteront d'obtenir un bon repas par semaine avec l'aide bénévole de dames de l'entourage.

On a aussi pensé au tiers monde et les profits d'un repas par mois serviront à soulager ceux qui souffrent véritablement de la faim du ventre.

Un comité sera également mis sur pied (élèves et professeurs) pour le choix de nouveaux livres. Un autre groupe s'occupera des perspectives du marché du travail pour les finissants.

Cette école dispense des cours en imprimerie, devis techniques, analyse de laboratoire et la réfrigération.

Les étudiants espèrent toucher le coeur des hautes autorités au ministère du Travail, le ministre si possible, pour libérer l'école de son esclavage.

La CSN octroie \$1,000 à la campagne de sécurité du SCM

MONTREAL (PC)—Le Conseil central de Montréal des syndicats CSN a décidé d'octroyer \$1000 au Syndicat de la construction de Montréal (SCM,CSN) qui cherche à poursuivre sa campagne de sécurité sur les chantiers, malgré le refus du gouvernement fédéral de financer son projet.

Le SCM a en effet mis sur pied, il y a quelques semaines, un service d'inspection des chantiers et a présenté une requête afin d'intégrer ce projet au programme fédéral d'Initiatives locales pour lequel le gouvernement a libéré \$50 millions. Les responsables du programme fédéral ont rendu au SCM une réponse négative, vendredi dernier.

Une quinzaine de travailleurs de la construction en chômage visitent déjà les chantiers de la région montréalaise depuis le 25 janvier et y ont signalé un grand nombre d'infractions aux normes de sécurité.

Dans sa lettre au Conseil central de Montréal, le SCM affirme que son initiative "énerve au plus haut point les entrepreneurs" et qu'il n'y a pas lieu d'être "surpris que le gouvernement ait refusé de financer une opération qui déplaît aux bailleurs de fonds attirés des caisses électorales".

Le directeur exécutif du SCM, M. Florent Audette, soutient que, livré à ses seules ressources, le SCM ne pourra poursuivre son entreprise plus de deux semaines encore. C'est pourquoi il a demandé en outre à l'exécutif de la CSN, qui se réunit lundi prochain, de participer au financement du service d'inspection. Le Conseil central de Montréal appuie officiellement cette démarche.

PROFITEZ D'UNE VISITE D'ESSAI GRATUITE et nous vous prouverons que Vic Tanny fonctionne vraiment!



GERMAINE JARGAILLE A PERDU 20 LIVRES et elle dit:

"Mon but était de perdre du poids, être en forme... c'était très, très facile avec le programme Vic Tanny".

PERDEZ 10, 20 et MEME 30 LIVRES au centre de santé le plus complet et le plus luxueux au Canada.

Combinez l'équipement d'amorçage exclusif à Vic Tanny, un programme spécial conçu spécialement pour vous et la surveillance personnelle d'un instructeur Vic Tanny et vous pourrez atteindre votre but rapidement, facilement et en sécurité.

LE PROGRAMME DEBUTE AUJOURD'HUI APPELEZ MAINTENANT POUR OBTENIR VOTRE VISITE D'ESSAI GRATUITE

"Amenez un ami si vous le désirez".



LIMOILLOU 626-6216
2965, 1^{re} Avenue
STE-FOY
Plaza Laval
2750, Ch. Ste-Foy 659-1775



Pollack est à l'heure du printemps '72 avec ces manteaux de Markette

Courts ou plus longs pour mieux se protéger contre la pluie, les manteaux de printemps cette année sont inusités par leurs garnitures ou leur tissage. Ils seront en tout temps, joyeux et pimpants. Markette vous le garantit.

- a) Manteaux courts bleus ou abricot. Fermeture-éclair aux poches et à l'avant. Canevas teinturier. Pour les fillettes de 7 à 14 ans. Coupe semi-ajustée. **20⁰⁰**
- b) Manteaux pour adolescentes de 8 à 14X ans. Vert ou royal, ce manteau avec capuchon a une fermeture-éclair fonctionnant dans les deux sens. Ceinture nouée surpiquée. Longueur midi. **30⁰⁰**
- c) Manteau midi capuchon, ceinture nouée, pochettes, imperméabilisé, abricot ou prune, motif tapisserie. Fillettes de 7 à 14 ans. **30⁰⁰**
- d) Manteau de longueur midi, double boutonnage, coupe tailleur, demi-ajusté, ouvert haut à l'arrière, motif tapisserie. 8 à 14X ans pour adolescentes. **35⁰⁰**

Centre-Ville, Fillettes, rayon 530, 3^e étage, Ste-Foy, étage Laurier.
Ecrivez C.P. 1277, téléphonez 529-9292

Markette INTERNATIONAL
BY SHIFF & CO. INC.
MADE IN CANADA

Malgré l'opposition de la C.-B.

Ottawa proposera une prolongation de 5 ans de l'actuel système de péréquation

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. John Turner, se propose de présenter un projet de loi portant sur la prolongation de cinq ans au programme actuel de péréquation fédéral-provinciale à l'occasion de la nouvelle session qui débute aujourd'hui, en dépit de l'opposition de la Colombie-Britannique.

Ce projet de loi portera à \$1.6 milliard d'ici à 1976-1977 la somme de fonds fédéraux affectée actuellement à subventionner les Trésoreries des provinces soit - disant défavorisées, soit toutes les provinces sauf l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Cette année les versements en vertu de la péréquation sont de l'ordre de \$1.1 milliard.

Le projet de loi de M. Turner serait l'un des premiers que le gouvernement présenterait dans la nouvelle session. Il doit devenir en vigueur le 1er mars, mais avec effet rétroactif si le Parlement ne l'adopte que plus tard.

Les dispositions de ce projet de loi ont été étudiées lors de trois conférences fédérales-provinciales convoquées l'an dernier et au début de cette année par M. E. J. Benson, maintenant ministre de la Défense.

La formule de ce nouveau projet de loi varie très peu, par rapport à celle utilisée au cours des cinq dernières années, pour déterminer les sommes devant être versées par Ottawa à chacune des provinces en cause.

Cette formule est fondée sur le principe de moyenne nationale des revenus provinciaux provenant de 16 sources d'impôts provinciaux, et les versements sont accordés en guise de subsides fédéraux aux sept provinces dont la moyenne est inférieure à la moyenne nationale. C'est ainsi que l'excédent des trois provinces riches est distribué parmi les sept provinces moins favorisées.

L'an dernier les provinces ont tenté d'étendre les 16 sources afin qu'elles comprennent les impôts provinciaux pour fins éducatives. Ottawa s'y est refusé, mais a précisé que la formule actuelle, moyennant quelques modifications, signifierait des subsides accrus étant donné la croissance anticipée de la population et de l'économie.

La position de la C.-B. est séparatiste

— Bourassa

D'après (PC) — "Le gouvernement de la Colombie-Britannique fait preuve de séparatisme, si sa position officielle sur les paiements de péréquation a été exprimée par son procureur général", a déclaré hier le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

Dans un communiqué de presse, M. Bourassa a commenté "les attaques dont ont été l'objet certains gouvernements, dont le Québec, dans l'enceinte de la législature de la Colombie-Britannique".

Au début de la semaine, le procureur général de cette province, M. Leslie Peterson, a annoncé que le gouvernement de la Colombie-Britannique, tenterait de contester le caractère constitutionnel des paiements de péréquation devant les tribunaux. Il observait que "le principe du traitement égal pour tous quant aux versements de péréquation ne s'applique pas à certaines provinces".

M. Bourassa a également fait allusion aux accusations de "fanatisme" lancées contre le premier ministre W.A.C. Bennett par M. Trudeau, en fin de semaine, devant les libéraux ontariens.

ALTERNATIVE

Pour M. Bourassa, de deux choses l'une: d'une part, le gouvernement de Victoria a décidé de se lancer dans la prochaine campagne fédérale.

"Dans ce cas, dit-il, je refuse de commenter ces allégations, puisque je n'ai pas l'intention de participer d'une façon quelconque à ces élections."

Le CTQ se joint au Mouvement pour un Québec français

par Gilles BOIVIN

Le Conseil du travail de Québec s'est prononcé, hier soir, en faveur du Français comme seule langue officielle et langue d'enseignement et a décidé de joindre les rangs de la section régionale du Mouvement pour un Québec français (MQF).

Il s'agit là d'une revendication tout à fait normale, ont souligné les délégués à la réunion mensuelle de l'organisme syndical, et nous nous devons d'appuyer toute tentative visant à revaloriser le statut de la langue française au Québec.

Soulignant que la FTQ s'était déjà prononcée en faveur d'une telle politique linguistique lors de son dernier congrès, en décembre, le CTQ s'est plié de bonne grâce à cette exigence qui régit la participation des divers groupes intéressés à l'ac-

tion menée par le Mouvement pour un Québec français.

Les trois centrales syndicales participent déjà, au niveau provincial, au front commun qui a été mis sur pied pour promouvoir l'unilinguisme au Québec.

Le MQF a déjà fait parvenir au premier ministre Bourassa deux projets de loi visant à inscrire dans les faits et la législation la primauté du français et demandé le retrait du fameux bill 63.

Pour sa part, le CTQ s'est engagé à participer sur le plan régional à la promotion des objectifs du MQF.

Le Conseil du travail est un organisme syndical qui détient sa charte du Congrès du travail du Canada, lequel prône depuis plusieurs années une politique de bilinguisme.

Appel contestant l'exonération de Me Lemieux

MONTREAL (d'après PC) — Un appel a été logé dans le but de renverser une décision du comité de discipline du Barreau du Québec concernant l'avocat montréalais Robert Lemieux.

Cet appel aura pour but de contester l'exonération de Me Lemieux, le 4 décembre dernier, alors que le comité de discipline du Barreau de la province avait rejeté les huit accusations qui pesaient contre l'avocat.

Me Lemieux était accusé d'avoir eu des attitudes irrespectueuses en Cour.

Commentant la demande d'appel contre son associé, Me Jean-Serge Masse a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, que le Barreau persécutait Me Lemieux.

On se rappellera que ces accusations contre M. Lemieux sont issues du procès de Claude Morency, acquitté en novembre

d'une accusation de vol à main armée.

L'avocat de Morency aurait qualifié la manière dont le juge Claude Bisson menait le procès de "dégoûtante".

En acquittant Me Lemieux en décembre dernier, le comité de discipline du Barreau a fait remarquer que le juge Bisson aurait lui-même porté des accusations contre Robert Lemieux s'il avait jugé ses propos insultants.

En attendant, l'appel sera entendu le 8 mars à Montréal.

ANNONCE

Vous craignez que VOTRE DENTIER bouge ou tombe...

Au moment important? Fiez les soins à vos dents à la poudre adhésive FASTETH. Non acide, FASTETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTETH.

ATTENTION
PRIX SPECIAUX POUR FINITION DE SOUS-SOL

<p>FOAM ISOLANT \$55.00 1" d'épaisseur m.p.</p> <p>VENEER À PLANCHER \$6.90 1re qualité, épaisseur 4' x 8' x 5/8"</p> <p>TUILES À PLAFOND \$2.10 1re qualité A partir de</p> <p>PANNEAUX À PLAFOND \$2.20 4' x 4' x 1/4" d'épaisseur, Fini. ch.</p> <p>STYROFOAM \$155.00 bleu, 1" m.p.</p> <p>BOIS DE TOUTES SORTES \$0.36 2" x 3" x 8' - m.c. Assis: 1" x 2" - 1" x 3" - 2" x 2" - 2" x 4". Planches, etc.</p>	<p>PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS \$2.80 12 sortes différentes (4' x 8') sélectionnées. À compter de</p> <p>SPECIAL 4' x 8'</p> <p>MILKY 3.75 IVOIRE 3.65 ROSE WOOD 4.65 CEDRE SUMMER 5.25 ORME CANADIEN NATUREL 6.95</p> <p>NOUVEAUX PREFINIS De couleur, sur bois. Rose-bleu-vert-jaune Feuille 4' x 8' \$4.95</p>
--	---

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux seuls et usages de toutes sortes à prix d'abaissés

MODERN PLYWOOD LTD.
1205, Courcellette - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911
● Taxe fédérale incluse ● Ouvert jeudi et vendredi soir



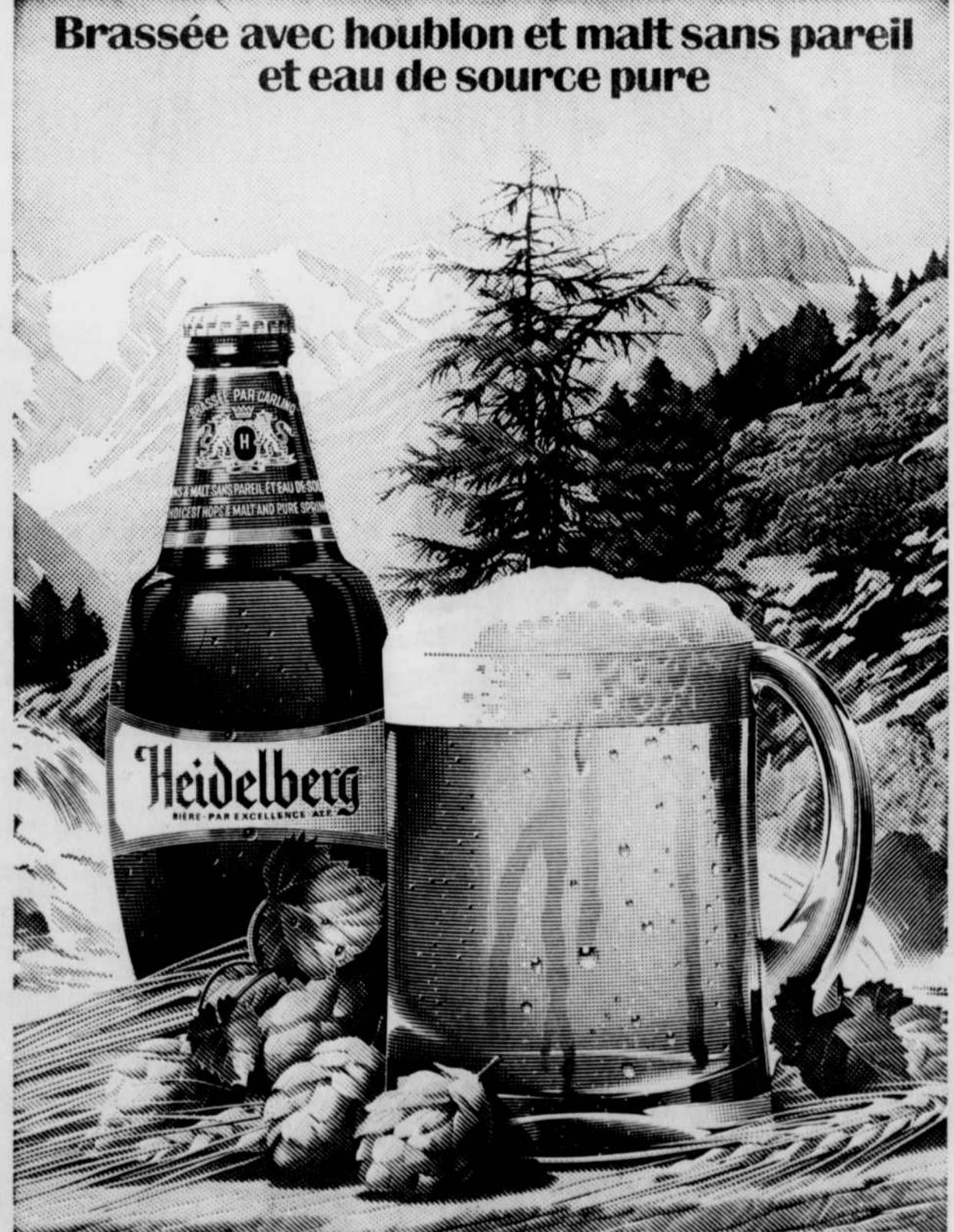
COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC NOUVELLE TARIFICATION SELON LA METHODE "MONTANT EXACT"

LES USAGERS DOIVENT PAYER LE MONTANT EXACT DU PASSAGE
LA VENTE DES BILLETS EST ABOLIE
LES CHAUFFEURS NE FONT PLUS LA MONNAIE EN VIGUEUR LE 18 FEVRIER 1972 (à 5h00)

DANS LE TERRITOIRE DE LA CTCUQ	1	<p>ADULTES 0.25 AUX HEURES DE POINTE LUNDI AU SAMEDI (inclusivement): 5h00 à 9h30 15h30 à 18h30 JEUDI ET VENDREDI: 18h30 à 21h30</p> <p>0.35 AUX AUTRES HEURES LUNDI AU SAMEDI (inclusivement): 9h30 à 15h30 LUNDI, MARDI, MERCREDI, SAMEDI: 18h30 à 1h30 JEUDI ET VENDREDI: 21h30 à 1h30 DIMANCHE: TOUTE LA JOURNEE</p>
		<p>ECOLIERS Agés de 10 à 17 ans ou mesurant plus de 4'4". Sur présentation de la carte d'écolier de la CTCUQ. 0.15 EN TOUT TEMPS</p>
		<p>ENFANTS DE MOINS DE DEUX ANS GRATUIT 0.15 DE DEUX A DIX ANS EN TOUT TEMPS</p>
HORS DU TERRITOIRE DE LA CTCUQ	2	<p>Le paiement du passage se fait selon la méthode "montant exact", conformément aux tarifs approuvés par la Régie des transports. Le chauffeur donne cependant un coupon de contrôle que le passager doit remettre en descendant de l'autobus.</p>

N.B. ANCIENS BILLETS
AUX HEURES DE POINTE: LES ANCIENS BILLETS DES ZONES 1 ET 2 SERONT ACCEPTES
AUX AUTRES HEURES: LES ANCIENS BILLETS DE LA ZONE 1 SERONT ACCEPTES AVEC UN SUPPLEMENT DE \$0.10 DE LA ZONE 2 SERONT ACCEPTES SANS SUPPLEMENT
EN VIGUEUR JUSQU'AU 1er MAI 1972



Brassée avec houblon et malt sans pareil et eau de source pure

Bienvenue à la Heidelberg

Bienvenue à la saveur de la Heidelberg. Ce goût tellement frais, vivant, débordant de saveur et de joie pour celui qui la boit.
Bienvenue à la qualité de la Heidelberg! Heidelberg est brassée à partir des meilleurs ingrédients: malt tiré de l'orge dorée, houblons soigneusement choisis, récoltés dans la région bavaroise de Hallertau, et eau de source pure.
Goutez à la Heidelberg, goûtez-y dès aujourd'hui. Seule, la Heidelberg a cette saveur de bienvenue dont on ne se lasse pas, car, verre après verre, fidèlement, Heidelberg remplit ses promesses.

Pour plus de plaisir

Breuvé au Québec par Carling

Pendant que les parties négocient, le trafic aérien continue de se détériorer

par Ian PORTER

OTTAWA (PC) — Les négociations ont repris mais le trafic aérien continue de se détériorer, alors que la grève des électroniciens qui entretiennent

Les conditions améliorées de vol dans l'Est du Canada ont provoqué le mécontentement chez les dirigeants de la section 2228 de la Fraternité internationale des électroniciens, mais effectivement n'ont rien donné pour alléger les problèmes qu'ont à résoudre le ministre fédéral des Transports et les sociétés aériennes.

Cette grève empêche la réparation et la mise au point des équipements de radar et de navigation qui ont dû être retirés de plusieurs aéroports y compris Toronto, Montréal, Ottawa, Gander, Terre-Neuve et tout récemment Vancouver.

Il en découle une réduction sensible du nombre d'atterrissages que les contrôleurs doivent surveiller à chaque heure, et des délais prolongés, y compris des vols contremandés même quand la visibilité est bonne.

A Ottawa, hier, Air Canada a contremandé 28 vols bien que certains avions aient pu voler entre la capitale et Winnipeg, Québec, Montréal, Halifax et Toronto.

Air Canada a également contremandé deux vols depuis l'Est vers Vancouver et signale que des vols venant de l'Est sont fortement retardés.

L'aéroport de Vancouver a connu à son tour tout récemment des arrêts de travail par des électroniciens que la loi oblige à demeurer au travail malgré la grève.

Les électroniciens désignés à Toronto, Montréal, Ottawa et Gander ont refusé de travailler depuis vendredi dernier.

Des porte-parole syndicaux ont déclaré avoir donné ordre aux électroniciens de Vancouver de quitter le travail parce qu'ils travaillaient sans arrêt depuis au moins 15 jours. Ce geste a réduit l'équipe déjà restreinte de 13 électroniciens à cinq.

Les arrêts de travail déclenchés par les employés désignés sont illégaux, mais jusqu'ici le Conseil fédéral du Trésor n'a rien laissé entendre au sujet des mesures qu'il entend prendre.

Des représentants du syndicat et du Conseil du Trésor se sont réunis en compagnie du médiateur Gordon Simmons. Ces réunions font suite à un vote par les 2,200 membres du syndicat tenu lundi, et qui ont rejeté un projet de règlement présenté par M. Simmons. Si l'un ou l'autre des deux camps a apporté des modifications à ses positions depuis la tenue du vote, personne en dehors des participants aux réunions n'en est au courant.

Les salaires sont le noeud du problème. Le principal groupe des électroniciens gagne actuellement jusqu'à \$10,000 par an, mais il réclame une hausse de salaire allant jusqu'à 60 pour cent du tarif des contrôleurs aériens. Les contrôleurs aé-

riens gagnaient \$14,600 avant le règlement de leur grève le mois dernier, et ils ont obtenu une hausse minimum de 17,4 pour cent avec entente collective de 27 mois.

Les électroniciens d'aéroport comptent moins de la moitié du total des membres du syndicat, mais ils sont infiniment plus militants. D'autres employés aux communications au ministère de la Défense seraient mécontents de cette grève et plusieurs d'entre eux auraient repris le travail.

Air Canada a fait savoir qu'elle s'efforçait de maintenir les longs courriers en annulant les petits et moyens courriers. Dans de nombreux cas, des vols ont été regroupés, afin surtout d'éviter le départ d'avions à moitié vides.

Une bonne partie du mouvement de passagers est orientée vers les autobus et les trains. Le Canadien National a ajouté trois wagons, mardi soir, à chacun de ses trains Rapido sur la ligne Montréal-Toronto. Des autobus recueillent les passagers à la gare. Au moins la moitié des passagers des trains ont dû se rendre en autobus à l'aéroport afin de récupérer leurs voitures qu'ils y avaient laissées en stationnement.

A l'aéroport international de Toronto, où normalement peu d'avions commerciaux décollent ou atterrissent entre 1h et 6h a.m., les avions

décollaient toute la nuit, en raison des retards.

Certains résidents de la région se sont même plaint du nombre excessif de vols de nuit qui passent par dessus leurs maisons.

Pour démontrer l'aspect fâcheux de la situation, il n'y a qu'à dire qu'hier matin à l'aéroport international de Toronto quelque 700 passagers, endormis, impatientes ou fâchés attendaient sceptiques que les avions décollent vers les États-Unis et l'Angleterre. Et plusieurs vols ont été annulés.

D'autres départs au même aéroport ont subi des retards allant jusqu'à cinq heures. Les passagers, dont plusieurs enfants, tentent de se laisser envahir par le sommeil sur leurs sièges.

Quant à la compagnie Québecair, elle annonce que ses vols se poursuivent selon l'horaire publié mais que des retards d'une heure à quatre heures sont possibles.

Enfin signalons que les députés fédéraux n'ont pas eu de difficulté ou presque pas à retourner dans la capitale canadienne. Au moins 125 des 130 libéraux étaient déjà à Ottawa bien avant 14 h. Et aucun avion particulier des ministères de la Défense et des Transports n'a été utilisé. Les députés d'autres partis de l'opposition ne semblent pas avoir eu de difficulté eux non plus.

La signature de la convention accentue le malaise, chez les principaux d'écoles

par Damien GAGNON

Le malaise s'accroît au sein de la Fédération des principaux d'écoles du Québec à la suite de la signature d'une convention de travail avec l'État. Des associations de principaux ont décidé de se désaffilier de leur organisme pour mettre sur pied une nouvelle Fédération.

En effet, les membres des associations de Lanaudière et de Chamby s'uniront aux principaux de Montréal (francophone et anglophones) qui ne font pas partie de la Fédération actuelle pour se regrouper au plan provincial.

Les principaux d'écoles de Québec doivent prendre une décision dans le même sens alors que ceux de Trois-Rivières ont adressé un télégramme de blâme à la Fédération pour la signature d'une convention collective, qui selon eux ne correspond pas aux désirs exprimés par les membres.

Cette nouvelle Fédération, si elle voit le jour groupera principalement les associations urbaines alors que les principaux des régions plutôt rurales se disent satisfaits de la convention.

La Fédération des principaux d'écoles du Québec, qui compte au-delà de 3,000 membres verrait ainsi réduire considérablement ses effectifs.

Le contrat de travail signé entre la Fédération et le gou-

vernement est pour une durée de trois ans (1972-1975), les principaux d'écoles à l'élémentaire recevront pour la première année (1972) un traitement minimum de \$11,138 et maximum de \$17,200 pour atteindre \$18,673 à la dernière année.

Pour les principaux du secondaire, le salaire variera entre \$12,123 et \$19,807 pour la première année et il atteindra \$21,754 à la dernière année du contrat.

En terme de rattrapage, ce nouveau contrat semble avantageux pour les principaux des régions rurales mais non pour ceux des centres urbains.

C'est la raison pour laquelle ils réclament de nouveaux pourparlers sur les points suivants: sécurité d'emploi, échelle de traitement, normes de gestion et bénéfices marginaux.

Au plan de la sécurité d'emploi, en cas de surplus de Personnel à la direction, l'on demande une garantie au niveau des cadres et au niveau de la pédagogie.

Au domaine des échelles de traitements, l'on exige une garantie qu'aucune diminution de salaire soit effectuée à la suite d'un changement de fonction imposé par une réorganisation scolaire ou une diminution de la clientèle scolaire.

On veut aussi que les aug-

mentations salariales soient raisonnables pour chacun de façon à couvrir l'augmentation du coût de la vie et l'accroissement des responsabilités et qu'un différentiel minimum soit garanti par rapport au traitement qu'un principal ou qu'un principal adjoint recevrait comme ensei-

gnant ou comme membre du personnel professionnel non enseignant.

Les principaux dissidents ont adressé un télégramme au nouveau ministre de l'Éducation, François Cloutier pour lui faire connaître leur point de vue.

VEDETTE

Pollack
CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY



La petite blouse des grands soirs en dentelle extensible
18⁰⁰

Merveilleuse petite blouse de dentelle extensible blanche ou noire à collet ouvert. Motifs délicats, coupe seyante et amincissante. Un charme avec la jupe longue ou le pantalon de soirée. 8 à 16 ans.

Centre-Ville, Sport pour dames, rayon 542, 2e étage, Ste-Foy, étage Laurier.

OUVERT JUSQU'À 9H.

Laissez Block résoudre le mystère de votre

IMPÔT SUR LE REVENU

Les changements annuels des taxes ne comportent pas de problèmes pour nos déductifs. Notre service est rapide et fiable... les frais sont modiques. Épargnez du temps précieux et des ennuis. Voyez BLOCK dès aujourd'hui.

Declarations complètes \$5 et plus

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci seulement.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

Québec Métro 121 rue St-Jean (Pres Turbill) 115 rue St-Joseph (Pres Longueir) 200, 3e Avenue (Coin 2e Rue) 8325 Henri-Bourassa (Coin 83e Rue) Magasin LaSalle 1515 d'Estimouville 965 route de l'Église (Pres Quatre-Beagons) 3025 De Maiset (Pres Mission)	Lévis 41, Bagin	Chicoutimi 12 av. Centre Tel.: 242-2884
	St-Romuald Place St-Romuald Route Principale	Arvida Magasin Bois d'Hydro Place Davis
	Rimouski 274 avenue Cathédrale Tel.: 724-2211	Jonquière 214 St-Dominique

Aussi des bureaux à CLERMONT, SACRÉ-COEUR et EDMUNDSTON, N.-B.

9:00 a.m. à 9:00 p.m. tous les jours. 9:00 a.m. à 5:00 p.m. le samedi
Tél.: 523-0818 ou 839-4511

SANS RENDEZ-VOUS

Confortable drap de flanellette Spécial 1⁹⁹

Drap en finette coton souple et diveteux. Bonne fabrication, modèle à deux larges rayures dans les tons de bleu et rose. Dim.: 70" x 90"

DRAP FLANELLETTE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE Spécial 3⁹⁹

Excellente confection, tissu serré plus résistant. Modèle avec large bande à fines rayures dans les tons de bleu ou rose sur fond blanc. Dim.: 70 x 90 pouces.

Centre-Ville, Literie, rayon 180, 4e étage, Sainte-Foy, étage du Mail.

Pollack BAT LA MARGHE
CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY
FEVRIER 72

Souliers pour hommes

MARQUE "Florsheim"

Rabais fantastique de 50%

VALEURS REG. 30⁰⁰ et 40⁰⁰
14⁹⁹ et 19⁹⁹

Les souliers confortables pour l'homme soucieux de son élégance. Modèles assortis dans le groupe. Tons de noir, brun, tan, pointures 7 à 11.

Centre-Ville, Chaussures pour hommes, rayon 670, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage Laurier.

Pollack BAT LA MARGHE
CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY
FEVRIER 72

La grève des agents de la paix retarde le procès de Jacques Rose

MONTREAL (PC) — Le juge Eugène Marquis a ajourné, hier, le procès de Jacques Rose au 1er mars prochain, dans l'espoir que, d'ici là, la grève des agents de la paix et gardiens de prison serait terminée.

Saisi d'une requête en mistrial par Me Robert Lemieux parce que Jacques Rose ne pouvait jamais s'entretenir normalement avec ses avocats notamment à cause de cette grève, le juge Marquis a statué que, dans l'intérêt de la justice, il était préférable d'attendre la fin du conflit.

Hier matin, d'autre part, le juge a rejeté la requête de Jacques Rose pour rejeter le tableau des candidats-jurés sous prétexte qu'il a été choisi en vertu d'une loi discriminatoire à l'égard des femmes et d'une importante catégorie de citoyens.

Dans un jugement de 12 pages le juge Marquis estime que les femmes, quoique éliminées des tableaux de jurés, ne souffrent pas pour cela de discrimination.

"Pourrait-on réclamer cette parité, écrit-il, dans le domaine du travail lorsqu'il s'agit du labeur pénible de l'ouvrier dans la rue, dans les mines ou dans l'industrie lourde; en un mot dans toutes les activités qui requièrent un déploiement de force physique qui n'est pas l'attribut de la femme dont le charme et l'énergie s'adaptent à d'autres tâches souvent plus importantes et plus utiles?"

EVOLUTION?

Le juge Marquis admet cependant que la femme a évolué.

"Il y a cinquante ans, dit-il encore, elles n'avaient pas le droit de vote. Quand elles ont été autorisées à voter un grand nombre d'entre elles refusaient d'exercer ce droit. Avec les moyens de communication modernes et l'avancement de la science les qualités exceptionnelles de la femme aux points de vue universitaire, scientifique, social, administratif et commercial, sont reconnues avec faveur dans la société.

"Tant que la femme, ajoute le magistrat, s'est réservée le rôle magnifique d'épouse et de mère, les législateurs ne lui ont pas imposé la lourde tâche de servir comme jurés."

Bref, le juge Marquis ne voit pas qu'il y ait discrimination à l'égard des femmes du fait qu'elles ne sont pas admises comme jurés et il établit de plus qu'il n'a pas juridiction pour invalider une loi qui émane du Code pénal.

Ce jugement lui a valu quelques injures de la part de Jacques Rose, accusé du meurtre et de l'enlèvement de Pierre Laporte, qui a déchiré avec violence l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et a lancé le tout dans le prétoire.

L'enquête de la ville de Hull est illégale

HULL (PC) — Un juge de la Cour supérieure a interdit à la ville de Hull d'inclure les résultats d'une enquête qu'elle a menée auprès des citoyens dans le texte d'un bill privé qu'elle doit soumettre à l'Assemblée nationale du Québec.

Ce bill privé demande à la législature d'approuver, avec validité rétroactive, un règlement de zonage, qui permettrait à Dasken Enterprises de continuer la construction de deux luxueux édifices à appartements dans la ville.

En décembre dernier, la Cour suprême du Canada a ordonné que les édifices à demi érigés soient démolis, parce qu'ils étaient situés dans un secteur, où la municipalité n'avait prévu que des logements unifamiliaux.

La ville a par la suite entrepris une enquête auprès des citoyens, leur demandant s'ils favorisaient l'idée de demander à l'Assemblée nationale d'approuver de nouveaux règlements de zonage à effets rétroactifs.

Des citoyens se sont élevés contre l'enquête, en maintenant qu'elle était illégale. Avant que cette cause ne soit étudiée, la ville a abandonné l'enquête non terminée; à ce moment-là, les citoyens consultés se prononçaient en grand nombre en faveur du bill privé.

Le juge François Chevalier a déclaré l'enquête illégale. Il a toutefois refusé d'émettre une injonction telle que demandée, puisque l'enquête avait été abandonnée.

Mort de J. Meynaud

MONTREAL (PC) — M. Jean Meynaud, professeur de sciences politiques à l'Université de Montréal, est décédé lundi à son domicile de Montréal à l'âge de 58 ans. La nouvelle n'a été rendue publique qu'hier, la famille ayant dû prévenir Mme Meynaud qui se trouve en Europe.

Outre sa femme, le professeur Meynaud laisse sa fille, Hélène, et son fils, Michel.

Né le 23 août 1914 à Carpentras (Vaucluse), M. Meynaud était licencié et docteur en droit de l'Université de Paris, et diplômé de l'École libre des sciences politiques de Paris où il fut maître de conférence en 1942.

Datsun a remporté le prix d'équipe des manufacturiers lors du rallye canadien 1972, cinq Datsun se sont classées parmi les 10 premières, félicitations à nos pilotes et à nos navigateurs... lorsque vous voulez gagner, Datsun a tout ce que vous cherchez.



Championne des rallyes - 1967: la Datsun

Championne des rallyes - 1971: la Datsun

Championne des rallyes - 1970: la Datsun

Championne des rallyes - 1969: la Datsun

Il faut tout de même qu'il y ait d'autres qui gagnent.

La Datsun, championne des rallyes canadiens en 1971



En 1971, la Datsun a gagné plus de rallyes que n'importe quelle autre marque de voiture. D'autres trophées s'ajoutent à la collection. Ces étapes prestigieuses viennent s'ajouter aux: Rallye d'hiver du Canada, 1970; Rallye Shell 4000, 1968; Rallye Tour d'Australie, 1970; Rallye Safari Est-Africain, 1969, 1970, 1971. Le championnat canadien des rallyes - 1967, 1969, 1970, 1971 sont autant de titres de gloire remportés par les pilotes et les navigateurs des équipes Datsun contre ce qu'il y a de mieux au monde.

Pour de la performance, en 1972, Datsun a toujours ce que vous cherchez.

Voici la fiche de pointage de la revue "Track & Traffic":

Datsun	1986 points
Fiat	448 points
Renault	245 points
Chrysler	143 points
Toyota	136 points
Ford	90 points
Porsche	53 points
Volvo	50 points
Peugeot	38 points
G.M.	19 points



DATSUN a ce que vous cherchez

QUEBEC

ALOUETTE AUTOMOBILE INC.

332, av. St-Sacrement, Québec 8. Tél.: 683-2967

DALLAIRE AUTO INC.

75, route Kennedy, Lévis. Tél.: 837-8895

LA CANARDIERE DATSUN INC.

1265, de la Canardière, Québec. Tél.: 522-5205

MARCEL LABBE AUTOMOBILES INC.

3108, chemin Ste-Foy, Ste-Foy. Tél.: 653-5228

RABY AUTO ENR.

St-François Station, Montmagny. Tél.: 259-7021

ARMAND AUTOMOBILES LTEE
Carleton-sur-mer. Tél.: 346-3301

MICHEL COUTURIER
La Malbaie. Tél.: 665-2275

LEMELIN AUTO ENR.
Mont-Joli. Tél.: 775-3260

LAVOIE & BOUCHER INC.
229 Cathédrale, Rimouski, P.Q. Tél.: 723-3554

CARREFOUR DE L'AUTOMOBILE INC.
Chicoutimi. Tél.: 549-9733

SERVICE METROPOLE ENR.
Matane. Tél.: 562-2473

LEONCE TREMBLAY LTEE
569 boul. Sacré-Coeur, C.P. 908, St-Félicien,
Cité Roberval, P.Q. Tél.: (418) 679-2666

MASSE & PLANTE AUTO LTEE
Rivière-du-Loup. Tél.: 862-3311

GARAGE VINCENT TREMBLAY
Forestville. Tél.: 587-2211

GARAGE ROUSSEAU & FILS LTEE
Mistassini. Tél.: 276-2206

CHICOINE FINA SERVICE
Prével. Tél.: 645-2565

TREMBLAY EQUIPEMENT LTEE
St-Bruno, Lac-St-Jean. Tél.: 343-2820

GARAGE VINCENT TREMBLAY
Forestville. Tél.: 587-2211

SIROIS AUTO ENR.
St-Georges-de-Reouce. Tél.: 228-2713

GARAGE JACQUES MORNEAU
St-Jean-Port-Joli. Tél.: 598-3221

Il y a plus de 1,100 concessionnaires Datsun au Canada et aux Etats-Unis.

La Société d'optométrie du Québec métropolitain contre le bill 256

Par Monique GIGUERE
La Société d'optométrie du Québec métropolitain, regroupant une quarantaine de quelque 350 optométristes du Québec, s'oppose catégoriquement au projet de loi sur l'optométrie (bill 256) et exige le maintien des droits acquis, en particulier celui de vendre des lentilles optiques et des montures.

Parlant des implications du bill 256, M. Laurent Massicotte, a signalé, hier, à l'issue d'un dîner-causerie, qu'en permettant la prescription des lentilles mais en défendant de les fournir, le projet de loi retirait à l'optométriste le contrôle de son traitement, ce qui signifiait la perte de la responsabilité de son acte professionnel et de l'indépendance qui, jusqu'ici, a le plus contribué à l'originalité de ses services.

Après avoir expliqué que l'optométrie québécoise était appelée, en vertu du projet de loi, à devenir une profession de seconde classe, incapable de se renouveler par elle-même et probablement incapable de se reproduire, M. Massicotte n'a rien de moins que prédit sa mort à

plus ou moins brève échéance. On sait qu'en retirant à l'optométriste, par son bill 256, le droit de vendre des lentilles optiques autres que des verres de contact, le gouvernement, par son bill 268, le confie en exclusivité aux opticiens d'ordonnances.

Quant au champ d'activité de l'optométriste, il a été réduit à l'examen des yeux (pouvoir qu'il partage d'ailleurs déjà avec l'ophtalmologiste) par tout autre moyen que l'usage de drogue, à l'analyse de leur fonction et l'évaluation des problèmes visuels, ainsi qu'à la prescription de lentilles optiques.

LA FOURNITURE DE LENTILLES
Concernant la perte du droit de fournir des lentilles, M. Massicotte s'est demandé comment l'optométriste pouvait être responsable de la paire de lunettes, à moins de l'avoir prescrite intégralement, d'en avoir vérifié l'exécution et d'avoir procédé à son ajustement.

A son avis, si le bill 256 est adopté tel quel, l'optométrie dépendra d'une autre profession

pour l'exécution de son traitement, tout en ne disposant d'aucun moyen pour obliger l'opticien d'ordonnances à reprendre un travail s'il le juge insatisfaisant.

L'AVENIR DE LA PROFESSION
Par ailleurs, M. Massicotte estime que, privés des pouvoirs qui leur permettraient de travailler à l'amélioration de la vision, les optométristes seront paralysés quant au développement de leur science.

"Toute nouvelle forme d'aide oculaire, même insoupçonnée actuellement, leur échappera", a-t-il dit, ajoutant que déjà l'on parlait de lentilles "à puissance focale variable", de verres correcteurs "à pouvoir rotatoire magnétique", etc.

Il a même exprimé l'opinion que le projet de loi sur l'optométrie constituait un exemple classique d'impérialisme professionnel et qu'il ne s'agissait plus d'une simple restructuration du champ d'activité de ce corps professionnel, mais du renversement total de la politique de distribution des soins visuels.

La CIQ émet des réserves au sujet des bills 250 et 260

MONTREAL (PC) — Malgré son acceptation d'ensemble du Code des professions (bill 250) et du projet de refonte de la Loi des ingénieurs (bill 260), la Corporation des ingénieurs du Québec (CIQ) émet des réserves sur quelques dispositions proposées par le gouvernement québécois.

La CIQ refuse que les syndicats soient nommés et payés par le gouvernement afin d'éviter notamment les conflits d'intérêts à certains ingénieurs à l'emploi du gouvernement qui, par hypothèse, devraient trancher entre la version du gouvernement et celle d'ingénieurs mis en cause.

L'Ordre des avocats a déjà émis de semblables réserves quant à ses syndicats. Plusieurs dirigeants de la corporation étaient présents hier à une conférence de presse qui a aussi servi à attirer l'attention sur la situation d'emploi peu encourageante pour les ingénieurs du Québec — dont 1.000 membres ou 6 pour cent de l'effectif sont présentement en chômage tandis que d'autres sont

casés temporairement dans une discipline qui n'est pas la leur (par exemple, un biologiste s'est fait professeur de catéchèse).

Deux mémoires distincts de la CIQ ont été déposés lundi, le 14 février au secrétariat de la Commission parlementaire spéciale sur les corporations professionnelles, à Québec. Les dirigeants de la CIQ attendent d'être convoqués pour défendre les recommandations formulées dans ces mémoires. L'une de ces recommandations voudrait que l'Office des professions soit formé de sept membres, tous de citoyenneté canadienne, dont quatre seraient désignés par les professions, les trois autres tenant leur mandat du lieutenant-gouverneur en conseil.

Si le bill 260 est adopté dans sa forme actuelle, le gouvernement pourra désigner quatre des vingt-quatre membres du bureau de la CIQ; ces quatre personnes auront droit de vote presque au même titre que les ingénieurs et recevront le même traitement que les autres membres.

Woolco

Toujours le premier pour ses bas prix!

CUIT TRANCHE

JAMBON

de qualité, maigre et frais tranché comme vous l'aimez!

.99

lb



GIFFARD LEVIS

CENTRE STE-ANNE 2960 BOUL. STE-ANNE
ROUTE 7 ROND-POINT LEVIS

REBUS ESTIMÉ: 1000, 2000, 3000, 4000, 5000, 6000, 7000, 8000, 9000, 10000

Carte de crédit

Cloutier participe à la conférence des pays d'expression française à Madagascar

Le nouveau ministre de l'Éducation du Québec, M. François Cloutier, participera à la conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française d'Afrique et de Madagascar qui se tiendra à Tananarive du 21 au 26 février.

M. Cloutier présidera une délégation comprenant MM. Sydney Green, ministre des Mines, Ressources et Affaires urbaines du Manitoba; Berchmans Kipp, surintendant adjoint des programmes au ministère de l'Éducation de l'Ontario et Normand Martin du secrétariat du conseil des ministres du Nouveau-Brunswick.

MM. Jean Tardif, directeur de la Coopération au ministère de l'Éducation du Québec et Jean-Marie Lepage, conseiller en éducation du Québec en poste à Abidjan, accompagneront M. Cloutier et trois fonctionnaires de l'administration fédérale se joindront aussi à la délégation.

Les travaux de la conférence porteront surtout sur l'étude des mesures à prendre pour assurer

le passage de l'école traditionnelle à l'école de promotion collective, sur les rapports entre l'économie et l'éducation, sur la réforme de l'enseignement du français et sur les problèmes de l'enseignement techniques.

A PARIS

M. Cloutier aura auparavant fait une courte visite de 24 heures à Paris, soit aujourd'hui.

Castonguay fait une visite non prévue au ministre Schumann

PARIS (AFP) — Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, a eu mercredi après-midi un entretien - qui ne figurait pas au programme de son séjour remis à la presse - avec le ministre des Affaires étrangères, M. Maurice Schumann, dans son cabinet du Quai d'Orsay.


A l'issue de la conversation, qui a duré 35 minutes, le ministre québécois s'est refusé à toute déclaration aux journalistes, ne voulant pas même indiquer s'il s'agissait d'une simple visite de

Il aura rencontré, en compagnie de son collègue Claude Castonguay, ministre québécois des Affaires sociales en voyage d'étude depuis quelques jours dans la capitale française, M. François Ortoli, ministre du Développement industriel et scientifique.

Il prendra vendredi matin l'avion pour Madagascar.

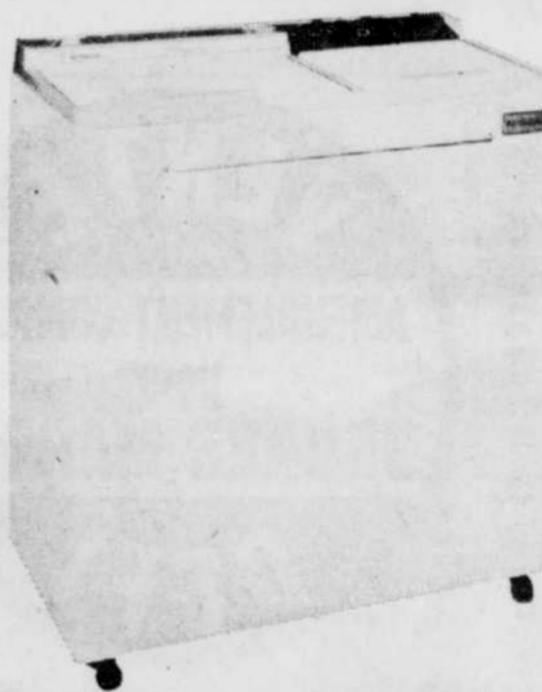
courtoisie. Le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine, accompagnait M. Castonguay. Du côté français, aucune indication n'a non plus été obtenue.

Dans le courant de la tournée, le ministre québécois, qui est en visite officielle à Paris jusqu'à vendredi, a poursuivi ses entretiens sur des questions relevant de ses attributions ministérielles, avec de hauts fonctionnaires des ministères français du Travail et de la Santé publique.



HITACHI

la laveuse de rêve



MACHINE A LAVER ET ESSOREUSE JUMEELES

Raisonné par sa capacité, 12 livres de lavage, son apparence et son rendement. Pourtant, son prix est raisonnable, convient à tous les budgets. Sa pompe de vidange commode vous permet de l'installer n'importe où, sans de coûteux travaux de plomberie.

- Minuteur et réglages indépendants pour le lavage et l'essorage.
- Le mouvement de va-et-vient automatique empêche le linge de se déchirer.
- Les trous du panier d'essorage sont percés de l'intérieur, évitent d'endommager le linge.

95% des pièces de cet appareil sont fabriquées et montées par Hitachi.

La laveuse qui mérite d'être examinée de près.

INIOREAU

LIMITÉE
44 RUE ST-LOUIS - LEVIS - 837-9321

MINIMAGNETOPHONE A CASSETTE

PHILIPS

DIMENSIONS:
7" x 4 1/2" x 2"

POIDS
2 lb 11 oz



Tel qu'illustré
Modèle 1440
Dimensions:
7" x 4 1/2" x 2"

Fonctionnement à boutons-poussoirs, courroie pour le poignet, enregistrement automatique, vérificateur de durée de piles. Inclus: microphone, piles, adaptateur pour courant AC.

A CIRCUITS INTEGRES

Ideal pour l'homme d'affaires, le professionnel et l'étudiant.

A PRIX D'AUBAINE

\$44.95

REG. \$99.95

ECONOMISEZ \$55.00

28 SEULEMENT

RADIO AM PHILIPS

Rég. \$29.95 SPECIAL

\$19.95

Economisez \$10.00

Fonctionne sur piles ou courant domestique. Haut-parleurs de 4 po. - 2 tons: noir et gris.



Quantité limitée

RADIO AM/FM PHILIPS

Rég. \$29.95 SPECIAL

\$22.95

Radio AM/FM compact, avec étui résistant en cuir, 4 piles et écouteurs. Réglage de notes graves et aiguës. 2 tons - noir et gris, antenne télescopique.



Quantité limitée

POUR LES SONS DE VOTRE TEMPS

33/45

INC.

722 est, St-Joseph, Qué. (face Pollack) 529-6024

Cercle de presse de Chicoutimi

Le Dr Paul-E. Lachance accuse les gouvernements d'égorger l'industrie

par Gabriel BERBERI

CHICOUTIMI — Le Dr Paul-E. Lachance, président du Conseil des producteurs de pâtes et papiers du Québec, a déclaré, hier, à Chicoutimi, que la règle de conduite des gouvernements au Canada a toujours été d'égorger littéralement l'industrie, lors d'une période de prospérité. L'invité du Cercle de presse qui en était à sa troisième visite en l'espace de quelques mois, a tenu à signaler devant les journalistes que la Suède, par exemple, collabore avec l'industrie en général en l'autorisant à accumuler des réserves de capitaux pour faire face aux années difficiles. "Ici, ce n'est pas le cas," affirme M. Lachance, ingénieur forestier et docteur en économie forestière.

Il a rapporté, en substance, que le Conseil des ministres du Québec adopte des législations à brûle-pourpoint sans prendre la précaution d'analyser en profondeur les conséquences de ces nouveaux fardeaux fiscaux sur l'industrie. Le Dr Lachance a également fait allusion à la faiblesse des structures techniques de la plupart des ministères au Québec, dont celui de l'Industrie et du Commerce: "Il ne semble pas y avoir suffisamment de gens avertis dans les domaines de l'économie et de l'industrie au sein du gouvernement".

AIDER LES INDUSTRIES EXISTANTES

En rappelant l'essentiel du mémoire présenté récemment à la Commission parlementaire des Terres et Forêts par le CFPQ, le Dr Lachance a noté que les

producteurs désirent faire comprendre au gouvernement du Québec que s'il a trouvé les moyens de dépenser \$40,000,000 pour aider à l'implantation d'une nouvelle papeterie sur la Côte-Nord (projet d'International Telephone & Telegraph), il doit être capable d'accorder le même appui aux usines existantes. "C'est pour cela que nous demandons \$27,000,000 pour 1972," a commenté le spécialiste.

LA CRISE PERSISTE

Selon lui, il se produira, en 1972, autant de fermetures temporaires d'usines de pâtes et papiers qu'au cours de 1971.

Pour les neuf premiers mois de 1971, les entreprises ont réalisé un profit de 8-10 de 1 p.c. Le Dr Lachance estime que pour se développer normalement, l'industrie des pâtes et papiers au Québec devrait pouvoir compter sur un profit de 10 p.c. et investir \$150,000,000 par année.

Faisant un bref retour en arrière, le président du CFPQ a reconnu que l'industrie des pâtes et papiers a connu des années profitables après la deuxième guerre. En dépit d'obligations financières considérables à cette époque, les compagnies ont réinvesti une bonne partie des bénéfices réalisés durant les "bonnes années", toujours d'après lui.

L'un des problèmes majeurs de l'industrie au Québec est que 22 usines sur 56 produisent du papier en continuant d'utiliser le procédé de fabrication au sulfite. Au plan régional, suivant les observations du Dr Lachance, l'usine de la St-Ray-

mond, à Desbiens, est sans contredit la plus vulnérable et son existence est menacée à court terme.

ON NEGLIGE LA RECHERCHE

Sur un autre point, le représentant des producteurs a admis que les investissements des compagnies dans le domaine des recherches représentent une mise de fonds modeste. Au Canada, les entreprises de pâtes et papiers dépensent en tout \$3,000,000 par année pour financer les travaux de leur Institut de recherches, situé à Pointe-Claire.

Il a d'autre part confirmé que les producteurs de pâtes et papiers parviennent à récupérer et à recycler un volume de plus en plus appréciable de rebuts. Sur une production globale de 40,

000,000 de tonnes, les papiers usagés et réutilisés représentent une proportion de 20 p.c. déjà, aux États-Unis. Le Dr Lachance a aussi expliqué que le gouvernement américain accorde des primes aux entreprises qui s'adonnent au recyclage.

INTENSIFIER LA MECANISATION

Interrogé au sujet de l'évolution rapide de l'automatisation, le Dr Lachance a avoué que les compagnies projettent de remplacer davantage l'homme par la machine.

Tout en rapportant que les nouveaux contrats de travail sont très onéreux pour l'industrie, il a relaté qu'en l'espace de huit ans, pendant que les salaires

progressaient dans l'ordre de 4,3, le niveau de productivité n'augmentait que de 1,4.

Pour sa part, le Dr Lachance ignore encore quels peuvent être les dégâts causés à la forêt depuis l'avènement des débuseurs et autres machines. "C'est évident que c'est plus laid qu'autrefois. Mais la régénération se fait aussi rapidement," a-t-il remarqué.

Au Québec, comme l'a mentionné le Dr Lachance, les 45,000 travailleurs des pâtes et papiers reçoivent \$325,000,000 par année. "Il n'y a pas une industrie qui soit mieux appropriée au genre de forêt du Québec que celle des pâtes et papiers," a observé le spécialiste.

Lacroix critique Le Devoir, Claude Ryan et vante le remaniement ministériel du gouvernement Bourassa

par Réal LABERGE de notre bureau de LA POCATIERE

Pour le whip du Parti libéral, M. Louis-Philippe Lacroix, le rédacteur du journal Le Devoir, M. Claude Ryan, est le journaliste le plus insignifiant de la province.

C'est du moins l'expression dont s'est servi hier, le député des Îles-de-la-Madeleine, pour souligner le peu de valeur qu'il attachait à l'appréciation de cet editorialiste, sur le dernier remaniement ministériel du Cabinet Bourassa.

Devant la tollé de désapprobation de la centaine d'étudiants du CEGEP de La Pocatière, auxquels il s'adressait, M. Lacroix n'a pas désarmé. Même lorsqu'un de ses interlocuteurs lui a lancé qu'il s'agissait d'une "consultation" entre insignifiants, quand M. Bourassa a consulté Ryan, lors des événements d'octobre 1970.

"De 1960 à 1970, a continué M. Lacroix, le gouvernement a gouverné en fonction de tels editoriaux, et on sait que ça ne lui a rien donné".

A l'entente des propos de M. Ryan, le whip libéral a exprimé l'opinion que le manque de leadership actuel, au Québec, ne se situait pas au niveau du premier ministre Bourassa, mais au domaine de la Justice, où l'on tarde trop à mettre en jugement certains accusés.

sur les questions de l'immigration et de la main-d'œuvre.

D'autre part, les bonnes relations de M. Oswald Parent avec le milieu fédéral seront de nature à favoriser le règlement de certaines chicanes verbales, comme celles "des chiures de mouches" qu'on veut mettre comme des points sur les "i" de la constitution".

En réponse à la demande d'un de ses auditeurs du club sociopolitique du CEGEP, M. Lacroix a incidemment précisé que M. Bourassa est le premier ministre qui a le plus consulté le whip du parti sur les nominations gouvernementales.

Par ailleurs, M. Lacroix a été appelé à se prononcer sur de nombreuses questions controversées, notamment celles des caisses électorales.

Dépositaires

Admiral

Cité Frontenac

ROSAIRE LABONTE

ST-EVARISTE
CITE FRONTENAC
TEL: 459-3568

Admiral

RAYMOND ROUSSEAU

LAMBTON
CITE FRONTENAC
TEL: 486-7782

Admiral

AMEUBLEMENT SOUCY

ENR
934, 4e AVENUE, LA POCATIERE
CITE KAMOURASKA
TEL: 856-1245

Admiral

Bas du Fleuve

YVES SIMARD

MEUBLES ENR
164 LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP
TEL: 862-2887

Admiral

J.-ANTOINE SANTERRE

BAIE DES SABLES
CITE MATANE
TEL: 772-6795

Admiral

YVON PELLETIER

455, 4e RUE
VILLE DEGELIS
TEL: 853-2237

Admiral

MEUBLES RIOUX LTEE

104 EST, ST-GERMAIN
RIMOUSKI
TEL: 724-4144

Admiral

MEUBLES RIOUX LTEE

119 ST-PIERRE
MATANE
TEL: 562-2662

Admiral

Côte-Nord

LEVESQUE TV SERVICE

522 BROCHU
SEPT-ILES
TEL: 962-5676

Admiral

CHARLEVOIX TV INC.

197 ST-ETIENNE
LA MALBAIE
TEL: 665-2822

Admiral

Saguenay-Lac-St-Jean

TREMBLAY

ELECTRONIQUE ENR
751 RUE ST-JEAN
ROBERVAL
TEL: 275-0793

Admiral

GILLES TREMBLAY

MEUBLES INC.
69 N.-DAME, ST-FELICIE
CITE ROBERVAL
TEL: 679-1443

Admiral

ALBERT TREMBLAY

MEUBLES
351 RUE ALBERT
BAGOTVILLE
TEL: 544-1583

Admiral

TRANS-MEUBLES INC.

70 STE-FAMILLE
KENOGAMI
TEL: 547-2181

Admiral

EUG. SASSEVILLE

MEUBLES LTEE
MISTASSINI
CITE ROBERVAL
TEL: 276-1463

Admiral

VENTE
AMEUBLEMENT COMPLET
pour
JEUNES MARIÉS
DEFI

DU NOUVEAU

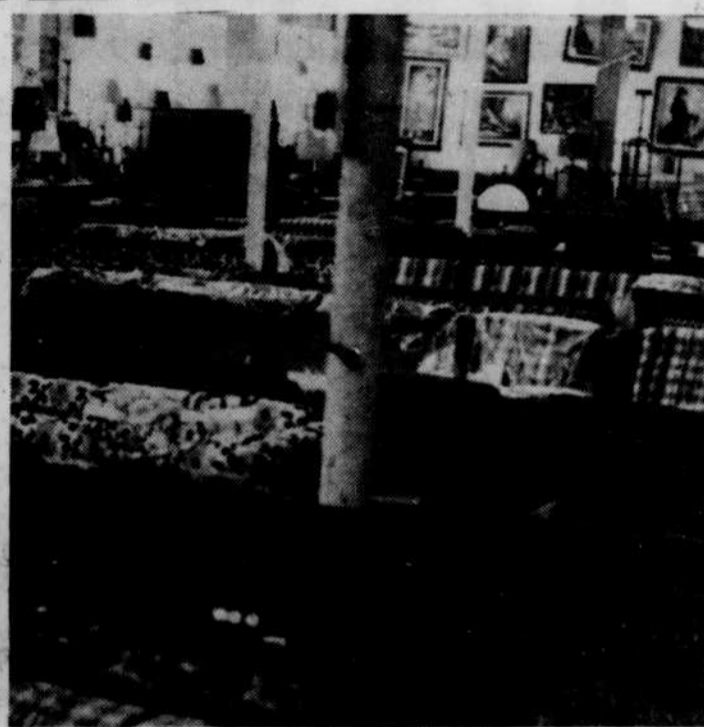
CHEZ

dussault

vous voulez du beau?
vous voulez du bon?
vous voulez des prix?

VOUS L'AVEZ A L'ENTREPOT

dussault



FRAIS D'OPERATION REDUITS AU MINIMUM

C'est facile d'acheter

NOUS FINANÇONS SUR PLACE

ENTREPOTAGE GRATUIT

PLAN MISE DE COTE

36 MOIS POUR PAYER

gaston dussault

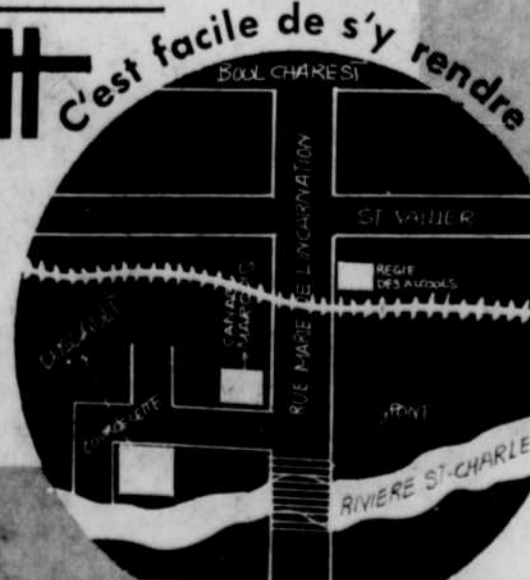
MEUBLES

9, RUE COURCELETTE

MAGASIN: 683-2327

ENTREPOT: 683-7216

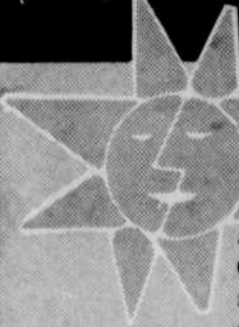
depuis 10 ANS à votre service



UN MOIS DE "FARNIENTE" EN ESPAGNE POUR SEULEMENT

\$169

BILLET D'AVION EN SUS



Vacances, soleil et "farniente" vous attendent sur les bords de la Méditerranée... Iberia vous y emmène... Chambre, repas — à leur meilleur — pour \$169 seulement. Et ça n'est pas tout... nous avons encore mieux en réserve pour vous faire oublier l'hiver. Appelez ZE 0-0150 — tous les jours — même le dimanche. Vous découvrirez tous nos secrets de vacances.



LIGNES AERIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

Le charme de l'Espagne dans tous les ciels du monde.

IBERIA

LIGNES AERIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

Casier postal 6325, Montréal 101, P.Q.

JE DESIRE OBTENIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR LE MOIS DE FARNIENTE EN ESPAGNE.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Mon agence de voyage est: _____

Saguenay-Lac-St-Jean

ALFRED PICARD
201 ST-CYRILLE
NORMANDIN,
CTE ROBERVAL
TEL: 274-2011
Admiral

MARCEL MALTAIS
70 STE-FAMILLE
KENOGAMI
TEL: 547-9356
Admiral

POTVIN & TREMBLAY
455 EST, RUE RACINE
CHICOUTIMI
TEL: 543-0201
Admiral

JANIC LAFOREST
558 BOUL. PIE XII
ALMA
TEL: 662-3538
Admiral

PAUL DESBIENS
MEUBLES
1062 AV. DU PORT
PORT-ALFRED
TEL: 544-3671
Admiral

DE L'AUNIERE TV
ENR.
CHAMBORD
CTE LAC-ST-JEAN
TEL: 342-6743
Admiral

AUBRY & GAGNON
LTEE
128 SACRE-COEUR
ALMA
TEL: 662-2435
Admiral

AMEUBLEMENT CAPRI
402 ST-DOMINIQUE
JONQUIERE
TEL: 547-2633
Admiral

S. SETLACKWE
MEUBLES
729 JOHNSON
THETFORD MINES
TEL: 338-8511
Admiral

NOEL VEILLEUX
ST-BENOIT,
CTE BEAUCE
TEL: 586-3566
Admiral

ROY & FILS ENR.
ST-VICTOR
CTE BEAUCE
TEL: 58-52
Admiral

LAURENT ROY
TRING-JONCTION
CTE BEAUCE
TEL: 426-3158
Admiral

GERARD POIRIER
MEUBLES
280, 1^{re} AVENUE
ST-GEORGES EST, CTE BEAUCE
TEL: 228-2710
Admiral

CLEMENT FORTIN
MEUBLES ENR.
ST-COME
CTE BEAUCE
TEL: 685-3477
Admiral

CLEMENT CYR INC.
ST-ELZEAR
CTE BEAUCE
TEL: 387-5894
Admiral

GILLES CLOUTIER
INC.
STE-MARIE
CTE BEAUCE
TEL: 387-6644
Admiral

CENTRE DU MEUBLE
ENR.
BEAUCEVILLE
CTE BEAUCE
TEL: 227-6224
Admiral

ALPHONSE ROY & FILS
ENR.
ST-FLAVIEN
CTE LOTBINIERE
TEL: 728-2225
Admiral

Cté Lotbinière

MARCEL DELAGE
ST-GILLES
CTE LOTBINIERE
TEL: 888-3531
Admiral

LAUZE RADIO TV
STE-CROIX
CTE LOTBINIERE
TEL: 926-3391
Admiral

ROGER MORNEAU
MEUBLES
ST-AUBERT
CTE L'ISLET
TEL: 598-3255
Admiral

JACQUES LEBLANC
VILLE ST-PAMPHILE
CTE L'ISLET
TEL: 356-3172
Admiral

SALON DU MEUBLE
DE MONTMAGNY ENR.
144 DE LA GARE
MONTMAGNY
TEL: 248-3591
Admiral

LOUIS-JACQUES DUMAS
MORIGEAU
CTE MONTMAGNY
TEL: 259-7741
Admiral

J.-A. LABBE & FILS LTEE
ST-ODILON
CTE DORCHESTER
TEL: 464-2421
Admiral

JEAN-PAUL CHABOT
INC.
ST-CHARLES
CTE BELLECHASSE
TEL: 887-3495
Admiral

G.-J. LEMIEUX
LTEE
15 RUE ST-LOUIS
LEVIS
TEL: 837-8821
Admiral

LOUIS CARRIER
INC.
ST-LOUIS PINTENDRE
CTE LEVIS
TEL: 837-0816
Admiral

REJEAN BROCHU
137 COMMERCIALE
ST-HENRI, CTE LEVIS
TEL: 882-2411
Admiral

VALLIERES TV SERVICE
82, RTE 2
NEUVILLE
CTE PORTNEUF
TEL: 876-2101
Admiral

B.L. RADIO SERVICE
399 OUEST, RUE DU PONT
PONT-ROUGE
CTE PORTNEUF
TEL: 873-2763
Admiral

GASTON PERRON & FILS
LTEE
CAP-SANTE
CTE PORTNEUF
TEL: 285-2555
Admiral

JOSEPH BATKO LTD.
SERVICE ENR.
PORTNEUF
CTE PORTNEUF
TEL: 286-6455
Admiral

TURGEON & JOBIN LTEE
ACCESSOIRES ET APPAREILS ELECTRONIQUES EN GROS
VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE - PEINTURE
205 RUE MONTMAGNY
QUEBEC 8, P.Q.
C.P. 340 ST-SAUVEUR
TEL: 529-6511
Admiral

LE ROYAUME DU DISQUE
CENTRE D'ACHATS, LEVIS
TEL: 837-2572
GALERIES CHARLESBOURG
TEL: 623-3861
Admiral

PAUL ROBITAILLE
504 CANARDIERE
QUEBEC
TEL: 529-9488
Admiral

Québec et Banlieue

PEPIN & CIE ENR.
99 ST-ANTOINE
LORETTEVILLE
TEL: 842-3557
Admiral

PARENT TELEVISION
INC.
22 BOUL. VALCARTIER
LORETTEVILLE
TEL: 842-2952
Admiral

MOTEL TELEVISION
2750 CHEMIN STE-FOY
TEL: 651-9110
Admiral

JEAN-LOUIS MARCOTTE
INC.
2850 AV. DUVAL
QUEBEC
TEL: 628-1456
Admiral

GASTON LEVESQUE
INC.
100 RUE CHABOT
VILLE DE VANIER
TEL: 683-3471
Admiral

LAVIGUEUR & HUTCHISON
1085 RUE ST-JEAN
QUEBEC
TEL: 524-4603
Admiral

ADRIEN LACHANCE
MEUBLES
10953 BOUL. STE-ANNE
BEAUPRE
TEL: 263-3468
Admiral

HENAULT RADIO TV
SERVICE ENR.
2639 RUE DU PETIT VILLAGE
GIFFARD
TEL: 663-7386
Admiral

ARMAND GERMAIN
1945 DE LA BASTILLE
QUEBEC
TEL: 525-9146
Admiral

FOYER DU MEUBLE
INC.
144 - 239 OUEST, ST-VALLIER
QUEBEC
TEL: 529-9648
Admiral

H.-P. DUFOUR INC.
3128 ROYALE
GIFFARD
TEL: 661-8434
Admiral

DESCHAMPS RADIO TV
683 AV. ROYALE
BEAUPORT
TEL: 663-7818
Admiral

JEAN CROTEAU
MEUBLES ENR.
111 OUEST, BOUL. CHAREST
TEL: 529-3217
Admiral

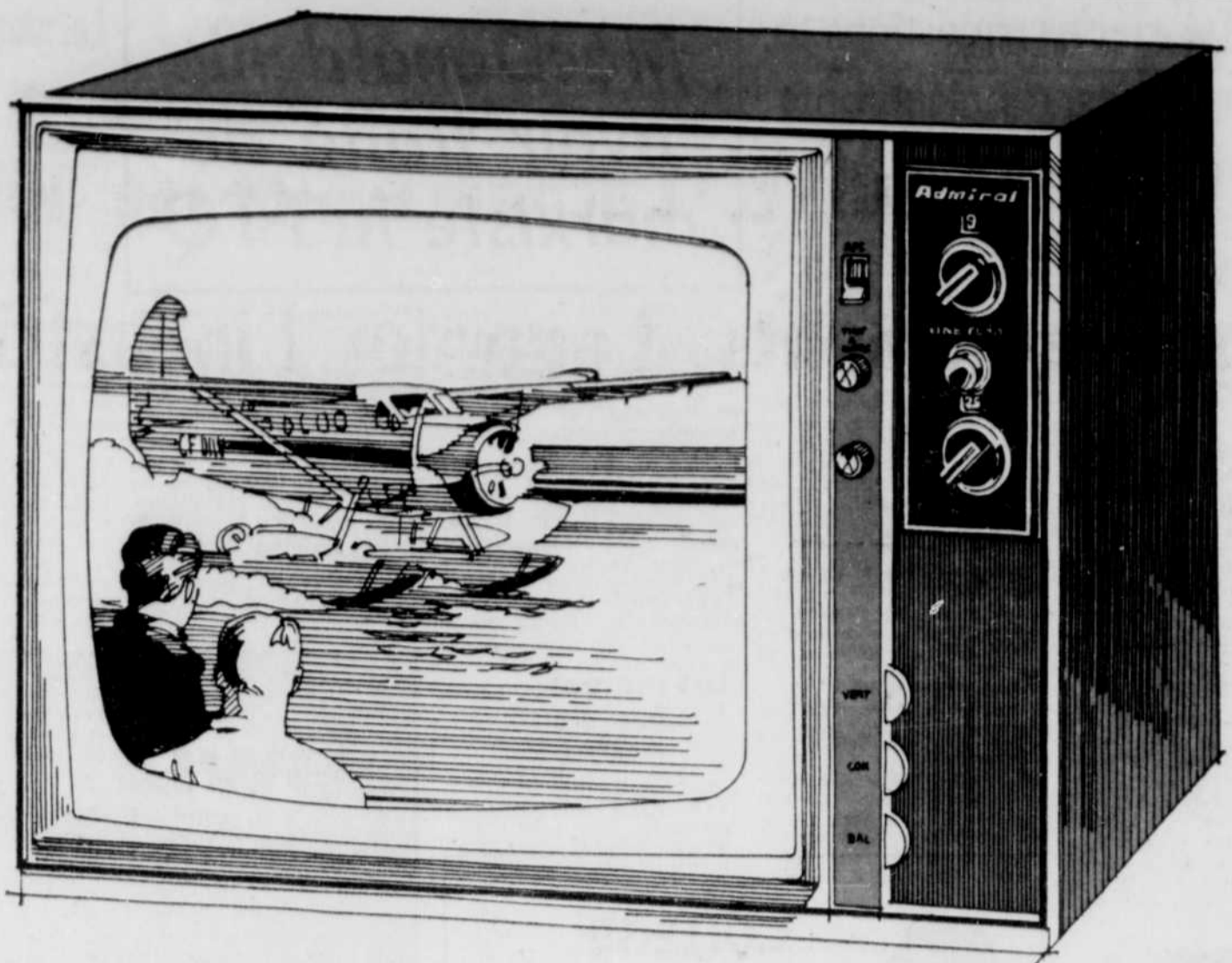
CENTRE DE LA COULEUR
7439, 1^{re} AVENUE
CHARLESBOURG
TEL: 623-1171
Admiral

CARRIER MEUBLES
ENR.
454 BOUL. PIE XI
VAL ST-MICHEL
TEL: 842-6210
Admiral

BIZIER & CARON LTEE
801 EST, ST-JOSEPH
QUEBEC
TEL: 529-3391
Admiral

H. BERGERON & FILS
ENR.
1070 MURRAY
QUEBEC
TEL: 681-9074
Admiral

PAUL BEGIN ENR.
MEUBLES - ACC. ELECTRIQUES
RTE TRANS-CANADA
TEL: 839-4171
Admiral



L'appareil rouge mandarine qui est aussi offert en bleu stratus, soleil couchant, vert céladon, mauve royal, or d'automne et jaune clair.

Télécouleur de table 19 po. L'arc-en-ciel Admiral



L'appareil bleu stratus qui est aussi offert en rouge mandarine, soleil couchant, vert céladon, mauve royal, or d'automne et jaune clair.

Télécouleur de table 19 po. Garantie de 3 ans sur la lampe-écran et les blocs d'accord Admiral

Le CTC a des questions à poser à ses représentants rémunérés au Québec

Par Ian PORTER
de la PRESSE CANADIENNE

OTTAWA (PC) — Le Congrès du Travail du Canada CTC s'efforce d'écartier toute suggestion de conflit avec sa filiale, la Fédération des travailleurs du Québec, mais a quand même des questions fort au point à poser à ses représentants rémunérés dans la province.

Il s'en est également pris ux nouvelles tendances des journaux et blâme les média pour le chahut créé dans ses relations avec son aile québécoise.

Le point saillant des développements porte sur cinq représentants à l'emploi de la CTC dans la province. Tout récemment, ils auraient été menacés de congédiement sous prétexte de tendances soi-disant marxistes. Le quotidien La Presse, de Montréal, signalait hier que les cinq personnages avaient vérifié ces allégations et effectivement avaient fait mentir le président du CTC, M. Donald MacDonald.

De plus, ils ont obtenu la promesse d'appui entier du conseil général de la Fédération du Québec dans tout conflit avec l'exécutif du CTC.

Aspect radical

En fait, les propos, sinon la substance des résolutions adoptées par la Fédération du Québec au congrès de décembre étaient infiniment plus radicaux que les politiques sociales du CTC.

Il reste à voir si la déclaration de M. MacDonald saura pacifier le conseil général de la Fédération qui a décidé, lors d'une réunion tenue mardi, de ne pas présenter de résolutions au congrès du CTC en mai à Ottawa.

Cette forme de boycottage a été décidée en marge des propos contradictoires des journaux et "des déclarations subséquentes du président qui n'ont vraisemblablement pas réussi à clarifier la situation," dit la résolution finale.

Les problèmes au sein de la Fédération du Québec ont été reconnus au cours d'une interview accordée par le secrétaire-trésorier du CTC, M. William Dodge.

"Nous éprouvons les mêmes difficultés avec la Fédération du Québec, a-t-il dit, mais je n'en connais pas la gravité."

M. Dodge impute également les difficultés à la presse.

En se rangeant du côté de l'exécutif du CTC, M. Dodge s'est dit perturbé par les allégations des "techniciens" du mouvement ouvrier, soit organisateurs, dirigeants des relations publiques et autres personnages qui critiquent les leaders en place élus.

"Des membres de notre personnel prononcent des discours, annoncent leurs opinions et critiquent le mouvement, et il nous faut tout accepter sans que ils nous accusent de vouloir porter atteinte à leur liberté," a-t-il précisé.

Il a ajouté que le personnel des cadres a été informé qu'il ne s'agissait pas d'agents indépendants et qu'ils devaient se conformer aux politiques du CTC.

Personne au bureau du Congrès à Ottawa, cependant, n'a été capable de dire si M. Beaudry avait réussi à faire comprendre ce principe aux représentants de Montréal.

MacDonald nie avoir traité de marxiste la FTQ

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès du travail du Canada, M. Donald MacDonald, soutient qu'il n'a jamais accusé la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) "d'être de tendance marxiste".

Selon un communiqué remis à la presse, hier, à Ottawa "certaines nouvelles parues dans la presse n'ont d'autre fondement qu'une accumulation de de créer un reflet complètement déformé de la réalité".

Une nouvelle parue dans le Montréal Star affirmait que le

CTC combattait le marxisme de ses syndicats québécois, ajoutant même que le président, M. MacDonald traitait jusqu'à congédier les représentants du CTC au Québec qui poursuivaient des objectifs marxistes.

M. MacDonald indique au contraire que "la FTQ comme les autres fédérations provinciales, est un organisme à charte du Congrès du travail du Canada, et qu'elles ont toutes liberté d'action dans les limites de leur compétence et des termes des statuts du CTC."

Le mouvement syndical ne doit pas avoir honte d'être identifié à la gauche

Par Gilles Boivin

Le mouvement syndical ne doit pas avoir honte d'être identifié à la gauche, plutôt qu'à la droite, a déclaré, hier, soir, le président du Conseil du travail de Québec (FTQ-CTC), M. Marcel Légaré.

Faisant l'éloge du travail des permanents québécois du CTC, le président de cette instance régionale du Congrès du travail du Canada s'est dit en complet désaccord avec les qualificatifs en "isme" qu'utilisent actuellement les hautes instances de la centrale canadienne à l'égard de ses représentants québécois.

Selon M. Légaré, les permanents québécois accomplissent actuellement un excellent travail, mais le CTC ne semble pas se rendre compte que "nous avons des problèmes spécifiques au Québec".

Le président du CTQ a profité

de la réunion mensuelle de l'organisme syndical régional, hier soir, pour souligner que le directeur national adjoint du CTC, M. Philippe Vaillancourt, n'a pas jugé bon de l'entretenir des problèmes soulevés par le CTC, la semaine dernière, en dépit du fait que ces deux hommes se soient rencontrés lors de la réunion du Conseil général de la FTQ, lundi.

Le Conseil du travail de Québec a, en effet, fait parvenir, la semaine dernière, sous pli recommandé, une lettre au CTC pour le presser d'améliorer ses services dans la région de Québec.

La missive adressée au CTC, dont une copie conforme a également été expédiée à M. Vaillancourt, signalait que l'exécutif du CTQ remettrait sa démission en bloc si le Congrès ne daignait pas répondre, dans un délai

de dix jours, à ses demandes répétées pour une amélioration de ses services à la région de Québec.

Par ailleurs, le vice-président du CTC, M. Jean Beaudry, s'est rendu à Montréal, hier, pour mener une enquête sur toute cette affaire qui a débuté avec la publication d'une nouvelle

dans un quotidien torontois à l'effet que le président du CTC, M. Donald MacDonald, avait adressé des mises en garde sévères à l'égard de ses permanents québécois qui affichaient des tendances "marxistes" telles que celles décelées au sein de la FTQ.

CAMP ST-CHARLES

Colonie de vacances dirigée par les Pères Capucins pour garçons et filles. 1 mois ou 15 jours.

Informations et réservation:

Tél.: 529-9041

Les marées

Haute 8h.35 a.m.
Basse 3h.50 a.m.
Haute 20h.55 p.m.
Basse 16h.15 p.m.



COLLEGE DE LIMOILOU

EDUCATION PERMANENTE

COURS DU JOUR A TEMPS PLEIN SESSION AUTOMNE 1972

A - N.B. - Les adultes désireux d'entreprendre des études collégiales à temps plein, de jour, en septembre 1972 doivent remettre une demande d'admission à cet effet, au Service de l'éducation permanente, avant le 1er mars 1972.

B - On peut obtenir une formule de demande d'admission en s'adressant au

Secrétariat de l'Éducation Permanente

801, 12e rue - Québec 3, Qué.
Tél.: 529-2531 - Poste 223-224

FETES D'HIVERTISSEMENT



Voyez - Écoutez - Épargnez

Oui monsieur! Hitachi en fabrique toutes sortes de bonnes choses pour nous aider à passer l'hiver. Hitachi en a des téléviseurs, des magnétophones, des stéréos.



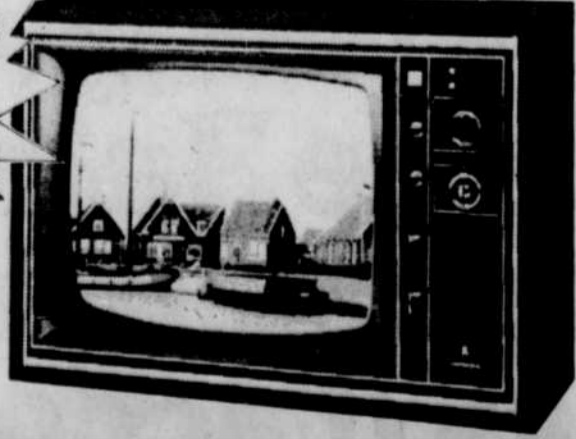
PRIME GRATUITE

HD-86 Casque d'écoute



PRIME GRATUITE

KH-911 Radio portable AM/FM



L. BLOUIN MEUBLES

242 RUE ROYALE, ST-PIERRE - ILE D'ORLEANS - TEL.: 828-2170 - 828-2722



Airline of the Eastern Caribbean.

VOYEZ "NORMAN A STE-LUCIE"

LE GRAND DEFILE DE LA MODE PRINTANIERE DE NORMAN & FILS
LE DIMANCHE 5 MARS A CFM-TV CANAL 4 A 9h.30 DU SOIR.
REALISE EN COULEUR, IL A ETE ENTIEREMENT FILME
A STE-LUCIE DANS LES CARAIBES.



young symphony
PAR Splendor

7
dominante
14

LA FLORAISON DES GILETS.

Seulement trois parmi un embarras du choix, en Orlan Dupont naturellement.

A. Gilet matelot à encolure ronde. Dominante blanche, marine ou rouge. Ancre géante pour ne pas passer inaperçue. Disponible en P-M-G. **6.98**

B. Des coeurs pour accrocher les coeurs sur ce gilet à manches pincées et encolure taquine. En couleurs harmonisées: noir et rose ou marine-orange. En P-M-G. **7.98**

C. Gracieux débardeur en chevrons rayés multicolores, marine-jaune-rouge. Pour les P-M-G. **4.98**

PREVISIONS ATMOSPHERIQUES:
PLUIE

SIGNES
SHIFF

En court ou en midi, nos jeunes demoiselles s'en moquent puisqu'elles sont bien à l'abri.

D. De ligne princesse, capuchon à même, poches-revers et fermeture à brandebourgs rendent cet imperméable irrésistible d'élégance. En vertes. Tailles: 7-14. **23.00**

E. Style trench militaire pour ce midi de teinte naturelle ceinturé souple et boutonné multiple. Tailles: 7-14. **25.00**

DITES: PORTEZ A MON COMPTE NORMAN

Sans le consentement des parents

La "Loi de la protection de la santé publique" réglerait la question des soins à donner aux jeunes

par Monique GIGUERE
C'est par le biais de la future Loi de la protection de la santé publique, destinée à remplacer la Loi actuelle de l'hygiène publique, que la question de l'âge légal pour recevoir des soins sans le consentement des parents pourrait être réglée au Québec.

Ce problème, on s'en souvient, a été soulevé en janvier dernier par l'Association médicale du Canada qui suggérait au gouvernement fédéral de fixer à 16 ans l'âge auquel un malade pourrait consentir à des traitements médicaux, chirurgicaux et dentiers.

Pour appuyer sa revendication, l'Association soutenait que les lois actuelles constituaient un obstacle pour les jeunes gens recherchant des traitements nécessaires parce qu'il faut le consentement des parents.

PAS UNE QUESTION D'ÂGE
À Québec, le son de cloche est différent. Selon une source proche du ministère des Affaires sociales, le fait d'abaisser l'âge à 16 ans n'est pas une solution en soi, puisque cela ne règle en rien le cas des jeunes au-dessous de cet âge.

Représentons-nous le cas d'une adolescente de 12 ans aux prises avec le problème de la drogue ou celui d'un garçon de 14 ans qui a contracté une maladie vénérienne. Il est évident que, pour eux, une diminution

de deux ans de l'âge légal pour recevoir des soins sans le consentement des parents ne leur est d'aucune utilité.

Or, si l'on veut vraiment s'attaquer au problème, il faudrait prévoir toutes les éventualités. **CARTE BLANCHE**
Il semble qu'une façon de contourner la difficulté serait de donner aux professionnels de la santé carte blanche pour traiter les mineurs atteints de maladies vénériennes, faisant usage

de drogues, ou souffrant de toute autre maladie, à la seule condition qu'à leurs yeux le bien des individus concernés soit en jeu.

Si l'on juge, par contre, qu'il est préférable de maintenir un âge légal, une autre avenue à explorer serait la possibilité de retenir une majorité pouvant varier selon la nature du problème. Ainsi, cette majorité pourrait être fixée à 12 ans dans le cas de la drogue, à 14

ans dans celui des maladies vénériennes, etc.

UN PREMIER PAS
Il faut, cependant, rappeler qu'un premier pas en vue d'un assouplissement de la situation faite aux jeunes a déjà été franchi le 25 janvier 1971, par voie d'une directive que le sous-ministre des Affaires sociales, le docteur Jacques Brunet, faisait parvenir aux directeurs généraux de tous les hôpitaux du Québec.

Une mesure donnant force de loi à cette directive serait de nature à soustraire aux poursuites judiciaires auxquel les s'expose le médecin qui donne des traitements à des jeunes sans le consentement des parents.

LA MAJORITE A 18 ANS
Une autre amélioration est certainement la modification apportée au Code civil qui a fait passer l'âge de la majorité de 21 ans à 18 ans le 1er janvier 1972.

Entre autres effets, la loi 66, en plus d'autoriser les nouveaux adultes de 18 ans à contracter mariage, à obtenir un permis de conduire ou à immatriculer un véhicule automobile, leur permet également de recevoir des soins sans le consentement de leurs parents.

Cependant, dans le cas des soins médicaux, il appert nécessaire d'abaisser encore l'âge de la majorité ou de prendre toute autre mesure qui tiendrait compte de la réalité.

Le projet de loi 255 autorise en effet les institutions et les médecins, dans certaines circonstances, à poser les gestes qu'ils réservent autrefois aux pharmaciens.

Précisons, finalement, que l'Association québécoise des propriétaires de pharmacies (AQPP) est un organisme qui groupe plus de 1,100 pharmaciens du Québec, soit la presque totalité des membres de cette profession.

Dans cette directive, le sous-ministre précisait que les mineurs souffrant d'intoxication alcoolique de toxicomanie ou de maladie vénérienne, pouvaient désormais être admis à l'hôpital, à la clinique externe ou à l'urgence, sans l'autorisation des parents ou du tuteur, pour le traitement ou le diagnostic de ces maladies.

Le président de l'Association québécoise des propriétaires de pharmacies (AQPP), M. Yves Comtois, estime que le bill 255, devant modifier la Loi des pharmaciens, aura pour effet de réduire le rôle du pharmacien à celui de simple vendeur et distributeur de pilules.

Cette sortie de M. Comtois a eu lieu dans le cadre de la campagne d'information qu'il effectue présentement dans certaines régions du Québec, concernant le projet de loi sur la pharmacie, déposé au terme de la dernière session parlementaire et auquel s'appliquera le Code des professions.

Après avoir observé que seul le pharmacien avait reçu une formation qui lui permettait de juger de la valeur des médicaments, le président de l'AQPP s'est opposé à ce que les médecins aient le droit d'en prescrire, alléguant qu'ils ne connaissent souvent rien dans ce domaine.

« Si le bill 255 est adopté tel quel, a-t-il précisé, cela signifie que d'ici à quelques années les facultés de pharmacie n'auront plus leur raison d'être et que la profession disparaîtra à tout jamais ».

Au lieu de corriger le système actuel qui, selon M. Comtois, ne sert qu'à polluer le corps humain, le gouvernement encourage

Le rôle du pharmacien risque d'être réduit à celui de simple vendeur

Le président de l'Association québécoise des propriétaires de pharmacies (AQPP), M. Yves Comtois, estime que le bill 255, devant modifier la Loi des pharmaciens, aura pour effet de réduire le rôle du pharmacien à celui de simple vendeur et distributeur de pilules.

Cette sortie de M. Comtois a eu lieu dans le cadre de la campagne d'information qu'il effectue présentement dans certaines régions du Québec, concernant le projet de loi sur la pharmacie, déposé au terme de la dernière session parlementaire et auquel s'appliquera le Code des professions.

Après avoir observé que seul le pharmacien avait reçu une formation qui lui permettait de juger de la valeur des médicaments, le président de l'AQPP s'est opposé à ce que les médecins aient le droit d'en prescrire, alléguant qu'ils ne connaissent souvent rien dans ce domaine.

Une nouvelle d'intérêt capital:

Le colosse de Coke est arrivé!

Marque déposée

Enfin, un "40 onces" à la mesure de Québec.



Retournable et avec roto-capsule **2/73¢** PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ. Consigne en plus.

Pratique
La roto-capsule étanche conserve intacte la saveur unique de Coke.

Retournable
Vous en donne vraiment pour votre argent... même vide.

Idéal
Prend peu de place au frigo, compte tenu de son contenu.



Coke...le vrai de vrai

Une Coke et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltee uniquement.

Offre valable pendant une période de temps limitée seulement chez les marchands participants de la région desservie par l'embouteilleur de Coca-Cola à Québec.

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFQM-TV (3) Burlington WCAX-TV (10) Montréal CFTM-TV
(5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (12) Montréal CFCF-TV
(11) Québec CBVT (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV

De à P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(c) Émission couleur

LE JEUDI 17 FÉVRIER 1972

6.00	P. M.	(8) High school quiz c	10.30	(4) (10) Les nouvelles TVA c
(7) Troisième édition	(10) Cinéma Kraft: "Sodomie et Gomorrhée" 2ème partie c	(12) Longstreet c	(TCQ) Cours d'Espagnol. Une émission des Ecoles Berlitz, langues vivantes, animée par Jose Carneiro, directeur de Berlitz, Québec.	(7) (11) (13) Le téléjournal c
(3) Channel 2 news hour c	(11) Le gourmet farfelu c	(13) Pulse c	(10) A votre foyer Madame c	(7) (11) (13) Nouvelles du sport c
(5) Rollin on the river c	(12) C'est mon opinion	6.15	8.00	(3) Channel 3 night beat c
(10) Madame est servie c	(7) Edition sportive	6.20	(3) Me and the chimp c	(4) A votre foyer Madame c
(12) Pulse c	6.25	(4) Nouvelles du sport c	(4) Cinéma Kraft: "Les centurions" c (1ère partie)	(7) (11) Ce soir, Jean-Pierre... c
(13) Te journal	6.30	(4) Panorama c	(5) O'Hara, United States Treasury c	(8) News c
(11) Le 13 vous informe	(7) Le ranch à Willie	(7) Hogan's heroes c	(8) Alias Smith and Jones c	(10) La couleur du temps c
(TCQ) Jasette. Émission d'information. — Thème: La communication.	(11) Le 13 vous informe (TCQ)	(13) Le 13 vous informe (TCQ)	(TCQ) Jusqu'aux tripes. Alcoolisme et toxicomanie. Une émission de l'Office de la Prévention et du Traitement de l'Alcoolisme et des autres toxicomanies.	(13) Le 13 vous informe
6.50	(11) Nouvelles du sport c	7.00	8.30	(13) Personnalité féminine
7.00	(3) News c	(4) Madame est servie c	(12) The Dean Martin show c	(14) Heures exquises: "Furie au Missouri" c
(4) Dateline	(4) Dateline	(13) Symphonie c	(3) My three sons c	(10) En pantoufles: "Le Kid en kimono" c
(8) Safari to adventure c	(10) Le 10 vous informe c	(11) Format 30	9.00	(12) Pulse c
(12) From a bird's-eye	(12) From a bird's-eye	(13) Ce soir, Jean-Pierre... c (TCQ)	(3) Thursday movie: "My blood runs cold" c	(13) Ciné-soir: "Sa dernière nuit d'amour" c
(11) Te journal	(13) Ce soir, Jean-Pierre... c (TCQ)	(13) Ce soir, Jean-Pierre... c (TCQ)	(5) All in the family c	11.30
7.25	(10) Les commentaires de Me Marcel Faribault	7.30	(8) Longstreet c	(5) Late movie: "The glass bottom boat" c
(3) Get Smart c	(3) In the Mood c	(7) (11) (13) Les grands films: "Du silence et des ombres" c	(10) Sous mon toit c	(5) After eleven: "Passport to China" c
7.40	(4) Dessins animés c	7.45	(TCQ) La CEQ	(7) Cinéma 7: "De l'Amour" c
(4) Bonne journée c	(4) Bonne journée c	7.50	9.30	(8) The Dick Cavett show c
(3) Captain Kangaroo c	(3) Captain Kangaroo c	(7) 7 aujourd'hui c	(4) Alfred Hitchcock	(11) Les enchanteurs c
(7) 7 aujourd'hui c	(7) 7 aujourd'hui c	(8) Farn and home c	(5) Proqram X c	12.00
(12) The Lucille Rivers show c	(12) The Lucille Rivers show c	(11) (13) Au Jardin de Pierrot	(7) Mannix c	(11) Cinema: "Le jour se lève" c
8.15	(12) Rupert Bear c	8.30	(11) Consommateurs avertis	(12) Thursday movie: "Good is my co-pilot" c
(8) Cartoon Carouse! c	(8) Cartoon Carouse! c	(11) (13) Les Orléans	(10) Dan August c	12.45
(10) Bienvenue CFTM c	(10) Bienvenue CFTM c	(10) Les tannants de chez nous	(11) Here come the 70's c	(8) Dernière édition
(12) Hercules	(12) Hercules	(5) Quebec School Telecast	(13) Claude Blanchard c	2.00
(11) Le Point Cardinal c	(11) Le Point Cardinal c	(7) (11) (13) Education physique	(12) Les petites annonces	(3) Love is a many splendored thing c
8.31	(10) Les p'tits bonshommes	(8) Morning movie: "Roughshod" c	(13) Les petites annonces	(5) Paul Bernard, psychiatrist c
(13) Bonjour CKTM	(13) Bonjour CKTM	(12) Yoga c	(3) Where the heart is c	(7) (13) Pour vous Mesdames c
(3) The David Frost show c	(3) The David Frost show c	(7) (11) (13) Court Métrage: "Le Carnaval de Québec" c	(4) Dessins animés c	(8) The newlywed game c
(12) Magic Tom c	(12) Magic Tom c	9.00	(7) Minirama c	2.30
(4) Au bout du fil c	(4) Au bout du fil c	(3) The Lucy show c	(8) Bewitched c	(3) The guiding light c
(7) Leçons de beauté c	(7) Leçons de beauté c	(4) Doigts de fée c	(10) Le 10 vous informe c	(5) Today's music c
(10) Le 10 vous informe c	(10) Le 10 vous informe c	(7) (11) (13) Les 100 tours de Centour c	(12) Le 10 vous informe c	(7) Doigts de fée c
(11) (13) Au Jardin de Pierrot	(11) (13) Au Jardin de Pierrot	(10) Pour vous Mesdames c	(11) Les collages de l'exploit	(8) The dating game c
10.30	(3) My three sons c	(12) The A.M. show c	(12) McGowan and Co. c	(12) What's the good word c
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	(7) (11) (13) Au Jardin de Pierrot	(13) Dessins animés	(3) The secret storm c
(5) Friendly Giant c	(5) Friendly Giant c	10.45	(4) Leçons de beauté	(5) Take 30
(7) Le gourmet farfelu c	(7) Le gourmet farfelu c	(11) (13) Les grands films: "La dame de Shanghaï" c	(13) Les petites annonces	(7) (11) (13) Femme d'aujourd'hui c
(11) (13) Pépino! c	(11) (13) Pépino! c	11.00	(3) Where the heart is c	(8) General Hospital c
(12) Green acres c	(12) Green acres c	11.05	(4) Dessins animés c	(10) Banco Banco c
(5) Chez Héloïse	(5) Chez Héloïse	11.15	(7) Minirama c	(12) Another world c
10.50	(3) My three sons c	11.20	(8) Bewitched c	3.30
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	11.25	(10) Le 10 vous informe c	(3) (5) The edge of night
(5) Friendly Giant c	(5) Friendly Giant c	11.30	(12) Le 10 vous informe c	(8) One life to live c
(7) Le gourmet farfelu c	(7) Le gourmet farfelu c	11.35	(13) Pulse c	(10) Super bolide c
(11) (13) Pépino! c	(11) (13) Pépino! c	11.40	(3) News c	(12) Anything you can do c
(12) Green acres c	(12) Green acres c	11.45	(3) Search for tomorrow c	4.00
(5) Chez Héloïse	(5) Chez Héloïse	11.50	(4) De tout, de tous c	(3) Gomer Pyle USMC c
10.55	(3) My three sons c	11.55	(7) Deuxième édition	(4) Super héros c
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	12.00	(11) (13) Sou-Bou dans l'imé-tro c	(5) Family court c
(5) Friendly Giant c	(5) Friendly Giant c	12.05	(12) Matinee with Joe Van: "Dangerous" c	(7) (11) (13) Bobino c
(7) Le gourmet farfelu c	(7) Le gourmet farfelu c	12.10	(8) Password c	(8) Love American style c
(11) (13) Pépino! c	(11) (13) Pépino! c	12.15	(7) C'est mon opinion	(10) Le cirque du capitaine c
(12) Green acres c	(12) Green acres c	12.20	(7) Mid-sport	(12) The Dick Van Dyke show
(5) Chez Héloïse	(5) Chez Héloïse	12.25	(3) One o'clock weather c	4.30
10.55	(3) My three sons c	12.30	(4) Deux dans un: Programme double: "Le vagabond" et "Tout le plaisir est pour moi" c	(4) Les sentinelles de l'air c
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	12.35	(11) (13) Sou-Bou dans l'imé-tro c	(3) Drop-In c
(5) Friendly Giant c	(5) Friendly Giant c	12.40	(12) Matinee with Joe Van: "Dangerous" c	(3) The wild, wild west c
(7) Le gourmet farfelu c	(7) Le gourmet farfelu c	12.45	(8) Password c	(7) (11) (13) Télé-chrome
(11) (13) Pépino! c	(11) (13) Pépino! c	12.50	(7) C'est mon opinion	(8) McHale's Navy
(12) Green acres c	(12) Green acres c	12.55	(7) Mid-sport	(13) Lassie c
(5) Chez Héloïse	(5) Chez Héloïse	1.00	(3) One o'clock weather c	5.00
10.55	(3) My three sons c	1.05	(4) Deux dans un: Programme double: "Le vagabond" et "Tout le plaisir est pour moi" c	(4) Cinéma: Programme double: "Chasse à l'homme dans l'Arctique" et "Face au châttiment" c
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	1.10	(11) (13) Sou-Bou dans l'imé-tro c	(3) Peyton Place c
(5) Friendly Giant c	(5) Friendly Giant c	1.15	(12) Matinee with Joe Van: "Dangerous" c	(7) Bonanza c
(7) Le gourmet farfelu c	(7) Le gourmet farfelu c	1.20	(8) Password c	(8) Gilligan's Island c
(11) (13) Pépino! c	(11) (13) Pépino! c	1.25	(7) C'est mon opinion	(10) Patrouille du cosmos c
(12) Green acres c	(12) Green acres c	1.30	(7) Mid-sport	(11) Tarzan c
(5) Chez Héloïse	(5) Chez Héloïse	1.35	(3) One o'clock weather c	(12) Truth or consequences c
10.55	(3) My three sons c	1.40	(4) Deux dans un: Programme double: "Le vagabond" et "Tout le plaisir est pour moi" c	(13) Cinéma de 5 heures: "La loi du plus fort" c
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	1.45	(11) (13) Sou-Bou dans l'imé-tro c	5.30
(5) Friendly Giant c	(5) Friendly Giant c	1.50	(12) Matinee with Joe Van: "Dangerous" c	(3) Get Smart c
(7) Le gourmet farfelu c	(7) Le gourmet farfelu c	1.55	(8) Password c	(3) Hogan's heroes c
(11) (13) Pépino! c	(11) (13) Pépino! c	2.00	(7) C'est mon opinion	(8) News circle c
(12) Green acres c	(12) Green acres c	2.05	(7) Mid-sport	(10) Studio 10 c
(5) Chez Héloïse	(5) Chez Héloïse	2.10	(3) One o'clock weather c	(12) Beat the clock c
10.55	(3) My three sons c	2.15	(4) Deux dans un: Programme double: "Le vagabond" et "Tout le plaisir est pour moi" c	6.00
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	2.20	(11) (13) Sou-Bou dans l'imé-tro c	P. M.
(5) Friendly Giant c	(5) Friendly Giant c	2.25	(12) Matinee with Joe Van: "Dangerous" c	(3) Channel 3 news hour c
(7) Le gourmet farfelu c	(7) Le gourmet farfelu c	2.30	(8) Password c	(3) Like Young c
(11) (13) Pépino! c	(11) (13) Pépino! c	2.35	(7) C'est mon opinion	(7) Troisième édition
(12) Green acres c	(12) Green acres c	2.40	(7) Mid-sport	(10) Madame est servie c
(5) Chez Héloïse	(5) Chez Héloïse	2.45	(3) One o'clock weather c	(11) Le gourmet farfelu c
10.55	(3) My three sons c	2.50	(4) Deux dans un: Programme double: "Le vagabond" et "Tout le plaisir est pour moi" c	(12) Pulse c
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	2.55	(11) (13) Sou-Bou dans l'imé-tro c	(TCQ) Jasette: Émission d'information, thème: Les loisirs
(5) Friendly Giant c	(5) Friendly Giant c	3.00	(12) Matinee with Joe Van: "Dangerous" c	6.30
(7) Le gourmet farfelu c	(7) Le gourmet farfelu c	3.05	(8) Password c	(3) Channel 3 news hour c
(11) (13) Pépino! c	(11) (13) Pépino! c	3.10	(7) C'est mon opinion	(3) Like Young c
(12) Green acres c	(12) Green acres c	3.15	(7) Mid-sport	(7) Troisième édition
(5) Chez Héloïse	(5) Chez Héloïse	3.20	(3) One o'clock weather c	(10) Madame est servie c
10.55	(3) My three sons c	3.25	(4) Deux dans un: Programme double: "Le vagabond" et "Tout le plaisir est pour moi" c	(11) Le gourmet farfelu c
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	3.30	(11) (13) Sou-Bou dans l'imé-tro c	(12) Pulse c
(5) Friendly Giant c	(5) Friendly Giant c	3.35	(12) Matinee with Joe Van: "Dangerous" c	(TCQ) Jasette: Émission d'information, thème: Les loisirs
(7) Le gourmet farfelu c	(7) Le gourmet farfelu c	3.40	(8) Password c	6.00
(11) (13) Pépino! c	(11) (13) Pépino! c	3.45	(7) C'est mon opinion	(3) Channel 3 news hour c
(12) Green acres c	(12) Green acres c	3.50	(7) Mid-sport	(3) Like Young c
(5) Chez Héloïse	(5) Chez Héloïse	3.55	(3) One o'clock weather c	(7) Troisième édition
10.55	(3) My three sons c	4.00	(4) Deux dans un: Programme double: "Le vagabond" et "Tout le plaisir est pour moi" c	(10) Madame est servie c
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	4.05	(11) (13) Sou-Bou dans l'imé-tro c	(11) Le gourmet farfelu c
(5) Friendly Giant c	(5) Friendly Giant c	4.10	(12) Matinee with Joe Van: "Dangerous" c	(12) Pulse c
(7) Le gourmet farfelu c	(7) Le gourmet farfelu c	4.15	(8) Password c	(TCQ) Jasette: Émission d'information, thème: Les loisirs
(11) (13) Pépino! c	(11) (13) Pépino! c	4.20	(7) C'est mon opinion	6.30
(12) Green acres c	(12) Green acres c	4.25	(7) Mid-sport	(3) Channel 3 news hour c
(5) Chez Héloïse	(5) Chez Héloïse	4.30	(3) One o'clock weather c	(3) Like Young c
10.55	(3) My three sons c	4.35	(4) Deux dans un: Programme double: "Le vagabond" et "Tout le plaisir est pour moi" c	(7) Troisième édition
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	4.40	(11) (13) Sou-Bou dans l'imé-tro c	(10) Madame est servie c
(5) Friendly Giant c	(5) Friendly Giant c	4.45	(12) Matinee with Joe Van: "Dangerous" c	(11) Le gourmet farfelu c
(7) Le gourmet farfelu c	(7) Le gourmet farfelu c	4.50	(8) Password c	(12) Pulse c
(11) (13) Pépino! c	(11) (13) Pépino! c	4.55	(7) C'est mon opinion	(TCQ) Jasette: Émission d'information, thème: Les loisirs
(12) Green acres c	(12) Green acres c	5.00	(7) Mid-sport	6.00
(5) Chez Héloïse	(5) Chez Héloïse	5.05	(3) One o'clock weather c	(3) Channel 3 news hour c
10.55	(3) My three sons c	5.10	(4) Deux dans un: Programme double: "Le vagabond" et "Tout le plaisir est pour moi" c	(3) Like Young c
(4) Les tannants de chez nous c	(4) Les tannants de chez nous c	5.15	(11) (13	

Ottawa appliquera son programme de développement des petites fermes

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, a annoncé, hier, que le gouvernement fédéral était prêt à mettre en œuvre, sur une base nationale, le programme de développement des petites fermes. Malgré une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture, cette semaine, il a été impossible d'obtenir un accord pour la réalisation du pro-

gramme lancé il y a quelques mois par le gouvernement fédéral. Ce programme prévoit dépenser quelque \$150 millions, au cours des sept prochaines années. Il prévoit un service de mise en vente et un programme de transfert des terres, un programme d'aide aux agriculteurs qui désirent se retirer de l'agriculture et des dispositions spéciales de crédit afin de faciliter l'établissement de fermes familiales rentables. Déjà le Québec, par l'entremise de son ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, a laissé savoir qu'il ne laisserait pas Ottawa s'immiscer dans l'aménagement de son territoire par le biais d'un programme de rachat de petites fermes. M. Olson mentionne dans son communiqué que le gouvernement fédéral, convaincu de l'ur-

gence d'une action rapide, a décidé d'aller de l'avant avec son programme plutôt que d'attendre cinq ans "pour se mettre d'accord sur un programme détaillé" avec les provinces. Le ministre a souligné en outre qu'il a offert à ses homologues provinciaux de les rencontrer individuellement afin de négocier la réalisation de programmes adaptés aux problèmes de chaque province. Tout en réitérant son désir de commencer dès maintenant la réalisation de son programme, M. Olson affirme, en conclusion, qu'il est prêt à modifier et à élargir son programme suivant les expériences pratiques.

Le Québec reproche notamment au fédéral de décider unilatéralement de l'administration de ce programme-cadre.

Saskatchewan: une entente séparée avec le fédéral!

REGINA (PC) — Le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, M. Jack Messer, a déclaré mardi qu'il était possible que sa province en arrive à une entente séparée avec Ottawa au sujet du programme de dévelop-

pement des petites fermes. De l'avis de M. Messer, si Ottawa est décidé à appliquer son projet en Saskatchewan, la province ne pourra l'en empêcher. Il espère toutefois qu'un accord sera possible et qu'il pourra s'entretenir bientôt avec le ministre fédéral de l'Agriculture, M. H.A. Olson.

Les grèves tournantes de NABET causent de nouvelles complications à Radio-Canada

par la Presse Canadienne Radio-Canada a annoncé hier, qu'aucun de ses postes de radio et de télévision à travers le Canada ne transmettrait en direct aujourd'hui l'ouverture du Parlement.

Selon un porte-parole de la société d'Etat à Toronto, Radio-Canada déplore cette décision qui est attribuable aux grèves tournantes de ses techniciens.

"Nous avions espéré nous alimenter à CTV, mais cette décision aurait pu créer des problèmes avec l'Association nationale des employés et techniciens de la radiodiffusion (NABET)", a précisé le porte-parole.

Par ailleurs, le mouvement de grèves tournantes des techniciens pourrait provoquer de nombreuses reprises d'émissions, faute de pouvoir en enregistrer de nouvelles.

En général, les reprises sont transmises en été. Dans ce cas, les nouvelles émissions seront enregistrées ultérieurement et programmées en été.

Pour l'instant, a-t-on ajouté, la programmation radio et télévision n'a pas souffert hier du débrayage de 360 techniciens à Halifax, Winnipeg, Regina,

Moose Jaw, Sask., Saskatoon, Watrous, Sask., Edmonton, Calgary et Vancouver.

A Edmonton, neuf reporters, membres de la Canadian Wire Service Guild, ne se sont pas présentés à Radio-Canada à la suite de l'incident, lundi, qui a vu six journalistes refuser de faire un travail qu'ils jugent être du ressort des techniciens.

Les grèves tournantes ont débuté le 21 janvier quand les techniciens, membres du syndicat NABET, ont rejeté le rapport d'un comité de conciliation qui ne leur accordait pas d'augmentations de salaires correspondant à leurs demandes.

Aujourd'hui, les techniciens ont arrêté de travailler à Québec, Montréal et Vancouver.

Pour que les Canadiens sachent comment voter

Le directeur des élections travaille d'arrache-pied

Par TOM MITCHELL

OTTAWA (PC) — De prime abord, M. Jean-Març Hamel se soucie peu que vous votiez ou non à la prochaine élection fédérale.

Pourtant, M. Hamel, directeur général des élections, et son personnel travaillent d'arrache-pied pour s'assurer que vous saurez comment exercer votre droit de vote.

La rumeur voulant de plus en plus que cette élection générale ait lieu au printemps et des modifications ayant été apportées à la loi électorale, M. Hamel et son personnel se hâtent d'organiser une vaste campagne d'information, afin de faire connaître ses droits et privilèges à chaque citoyen.

Cette campagne d'information fait appel aux mêmes moyens qu'utilisent les candidats pour faire valoir leurs options.

Dans les sept jours qui suivront l'annonce d'une élection, chaque foyer recevra une brochure de cinq pages, soulignant les changements apportés à la loi.

des élections et leur portée juridique. Les électeurs seront invités à conserver ce document jusqu'au jour même du scrutin.

De plus, durant les cinq ou six semaines de la campagne, des réclames rafraîchiront la mémoire des électeurs à la télévision, à la radio et dans les journaux.

M. Hamel a déjà soumis des échantillons de la brochure, publiée en français et en anglais, à quelque 200 citoyens d'Ottawa; leurs remarques ont permis d'améliorer les explications et de rendre le texte plus clair. La brochure est actuellement sous presse.

Il n'a pas été facile de condenser en cinq pages les principaux points de cette révision de la loi électorale, un document original de quelques centaines de pages, au langage parfois assez obscur. Les adjoints de M. Hamel affirment qu'ils ont tout de même couvert adéquatement jusqu'à 95 pour cent des aspects juridiques de la loi.

DES PRECISIONS

La brochure dit en somme qui peut voter; comment une élection est mise en marche; comment se fait le relevé des électeurs; comment sont dressées les listes électorales; quelles démarches faire, si l'on a oublié votre nom; comment voter à l'avance; comment voter par procuration, et ce, nouveau dans le système électoral canadien; les heures de vote; comment et où faire le bulletin de vote; et comment le vote demeure une affaire secrète.

C'est en 1970 que le Parlement avait procédé à la révision de la loi électorale; et le comité des privilèges et élections des Communes avait suggéré une campagne d'information auprès des électeurs.

La brochure invite également les électeurs à la collaboration dans des cas où, par exemple, le nom d'un voisin ne paraît pas sur la liste, ou un autre nom a été emprunté à l'inscription d'une stèle funéraire du cimetière.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE ROBERVAL No 1 983-A COUR SUPERIEURE (En matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de : Mlle MARIETTE PEDNEAULT (faillite sous le nom & raison soc. de "LA BOUTIQUE DU TRICOT" (non enregistré) 552, St-Roch, Chibougamau, Cte Abitibi Est. Débitrice

AVIS est par les présentes donné que Mlle MARIETTE PEDNEAULT (faillite sous le nom & raison soc. de "LA BOUTIQUE DU TRICOT" (non enregistré) 552, St-Roch, Chibougamau, Cte Abitibi Est. a fait une cession de ses biens le 18ème jour de février 1972 et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Roberval le 1er jour de mars 1972 à 11:30 heures de l'avant-midi au bureau de Monsieur ROLAND HUISSEKES, le Secrétaire Officiel en la Cité de Québec, Province de Québec, ce 11ème jour de février 1972. YVON DELWAIDE 80 notaires

BUREAUX DE : LEFAIVRE, VERROEULST & DELWAIDE, 56 rue St-Pierre, Québec (2) 110, rue Racine, Chicoutimi

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 8096-F COUR SUPERIEURE (En matière de faillite) Surintendant: Q-38350 Dans l'affaire de la faillite de : FERNAND TURBIDE, vendeur d'automobiles, 150, rue St-Jean Nord, Ste-Thérèse de Lisieux, Québec. Débitrice

AVIS est par les présentes donné que Fernand Turbide, vendeur d'automobiles, 150, rue St-Jean Nord, Ste-Thérèse de Lisieux, Québec, a fait une cession de ses biens le 7ème jour de février 1972 et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 24ème jour de février 1972 à 11 heures de l'avant-midi, au bureau du Secrétaire Officiel, Edifice Banque de Montréal, 809 Centre D'Ouvrière, 18ème étage, en la Cité de Québec, Province de Québec, ce 11ème jour de février 1972. RENE LEFAIVRE & RENE LEFAIVRE & SYNDICS

BUREAUX DE : LEFAIVRE, VERROEULST & DELWAIDE, 56 rue St-Pierre, Québec 2 110, rue Racine, est, Chicoutimi

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 8091-D COUR SUPERIEURE DIVISION DU DIVORCE Françoise Daligé Requérante vs Sylvio Daudelin, Intimé ORDONNANCE Il est ordonné à l'instigé de comparaître dans un délai de 40 (quarante) jours à compter de la première publication du présent ordre dans le Soleil. PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe, à votre intention. Québec, le 8 février 1972 (S) Jacques Fortin Régistrare du Divorce COPIE CONFORME Jacques Fortin Régistrare du Divorce

MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN SOUMISSIONS CONTRAT No 260-71 PREPARATION DU SITE POUR ROUTE LOCALE ET ESPACE DE STATIONNEMENT, FORT LENOX, ST. PAUL DE L'ILE AUX NOIX CENTRE D'ACCUEIL. Des soumissions cachetées, portant indication de leur contenu pourront être adressées à l'Administrateur des contrats, pièce 254, 400 avenue Laurier - ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0H4, jusqu'à 15 h (H.M.E.), le 2 mars 1972. Les soumissions devront être pour la totalité de l'ouvrage, comme il est indiqué dans les documents pertinents. On peut obtenir ces documents, contre un dépôt de \$100 sous la forme d'un CHEQUE VISE établi à l'ordre du RECKVEUR GENERAL DU CANADA, en s'adressant aux personnes suivantes :

- 1) L'Administrateur des contrats Direction des services techniques Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien Pièce 254, 400, av. Laurier-ouest Ottawa (Ontario) K1A 0H4
 - 2) L'ingénieur régional Direction des Parcs nationaux et des Lieux historiques Case Postale 1239 112 est, 3e rue, Cornwall (Ontario)
 - 3) Le Surveillant (Affaires indiennes et esqui-mautes) 10 Notre-Dame est. 2ième étage Montréal 127, Québec
- On peut les examiner dans les bureaux de l'Association de la Construction de Québec, Montréal et St-Jean Québec. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni l'une quelconque des soumissions. Le directeur des Services techniques, G. J. Bowen

Appel d'offres MINISTRE DE LA VOIRIE

Projet 9258-71 Construction de la voie gauche de l'autoroute no 6 (Berthel-Farnham), construction du raccordement au chemin Lebeau, ainsi qu'à l'élargissement de la route de contournement dans la municipalité de Sainte-Brigide, comté d'Iberville, de Rainville et de la cité de Farnham, comté de Missisquoi. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$21,000.00 ou chèque certifié: \$10,500.00. Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 7 mars, 1972.

Projet 434-2101-1 Terrassement et gravelage d'une section du chemin 4e et 5e rang (approches Pont Rivière Gosselin) dans la municipalité de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, comté d'Arthabaska. Longueur de 0.42 mille. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, St-Hyacinthe et Yamaska et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$3,000.00 ou chèque certifié: \$1,500.00. Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 7 mars, 1972.

Projet 434-2301-1 Construction d'un pont en béton armé sur la rivière Gosselin, chemin 4e et 5e rang, dans la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska paroisse, comté d'Arthabaska. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, St-Hyacinthe et Yamaska et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$5,000.00 ou chèque certifié: \$2,500.00. Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 7 mars, 1972. Pour ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à 15 heures (h.n.e.), le 2 mars, 1972. Le Sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

APPEL D'OFFRES

Propriétaire: VILLE DE CHIBOUGAMAU Projet: ARENA Ingénieurs-Conseils: LEMIEUX, MORIN, BOURDAGES, DOUCET, SIMARD & Ass. 525, boulevard du Centenaire, Jonquières, P. Qué., Téléphone: 547-4741 La Ville de Chibougamau recevra des soumissions cachetées et identifiées comme suit:

"CONSTRUCTION D'UN ARENA MUNICIPAL"

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements seront disponibles au bureau des Ingénieurs-Conseils mentionnés en rubrique, contre un dépôt de deux cents (\$200.00) dollars pour une série complète et cent (\$100.00) dollars pour chacune des spécialités, lequel dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront leurs plans et devis en bon état et à la satisfaction des Ingénieurs-Conseils, dans les trente (30) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner, pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec. Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé établi de la façon suivante:

1. Pour l'entrepreneur général donnant un prix global incluant toutes les spécialités, le chèque devra être d'un montant de quarante-mille (\$40,000.00) dollars.
 2. L'entrepreneur général soumissionnant sans inclure les spécialités telles que: électricité, plomberie, chauffage, ventilation, et la réfrigération: le chèque visé devra être de vingt-cinq mille (\$25,000.00) dollars.
 3. L'entrepreneur soumissionnant seulement sur les travaux d'électricité, le chèque visé devra être de trois mille (\$3,000.00) dollars.
 4. L'entrepreneur soumissionnant seulement pour la plomberie, chauffage à ventilation, le chèque visé devra être de quatre mille (\$4,000.00) dollars.
 5. L'entrepreneur soumissionnant seulement sur les travaux de réfrigération et glace artificielle, le chèque visé devra être de huit mille (\$8,000.00) dollars.
- Le chèque visé de chacun des soumissionnaires pourra être remplacé après l'adjudication du contrat et avant le début des travaux par des obligations émises, soit par le Gouvernement Fédéral, soit par le Gouvernement du Québec ou soit par la Municipalité de Chibougamau, et ceci sujet à l'acceptation du Conseil de Ville de Chibougamau. Les soumissions (l'original et deux (2) copies) dans des enveloppes cachetées et adressées ou remises au sousigné à l'Hôtel de Ville de Chibougamau, seront reçues jusqu'à mercredi le 7 mars 1972 jusqu'à 16 hres (heure en vigueur localement). Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions aux heures et endroit indiqués précédemment. La Ville de Chibougamau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Jean-Claude Audet, Ingénieur-Gérant, Hôtel de Ville, Chibougamau, P. Qué.

LE SPECIALISTE DE LA COULEUR

Quasar 1972 MOTOROLA

Nouveau portatif couleur

à écran rectangulaire de 20 pouces

WP 580 ECRAN 20"

Brillance, Finesse d'image automatique, Teinte, Intensité, Contraste

Pressez le bouton et découvrez l'ajustement d'image couleur

Insta-Matic

Le meilleur système de contrôle de couleur automatique que vous puissiez trouver.

offert à très bas prix

ameublements tangway INC

GARANTIE GRATUITE 2 ANS

Service, main-d'oeuvre et pièces. Le tout, effectué par nos 5 électroniciens experts.

La garantie chez nous est vraiment garantie

ROND-POINT / LEVIS TEL. 837-2496

535 BOUL. STE-ANNE / BEAUPORT TEL. 661-3761

LE SPECIALISTE DE LA COULEUR

-L'Opposition boycotte le discours de clôture

OTTAWA (PC) — Le juge en chef du Canada, M. Gérard Fauteux, a officiellement mis fin à la troisième session du gouvernement Trudeau, hier, en dressant un bilan du travail législatif des députés au cours des 244 séances qui se sont échelonnées sur trois années civiles.

Le texte du discours de sept pages a été lu dans la salle du Sénat, en l'absence de la plupart des députés de l'Opposition, qui protestaient contre le refus du gouvernement Trudeau de leur allouer une période de questions sur des sujets cruciaux, avant la fin de la session.

Parmi les conservateurs donc, seul Robert Stanfield s'est rendu au Sénat pour prêter oreille au discours du juge Fauteux, après que le leader du PC aux Communes, M. Gerald Baldwin, eut vainement tenté d'obtenir la poursuite de la troisième session du 28e Parlement.

M. Baldwin, appuyé par son collègue du NPD, M. Stanley Knowles, a soutenu qu'il fallait procéder à l'ordre du jour, à savoir, la déposition des rapports spéciaux et la période des questions.

M. Knowles a déclaré, de son côté, que c'était un mercredi régulier et que le président de la Chambre, M. Lamoureux, avait le droit de renvoyer les messages qui étaient venus prévenir les députés que le juge Fauteux les attendait.

Mais en vain; M. Lamoureux rejeta la question de privilège des opposants.

LE DISCOURS

Le discours de clôture n'a consacré que quelques paragraphes aux problèmes économiques qu'a traversés le Canada depuis l'ouverture de cette session, le 8 octobre 1970.

Au sujet du chômage, qui se maintient à un niveau supérieur à six pour cent de la main-d'œuvre depuis quelques années, M. Fauteux y fait allusion en trois phrases.

Après avoir mentionné que le taux d'augmentation de la main-d'œuvre a été le plus élevé du monde industriel, il regrette que, malgré la création "d'un nombre imposant" d'emplois, il y ait eu autant de chômeurs.

LA CRISE D'OCTOBRE

Par ailleurs, le texte du discours ne rappelle qu'en un cinquantaine de mots l'événement qui a le plus secoué les assises du gouvernement au cours de la troisième session la crise d'octobre 1970 au Québec.

Le troisième paragraphe du document se lit comme suit: "La session a débuté à un moment où l'ordre et la paix de notre pays étaient menacés."

"Les mesures que vous avez approuvées pour parer à ces dangers ont eu pour résultat de décourager le recours à la violence dans la poursuite d'objectifs illégaux et de maintenir le respect de la loi".

On a pris presque autant de mots pour souligner juste au paragraphe précédent que "le Canada a eu l'honneur de recevoir la visite de Sa Majesté la reine, du duc d'Edimbourg et de la princesse Anne qui ont tous trois participé aux fêtes du Centenaire de la Colombie-Britannique".

Le discours a consacré sa plus large part aux relations du Canada avec les pays étrangers et aux hommes d'Etat qui ont visité la capitale canadienne pendant la dernière session.

LA CHINE

On relève, notamment, la reconnaissance par le Canada de

la République populaire de Chine, la venue du premier ministre Kossyguine, la signature d'un protocole sur les consultations avec l'Union soviétique, le voyage de M. Trudeau à Washington au milieu de la crise monétaire internationale.

Le juge en chef du Canada a rappelé les principaux projets de loi adoptés entre le 8 octobre 1970 et le 31 décembre 1971 dans les domaines de la fiscalité, l'économie, la sécurité sociale, la protection de l'environnement, l'administration gouvernementale.

"Les lois que vous avez votées et les politiques que vous avez adoptées sont parmi les plus importantes de notre histoire."

Stanfield: un discours du Trône basé sur des besoins électoraux

HAMILTON, Ont. (PC) — Le discours du Trône qui inaugure la nouvelle session du Parlement sera cynique et a été rédigé pour détourner l'opinion publique des échecs désastreux du gouvernement Trudeau, a déclaré hier soir M. Robert Stanfield.

Parlant au dîner-bénéfice conservateur d'Hamilton et du district, le chef de l'opposition aux Communes a affirmé que le discours, qui doit contenir les projets gouvernementaux de la prochaine session, aura "un relent vague des odeurs d'une porcherie".

"Il sera bien plus basé sur les besoins électoraux du gouvernement Trudeau plutôt que sur les besoins immédiats du peuple canadien", a ajouté le chef du parti conservateur.

"Nous avons beaucoup fait mais il nous reste encore beaucoup à faire. Les réformes et les innovations législatives doivent se poursuivre avec diligence si nous voulons relever les défis que nous lance l'avenir."

"En nous consacrant à cette tâche avec énergie et imagination, nous garantirons la vigueur, l'équité et la prospérité au sein de la société canadienne".

DISCOURS DU TRÔNE

Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, inaugure aujourd'hui la quatrième session du gouvernement Trudeau avec le discours du Trône, qui donnera un aperçu des lois qui pourraient être adoptées au cours des prochains mois.

Mentionnant alors des mesures que le cabinet aurait dû inclure dans le discours du Trône, M. Stanfield a ajouté qu'elles n'y figureraient pas: il devrait y avoir une politique économique nationale cohérente basée sur l'initiative personnelle plutôt que sur l'interférence gouvernementale.

Le discours devrait aussi dire en termes non-équivoques comment le gouvernement entend agir avec la mainmise étrangère sur les ressources naturelles et l'industrie canadienne, a encore dit le chef du PC, qui juge important que le Canada soit aussi indépendant que possible "bien qu'il soit difficile de l'être quand des intérêts étrangers contrôlent une si grande partie de votre économie".

LE Syndicat DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS



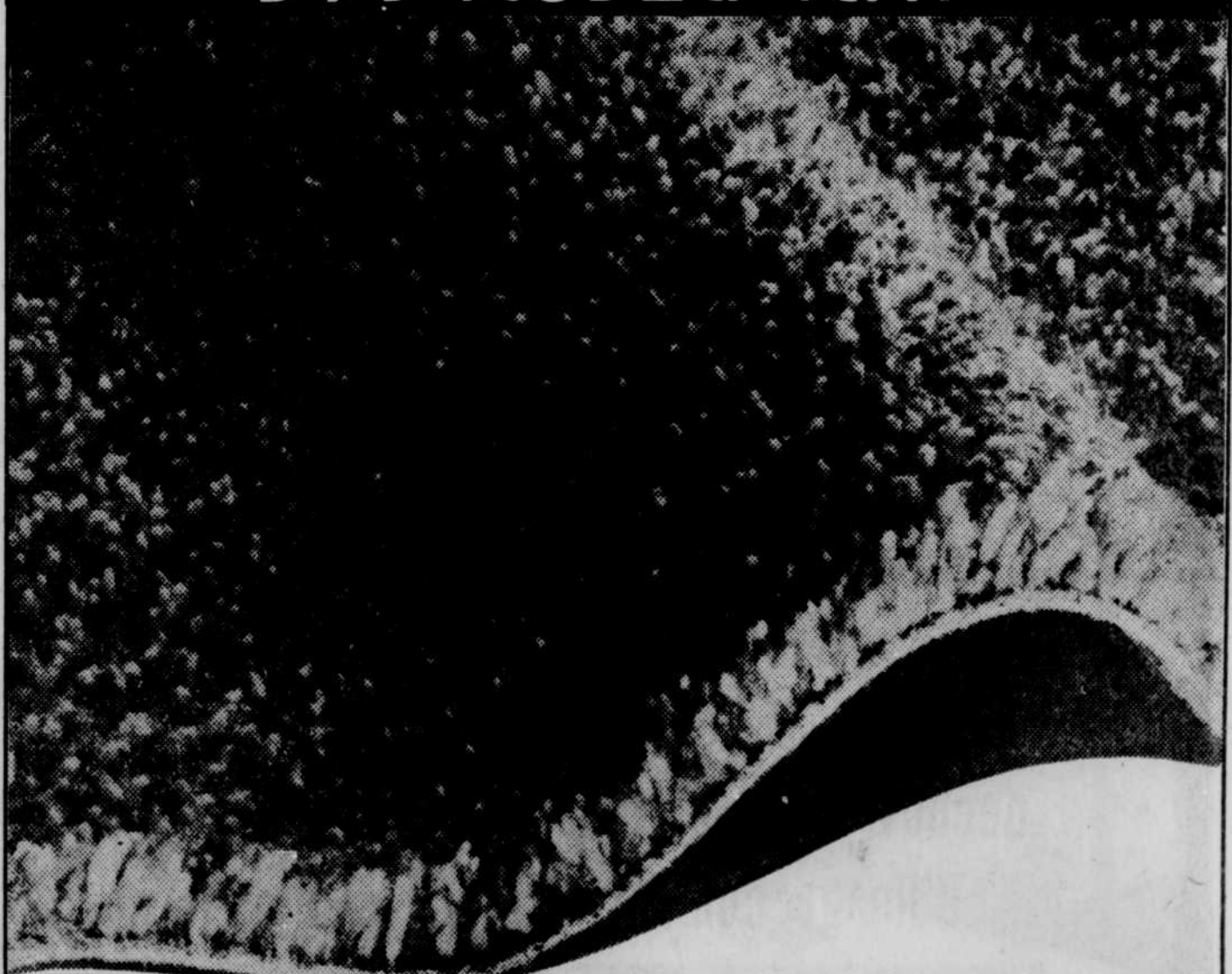
Couvre-lit de style espagnol

Pour la chambre des parents ou pour réchauffer celle des invités, un couvre-lit aux riches motifs ton sur ton avec frange sur trois côtés. Couleurs: rouge et noir, jaune or, bleu, blanc et noir. Pour lit simple ou double.

Spécial
20⁰⁰

LITERIE, CENTRE-VILLE, 5e étage, PLACE LAURIER, PLACE FLEUR DE LYS.

VENTE D'AMEUBLEMENT



Tapis "shag" à longs poils, 100% nylon

Largeur 12'

Ce tapis épais est confectionné de fils robustes et est disponible dans plus de 12 teintes harmonieuses.

● PRISE DE MESURE GRATUITEMENT DANS UN RAYON DE 15 MILLES
● SERVICE DE DECORATION A DOMICILE ● SERVICE DE POSAGE, PAR NOS EXPERTS ● PLAN MISE DE COTE.

Prix spécial
12⁰⁰
v.c.

LE SYNDICAT DE QUÉBEC, CENTRE-VILLE, 5e étage, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTÉES. 524-8411.

LE Syndicat DE QUÉBEC

CENTRE DE COUTURE BERNINA ET OMEGA
CENTRE-VILLE, 2e étage, et PLACE LAURIER

Durant notre grande
**KERMESSE
DES TISSUS**
nous vous offrons...



OMEGA

- 3 positions d'aiguille
- points de fantaisie
- boutonnière
- tête pleine grandeur
- zigzag
- garantie 20 ans

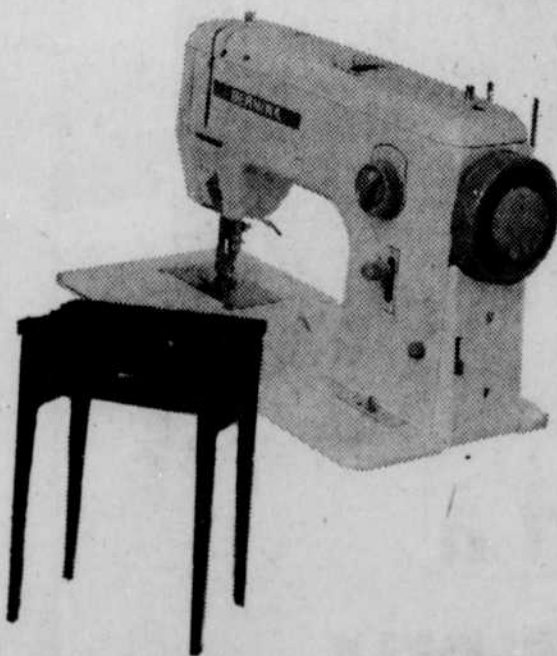
ZIGZAG
AUTOMATIQUE

• Tête seulement
69⁹⁵

BERNINA 269⁰⁰

OBTENEZ GRATUITEMENT
ce magnifique meuble
de grand luxe avec
l'achat de cette machine.

- aucune tension à ajuster
- moteur 2 vitesses
- boutonnière automatique
- point spécial pour tissus extensibles
- bord de robe invisible
- points de fantaisie incorporés
- garantie à vie



MEUBLES DE LUXE

FINI FORMICA
NOYER

Spécial..... **49⁹⁵**

ANTI-ERAFLURE

Spécial..... **59⁹⁵**



HEURES
D'OUVERTURE:

CENTRE-VILLE:

9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS:

9h.30 à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

CHARGEX

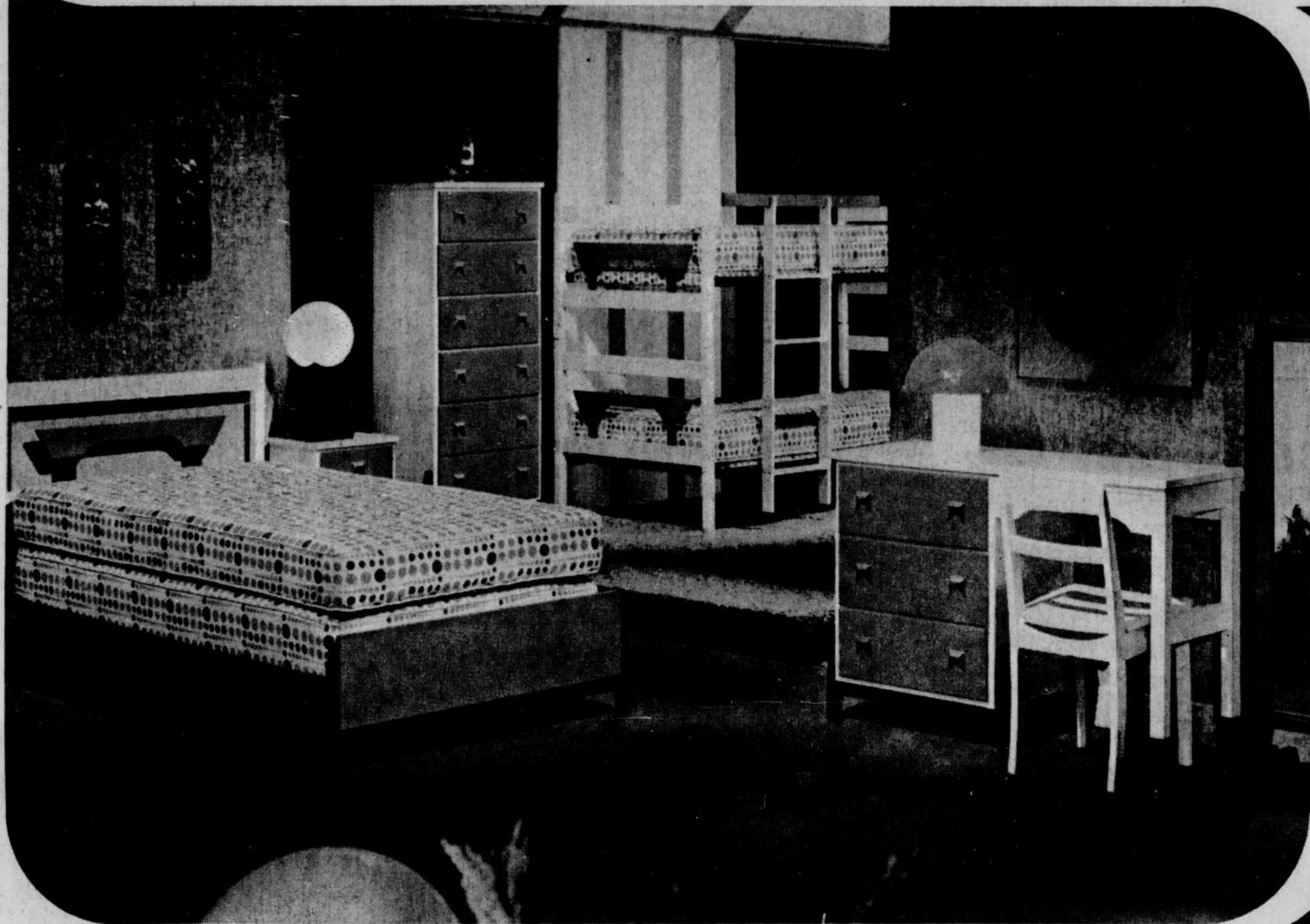
La méthode moderne
de magasiner

LE Syndicat DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS

VENTE D'AMEUBLEMENT

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTÉES, COMPOSEZ: 529-7351, CENTRE-VILLE, POSTE 229, A PLACE LAURIER, POSTE 54 ET PLACE FLEUR DE LYS, POSTE 278.



LE SYNDICAT A PENSE A VOS ENFANTS

Votre petit monde sera heureux de vivre parmi des meubles de lignes très modernes aux couleurs vives.

- TABLE DE NUIT:... 28.00
- CHIFFONNIER
6 TIROIRS:..... 75.00
- PUPITRE:..... 75.00
- CHAISE:..... 18.00
- ENSEMBLE AVEC
MATELAS 39":... 95.00



FIANCEES '72
inscrivez-vous à notre...

4 GRANDS PRIX
DE \$500.00 EN
MARCHANDISES.



- CHIFFONNIER/
BIBLIOTHEQUE:... 75.00
- GARDE-ROBE:.... 75.00
- CHIFFONNIER
4 TIROIRS:..... 55.00
- BASSINETTE
MATELAS:..... 55.00
- BUREAU DOUBLE: 90.00
- COFFRE
A JOUETS:..... 45.00

NON ILLUSTRÉ:
LIT CAPITAINE
A 4 TIROIRS:..... 145.00

Egalement disponible en rouge blanc,
bleu blanc, jaune blanc, moyennant
un supplément de 5.00 par pièce.

LE SYNDICAT DE QUÉBEC MEUBLES
CENTRE-VILLE 6e étage
PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS

HEURES D'OUVERTURE:

CENTRE-VILLE: 9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h.
du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS: 9h.30 à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le
samedi jusqu'à 5h. du soir.

Des nouvelles de partout, voilà
votre contact avec le monde

LE SOLEIL



★

76e ANNEE — No 44

QUEBEC, JEUDI 17 FEVRIER 1972

PAGE DIX-SEPT



AGRANDIR LE TERRAIN — CP Navigation, congestionné par l'accumulation de ses contenants-fret, songe à agrandir ses terrains en devenant possesseur d'une partie de

ceux occupés par la Saint-Lawrence Tanker, dont les réservoirs pointent, au fond de cette photo.

CP Navigation ferait l'acquisition de nouveaux terrains à l'Anse-aux-Foulons

par Pierre CHAMPAGNE

Le Canadien Pacifique aurait l'intention d'agrandir considérablement l'espace qu'il occupe à l'Anse-aux-Foulons en achetant un terrain contigu au sien présentement loué à la Saint-Lawrence Tanker par le Conseil des ports nationaux.

Même si le directeur de la compagnie M. Marc Bisson, nous a déclaré ne pas avoir été pressenti par les autorités du Canadien Pacifique, nous tenons, d'autre part, certaines informations qui nous permettent d'affirmer que les pourparlers ont commencé depuis plusieurs

mois déjà, même si aucun contrat n'a encore été signé.

Cette acquisition augmenterait d'environ 50% la superficie de terrains disponibles pour l'entreposage des contenants-fret. Canadien Pacifique qui, au début de ses opérations, dans le havre local, avait un terrain de 17 acres, en possède maintenant un d'une vingtaine d'acres par suite de la transformation d'une partie de certains espaces de stationnement.

On sait que la compagnie a atteint, l'an dernier, un trafic qu'elle ne croyait manipuler

qu'en 1975 et que l'espace disponible pour le rangement des contenants-fret s'avère être maintenant son principal problème.

PLUSIEURS SOLUTIONS

Canadien Pacifique, qui songe à s'agrandir depuis plusieurs mois, faisait face à plusieurs possibilités. Il pouvait, d'une part, s'agrandir vers l'est en prenant l'espace actuellement réservé au hangar 24, mais ses opérations auraient été, de ce fait, compliquées par la présence de la gare maritime, entre les deux terrains.

Il pouvait également opter

pour un agrandissement vers l'ouest ou un double choix se présentait. D'une part, la compagnie Saint-Lawrence Tanker pouvait lui laisser son terrain, en tout ou en partie, et, d'autre part, il pouvait également s'approprier l'espace autrefois occupé par le bâtiment de la International Fertilizer, qui est en état de délabrement avancé; ses propriétaires ont démanté, il y a quelques mois.

Il semble que Canadien Pacifique ait opté pour l'ouest, et il n'est pas exclu que cette compagnie fasse d'une pierre deux coups en acquérant les deux terrains.

Le maire veut éviter une hausse

La CTCUQ pourrait mettre des billets en dépôt dans certaines institutions

par Vianney DUCHESNE

A première vue, le maire Gilles Lamontagne a tendance à demander une enquête de la Régie des transports pour connaître les raisons qui ont motivé les administrateurs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec à hausser les tarifs.

C'est du moins ce que M. Lamontagne a expliqué, hier après-midi, à l'issue de l'assemblée du conseil municipal. Il a souligné le fait qu'il ne mettait pas en doute l'administration de la CTCUQ, mais que cette enquête permettrait probablement

d'obtenir les réponses que l'on désire, et que l'on ne peut obtenir.

On se rappellera que le directeur de la commission, M. Yves Poisson, a fait savoir que dorénavant les usagers du transport en commun devront se soumettre au "tarif exact", mesure mise de l'avant pour contrer l'action des voleurs. Ainsi, la traditionnelle escompte dont bénéficiait l'acheteur d'une série de billets devient chose du passé.

Pour M. Lamontagne, il n'y a pas de doute que le nouveau système constitue une augmentation des tarifs. Cette augmen-

tation touche surtout ceux qui sont les moins favorisés et les travailleurs qui ne dînent pas sur le lieu de leur travail. Il a mentionné aussi qu'il faut tenir compte du petit garçon qui part pour l'école avec son 15 sous pour le retour à la maison le soir: "S'il perd cinq sous au cours de la journée ou si la tentation d'acheter une barre de chocolat a été trop forte, qu'advient-il de son retour par autobus?"

Le maire de la Capitale a rappelé que la commission de transport est un organisme autonome et que cette décision a

été prise de façon unilatérale. Les membres du comité exécutif de la Communauté urbaine en discuteront, pour leur part, lors de leur prochaine assemblée, mardi prochain. Selon lui, pour le moment, c'est tout ce que la ville de Québec peut faire, sinon protester.

Il a déclaré que le service offert à la clientèle serait peut-être plus complet si on songeait à mettre des billets en dépôt dans les écoles, les caisses populaires et les banques. On laisserait alors le choix à l'usager de préférer le tarif régulier ou bien de profiter d'une réduction. "Cela même en maintenant les nouveaux tarifs", dit M. Lamontagne.

Par la suite, il a précisé avoir appelé M. Poisson, au début de l'après-midi, et que ce dernier lui avait semblé très ouvert au dialogue. Il semble qu'il s'agissait surtout de trouver une mesure d'urgence pour contrer l'action du banditisme dans les autobus de la CUQ.

par Roch DESGAGNE

Pour une très forte proportion d'usagers du transport en commun de Québec, le nouveau système de paiement exact qui sera appliqué à compter de demain pour le péage à bord des autobus représente une augmentation considérable du prix du transport. Les personnes voyageant le midi, tout particulièrement, et qui payaient \$2 pour huit passages déboursaient \$2.80 en versant le montant exact.

En appliquant la méthode du montant exact pour le péage à bord de ses véhicules, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec apporte des changements importants dans le système et les tarifs de paiement, et aussi dans les habitudes des usagers. Le nouveau système représente-t-il, en fait, une hausse camouflée des tarifs du transport en commun à Québec? Bon nombre de personnes le prétendent.

Le nouveau système, comme on le sait, sera en force à compter de demain, vendredi, dans tout le territoire de la CTCUQ, et consistera principalement dans l'abolition des billets. Les passagers devront déposer le montant exact dans les autobus, soit \$0.25 aux heures de pointe, et \$0.35 aux autres heures de la journée et de la fin de semaine.

Les réactions n'ont pas été longues, et des dizaines de personnes ont signalé au journal que, sous couvert d'une meilleure sécurité pour les chauffeurs contre les vols, la Commission de transport impose de nouveaux tarifs constituant dans certains cas des majorations de taux.

Le CTQ propose des kiosques de vente

par Gilles BOIVIN

Le Conseil du travail de Québec (CTC-FQ) s'est à nouveau élevé, hier soir, contre "l'incompétence" de l'Administration de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec dans la dernière décision "malencontreuse" à eu pour effet d'entraîner une hausse notable du coût des transports en commun à Québec.

En prenant de façon virulente à la décision de la CTCUQ d'instaurer un nouveau régime de paiement exact avec des variations dans le prix des tarifs selon les heures de pointe, le Conseil du travail de Québec a souligné qu'il s'agissait d'une mesure qui entraînerait des débours supplémentaires de l'ordre de plus de \$1.00 par semaine aux travailleurs qui utilisent ce moyen de transport, quatre fois par jour.

Le Conseil du travail, même s'il se dit d'accord avec l'adoption de mesures visant à la protection des chauffeurs d'autobus, souligne que la CTCUQ aurait pu utiliser d'autres moyens qui n'auraient pas eu pour effet de passer la note aux usagers du transport en commun.

Dans une résolution adoptée par les délégués à sa réunion mensuelle, le CTQ a demandé à la CTCUQ d'ouvrir des kiosques pour permettre aux usagers d'acheter des séries de billets et de redéfinir ce qu'elle appelle les heures de pointe.

Selon les délégués du CTQ, les heures de pointe définies par la CTCUQ causent un préjudice grave aux travailleurs et autres usagers qui travaillent sur les quarts autres que ceux de jour ou qui utilisent les autobus de la commission pour se rendre chez eux à l'heure du midi et en revenir.

Par ailleurs, les délégués ont également convenu de former un comité "ad hoc" pour effectuer une étude sur le comportement des administrateurs de la CTCUQ et poursuivre les pressions déjà entreprises auprès de

cet organisme public sur différents points par le CTQ.

Le Conseil avait déjà demandé que des comités de griefs soient formés dans les différentes municipalités de la région que dessert la CTCUQ pour entendre et juger du bien-fondé des plaintes des usagers. La loi qui régit la CTCUQ prévoit en effet que de tels comités de griefs peuvent être formés par la commission.

Cette demande de l'organisme syndical régional avait déjà reçu une fin de non-recevoir de la part du président de la CTCUQ, M. Yves Poisson.

Le PQ de la région de Québec pense comme le CTQ et le maire Lamontagne

Le Parti québécois de la région de Québec considère "injustifiable" que la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec ait décidé d'augmenter le prix des billets de passage et d'exiger que les usagers versent le compte exact en monnaie en pénétrant dans un véhicule de la CTCUQ.

C'est ce que fait savoir un communiqué, en provenance du secrétariat du PQ dans le comté de Louis-Hébert et distribué hier aux moyens d'information.

"Le Parti québécois de la capitale nationale s'élève énergiquement contre la décision de la CTCUQ", parce que cette initiative "pénalise l'usager moyen, en le forçant d'abord à payer plus cher son billet; ce qui n'est pas de nature à encourager l'utilisation des autobus".

"On empire ainsi le problème de la circulation, en encourageant le citoyen à utiliser son propre véhicule pour aller au travail ou pour circuler dans la ville", souligne le PQ.

La fusion Charlesbourg-Ouest-Québec peut se concrétiser avant le 1er août prochain

par Vianney DUCHESNE

La fusion Charlesbourg - Ouest - Québec est sur le bon chemin et elle devrait être en vigueur avant le premier août, à moins de désaccord de la part du ministère des Affaires culturelles. C'est du moins ce qu'a déclaré le maire Gilles Lamontagne, hier après-midi, peu après que

le conseil municipal eut adopté en première lecture le règlement de fusion. Le règlement sera soumis en deuxième lecture lors de la séance du 29 février. L'autre étape consistera en l'étude de la requête par le Comité des bills publics de l'Assemblée nationale.

A cet effet, une copie du règle-

ment de fusion sera expédiée au lieutenant-gouverneur en conseil, conformément au chapitre 53 des Lois du Québec 1971.

On se rappellera que le conseil municipal de Charlesbourg - Ouest a déjà approuvé, pour sa part, un règlement identique. Le maire Marc - Omer Giroux avait alors fait savoir que si la Commission municipale le jugeait à propos, un référendum serait organisé auprès de ses contribuables.

Dans le règlement de fusion, il est stipulé que le nouveau quartier portera le nom de district de Charlesbourg-Ouest. Jusqu'à la prochaine élection générale, c'est - à - dire jusqu'au mois de novembre 1973, il sera représenté par un conseiller choisi par les membres actuels du conseil municipal de Charlesbourg - Ouest. Les autres membres formeront alors un comité "ad hoc" dont la responsabilité sera de surveiller le respect des clauses du règlement de fusion.

Le règlement actuel de zonage et de construction de Charlesbourg - Ouest ne pourra être modifié que sur approbation du conseil municipal de Québec, après recommandation de la Commission d'urbanisme. Un représentant de Charlesbourg - Ouest, choisi par le conseiller de ce district, sera membre de cette commission.

Par ailleurs, la ville de Québec s'engage à fournir à ses nouveaux contribuables tous les mêmes services qu'aux autres payeurs de taxes tant en qualité qu'en quantité. Cela malgré le fait que le gel des taxes est assuré pour une période de cinq ans pour tous les contribuables inscrits au rôle d'évaluation de Charlesbourg - Ouest avant le premier février 1971 ou dont les titres étaient enregistrés avant cette date. Cette clause s'applique pour toute licence ou tout permis aussi. Les taxes spéciales sont abolies.

Les engagements de la ville de Québec sont aussi nombreux que variés: dans les 30 jours après la fusion, au provenant de l'usine de traitement; investissement minimum de \$1,700,000 en immobilisation au cours des cinq premières années; réinvestissement en immobilisations ou en service d'une somme annuelle n'étant pas inférieure à tous les revenus que la ville touchera des contribuables de Charlesbourg - Ouest; réinvestissement des subventions gouvernementales accordées pour cette fusion; dans les 18 mois suivants la fusion, terminaison des travaux d'éclairage dans les rues existantes; travaux de voirie, d'aqueduc et d'égouts dans les rues déjà ouvertes et aménagement, dans les 18 mois, d'un terrain de jeu intégré.

Le directeur de la CTCUQ M. Yves Poisson, signalait en annonçant l'instaurer du système de paiement exact, que la CTCUQ applique ainsi ce qu'elle avait prévu pour plus tard, et qu'un tel système existe déjà dans des centres comme Cancoeur, Calgary, et Kitchener, et semble donner des résultats satisfaisants.

Par ailleurs, M. Poisson a prévenu que cette tarification ne comportait aucune hausse. Les billets se vendaient à raison de huit pour \$2, soit \$0.25 l'unité, et le paiement en argent était de \$0.35. Il explique que la très grande majorité de ceux qui achètent des billets sont ceux qui voyagent aux heures de pointe.

Dans le cas des usagers de la zone 2, les localités situées au nord-est de Québec, cela signifierait même une diminution. La détermination des heures de pointe a été faite en tenant compte du besoin de transport des travailleurs et des heures d'affluence dans les magasins le jeudi et le vendredi soir.

Plusieurs plaignants soulignent que le midi constitue certainement une période de pointe, et que c'est à ce moment que nombre de passagers qui utilisent des billets auront un surplus à déboursier. Les fins de semaine également, beaucoup d'usagers voyageaient avec des billets à \$0.25 l'unité, alors qu'ils devront déboursier \$0.35.

Les périodes de pointe définies par la CTCUQ sont: du lundi au samedi inclusivement, de 5h30 à 9h30 du matin, de 15h30 à 18h30 p.m., et de 18h30 à 21h30 les jeudi et vendredi soir.

Aux autres heures, ce sera \$0.35 du passage; du lundi au samedi inclusivement, de 9h30 à 15h30; les lundi, mardi, mercredi et samedi, de 15h30 à 18h30 a.m., et le dimanche toute la journée.

Les billets sont acceptés jusqu'au 30 avril.

Plusieurs des plaintes s'accompagnent de remarques sur la qualité et le manque de régularité du service, sur certaines routes de banlieue particulièrement.

Les contribuables de Québec devront payer leurs taxes avant le 1er juin

Dorénavant les contribuables québécois devront s'acquitter de leurs comptes de taxes avant le premier juin au lieu du premier août.

Le conseil municipal de Québec a adopté un règlement en ce sens, hier après-midi, au cours d'une séance régulière. Selon le maire Gilles Lamontagne, cette nouvelle procédure

permettra d'économiser quelque \$100,000 que l'on devait investir dans les frais de financement en attendant que les crédits entrent.

Il a expliqué qu'en allouant seulement jusqu'au premier juin, la ville de Québec se met au diapason de la plupart des autres villes de la province.

Selon le règlement numéro 1984, les cotisations et les taxes, y compris celle de l'eau, sont dues et payables le premier juin de chaque année pour l'exercice financier alors en cours. Cependant, la taxe d'affaires, la taxe spéciale pour les chevaux abreuvés des eaux de l'aqueduc et toutes les licences sont dues et exigibles le premier mai de chaque année ou le premier jour du mois suivant l'ouverture d'un nouvel établissement.

Service d'Optique Elite Inc
RAYON OPTIQUE ET OPTOMETRIE
Détailants agréés en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.
Place Lacombe, Ste-Foy 853-8396
Gare Centrale d'autobus 529-4855
1080, St-Jean Québec 524-2543

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
350 EST, Boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

ERRATUM
Dans notre annonce parue le mercredi 16 février, il s'est glissé une erreur; nous aurions dû lire:
PERCEUSE 1/4" (et non 3/8")
PRIX WOOLCO \$10.88

Mme Claire Kirkland, qui s'est vu confier le ministère des Affaires culturelles lors du récent remaniement du Cabinet provincial, a fait une découverte: aucun budget d'exploitation n'a encore été adopté pour la Place royale de Québec, dont la restauration est déjà commencée.

Mme Kirkland s'étonne de l'absence de budget pour la Place royale

"D'importantes études ont été faites pour nous dire comment on devrait éventuellement exploiter la Place royale. Je constate, cependant, qu'aucun budget d'exploitation n'existe encore, affirme-t-elle.

"Le sens de l'Administration que j'ai pu acquérir au fil des ans, me commande de mettre en œuvre mes rêves expansionnistes pour organiser au plus tôt et au mieux une exploitation de ce qui est déjà entre nos mains", soutient le ministre.

ACTION!
avec **NIKON F**

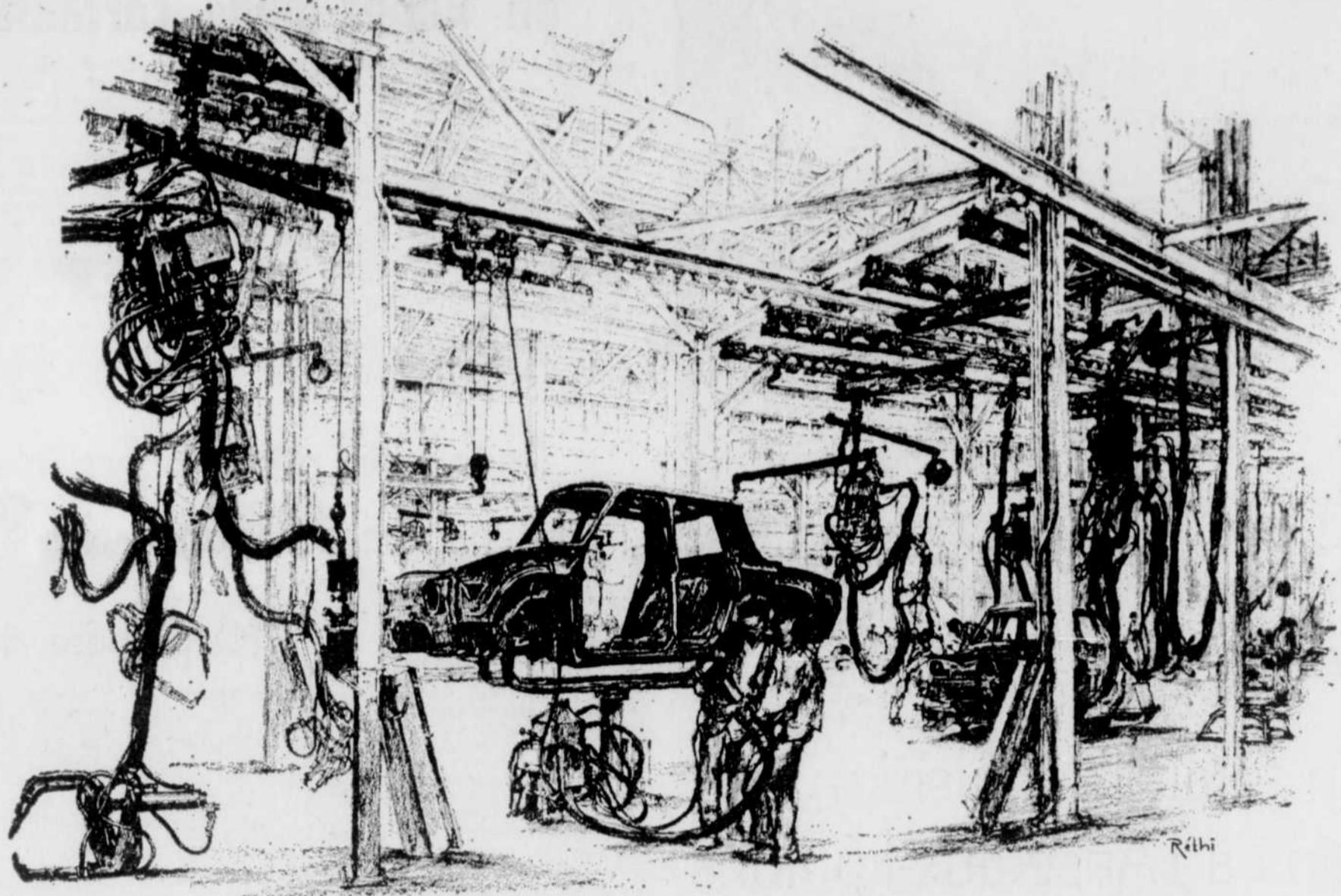
NIKON
l'appareil 35mm idéal à usages multiples

Le Nikon F et l'ensemble de ses dispositifs et accessoires, dont le nombre augmente sans cesse, composent le système photo petit format le plus précis et le plus universel qui soit disponible aujourd'hui au monde. Aucun autre appareil reflex 35mm ne peut rivaliser avec le Nikon F sur les plans de la précision et de l'universalité, de la qualité optique, de la robustesse, de la facilité d'emploi et de la rapidité d'opération.

Bien sûr, au Photo Centre Brunet le NOUVEAU "NIKON F-2"...

le photographe exigeant choisit NIKON au
PHOTO CENTRE
BRUNET
LE PLUS GRAND CENTRE de PHOTO DU QUEBEC METROPOLITAIN
UTILISEZ NOTRE PLAN FACILE de CREDIT
605 est ST-JOSEPH Québec 2 529-5741
PLACE LAURIER Ste-Foy 656-1717

au delà de l'événement



SOMA à la dérive... Le gouvernement Bourassa reste indifférent!

une analyse de Jean-Paul Gagné

Même si SOMA a d'abord été créée pour des raisons politiques qui n'avaient rien d'étranger aux années grasses de la révolution tranquille, le problème auquel se voit actuellement confrontée l'usine de montage de voitures Renault de St-Bruno est essentiellement économique.

Les difficultés de SOMA originent en effet bien plus de sa petite taille et de la politique tarifaire canadienne que de la mauvaise administration de SOMA (ou de la SGF) ou encore du manque d'agressivité de Renault Canada en matière de marketing.

Chez plusieurs, les récentes nouvelles parues à la une des journaux et proclamées par tous les annonceurs des médias électroniques ont fait naître assez d'émotivité pour parler d'une fermeture éventuelle de SOMA.

Pourquoi? Parce qu'il s'agit de la SGF et de SOMA, parce que le gouvernement du Québec et les Caisses pop y détiennent des participations importantes, parce que les hommes publics ont tout fait jusqu'ici pour politiser l'avènement de l'Etat entrepreneur.

Pourtant, la GM de Ste-Thérèse a elle aussi cédé dernièrement face à la conjoncture. Alors que SOMA a obligé ses 500 travailleurs à abandonner leur fonction pour une durée d'un mois, GM a tout simplement congédié 2,000 ouvriers dans ses usines canadiennes, dont 800 à Ste-Thérèse P.Q.

La rentabilité de l'usine de la GM de Ste-Thérèse ne sera pas affectée par la baisse de production puisqu'elle a une capacité de 100,000 voitures par an. Pour SOMA dont le seuil de rentabilité avait été fixé quelque 14,000 voitures pour 1971, une production effective de quelque 12,000 Renault était évidemment pire. SOMA connaîtra une autre année de déficit même si elle a été économiquement rentable pendant quelques mois l'été dernier.

Pour mieux détecter les raisons sous-jacentes au problème de SOMA, il importe de rappeler certains faits entourant l'avènement de cette usine de montage automobile et son évolution.

Le premier accord SGF-Renault 1965 - 1970

Après deux années de négociations, un protocole d'accord était signé en janvier 1965 à Paris entre la Régie Renault de France et la SGF, cette dernière étant représentée par son président, M. Gérard Filion.

Une usine de montage automobile allait

être construite à St-Bruno par la SGF qui prenait sur elle d'assumer tous les frais. SOMA n'obtient aucune subvention et aucune faveur des gouvernements, contrairement à ce qui se fait de plus en plus fréquemment pour des usines qui ne sont pas la propriété du gouvernement du Québec ou des caisses populaires.

Pour sa part, Volvo Canada Ltd., avait bénéficié de conditions spéciales du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse dès son établissement en 1963; depuis, elle paie un faible loyer pour la nouvelle usine dans laquelle elle s'est installée à Halifax en 1967; le gouvernement fournit à toutes fins utiles l'immeuble et Volvo contribue pour 152 emplois.

Les promoteurs québécois estimaient que SOMA atteindrait le seuil de la rentabilité en produisant 8,400 voitures par an, soit 35 par jour. On espérait atteindre ce niveau de production en 1967; de plus, puisque Renault, qui n'était ici que depuis 1958, ne pouvait espérer écouler toute cette production, SOMA avait convaincu la société Peugeot de faire assembler ses voitures à St-Bruno; l'expérience fut discontinuée avec la décision de monter les Renault 16 récemment mises sur le marché.

De fait SOMA a presque atteint le seuil de rentabilité en 1968 avec une perte d'exploitation de \$160,000 alors que le bénéfice avant amortissement a été de \$86,000; même l'année précédente avait laissé un bénéfice avant l'amortissement de la dette de \$33,000. SOMA a produit en 1967 et 1968, 5,463 et 8,381 voitures. Au cours de ces années, Renault a accru ses ventes de plus de 30 pour cent.

De plus, pour être rentable, SOMA devait produire à un prix compétitif par rapport au prix de revient des voitures importées de France. Parce que l'accord faisait reposer sur SOMA la totalité des risques, cette dernière devait donc concurrencer des usines qui produisent en très grandes quantités.

Un point tournant

Au cours de 1969, plusieurs facteurs défavorables se sont conjugués pour accroître les difficultés de SOMA. Outre les troubles de mai en France qui ont occasionné des erreurs dans les envois de matériel et augmenté les délais de livraisons, trois événements majeurs sont à retenir:

— La baisse subite des droits de douane sur les voitures importées de 17.5 à 15.0 pour cent; selon les accords du GATT, le Canada devait répartir cette baisse des tarifs sur cinq ans; il en a décidé autrement pour enlever la surcharge qui menaçait de se répercuter en inflation.

Cette chute de 2.5 points abaissait du même coup le prix de référence d'une voiture importée et réduisait d'autant la marge bénéficiaire de SOMA; Renault Canada, on s'en souvient, avait le privilège d'importer ses voitures.

— La dévaluation du franc de 12.5 pour cent en août; pour SOMA, ce changement dans la valeur du franc en dollar canadien a entraîné une perte de change.

— Les voitures japonaises font leur entrée en force sur le marché canadien, ce qui a pour effet de ramener la progression des ventes de Renault aux environs de 10 pour cent.

Il faut ajouter le renouvellement de la convention collective, en mai 1969; elle a augmenté les coûts de production ainsi que le coût additionnel des pièces achetées au Canada afin d'obtenir le pourcentage de 50 pour cent de contenu canadien exigé par le gouvernement du Canada pour bénéficier de l'exportation en franchise aux Etats-Unis des Renault fabriquées à St-Bruno.

Résultat: 1969 et 1970 furent encore plus difficiles; les pertes furent respectivement de \$666,000 et \$501,000. Pour 1971 on n'en sait encore rien, sauf que la production espérée de 14,400 véhicules s'est plutôt chiffrée par 12,000.

Le nouveau contrat

Cependant, un nouveau contrat SGF-Renault régit les opérations de SOMA depuis le début de 1971. Contrairement au premier, le nouvel accord fait peser sur Renault Canada et par conséquent sur la Régie Renault de France les risques encourus dans la fabrication des Renault par SOMA.

Mais le succès du contrat réside dans deux conditions essentielles:

— SOMA doit assembler 15,000 voitures, ce qui implique qu'elle doit le faire également pour Renault - Etats-Unis en vue d'approvisionnement la Côte Est et le Centre Ouest.

— Ces voitures doivent entrer en franchise de douane aux Etats-Unis, ce qui implique un contenu canadien de 50 pour cent. Or, l'intégration des pièces canadiennes augmente le coût d 30 pour cent.

Il y eut les mesures économiques du président Nixon, dont l'abolition de la taxe d'accise de 7 pour cent sur l'achat de voitures fabriquées aux Etats-Unis, et les normes de sécurité et antipollution qui sont venues perturber les lignes d'assemblage.

Résultat: il n'est pas rentable de produire pour les Etats-Unis. La production n'ayant pas atteint le niveau espéré, le coût moyen unitaire des voitures fabriquées se trouve donc majoré de \$150 à \$200; cette différence dans les coûts doit être absorbée par Re-

nault selon le contrat. Si ce coût est reporté au client, le prix des voitures montera, ce qui n'a rien de bon pour accroître les ventes.

Mais la Régie Renault, selon nos informations, acceptera de supporter les pertes, encourageant en 1971 et se propose de faire de même pour l'exercice 1972 puisqu'on sait déjà que l'année qui vient de débuter ne sera pas meilleure.

Renault Canada espère vendre en 1972 environ 12,500 voitures, soit une augmentation de plus de 25 pour cent sur 1971, ce qui équivaudrait à tripler les ventes depuis la création de SOMA. En 1965, Renault Canada avait vendu 4,200 unités; les 9,723 voitures livrées en 1971 marquent une augmentation de 130 pour cent en six ans; Renault n'est donc pas à blâmer. Son concurrent européen Volkswagen est au même point en 1971 qu'en 1965.

Cependant, Renault n'est pas intéressée à réaliser des pertes continuellement. Si elle se dit prête à continuer et à accepter la production qui a été planifiée à SOMA jusqu'à la fin de l'été, elle ne veut pas s'embarquer sur les mêmes bases pour 1973. La Régie Renault a déjà signifié à la SGF son intention de renégocier l'accord.

Cette renégociation peut être extrêmement importante pour l'avenir de SOMA. Pour sa part, Renault Canada pourrait importer ses voitures à des prix de revient plus avantageux que ceux qu'elle paie à SOMA en vertu du dernier accord. Quant au gouvernement, il semble tout simplement dépassé, préférant se terrer dans le silence plutôt que de donner suite aux études qu'il a lui-même commandées au lendemain de sa victoire.

SOMA peut survivre

Pourtant, SOMA doit continuer d'exister puisqu'elle fournit du travail à 500 personnes; sa force ouvrière n'a cessé de s'accroître, de 200 qu'elle était au départ de l'entreprise. Ses pertes accumulées étaient de \$2 millions à la fin de 1971, mais il en aurait coûté bien plus cher en assistance sociale.

Mais son existence repose sur des conditions:

— SOMA doit fabriquer un minimum de 15,000 voitures le chiffre idéal étant 20,000. Si cette production ne peut être réalisée avec Renault Canada, cette dernière ne s'oppose en aucune façon à ce que SOMA assemble aussi pour un autre manufacturier d'automobiles. Deux équipes d'hommes pourraient se charger la production pour ne pas ajouter aux investissements.

— SOMA devrait bénéficier des avantages douaniers des autres manufacturiers, mais sans être tenue d'acheter des pièces cana-

diennes qui lui coûtent 30 pour cent plus cher que les pièces importées.

— SOMA ne devrait pas avoir à supporter les amortissements comme c'est le cas pour Volvo en Nouvelle-Ecosse. SOMA n'a jamais été subventionnée; cependant, si un nouveau manufacturier s'y installait, on peut être certain que ce serait à coup de subventions et de concessions de toutes sortes.

— Le gouvernement du Québec pourrait faire preuve d'un peu plus de logique en achetant les produits du Québec. Renault Canada possède un épais dossier sur les tentatives de vente de voitures au gouvernement.

En six ans, l'Etat québécois a acheté exactement trois voitures et c'est le ministre Jean Coutu qui y a vu personnellement. Il serait très facile par ailleurs d'accorder certains stimulants aux fonctionnaires qui doivent posséder une voiture de manière à les inviter à acheter un produit du Québec.

Le gouvernement a mené à coup de millions la campagne "Québec sait faire"; à en juger par les effets qu'elle a eus sur ce même gouvernement, cette campagne publicitaire a été une pure perte; de plus, elle n'a certainement pas fourni autant d'emplois que SOMA.

— Les organismes publics et les municipalités pourraient également avoir une politique d'achat plus québécoise puisqu'une telle politique est à la base même de la création d'emplois et de la prospérité. Récemment, la ville de Montréal a renouvelé son stock de petites voitures; elle a acheté 240 Hornet d'American Motors; auparavant, elle avait acheté un lot de Cortina de Ford.

Voilà pourquoi, le problème de SOMA n'est pas insoluble... à moins de préférer l'assistance sociale aux usines créatrices d'emplois et d'argent pour favoriser la consommation, la base même de l'économie d'un pays.

En attendant, Nissan Motors du Japon envoie ses émissaires dans les différentes provinces canadiennes annoncer ses intentions d'investir, histoire de provoquer la surenchère nécessaire à l'obtention des subventions et concessions fiscales.

Nissan aura un grand succès et il ira là où il obtiendra le plus. Gageons que le Québec est prêt à lui offrir gros. Le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Robert De Coster, s'occupe lui-même de ce projet.

Quelque 40 Québécois travaillent aux oeuvres du cardinal Léger

par Lise Lachance, envoyée du Soleil en Afrique



Mlle Huguette Galibois, de Québec, ancien chef du service de physiothérapie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, traite maintenant les enfants atteints de polio, en banlieue de la capitale camerounaise.

Une quarantaine de Québécois de disciplines diverses travaillent, en Afrique, au sein des oeuvres du Cardinal Paul-Émile Léger. C'est le prestige de l'ancien archevêque de Montréal qui a rallié beaucoup d'entre eux.

Ces volontaires avaient tous, un jour ou l'autre, pensé partir pour les contrées lointaines. L'action du Cardinal n'a donc pas déclenché "l'appel". Mais son nom a attiré à lui ces personnes qui, autrement seraient allées dans d'autres centres. Certains, d'ailleurs, sont venus vivre aux oeuvres du Cardinal une seconde expérience africaine ou asiatique. C'est le cas, notamment, du pharmacien Gaston Miron, du pédiatre Jean-Marc Perron, de la jardinière Suzanne Brière et de l'infirmière Doris Albert, qui a travaillé trois ans en Ouganda et deux ans au Vietnam.

"Me rendre utile"

"J'ai voulu me rendre utile", répond tout simplement M. Miron quand on lui demande ce qui l'a poussé à venir en Afrique.

Ce célibataire a laissé l'exploitation lucrative de deux pharmacies, à Montréal, pour mettre ses connaissances pharmacologiques au service des malades de Kilomètre II, en banlieue de Libreville, au Gabon. Il occupe cette fonction depuis septembre 1971, après avoir accompli un travail identique au Sénégal. Non content de donner de sa personne, il est arrivé en Afrique avec 70 caisses de médicaments recueillis auprès de ses collègues de la métropole canadienne.

"Quand le Cardinal Léger a annoncé son départ pour l'Afrique, en 1967, cela m'a choqué. Je le croyais lâche. Sans doute qu'inconsciemment je combattais la nécessité que je sentais, confusément, de venir ici moi aussi", dit M. Miron.

En mars, il doit ouvrir à Douala (la plus grande ville du Cameroun, 250.000 habitants) une pharmacie en gros qui constituera un centre de distribution de médicaments pour les oeuvres du Cardinal. Le volontaire fera la tournée des dispensaires, recueillera les remèdes et les appareils dont certains ne se servent pas pour les donner à ceux qui en ont besoin. Quant aux médicaments qu'il ne pourra se procurer de cette façon, il les achètera à un taux spécial d'un organisme allemand voué aux missions, "Misereor", et les vendra au prix coûtant.

100 enfants par jour

Le Dr Perron, pour sa part, a fait un séjour au Nigeria,

comme omnipraticien, il y a sept ans. À son retour au Canada, il s'est spécialisé en pédiatrie, domaine où les besoins sont particulièrement aigus sur le continent noir (50 pour cent des enfants meurent avant l'âge de 5 ans) et a travaillé deux ans à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. Puis il est reparti pour l'Afrique, cette fois au Gabon, au seul centre de pédiatrie de l'Afrique francophone — et peut-être de l'Afrique tout court: Le Kilomètre II, subventionné par le Cardinal Léger. "Ici, il y a une possibilité de construire. C'est ce qui m'a attiré", souligne le jeune médecin qui traite 100 enfants par jour en clinique externe, sans compter ceux qui sont hospitalisés.

Un autre médecin, le Dr Jean-Paul Venne, directeur du département de chirurgie et chef du service de chirurgie générale à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, à Montréal, oeuvre lui aussi au centre gabonais du Cardinal Léger. Le statut du Dr Venne est un peu particulier, cependant, puisque son mandat, de six mois seulement (il se termine ces jours-ci), consiste à soumettre un rapport sur les modalités de transformation de Kilomètre II (conçu pour recevoir les enfants bafraï, lors de la guerre civile) en un hôpital général répondant aux normes occidentales, de même que sur les besoins en personnel médical et la façon de le recruter.

Un luxe en Afrique

Le jeune chef du service de physiothérapie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, Mlle Huguette Galibois, admet que la personnalité du Cardinal et la possibilité de retrouver d'autres Canadiens ont joué pour beaucoup dans sa venue au Cameroun.

L'Afrique l'avait toujours attirée, toutefois, "la physiothérapie est un luxe dans le tiers-monde". Elle avait envie d'oeuvrer sur ce continent où tout est à faire dans cette discipline. L'annonce de l'ouverture prochaine du centre de réadaptation pour enfants handicapés (inauguré officiellement le mois dernier) l'a donc tout de suite intéressée.

La Québécoise, qui s'est spécialisée en Californie après ses études à l'université de Montréal et qui enseignait à temps partiel à l'université Laval, est très heureuse de son expérience africaine. Elle est la seule physiothérapeute du centre de réadaptation d'Etug Ebe, à deux milles et demi de Yaoundé. Grâce à ses soins,

la plupart des petits poliomyélitiques pourront devenir autonomes, même s'ils doivent s'aider d'orthèses.

Pour se donner bonne conscience?

Mlle Thérèse Savard, infirmière de Dolbeau, fournit un autre exemple d'une volontaire qui a toujours été hantée par l'idée d'aller travailler en Afrique et qui se décide, enfin, à l'appel du Cardinal. Il est vrai que ses responsabilités familiales l'ont empêchée, pendant longtemps, de concrétiser ce rêve. "Peut-être ai-je voulu me donner bonne conscience! Chez nous, on mène une vie bourgeoise. Vient le moment où l'on a besoin d'être utile", lance-t-elle avec cette chaleur typique du Lac-Saint-Jean, quand nous l'interrogeons sur les motifs de son engagement. "Si j'ai choisi le Cameroun, c'est à cause du Cardinal", nous confie-t-elle. "Je l'admire beaucoup. Je trouvais qu'il accomplissait une oeuvre extraordinaire".

Les volontaires: \$25 par semaine

L'infirmière parle de "quasi bénévolat". Dans ce sens que, à l'exception des docteurs Venne et Perron (qui sont mieux rétribués que les autres mais gagnent quand même beaucoup moins qu'au Canada), les volontaires reçoivent un salaire de \$100 par mois, en plus d'être logés et nourris. Cela les empêche de tirer le diable par la queue mais ne représente qu'une fraction de ce qu'ils toucheraient s'ils exerçaient leur profession au pays.

Malgré tout, le moral des troupes semble excellent. Chacun a une chambre sinon coquette, du moins confortable et moderne. Comme les Français n'ont heureusement pas laissé seulement leur lenteur administrative à leurs colonies d'Afrique, la bouteille de vin rouge se retrouve sur toute table. Les volontaires ont adopté cette bonne habitude. De même qu'ils ont pris aux Africains la coutume de la sieste, une nécessité sous ce soleil de plomb. Ce n'est donc pas la misère noire comme se l'imaginent beaucoup de parents et d'amis. Cette image fait d'ailleurs sourire les "martyrs". "Comment trouvez-vous notre enfer?" demandent-ils aux visiteurs, en riant. "Dites à nos familles comme nous sommes bien installés!"

Ces jeunes infirmiers et infirmières, secrétaires, techniciennes

en laboratoire, jardinières d'enfants, puéricultrices, médecins, pharmacien, plombier, menuisier (il y a deux femmes sur trois volontaires) souffrent sûrement du mal du pays à l'occasion, malgré leur feu sacré. Il demeure que si le gîte, le pain et le beurre sont assurés, le travail est abondant, le climat souvent difficile à supporter et les loisirs nuls. Le fait de vivre entre Canadiens dans un monde clos, d'écouter des disques de Vigneault, Ferland et Moustaki, doit rendre l'éloignement plus pénible.

Aucun contrat

Même si "le Cardinal Léger et ses oeuvres" recommande au volontaire un stage de deux ans, aucun contrat ne lie ce dernier à l'organisme, ont le siège social se trouve à Montréal. Chacun donne ce qu'il veut bien donner, en toute liberté. Peut-être est-ce pour cela que la plupart restent plus longtemps. Il n'y a eu, au cours des deux dernières années, que trois cas d'abandon.

Il est vrai, toutefois, que la société sans but lucratif insiste pour que ses volontaires suivent, avant leur départ du Canada, le cours d'initiation au tiers-monde (moeurs, langues, notions de médecine tropicale, etc.) que donne le Centre de documentation et de formation dirigé par le père Jean Bouchard, jésuite, à raison de deux soirs par semaine pendant neuf mois.

Contribution de l'étranger

Le Québec n'est pas seul à fournir des volontaires aux oeuvres du Cardinal. On compte en effet quelque 80 Européens, principalement des Français et des Allemands qui, la plupart, sont prêts par des organismes d'aide de leur pays respectif. Certains, cependant, se sont adressés directement au "Cardinal Léger et ses oeuvres", après avoir appris l'existence de cet organisme. Chaque mois, une dizaine d'offres de services émanant d'Européens parviennent par courrier au siège social de la rue Sainte-Catherine, soit le tiers des offres totales.

À cette préoccupation des biens nantis occidentaux s'ajoute celle d'autochtones (une vingtaine d'Africains travaillent comme bénévoles pour le Cardinal) et d'épouses de coopérants canadiens en stage là-bas. On note, chez ces dernières, un souci croissant de bénévolat, tant dans les dispensaires que dans les écoles d'arts ménagers.



Gérard Miron, de Montréal, a vendu ses deux pharmacies pour aller travailler comme volontaire aux oeuvres du cardinal Léger, au Gabon. Il est, ici, avec son assistant Joseph Koffi.



Le pédiatre montréalais Jean-Marc Perron au centre du cardinal, près de Libreville (Kilomètre 11).



La jardinière Suzanne Brière, du Québec, a travaillé au Tchad avant de venir rejoindre l'équipe du cardinal Léger au Cameroun, il y a six mois.



Originaire de Dolbeau, l'infirmière Thérèse Savard soigne les malades qui envahissent le tout nouveau dispensaire du Centre pour enfants handicapés de Yaoundé, au Cameroun.

beau



à regarder



bon à déguster



167-C 40 oz. 8.30
167-B 25 oz. 5.45
167-A 10 oz. 2.35



139-1 40 oz. 8.30
139-H 25 oz. 5.35



253-F 40 oz. 8.55
253-E 25 oz. 5.50



372-F 25 oz. 5.55



182 40 oz. 8.15
181-1 25 oz. 5.40

Melchers
Les Distilleries Melchers Limitée, Berthierville, Québec

Les étudiants seuls peuvent provoquer dans les faits la naissance de l'école nouvelle

par Nicole CAMPEAU
envoyée du Soleil à
SHERBROOKE

L'école demeure, quoiqu'on en dise, un milieu essentiellement conservateur et il n'y a vraiment que la base, c'est-à-dire les étudiants, qui puissent vraiment provoquer dans les faits la naissance de l'école nouvelle.

C'est en substance l'affirmation qu'ont faite hier deux sociologues de l'université du Québec, M. Gérard Marier et Jacques Lazure (et plusieurs autres participants) alors qu'ils prenaient la parole au teach-in organisé par les étudiants du département parallèle de service social de l'université de Sherbrooke et qui avait pour thème: "Formation ou déformation universitaire."

Le teach-in s'est déroulé durant l'après-midi et en soirée et a fait salle comble dans l'auditorium de l'université, l'assistance variant entre 600 et 800 personnes, dont plusieurs étaient venus de Montréal et de Québec.

Dans son intervention qui a soulevé l'enthousiasme de l'assemblée et a été le point culminant de la journée, M. Marier, professeur à l'université du Québec à Trois-Rivières, s'est attaché à démontrer que l'école ne pouvait plus être ce qu'elle a toujours été, c'est-à-dire une institution de préparation à la vie puisque les rapides changements que nous connaissons ne permettent même pas de prévoir ce que demain sera, mais qu'elle devrait désormais devenir un cadre de vie.

Affirmant que les professions de foi en la participation que faisaient les autorités resteraient des mots vides de sens, tant que les étudiants ne seraient pas intégrés à la gerance même des objectifs éducatifs, M. Marier a indiqué que ça n'était pas les autorités qui accorderaient d'eux-mêmes ces pouvoirs aux étudiants.

C'est également l'avis formulé par le professeur Lazure, l'auteur de "La jeunesse du Québec en révolution" qui, citant son expérience personnelle d'ancien membre du conseil d'administration de l'université du Québec à Montréal, a dit s'être aperçu que c'était peine perdue de vouloir faire passer la transformation du système par en haut.

Le changement ne peut venir que de la base du milieu universitaire, ou bien du dehors, a-t-il conclu, en ajoutant que le monde de l'éducation au Québec avait un besoin impérieux de changement s'étant développé ces dernières années de

façon quantitative plutôt que qualitative. Ces remarques prennent une dimension particulière quant on songe aux pouvoirs éventuels du front commun étudiant actuellement en voie de formation.

Selon le professeur Marier, l'école, cadre de vie, devra faire disparaître le diplôme, coutume qui ne fait que réduire l'achèvement éducatif au cadre étroit de l'accumulation de connaissances et y substituer une sorte de reconnaissance officielle d'une foule d'activités que pourra entreprendre un étudiant et qui pourrait constituer un itinéraire éducatif valable pour la formation recherchée.

C'est également sur l'aspect conservateur par échange des universités qu'ont insisté des invités tels que le sociologue de Sherbrooke Michael Draper et l'auteur bien connu du "Petit manuel d'histoire du Québec" Léandre Bergeron, en expliquant en substance que l'université était l'agent par excellence d'intégration sociale plus qu'une place dirigeante à l'idéologie libérale et transmettait les valeurs du système.

Transmettant pour sa part les salutations de son mari emprisonné, Simone Chartrand a invité les étudiants, en termes chaleureux qui lui ont d'ailleurs valu de longues ovations de l'assistance, à miser sur la fécondité de l'action, le goût du risque et le courage de la continuité.

DEPARTEMENT PARALLELE

La dizaine d'invités au teach-in ont tous accordé leur appui aux étudiants du département parallèle qui, on le sait, poursuivent maintenant depuis plus de trois mois une lutte tenace pour obtenir la reconnaissance du système de coévaluation.

Ils se sont également entendus sur le fait que cette lutte débordait largement le simple niveau de l'évaluation, pour rejoindre le principe même du partage entier des responsabilités et des pouvoirs que réclame la participation véritable, et dans ce sens, elle était d'une importance capitale.

Les étudiants du département parallèle doivent se réunir en assemblée générale aujourd'hui pour décider de l'attitude à adopter face à l'ultimatum que leur a lancé la semaine dernière le conseil de l'université de réintégrer le département officiel sous peine de renvoi.

Leur moral était plutôt bas ces derniers jours, mais il semble que le teach-in d'hier leur ait infusé une nouvelle dose de courage.


Des patrons parlent de "chômeurs de luxe"

L'augmentation récente des prestations d'assurance-chômage enchante assurément les bénéficiaires. Elle serait source d'embêtements, d'autre part, pour certains employeurs, selon des témoignages. Un entrepreneur-peintre n'a pas réussi à trouver les sept hommes surnuméraires dont il avait besoin pour une période limitée. Il lui fallait, en effet, compléter rapidement la peinture d'un nouvel immeuble. Il a multiplié sans succès les invitations. Certains peintres auraient été intéressés s'il se fût agi de travail permanent. "L'écart entre le salaire régulier et les prestations de chômage ne semble plus suffisant pour motiver l'intérêt", selon ce patron. Pourquoi se résigner aux complications d'ajustements avec le service pour du travail occasionnel, argumenteraient ces travailleurs que le patron en cause qualifie de "chômeurs de luxe". Un citoyen en vue de l'Aire no 10 s'est chargé de trouver pour un industriel de ses amis trois jeunes gens qui auraient pu toucher un salaire de \$80 par semaine. Il fut estomaqué d'essuyer une rebuffade de la part de célibataires qui touchent des prestations d'assurance-chômage. "Nous n'y gagnerions rien avec les impôts et les frais de transport", ont-ils soutenu. Ces jeunes ont donc opté pour "le repos rémunéré", d'ici le printemps au moins.

Manèges astucieux de certains policiers

Une jolie sténo-dactylo cherchait un endroit où stationner, à Place d'Youville, ces jours derniers. Elle apprécia comme une chance providentielle le départ d'une voiture-patrouille de la police qui lui céda sa place. La demoiselle s'éloigna à peine de son véhicule qu'elle vit un agent aller lui coller un avis de contravention. Elle remarqua alors que le stationnement est maintenant interdit du côté ouest, même si plusieurs autres voitures s'y trouvaient. Elle put constater que les autres automobilistes en défaut vraieraient leur pare-brise orné d'un avis, à leur retour. "J'ai agi de bonne foi et je ne croyais pas pouvoir être plus dans l'ordre qu'à la place que venaient tout juste de laisser les policiers", dit-elle. Un avocat a fait à peu près la même

métro-québec
PAR JOSEPH VOISARD



expérience. Le disciple de Thémis immobilisa sa voiture, pour un instant devant l'édifice Holt Renfrew à un stationnement limité est tout de même permis à certaines heures. Un policier qui se tenait sur place ne réagit d'aucune façon. Il préférait manifestement attendre que l'automobiliste fût en contravention pour s'assurer de "crédit" d'un avis. Bien plus, l'avocat affirme que l'agent se trouvait placé de telle sorte qu'il cachait partiellement le panneau précisant les heures où le stationnement est permis. Des faits du genre font dire à des mauvaises langues que "les constables se discréditent dans le service s'ils déçoivent autant de zèle à prévenir les contraventions à l'occasion".

Foyer sans électricité depuis dix jours

Une famille de trois enfants de la paroisse Saint-Joseph, de Québec, est sans électricité, depuis le 7 courant. Des le 9 janvier, la conférence Saint-Vincent - de - Paul payait par chèque le compte en souffrance pour permettre à la famille de bénéficier du service. Le règlement fut malencontreusement acheminé vers la Métropole. Malgré des interventions du président de la Saint-Vincent-de - Paul et du curé auprès du bureau de Québec, il faut maintenant attendre l'approbation de Montréal qui n'était pas encore venue hier soir. Sans électricité, la cuisinière ne fonctionne pas, il n'y a pas de réfrigération ni d'éclairage. Si le deux temps des derniers jours a permis d'économiser le chauffage, il n'en a pas moins compliqué la conservation du lait pour les jeunes et des aliments. On a prêté à la famille en détresse un poêle au gaz propane qui a failli mettre le feu à la maison. En attendant que les choses s'arrangent, la famille s'éclairait à la chandelle, comme aux temps héroïques.

MINISTRE DE LA VOIRIE

VENTE A L'ENCHERE

DOSSIER NO EX-PROPRIETAIRE	ADRESSE	GENRE DE BATISSE	MISE A PRIX	DATE	HEURE DE LA VENTE
181-71-0431 Roger Creteau	2847, St-Narcisse, Giffard, Que.	Maison (8 logements)	\$3,000.00	23 février 1972	10.00 a.m.
181-71-0432 Philippe Langlois	2848, Mgr-Gosselin, Giffard, Que.	Maison (8 logements)	\$3,000.00	23 février 1972	11.00 a.m.

L'adjudicataire devra verser immédiatement après la vente un acompte de \$1,000.00, par chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre du Ministère des Finances.

Cet acompte sera confisqué si l'acquéreur est dans l'impossibilité de verser le solde dû dans les 24 heures suivant la vente. L'adjudicataire devra respecter les baux existants et ne pourra entreprendre ses travaux de déplacement ou de démolition tant que les lieux seront occupés. La date limite d'occupation a été fixée au 30 avril 1972.


L'adjudicataire aura 60 jours à compter de la date de libération des lieux pour déplacer ou démolir sa bâtisse.

Le Ministre de la Voirie ne s'engage aucunement à accepter la plus haute ni aucune des offres et se réserve le droit d'annuler ces ventes en tout temps.

Ces ventes seront tenues sur les lieux mêmes et toutes les conditions s'y rapportant seront lues avant l'enchère.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à: Monsieur Jacques Francoeur, Ministère de la Voirie
2700, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec 10. Tél.: 643-6937

LE SOUS-MINISTRE
CLAUDE ROULEAU, Ing.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le son ZENITH dans toute sa richesse



NOUVEAUTÉ ZENITH! LE TABLEAU DE COMMANDE SURGIT À LA SIMPLE PRESSION DU DOIGT. Ensemble stéréo modulaire avec magnétophone à cassettes intégré et radio/amplificateur stéréo AM/FM, FM stéréo. Amplificateur transistorisé d'une puissance musicale de 40 watts (crête) comprenant un transistor à effet de champ et un circuit intégré. Deux haut-parleurs assortis, deux microphones sur pied et une cartouche à cassette extra. Cabinet principal en plaqué noyer grenu avec base ébène et couvercle moderne blanc os. Le Latham, C682W... \$359.95



Zenith s'est acquis le standard d'excellence en télécouleur, grâce à la qualité de sa fabrication, et l'on retrouve cette même qualité dans chaque composante stéréo modulaire Zenith.

LE CALYPSO. Ensemble stéréophonique modulaire de trois pièces, doté d'un amplificateur transistorisé d'une puissance musicale de 40 watts (crête), d'un radio AM/FM/FM stéréo et d'un changeur de disques "Précision" avec levier de sélection de plages. Les deux modules assortis contenant les haut-parleurs peuvent être placés jusqu'à 20 pieds du radio. Fini en plaqué noyer grenu avec couvercle acrylique amovible. Le Calypso, C585W... \$229.95

LE BOLERO. Tourne-disques haute qualité avec système sonore stéréophonique Zenith permettant d'obtenir une réponse riche et pleine en basse fréquence avec une clarté sonore maximum. Les nouveaux haut-parleurs modulaires et le cabinet Zenith sont assortis, côté acoustique et côté équilibre, pour que le son stéréo parvienne à l'auditeur dans toute sa beauté. En plaqué noyer grenu avec couvercle acrylique amovible. Le Bolero, C556W... \$144.95

LE BORDEAU. Radio/amplificateur, FM/AM et FM stéréo, style contemporain de luxe avec modules. Haut-parleurs modulaires assortis pouvant être placés jusqu'à 20 pieds du cabinet principal. Dispositif d'accord avec prises d'entrée et de sortie pour magnétophone, écouteurs et tourne-disques Zenith (vendus séparément). Cadran rectangulaire à réticule illuminé avec réglage vernier; tableau de commande illuminé. Le Bordeaux, C440W... \$169.95

ZENITH
La qualité doit y être pour que le nom soit apposé.

Dépositaires

 Maguro 1330 MAGUIRE, SILLERY TEL: 681-4124	 AMEUBLEMENTS TANGUAY ROND-POINT, LEVIS TEL: 837-2496	 Maguro PLACE FLEUR DE LYS TEL: 529-4915	 AMEUBLEMENTS TANGUAY 535 BOUL. STE-ANNE BEAUPORT TEL: 661-8865	 Zuèle Electronique Ltée 621 ST-JEAN, QUEBEC TEL: 529-9261	 motel television inc. 2750 CHEMIN STE-FOY TEL: 651-9110	 RENE DION REFRIGERATION INC. 2854, 1re AVE, QUE. TEL: 623-3826	 ROLLAND DION RADIO T.V. ENR. 131 ST-JOSEPH ST-RAYMOND, CTE PORTNEUF TEL: 337-7016
 JEAN-PAUL CHAROT INC. ST-CHARLES CTE BELLECHASSE TEL: 887-3495	 Chouinard Meubles STE-PERPETUE CTE L'ISLET TEL: 359-2992	 LA CENTRALE DU MEUBLE ENR. 40 ST-PHILIPPE CLERMONT, CTE CHARLEVOIX TEL: 439-3925	 LES ENCHERES CHERRIER LTEE 183 OUEST, ST-GERMAIN, RIMOUSKI TEL: 723-7373	 DIONNE ELECTRONIQUE ENR. ST-PHILIPPE DE NERI KAMOURASKA TEL: 498-2954	 R. MARIER T.V. SERV. 398 ST-ETIENNE LA MALBAIE TEL: 665-3324	 MUSICA TV INC. BOUL. PLAZA LAURE SEPT-ILES TEL: 962-7763	 ROGER BABIN ENR. CAPLAN, CTE BONAVENTURE TEL: 388-2052
 GAGNON & FRERES MEUBLES 24, SACRE-COEUR, ALMA TEL: 662-3459		 GAGNON & FRERES MEUBLES 577 BOUL. WALBERG DOLBEAU TEL: 276-0765					

Le SPES demande à Castonguay le rappel des mesures prises en vue de démasquer de faux assistés sociaux

Qualifiant de "gant de boxeur pour tuer des parasites" les mesures prises par le ministre des Affaires sociales pour démasquer les pseudo-assistés sociaux, le Service pastoral d'entraide sociale (SPES) demande à son tour, dans une lettre qu'il vient de faire tenir au ministre Claude Castonguay, le rappel de ces mesures.

Le même organisme se demande par contre, dans la même missive si l'annexe au rapport Castonguay-Nepveu intitulée "La voix des sans voix" n'est pas déjà reléguée aux oubliettes "pour plusieurs citoyens".

Tout en reconnaissant le "travail considérable effectué à l'égard des défavorisés" par le ministre des Affaires sociales et son équipe, SPES se demande pas moins si le fait d'obliger les assistés sociaux à se présenter en personne aux bureaux d'aide sociale au cours des mois de février et de mars pour toucher leurs chèques n'aura pas finalement pour effet de "stigmatiser l'assisté social dans sa dignité humaine et à renforcer le mythe que la majorité des assistés sociaux sont des fraudeurs".

Coopération internationale

L'ACNU concentre de plus en plus ses efforts auprès de la population scolaire

par Pierre MATHIEU

La Régionale Ville-Marie (RVM) de l'Association canadienne pour les Nations-unies (ACNU) concentre de plus en plus ses efforts d'éducation à la coopération internationale auprès de la population scolaire (professeurs et étudiants).

Surtout connue jusqu'ici par ses stages Antilles (Haïti) auxquels participent surtout des enseignants (depuis trois ans), la RVM met actuellement en branle diverses formules nouvelles pour atteindre le même objectif.

STAGES EN FRANCE
On s'est rendu compte que les professeurs qui avaient vécu l'expérience du stage Antilles et qui voulaient initier leurs élèves à la coopération internationale n'avaient qu'une méthodologie sommaire.

C'est pour combler cette lacune, en partie du moins, qu'on souhaiterait que ces professeurs puissent échanger avec leurs homologues français, professeurs ou engagés autrement dans le sens d'une meilleure coopération internationale.

Si tout fonctionne comme prévu, les stages seront intégrés dans le programme de l'Office franco-québécois de la jeunesse. Ils se dérouleront du 3 août au 28 août 1972.

COMITÉ D'ACTION PEDAGOGIQUE
Le CEQ et le ministère de l'Éducation sont prêts à apporter leur appui à cette initiative.

Ce comité se donne comme objectif d'établir une liaison entre le ministère de l'Éducation, les éditeurs et les gens qui ont de l'expérience au chapitre de la coopération internationale.

On songe particulièrement au programme Formation de la personne. Comme ce programme est actuellement en préparation, on souhaiterait que cer-

taines parties du cours, qui sera donné au secondaire l'an prochain, débouchent sur l'aspect international: par exemple, la santé, l'économie, la politique, etc. C'est pourquoi on veut contacter ceux qui sont directement impliqués dans la préparation du programme.

D'autre part, le comité d'action pédagogique voudrait apporter ses suggestions concernant le contenu des activités parascolaires, qui seront désormais intégrées dans la charge normale d'un professeur.

CAMPS DE SIMULATION
S'inspirant des camps de simulation organisés par Noosphère, l'été dernier, la RVM voudrait permettre à des jeunes de 16-19 ans de vivre, pendant deux semaines, des situations qui représenteraient, sur une échelle réduite, les relations économiques et politiques existantes à l'heure actuelle entre les pays développés et ceux qui ne le sont pas.

Dans le cas de Noosphère, on avait mis trois groupes de jeunes en état de relations politiques et économiques forcées: un groupe d'anglophones, un groupe de francophones et un groupe mixte. Chacun de ces groupes avait des possibilités économiques différentes.

La RVM compte reprendre à peu près le même scénario, mais en insistant davantage sur la dimension internationale. Dans chacun des camps, on trouverait, en simulation, un groupe de travailleurs des pays sous-développés, un groupe de capitalistes des pays sous-développés, un groupe de travailleurs des pays développés et un groupe de capitalistes des pays développés.

Cinq camps d'une cinquantaine de participants chacun sont

prévus pour l'été prochain. Les endroits précis ne sont pas encore déterminés.

Sans délaisser le stage Antilles, qui amène les intéressés en Haïti — l'été prochain, la RVM de l'ACNU voudrait aussi éduquer les touristes par les biais des agences de voyages.

On voudrait faire passer l'idée que le touriste qui se rend aux Antilles peut voir autre chose que des paysages et des bâtiments: il peut aussi se renseigner sur les projets de développement en cours.

Ainsi, durant les prochaines vacances de Pâques, un voyage en Haïti est organisé avec les options suivantes: à tous les jours: montagnes, plages et projets de développement.

Il s'agit d'une formule d'éducation à la coopération internationale qui veut prendre les gens là où ils sont. C'est le stage Antilles mis en capsules.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC
No 2966-D
COUR SUPÉRIEURE DIVISION DU DIVORCE
Fabiola Perron, Requérante
vs
Michel Bonneau, Intimé

ORDONNANCE
Il est ordonné à l'intimé de comparaître dans un délai de 40 (quarante) jours à compter de la première publication du présent ordre dans Le Soleil.

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe, à votre intention.
Québec, le 8 février 1972.

(S) Maurice Bazin, Régistrateur du Divorce.

Des enfants québécois possèdent une petite fortune

par Roger BELLEFEUILLE

Une trentaine de milliers d'enfants québécois "possèdent" une petite fortune d'environ trois millions de dollars, petite fortune qui pourrait d'un coup se gonfler advenant l'application d'un nouveau régime d'allocation familiale.

Cette situation découle directement d'une application de l'article 18c de la Loi sur les allocations familiales et d'une directive afférente qui remonte à septembre 1966.

En vertu de l'article en question, une agence de service sociale qui place un enfant en foyer nourricier ou dans certaines institutions peut se voir reconnaître le statut de "parent" et devenir ainsi bénéficiaire de l'allocation familiale fédérale.

Toutefois, l'utilisation de l'allocation est assujettie à des règles assez précises.

Ainsi, les agences ne peuvent se servir de ces montants pour réduire les frais généraux d'administration; les allocations doivent au contraire servir à procurer aux enfants placés certains avantages supplémentaires, pour la plupart de nature récréative ou sportive.

Par contre, à venir jusqu'en 1968, elle pouvait appliquer un montant de quatre dollars sur chaque allocation à la pension de l'enfant en foyer nourricier, montant que le gouvernement

du Québec "recupère" depuis lors.

La balance de l'allocation, deux dollars ou quatre dollars, selon que l'enfant est âgé de plus ou de moins de 10 ans, est placée en fidécommiss, chaque enfant ayant son propre compte, les intérêts étant répartis, habituellement une fois l'an, dans chaque compte d'une façon proportionnelle au montant amassé.

DES PYJAMAS DE SPORT

Préant pour acquies que le gouvernement provincial subventionne aux besoins essentiels des enfants placés, et que c'était là d'ailleurs sa responsabilité envers ces milliers de pupilles, c'est donc à toutes fins utiles pour cette raison que l'administration fédérale a restreint l'utilisation de la portion résiduelle de l'allocation à la fourniture de biens et de services jugés non essentiels.

D'autre part, du temps où les institutions, surtout celle du type orphelinat, devaient se tirer d'affaires avec des pensions mensuelles d'environ \$30, par mois et que les foyers nourriciers ne recevaient guère plus, il devenait parfois tentant pour les agences, ou pour les administrations institutionnelles, d'us-

er certains subterfuges pour acheter divers articles.

Et comme les articles de sports furent toujours privilégiés comme choix d'objets de nature non essentielle, il arrivait parfois qu'il y ait des demandes avec la mention: "pyjama de sport" ou autres articles du genre.

D'autre part, il est à se demander si cette façon d'utiliser l'allocation familiale des enfants placés est vraiment pertinente.

Quant on sait que plus d'un parent d'enfants placés s'engage à contribuer financièrement aux frais de pension, parce qu'ils en ont la capacité reconnue, mais qu'au moment du remboursement, il se désiste tout simplement.

Quant on sait que le solde des allocations non utilisées est retourné à ces mêmes parents, ce qui peut parfois représenter plusieurs centaines de dollars, compte tenu de la durée du placement et du nombre d'enfants placés.

Quant on sait que des petits frères ou petites sœurs, d'enfants placés, demeurés eux à la maison, manquent souvent de l'essentiel alors que ces enfants dorment ni plus ni moins.

Quant on sait que les parents nourriciers ou les directions d'institution peuvent facilement jouer au Père Noël avec ces deniers publics, mais que de retour chez lui l'enfant ne pourra plus compter sur cette même "générosité" de la part de ses parents.

Quant on sait que les crédits pour les services à l'enfance s'élevaient dans l'actuel budget à plus de \$114 millions, et qu'il y a plus de 26.000 enfants placés en foyer nourricier, pour une raison ou une autre.

Quant on sait l'insuffisance

de services sociaux de nature à éviter bien des placements d'enfants, avec tous les coûts financiers et psychologiques, que ce recours entraîne.

Quant on sait enfin que les gouvernements prévoient des allocations maximales de \$15 et \$20 par mois par enfant et les sommes fantastiques qui éventuellement, si le même système est maintenu, viendront s'ajouter aux trois millions actuellement placés en fidécommiss, il est à se demander si d'autres modalités d'utilisation de ces deniers ne devraient pas être arrêtées.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE COTE-NORD
275, boul. Lasalle, Baie-Comeau, P.Q.
APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire régionale Cote-Nord recevra jusqu'à 10h00 heures le 23 février 1972, des soumissions pour l'achat de:

CADRE:
287 Machines de bureaux

Chaque soumissionnaire remplit son offre sur le formulaire de soumission préparé à cette fin par la Commission scolaire dont il indiquera un chèque ou un bon de garantie équivalant à au moins 5% du montant de son offre. Ce chèque sera fait à l'ordre de la Commission scolaire et sera sur une banque canadienne ou une banque populaire désignée.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire régionale Cote-Nord.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges en se dirigeant à la réception, 275 boulevard Lasalle, Baie-Comeau, P.Q. (T411 région 418-296-9091).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 23 février 1972, à 10h30 h.m., heure avancée de l'Est, à la Commission scolaire régionale Cote-Nord, dont les bureaux sont situés à 275 boulevard Lasalle, Baie-Comeau, P.Q.

Donné à Baie-Comeau, le 7 février 1972.

CLEMENT PARRÉ,
Sec.-trésorier,
Directeur Service Equipement.

CANADA MINISTÈRE DES TRANSPORTS ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS APPEL D'OFFRES

Les soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Ancienne-Lorette, Québec: INSTALLATION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES À LA RUE ROBERT DE QUÉBEC, ANCIENNE-LORETTE, QUÉBEC.

Les soumissionnaires peuvent se procurer copie des plans, devis et formulaires de soumission au bureau de MM. BERNIER, BOUCHARD & MARCHAND, Ingénieurs-Conseils, 1765, 1ère Avenue, Charlebourg, en y faisant un dépôt de \$200. Les devis seront remboursés aux soumissionnaires ayant fourni une soumission en bonne et due forme et dans les délais prescrits, à condition qu'ils retourneront les documents en bon ordre le 15 mars 1972.

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe, à votre intention.
Québec, le 9 février 1972

COPIE CONFORME
Maurice Bazin, Régistrateur du Divorce

ORDONNANCE
Il est ordonné à l'intimé de comparaître dans un délai de 40 (quarante) jours à compter de la première publication du présent ordre dans Le Soleil.

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe, à votre intention.
Québec, le 8 février 1972.

(S) Maurice Bazin, Régistrateur du Divorce.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC
No 2962-D
COUR SUPÉRIEURE DIVISION DU DIVORCE
Maurice St-Germain, Requérant
vs
Jeanne Chevalier, Intimé

ORDONNANCE
Il est ordonné à l'intimé de comparaître dans un délai de 40 (quarante) jours à compter de la première publication du présent ordre dans Le Soleil.

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe, à votre intention.
Québec, le 9 février 1972

COPIE CONFORME
Maurice Bazin, Régistrateur du Divorce

CORPORATION MUNICIPALE DE CHARLEBOURG-OUEST COMTE DE CHAUVEAU

AQUEDUC ET EGOUT SANITAIRE — CONTRAT 72-10

DEMANDE DE SOUMISSIONS
La Municipalité de Charlebourg-Ouest, comte de Chauveau demande des soumissions publiques pour des travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur partie des rues Drolet et de la Franchise.

Les soumissionnaires peuvent se procurer copie des plans, devis et formulaires de soumission au bureau de MM. BERNIER, BOUCHARD & MARCHAND, Ingénieurs-Conseils, 1765, 1ère Avenue, Charlebourg, en y faisant un dépôt de \$200. Les devis seront remboursés aux soumissionnaires ayant fourni une soumission en bonne et due forme et dans les délais prescrits, à condition qu'ils retourneront les documents en bon ordre le 15 mars 1972.

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe, à votre intention.
Québec, le 9 février 1972

COPIE CONFORME
Maurice Bazin, Régistrateur du Divorce

APPEL D'OFFRES
HOTEL-DIEU DU SACRE-COEUR DE JESUS DE QUÉBEC

ASSURANCES GENERALES
Les conditions du présent appel sont contenues dans le cahier de charges qui est disponible au bureau du directeur général de l'Hôtel-Dieu du Sacre-Coeur de Jésus de Québec, avenue du Sacre-Coeur, Québec, P.Q., à compter de 15 heures, le 17 février 1972.

Seul admis à soumissionner les courtiers d'assurances membres en règle de l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec qui ont une place d'affaires dans les limites du Québec Métropolitain.

Un montant de \$10.00 est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

L'offre, la date et l'endroit pour la remise des soumissions sont fixés à 15 heures (heure normale de l'Est), le 23 février 1972, au bureau du directeur général de l'Hôtel-Dieu du Sacre-Coeur de Jésus de Québec, avenue du Sacre-Coeur, Québec, P.Q.

L'Hôtel-Dieu ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur général,
PAUL ROBERTAILLE, c.s.a.

MODE 72

J.B. LALIBERTÉ LIMITÉE

L'ALLURE MARINIÈRE préconisée par
Elegant Juniors INC.

S'inspirant de la traditionnelle union du blanc et du marine, le fabricant réputé Elegant Juniors offre aux élégantes de tous les âges, une mode jeune et seyante. Frais polyester lavable à la machine et sans repassage. 9 à 15.

- A** - Chic ensemble comprenant blazer marine à devant croisé, orné d'un braid blanc, accompagné d'une jolie robe sans manches, à col roulé et taille allongée sur jupe plissée. \$50
- B** - Blazer marine avec boutons à motif d'ancre, ainsi que pantalon blanc à jambe évasée. \$45
- C** - Coquette robe blanche à encolure carrée et manches longues, avec motif d'ancre et braid de couleur marine. \$33

Messieurs les agents de la paix,

ARRÊTEZ-VOUS!

Et dire qu'on leur propose une augmentation moyenne de 23% soit 18% minimum et 26.61% maximum

Et ça ferait \$3 millions de plus en août 1973 pour ces 2170 agents ..!

Ça leur fait tout de même \$1386. d'augmentation moyenne par agent.

...et les augmentations statutaires, il ne faut pas les oublier; d'autant plus qu'ils ont déjà la permanence d'emploi.

Tout ça rétroactif en août 1971

voici les faits pour les gardiens de prison

Échelons	1	2	3	4	5	6	7	8
Salaires actuels	5,312	5,562	5,812	6,062	6,312	6,562	6,812	—
Augmentation proposée	962	1,005	1,060	1,129	1,214	1,314	1,429	1,813
Salaires en août 1973	6,274	6,567	6,872	7,191	7,526	7,876	8,241	8,625
soit % d'augmentation	18.11	18.07	18.24	18.62	19.23	20.02	20.98	26.61

Trois vols qualifiés commis sur la rive-sud et à Québec, à quelques heures d'intervalle

par Lucien LATULIPPE

Trois vols qualifiés ont eu lieu, hier soir, deux sur la rive-sud et un à Québec. Personne n'a été blessé et aucun coup de feu n'a été tiré. Le montant d'argent dérobé est d'environ \$700.

Le hold-up le plus important s'est déroulé dans l'épicerie Albert Matte, située au 5 rue Louis-Philippe-Ruel, à Lauzon. Deux "cagouleurs" armés, chacun, d'un revolver, ont tenu en respect trois personnes et ils ont dérobé environ \$600.

Il était 16h45 lorsque les deux individus sont entrés dans l'épicerie où il y avait Mme Matte, une cliente. Pendant que l'un des voleurs faisait le guet près de la porte, l'autre s'est approché du commis. Il lui a dit d'ouvrir la caisse et il s'est emparé du contenu.

Les deux "cagouleurs" sont sortis rapidement et ils ont sauté dans une auto qui était garée tout près. Un homme qui pas-

sait a noté le numéro des plaques du véhicule.

Pendant que le constable Drouin se rendait sur place pour obtenir des précisions, le sergent Rancourt lançait l'alerte sur le réseau métropolitain. Il a appris que l'auto avait été volée deux fois.

Rapportée volée à Saint-Romuald par son propriétaire, l'auto avait été trouvée à Lévis au début de l'après-midi. Notifié par la police de Lévis, le plaignant est accouru pour en prendre possession à l'endroit désigné par les policiers. Il fut étonné de ne pas la trouver. Les policiers retournèrent sur les lieux pour constater qu'elle était disparue.

L'auto a de nouveau été repérée après le hold-up. Les voleurs l'ont laissée sur la rue du Vieux-Forêt, à Lauzon. Les policiers ont trouvé à bord deux cagoules et la serviette dans laquelle l'argent volé avait été placé. Aujourd'hui, le véhicule a été examiné soigneusement

pour y découvrir des indices, surtout des empreintes digitales.

MENACEE AVEC UN COUTEAU

Une jeune fille de Saint-David de Lévis a rapporté à la police de Lévis qu'elle avait été attaquée par un individu armé d'un couteau et qu'elle lui avait remis les \$13 qu'elle avait dans son sac à main.

Le vol a eu lieu sur la rue Saint-Georges, à Lévis, un peu avant 21h. La plaignante a raconté qu'elle avait garé son auto sur cette artère et que, pendant son absence, l'individu était monté à bord et qu'il s'était caché.

Revenue à son véhicule, la jeune fille a démarré. Peu après, l'individu s'est montré et, la menaçant avec un couteau, il lui a réclamé son argent qu'elle lui a remis pour s'en débarrasser et le voleur qui n'était pas masqué s'est enfui.

Bien que très nerveuse, la

jeune fille a pu fournir une bonne description de son agresseur dont l'arrestation ne saurait tarder. Une enquête a été ouverte dès hier soir.

DEPOUILLE PAR DES AMIS D'OCCASION

Un individu est venu raconter à la police de Québec, hier soir, que des amis d'occasion lui

avaient dérobé \$75, en le menaçant avec un couteau.

Le plaignant aurait rencontré ses présumés amis dans un restaurant et il les a invités chez lui. C'est là que le vol s'est déroulé après que le groupe eut pris un petit coup.

Comme dans les premiers cas, une enquête est en cours.

Accusé du meurtre de Céline Gagnon

Le jeune homme, tenu criminellement responsable de la mort de Céline Gagnon, avant-hier, a été accusé de meurtre, hier, devant le juge Perron, de la Cour du bien-être social.

La défense représentée par Me René Letarte a fait entendre un psychiatre. Après avoir entendu ce témoin, le juge Perron a signé une ordonnance pour une durée de 30 jours.

Pendant ce laps de temps, le prévenu sera examiné

par des psychiatres d'un hôpital spécialisé en la matière.

Céline Gagnon, 22 ans, a été trouvée assassinée, le 28 décembre 1966, sur la voie ferrée du Canadien National, en arrière de l'usine de Coca-Cola, située sur la 1ère avenue, à Québec. Elle avait été étranglée et violée.

Plusieurs suspects avaient été interrogés à la suite de ce crime, mais aucun n'avait été arrêté en dépit d'une enquête très minutieuse

de la part des policiers de la brigade des meurtres.

Agé de 21 ans maintenant, le suspect était d'âge juvénile au moment du meurtre et il demeurerait en banlieue de Québec. A la suite de représentations faites par la défense, le témoignage du suspect et celui des autres témoins concernant le crime en question ne pourront être publiés tant que la cause n'aura pas été référée à la Cour de juridiction criminelle.

Moins d'infractions au code de la route, au code criminel et aux règlements municipaux, en 1971

par Jos.-L. HARDY

Malgré une augmentation sensible de la population de Québec avec la fusion des territoires de Les Saules, Duberger et Neufchâtel, le service municipal de la police n'enregistre pas moins une diminution de 1.1 pour cent, dans le nombre total des infractions au code criminel, au code de la route et aux règlements municipaux, en 1971 comparativement à 1970. Il y a toutefois une augmentation sensible dans les vols, les accidents mortels et avec blessés.

Le maire Gilles Lamontagne a souligné cette diminution, hier après-midi, en rendant hommage au travail des policiers au cours de l'année écoulée. Se rapportant aux statistiques annuelles du service de la police, il a mentionné que l'effectif de la police est actuellement de 396 hommes comparativement à 391 qu'il était en 1965. Chaque jour, ces policiers ont à couvrir 30 milles carrés de territoire et ils assurent la protection de plus de 200,000 personnes. Le maire a dit qu'avec l'augmentation de la population et l'agrandissement de son territoire, la ville de Québec doit augmenter le nombre des policiers, compte tenu du taux de la criminalité qui enregistre, pour sa part, une légère hausse.

Le service du personnel de la ville vient en effet de lancer un concours pour embaucher quelque 50 nouveaux policiers.

Le maire a aussi félicité le corps de police pour le travail qu'il a accompli durant la période du carnaval.

INFRACTIONS CRIMINELLES

Les statistiques du service de la police de Québec font mention d'une diminution de 0.3 pour cent au chapitre des infractions criminelles.

Sur le nombre total, 21,3 pour cent furent résolues. On men-

tionne toutefois des augmentations du côté des meurtres et des tentatives de meurtres.

En 1971, il y a eu quatre meurtres comparativement à trois, en 1970. Il y a eu aussi sept tentatives de meurtre au cours de l'an dernier en comparaison avec cinq, l'année précédente.

Les vols à main armée ont connu une forte augmentation. Il sont passés de 47 à 91. Il en est de même pour les vols avec violence qui étaient de 99 en 1970 et ont grimpé à 127 en 1971.

Les vols de fait avec lésions ont atteint 365 comparativement à 366, l'année précédente. Les vols par effraction se sont accrus de 159 pour un total de 1-738. Ils étaient de 1,579 en 1970.

Il y a eu par contre diminution sensible dans le nombre des automobiles volées. Au total, les infractions criminelles atteignent les 11,398 en 1971 comparativement à 11,432 en 1970.

INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

Tenant compte du volume de la circulation routière, qui a augmenté d'environ 5 pour cent en 1971, les infractions au code de la route ont connu une hausse d'environ 5.1 pour cent. Plus de 60 pour cent de ces infractions ont été classées par la police. Le total a été de 664 comparativement à 551, en 1970. Il y a eu notamment une augmentation de 149 dans le nombre des arrestations pour ivresse au volant. Le total en a été de 421.

INFRACTIONS AUX LOIS MUNICIPALES

Au chapitre des infractions aux règlements municipaux, soit désordre, bruit, flânage, ivresse et autres délits mineurs, on a enregistré une hausse de 12.6 pour cent sur 1970. On évalue à 80 pour cent le nombre de

cas résolus. Il faut toutefois noter que diverses plaintes sont enregistrées à majorité dans la période du carnaval et durant la saison touristique...

Sur ce point-là, le maire Lamontagne a dit que sans vouloir qualifier cette situation de normale, elle peut être considérée comme acceptable, si l'on tient compte de la popularité que connaît la ville à ces périodes.

ACCIDENTS MORTELS

La ville de Québec a connu 31 accidents qui ont fait 35 victimes au cours de l'année 1971 comparativement à 29 avec 30 personnes tuées en 1970. Le nombre total des accidents a été de 14,293, soit une baisse de 17 par rapport à l'année 1970.

Le nombre de personnes blessées dans ces accidents a été de 1,798 alors qu'il était de 1,760 en 1970. On enregistre ainsi une baisse de 2 pour cent dans le nombre d'accidents mais une hausse de 16.1 pour cent pour les personnes tuées et de 1.6 pour cent pour les personnes blessées.

Sur ce sujet, le service de la police mentionne qu'il faut tenir compte du volume de la circulation et du territoire considérablement accru.

BILLETTS DE CONTRAVENTIONS

On a enregistré une hausse de 14.8 pour cent des billets de contraventions sur l'année 1970, soit 119,213 billets en 1971 contre 103,774 l'année précédente. Du nombre obtenu, il y a approximativement 15 pour cent de ces billets qui sont "non payants". Ces cartes sont des avertissements pour le stationnement de nuit, pour les changements de circulation et pour les touristes étrangers. Pour le stationnement de nuit, par exemple, près de 10,000 billets ont été posés du 1er novembre 1971 jusqu'à la première neige, vers le 25 novembre.



EATON

JOURS

D'AUBAINES

VIKING

SECHEUSE AUTOMATIQUE

VIKING

à 3 degrés de température



\$ 169⁹⁵

à partir de

Comme toutes les sècheuses Viking, celle-ci est munie d'un tambour au fini émaillé d'une grande contenance; d'un cycle rafraîchissant antifroissement; d'un réglage bouffe-tissus; et d'un piège à charpie facile d'accès. Elle est également pourvue de cycles tant automatique que minuté et d'un signal d'avertissement de fin de cycle.

Laveuse automatique

Viking à 2 vitesses, 4 cycles



279⁹⁵

et plus

Cuve pour 18 lb, cadron pour la température de l'eau: chaude, moyenne, tiède, réglage de deux vitesses; cycles pour lavage ordinaire, tissus sans repassage, tissus fins et super-lavage.

Cuisinière Viking 30"



229⁹⁵

et plus

Avantages: horloge électrique automatique, minuterie 4 heures, trois lampes témoin de sûreté, prise de courant. Facile à nettoyer. Four à préchauffage automatique, lumière; réglages continus d'intensité de chaleur.

Laveuse/essoreuse Viking



169⁹⁵

et plus

L'agitateur provoque de forts remous qui lavent le linge. Au moindre coinçage, l'essoreuse s'arrête instantanément et les rouleaux s'écartent des qu'on appuie sur la barre de déclenchement.

Réfrigérateur Viking

sans givre



309⁹⁵

et plus

Réfrigérateur 2 portes sans givre. Capacité utile 13.1 pi. cu. Congélateur 115 lb. Section réfrigérateur à 2 cases à produits laitiers; 2 bacs 10 pintes à légumes; panier à œufs amovible; 2 tablettes à 10 positions.

VENTE

APRES INVENTAIRE

3 JOURS DE SPECIAUX

3,000

VERGES

DE

TAPIS

\$ 4.50

v.c.

AU CHOIX

● 501 NYLON ● 100% NYLON ● TAPIS COMMERCIAL

DES VALEURS JUSQU'À \$12.95

BALANCE DE ROULEAUX

IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE!

Venez faire votre choix parmi les marques les plus réputées

MISE DE COTE SANS FRAIS

Tapis du rêve INC.

801, CANARDIERE, QUEBEC

TEL.: 523-6311 - 523-5378

277 EST, RUE ST-JOSEPH—TEL.: 524-5161

GRANDE VENTE ANNIVERSAIRE

les spéciaux de Westinghouse

Télécouleur 25" Portatif
Marche instantanée
Syntonisation à mémoire précise automatique.



Prix suggéré ~~\$589.95~~
Escompte ~~\$130.00~~

Spécial **\$459.95**

Télécouleur Westinghouse 19"
Marche instantanée
Syntonisation à mémoire précise.



Prix suggéré ~~\$479.95~~
Escompte ~~\$105.00~~

Spécial **\$374.95**

Télécouleur Westinghouse 26"
Marche instantanée
TINT-O-MATIC



Prix suggéré ~~\$704.95~~
Escompte ~~\$175.00~~

Spécial **\$529.95**

Téléviseur Westinghouse 20"
Noir et blanc Marche instantanée



Prix suggéré ~~\$199.50~~
Escompte ~~\$50.00~~

Spécial **\$149.95**



Lave-vaisselle Westinghouse encastré

Prix suggéré ~~\$349.95~~
Escompte ~~\$70.00~~

Spécial **\$279.95**

ECONOMISEZ
FAITES-VOUS VOTRE LESSIVE
DANS UNE BUANDERIE?
Combien vous en coûte-t-il
par semaine...
de \$2.50 à \$4.50?

POUR SEULEMENT **\$2.25** PAR SEMAINE
VOUS POUVEZ VOUS PROCURER
LA LESSIVEUSE-ESSOREUSE

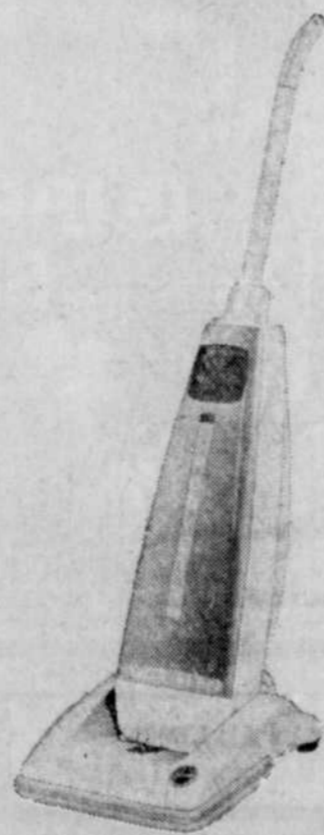


LESSIVEUSE-ESSOREUSE
HOOVER
PRIX G.L.

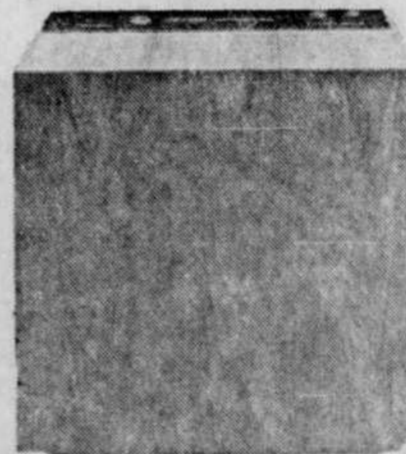
GRATUIT
AVEC L'ACHAT DE
CHAQUE LESSIVEUSE
20 LB
DE SAVON "ALL"

SECHEUSE
PORTATIVE HOOVER
PRIX G.L.

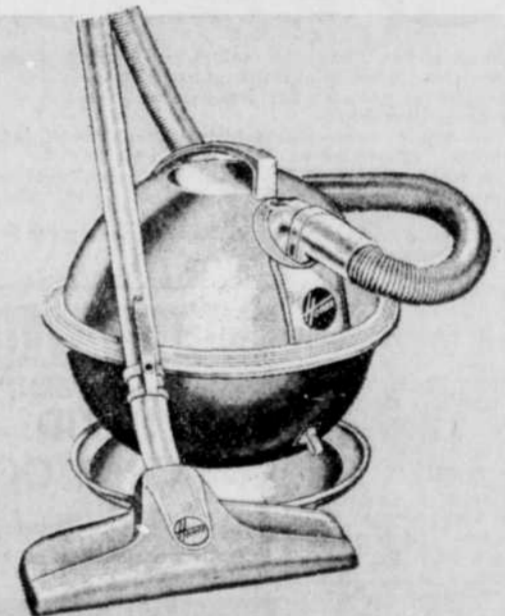
Hoover



DIAL-A-MATIC
2 aspirateurs dans 1
PRIX ANNIVERSAIRE
G.L.



HUMIDIFICATEUR
HOOVER
PRIX ANNIVERSAIRE
G.L.



ASPIRATEUR
CONSTELLATION
PRIX ANNIVERSAIRE
G.L.

A LA PLAZA

CHARGEX



IL EST FACILE
D'ACHETER A TERME
chez
GASTON *Levesque*

100 RUE CHABOT - 250 RUE ROUSSEAU - 101 RUE BEUCAGE, VILLE VANIER - TEL.: 683-3471

à québec aujourd'hui

Les Arts

Arts contemporains, canadiens: Exposition permanente à la Galerie Joliet, Place Royale.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures, tapisseries au Musée du Québec.

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Atelier-livre "La Découverte": Exposition permanente des travaux des membres, 42 Côte de la Fabrique.

Boutique La Forge: Exposition permanente de sculpture de métal, artisanat québécois, poterie, etc. au 82-12 Côte de la Montagne.

Boutique Sire le Roy (A la Cour, 1117 à-2 St-Jean): Exposition permanente de meubles anciens québécois, poterie, objets d'époque, artisanat paysan.

Chevalet Enr. (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Naville et Place Laurier). Claude Picher A.R.C.A., Albert Rousseau, Georges Laberge, Georges St-Pierre, J.-H. Halpin, Hélène Beck, Claude Dufour, Ugh John Barrett, Roger Cantin, Lorraine Béné et Lorraine Bejorose.

Exposition permanente: Gravures de Josée Jobin, 23 rue Buade (Syrinx).

Galerie d'Art "Les gens de mon pays" 955 ave de Bourgois, Ste-Foy. Exposition permanente de Basque, Michel Champagne, Jacques Barbeau, Michel Labbé, Nicole Tremblay, M. Lebon, Dumit, Doyon, Edith Martin et autres.

Galerie d'Art V: Exposition permanente de peintures canadiennes, 2750 Chemin Ste-Foy.

Galerie l'Atelier: Peintures, gravures, céramiques canadiennes, arts esquimaux, 46 Côte de la Montagne.

Galerie 40: Exposition de lithographies originales, 40 Côte de la Fabrique.

Galerie Sous le Cap (145 rue St-Paul): La petite poule d'eau" vue par Jean-Paul Lemieux; multiples à grand tirage; originaux de Paul Lacroix; reproduction de peintures canadiennes.

Musée du Québec: Michel Labbé.

Musée du Québec: Jean-Baptiste Roy-Audy.

Musée du Québec: Pleins feux sur l'oeuvre d'Alfred Laliberté.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Salon des artistes français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains, figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

Cinéma

Ciné-Musée: "Le peintre et le..."

Classification des films: établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "Les damnés" (3) 8h05; 8h45.

CANARDIERE: "Erotic Story" (6) (version française) Couleur à 1h00, 3h50, 6h40, 9h50. "Sybelle" (6) Couleur à 2h30, 5h20, 8h15. FIN: 11h10.

CAPITOL: "Perversion Story" (—) (en français) Couleur à 2h45; 6h05; 9h30. "Elsa, les amours d'une adolescente" (—) Couleur à 1h15; 4h35; 8h.

CARTIER: "Sunday, Bloody Sunday" (2) Couleur à 7h; 9h.

CINEMA DE PARIS: "Toklat" (—) Couleur à 1h00; 3h00; 5h00; 7h00; 9h00.

EMPIRE: "Juste avant la nuit" (2) Couleur à 1h; 3h; 5h; 7h; 9h.

LAIRET: "Les drogues de l'amour" (—) 7h40. "Marcy" (—) Couleur à 6h15; 9h35. FIN: 11h05.

LAURIER: "L'homme à l'oeil de verre" (4) Couleur à 7h30. "Cinq pour l'enfer" (5) Couleur à 9h15.

LE BLOU: "Le bon, la brute et le truand" (—) Couleur à 6h; 9h.

LIDO: "Obsessions" (5) Couleur à 7h30. "Le kid de Chicago" (7) Couleur à 9h10.

MIDI-MINUIT: "La maison sous les arbres" (A-4) Couleur à 12h15, 3h30, 6h45, 10h05. "Typhon sur Hambourg" Couleur (—) à 1h55, 5h12, 8h25.

ODEON — SALLE FRONTENAC: "Docteur ne coupez pas" (—) 3h40; 7h50. "Les fous volants" (—) Couleur à 1h15; 8h25; 9h30.

ODEON — SALLE LE DAUPHIN: "Un soupçon de vision" (—) 3h30; 7h30. "Mirage de la vie" (—) 1h20; 6h20; 9h20.

FIGALLE: "Toklat" (—) Couleur à 1h00; 3h00; 5h00; 7h00; 9h00.

STE-FOY — SALLE ALOUETTE: "Anges nus" (—) Couleur à 6h50, 9h40. "Avides de sensations" (—) Couleur à 8h15.

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN: "Baïser papillon" (—) Couleur à 7h50. "Rachel, Rachel" (3) Couleur à 6h10, 9h40.

ST-ROMUALD: "La vallée perdue" (4) 9h05. "Les trois sergents du fort Madras" (A-6) 7h30.

Théâtre

Le Bahour "Bébé chômeur": Comédie en deux actes de Félicien Marceau, présenté par le théâtre de Dix Heures, à la salle Champlain, Hôtel Victoria à 22h.

Mirille Mathieu: Au Grand Théâtre de Québec, salle Louis-Frédéric à 20h30.

Variétés

Le Comité interprofessionnel d'œcuménisme: Rencontre biblique interconfessionnelle au Centre de Culture et de Foi du Montmarais Canadien, 1679 Chemin St-Louis à 20h. Conférencier: M. Jean-Claude Filteau.

Le Cercle de l'Amitié de St-Romuald Inc.: Souper-musée à 18h30 à l'Hôtel Mont Kébécois. Conférencier: Mlle Françoise d'Anteuil. Sujet: "Les pays sous-développés".

Cercle Goethe de Québec: Conférence en allemand à 20h30, par le Dr Ott, à la bibliothèque générale de l'Université Laval, salle 5447, 5e étage. Sujet: "Les courants dans la vie culturelle d'aujourd'hui en Allemagne de l'Ouest" (diapositives).

Le Club Fleur-de-Lys de Québec: Dîner-causerie à 19h30 au Motel Neptune. Conférencier: M. François-Albert Angers, président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Sujet: "Le droit du Québec au français".

L'Association des Avocats de la région de Québec: Assemblée générale à l'Auberge des Gouverneurs (Congress Inn) au 3050 Boul. Laurier à 20h.

Cabarets

Auberge de la Colline — Danse ce soir avec le trio "The Hill Top 3" de 9h. p.m. à 2h. a.m.

Au complexe de la Porte St-Jean — Le temple, discothèque psychédélique — La Mousse Spatheque, Sons et Lumière, La Licorne, Bar Disco-Club.

Auberge Neptune — Danse tous les soirs du mardi au samedi. Paulie Lavoie et Raymond Gagnon — Salon-Bar.

Moravec, pianiste tchèque et universel

Un chroniqueur musical d'une ville d'importance moyenne séjourant dans une grande capitale entendit un concert d'un certain monsieur K. qui l'enthousiasma à un point tel que, dès l'audition terminée, il se précipita dans les couloirs pour manifester son admiration à cet interprète jusque-là inconnu de lui. "Comment se fait-il que je n'aie jamais entendu parler de vous avant aujourd'hui? lui demanda-t-il. Qu'avez-vous donc fait pendant toutes ces années?" La réponse de K. fut laconique. "De la musique!"

Ce texte servait de présentation au premier disque d'Ivan Moravec publié en Amérique. Les carrières de ce monsieur K. et du pianiste tchèque, qui sera l'invité du Club musical de Québec demain au Grand Théâtre, ne sont d'ailleurs pas sans analogie.

Moravec: célèbre dans son pays et en Europe mais encore relativement peu connu du public nord-américain, même si sa présente tournée est la deuxième qu'il y accomplit. Ses débuts en Amérique remontent à 1964 alors que Georges Szell, son compatriote, l'invita comme soliste de l'Orchestre de Cleveland. C'est grâce à un autre de ses compatriotes, Karel Ancerl, qu'il fit sa première apparition sur la scène musicale canadienne, la saison dernière, avec l'Orchestre de Toronto.

Les collectionneurs de disques, eux, sont plus familiers avec le nom d'Ivan Moravec. Plusieurs titres figurent au catalogue et sa version des "Préludes" de Chopin, réalisée il y a quelques années, est toujours considérée comme la plus parfaite qui soit.

Formé au Conservatoire et ensuite à l'Académie de Musique de Prague, Moravec se méfie d'ailleurs quelque peu de la notoriété. "Les nombreux contrats, les imprésarios, les cachets très élevés, tout cela est bien beau en apparence mais dangereux. Trop choyé, l'artiste risque de se laisser aller, de ne plus poursuivre aussi intensément la recherche de la vérité. Tout le monde n'a pas la foi de Michelangeli (ce pianiste "miracle") qui commande de gros cachets mais en dépense la moitié pour prendre son piano et son accordéur avec lui, afin de se faire entendre dans les meilleures conditions possibles."

Moravec: célèbre dans son pays et en Europe mais encore relativement peu connu du public nord-américain, même si sa présente tournée est la deuxième qu'il y accomplit. Ses débuts en Amérique remontent à 1964 alors que Georges Szell, son compatriote, l'invita comme soliste de l'Orchestre de Cleveland. C'est grâce à un autre de ses compatriotes, Karel Ancerl, qu'il fit sa première apparition sur la scène musicale canadienne, la saison dernière, avec l'Orchestre de Toronto.

monde. "Ce qui est bien suffisant si vous voulez continuer à maîtriser les oeuvres qui figurent à votre répertoire et en monter de nouvelles."

Des oeuvres nouvelles qu'il choisit dans la littérature traditionnelle du piano ("On me reproche parfois de ne pas m'intéresser à la musique des compositeurs de la jeune génération mais je ne m'y sens pas concerné. De toute manière, il y a tellement de choses dans cette littérature que je souhaiterais jouer et que je n'ai même pas le temps de travailler"), des oeuvres qu'il aborde après y avoir longuement réfléchi. Souvent même après de vives discussions familiales.

"Lorsque j'ai décidé de monter un Concerto de Brahms, ma femme insistait pour que ce soit le Premier; cela lui paraissait plus logique. De mon côté, je préférais commencer par le Deuxième. Je m'en suis tenu à mon idée, sans être sûr de l'avoir convaincue..."

Contrairement à Michelangeli, Moravec aime graver des disques et accorde même à ce moyen d'expression une importance de tout premier plan. "C'est ce qui permet de résister, au temps. Sans les disques je n'aurais jamais pu connaître Caruso ou Rachmaninoff."

D'ailleurs il se sert abondamment du disque pour illustrer ses cours. L'audition, coup sur coup, de trois ou quatre versions de la même oeuvre lui apparaît un excellent moyen d'analyse. "Malheureusement le concert ne nous offre pas les mêmes possibilités. Nous nous référons alors, presque automatiquement, à l'exécution qui nous a le plus impressionnés dans le passé pour établir nos points de repère."

Dans un autre sens, les disques ne fixent-ils pas une interprétation qui risque d'évoluer avec les années? "A coup sûr, quinze jours après avoir gravé une oeuvre je la pense différemment. D'ailleurs vous pourriez constater des différences notées entre mes deux versions discographiques de la "Sonate Appassionata" de Beethoven, où je trouve maintenant de trop brusques changements de tempos dans l'enregistrement initial."

Les admirateurs d'Ivan Moravec pourront en un sens se livrer à ce jeu des comparaisons, alors que le pianiste jouera à son récital de demain les "Balades" de Chopin qu'il a déjà enregistrées. Le programme comprendra également la "Fantaisie chromatique et Fugue" de Bach, la "Sonate 1905" de Janáček et le premier cahier des "Images" de Debussy.

Marc SAMSON



Auberge Normande — Du mardi au dimanche: Richard McClish.

Bal Tabarin — Cet après-midi, danseuses et serveuses à Go-Go. Ce soir: Danseuses Claudette, Beverly Lund, Gilles Letarte, Gaspard Desgagné et son orchestre.

Cabaret Victoria — Ce soir: Danse avec Gilbert Trudel et son ensemble.

Château Frontenac — Ce soir à 17h au piano-bar, Madeleine McClish.

Château Lac Beauport — Tous les soirs au Bar-Salon, vendredi et samedi: Les Double-Quatre.

Chez Rasputine, Auberge Orléans, boul. Laurier — Discothèque-bar — Danse ce soir.

4e SEMAINE!
"ÊTRE AIMÉ, AIMER EN LIBERTÉ" 18 ANS Adultes
Erotic Story
Aussi en couleur version Française
EN COULEURS "SYBELLE" (ou "Comment le dire à ma fille")
LES GALERIES CANARDIERE — 651-8575 — STATIONNEMENT GRATUIT

DERNIERE JOURNEE!
je veux mon enfant!
la maison sous les arbres
2e FILM: "TYPHON SUR HAMBOURG"
Midi-Minuit
252 est, rue St-Joseph, tél.: 522-2828

Un film sur l'affaire Cross-Laporte

LOS ANGELES (d'après PC et PA) — "The Revolution Script", un ouvrage de Brian Moore portant sur les événements d'octobre 1970, sera le sujet d'un film et mettra en vedette des comédiens canadiens-français. L'ouvrage, un roman non fictif, a été écrit par un Canadien d'origine irlandaise qui a travaillé comme journaliste à Montréal.

Le film, qui sera produit par Potterton Production, de Montréal et dirigé par Donald Brittain, sera centré sur les ravisseurs de James Richard Cross plutôt que sur le climat politique qui a engendré la violence et la proclamation des mesures de guerre.

Lors d'une entrevue, l'auteur du livre a affirmé que l'enlèvement et le meurtre de Pierre Laporte ont détruit l'efficacité du Front de libération du Québec. Il croit que le groupe est maintenant réduit à l'impuissance et qu'il ne semble plus jouir du prestige qu'il avait il y a un an et demi.

CANADIEN
"Ce film, il faut le voir et le revoir!"
réalisé par Luchino Visconti
avec Dirk Bogarde - Ingrid Thulin
Technicolor
LES DAMNES
2e sem. HORAIRE: 6h.05 et 8h.45 p.m.

GENIEVE LE PALAIS DES ANGES ÉROTIQUES ET DES PLAISIRS SECRETS
21eme FILM
5 FILLES
LAIRET
1044 3e Avenue, 523-5050

VANESSA REDGRAVE OLIVER REED
dans un film de...
KEN RUSSELL'S FILM
THE DEVILS
CARTIER
1019 AVENUE CARTIER, 525-9340

diabolique... fouguese!
marisa mell jean sorel elsa martelli
PARVATION
STORY
ELS A les amours d'une adolescente
Dès Demain!
Dernier Jour: "Rachel, Rachel" et "Le Baïser Papillon" (18 ans)

"PERFECTION DE L'ACTION" POUR TOUS
"Une qualité sans rivale" — L'EXPRESS
"Fortement construit" — LE FIGARO
"A voir et revoir" — COMBAT
"De main de Maître" — L'ALPHABET
"Un spectacle parfait" — FRANCE SOIR
Le CERCLE ROUGE
COMMENCANT DEMAIN!
Aujourd'hui der. jour: "Juste Avant la Nuit" de Claude Chabrol (Tous)
ALAIN DELON ALAIN DELON YVES MONTAND BOURVIL LE CERCLE ROUGE JEAN-PIERRE MELVILLE
EMPIRE
24 DE LA FABRIQUE, 524-2880

Quand tu fais LA LA LA... pense aux conséquences!
LOUIS DE FUNES
L'homme ORCHESTRE
SIBERIE TERRE DE VIOLENCE
Commençant demain! CAPITOL
972, ST-JEAN, 522-6300

L'AMOUR SE FAIT DE PLUSIEURS FAÇONS !... 18 ANS Adultes
Grâce à la Virilité du Forgeron, le Village se distingue par une fécondité Surprenante!
Pour la première fois à l'écran, LA TRANSFORMATION CHIRURGICALE D'UNE FEMME EN HOMME!
AIME MOI VITE, le jour se lève!
LE LABYRINTHE DU SEXE
COULEURS
Midi-Minuit
HORAIRE: Aime-moi vite: 12.15-3.30-6.45-10.00 Le Labyrinthe du Sexe: 1.50-5.10-8.25 (Cartes de l'Age d'Or acceptées)
252 est, rue St-Joseph, tél.: 522-2828
ALOUETTE
2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

LES CINEMAS ODEON
LES CAVALIERS
Des DEMAIN!
avec OMAR SHARIF LEIGH TAYLOR - YOUNG JACK PALANCE
ALAN BATES julie christie
Le Messager
LE DAUPHIN
DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745

Après "Le Docteur Jivago" le nouveau chef-d'oeuvre de David Lean!
UNE MERVEILLEUSE HISTOIRE D'AMOUR...
ROBERT MITCHELL TREYOR HOWARD SARAH MIES EN COULEURS film de DAVID LEAN
Dernier jour: "LES FOUS VOLANTS" et "DOCTEUR NE COUPEZ PAS"
La Fille de Ryan
HORAIRE: 12.30 - 4.30 - 8.10
FRONTENAC

Les heures sont sujettes à changements.

"Concert for TPG", une recherche formelle

Théâtre USA

Jean GARON

(Collaboration spéciale)

CONCERT FOR TPG — spectacle du Performance Group de New York, présenté hier soir à la Résille dans le cadre du Festival de Théâtre américain par le Service des loisirs socio-culturels de l'université Laval.

Le Performance Group a présenté hier un deuxième volet de sa recherche. Alors que la veille, il s'agissait d'un théâtre d'environnement dramatisé, "Concert for TPG" constitue plutôt une aventure formelle où le contenu, même s'il est présent, se situe en retrait.

Cette production a été conçue d'après une partition écrite par Paul Epstein, professeur de musique et co-directeur de la troupe qui s'est inspiré d'un poème de E.E. Cummings.

Seule référence à ce violent contexte américain: le texte "joué" par les comédiens est celui de la déclaration du père d'une des étudiantes abattues par la Garde nationale sur le campus de l'université Kent State dans l'Etat de l'Ohio.

Au centre du plateau (la Résille étant utilisée comme un cirque, avec une arène entourée d'échafaudages), on a placé cinq lutrins. La représentation débute sur des sons émanant de plusieurs coins de l'arène pour ensuite se dérouler au milieu.

Ces sons "orchestrés" prennent petit à petit forme et font office de mise en situation. On en arrive lentement à l'exécution du texte. Les phrases se succèdent, se mêlent et s'intègrent les unes aux autres et sont ponctuées de commentaires sonores. L'intention est aussi bien exprimée par des modifications dans le débit que par les intonations.

Il ne s'agit évidemment pas d'une mélo-

pie et le cadre volontairement dénudé met en valeur les ressources de ces comédiens. On soupçonne la quantité de travail qu'ont pu nécessiter une telle malléabilité de la voix et une telle précision pour des comédiens qui ne sont pas des chanteurs.

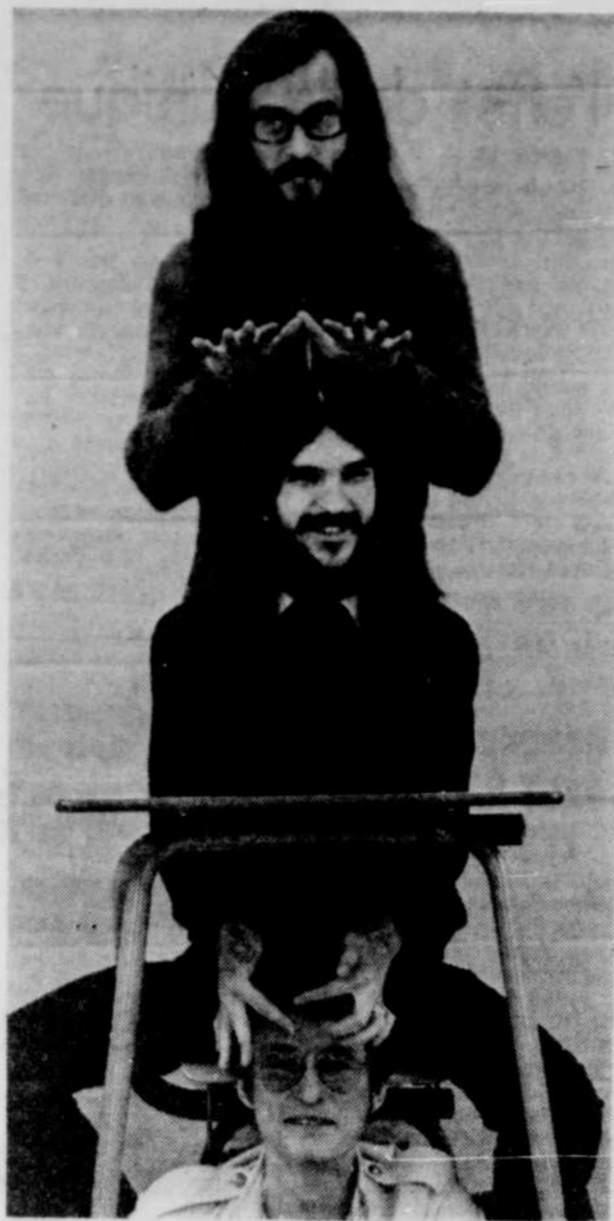
A ceux qui n'y verraient qu'un pur exercice de style, un membre du groupe s'est empressé de noter, à la fin de la représentation, que l'on était à préparer un autre spectacle, plus complet celui-là, qui ne ferait pas seulement appel à leurs possibilités vocales mais également à leurs possibilités dramatiques éloquentement démontrées la veille et les intégrerait.

Si l'on considère ces deux contributions du Performance Group au Festival, la projection du film "Dyonisus en 69" (tiré du spectacle qui a en quelque sorte lancé le groupe et assuré sa renommée) ne peut qu'être reléguée au second plan.

Cette production "underground" peut difficilement rendre compte adéquatement du spectacle et son intérêt est surtout historique si l'on songe que la recherche du groupe s'est considérablement transformée en quatre ans.

Au cours de son séjour, le Performance Group aura également dirigé des ateliers de travail ouverts aux comédiens et aux cours desquels, ils ont fait, en compagnie des participants, quelques-uns des exercices qui font partie de leur entraînement.

Le Festival se poursuit demain avec la présentation au Théâtre de la Cité universitaire de deux films du Living Theatre "The Brig" et "Paradise Now". Il y aura aussi, en soirée dans cette même salle, une conférence des deux animateurs de cette troupe: Judith Melina et Julian Beck.



Raoul Luor Yangud Duguay, Claude St-Germain et Claude Pélouquin

Le Show de la Parole —

Raoul Luor Yangud Duguay, Claude St-Germain et Claude Pélouquin seront ce soir, au Palais Montcalm, participants, avec le Théâtre du Bonhomme Sept Heures, au "Show de la Parole", trois heures de remise en question et de provocation sur et au moyen de la parole. Le spectacle ne se veut

ni une révolution du concept de la parole, ni le point tournant d'une recherche en linguistique, en poétique ou en philosophie. Ce n'est ni un récit ni un marathon, mais une fête à laquelle on souhaite que le plus de gens possible réussissent à participer.

CHEZ RASPOUTINE
Disco-Bar
"à la Russe"
AUBERGE
LA NOUVELLE ORLEANS
Boul. Laurier

MOTEL voyageur
2250 boul. Ste-Anne,
Québec 3 - Tél. 661-7701

DANSE
7 SOIRS PAR SEMAINE
avec le trio
• **YVON LEGARE**
GRATUIT
Entrée gratuite même le samedi.
Carnet et hors-d'œuvre
du lundi au vendredi de
9h à 10h 30

CLUB MUSICAL DE QUÉBEC

DEMAIN 20h.30
Billets en vente
dès maintenant
\$3.50 et \$2.00

YVAN MORAVEK
PIANISTE

Grand Théâtre de Québec
Salle Louis-Frèchette, tél. 643-8131

LE BABOUR
THÉÂTRE DE DIX HEURES
JEU., VEN., SAM.

626-1308
RESERVEZ
A L'AVANCE

VOYEZ LES
HOMMES
MENAGERS
2 HEURES
DE FOLIE
HOTEL VICTORIA

ADULTES!

Les ondes appartiennent à tout le monde

MONTREAL (PC) — Au lieu d'être le serviteur rassurant, la télévision devient souvent un messageur de mauvaises nouvelles, le porte-parole de contestataires de l'ordre établi, l'opposant de ses idées politiques les plus chères", déclaré mardi le directeur général de la radiodiffusion française de Radio-Canada, M. Raymond David.

M. David s'adressait aux sociétaires de la Chambre de commerce de Montréal.

"Le journalisme électronique, a-t-il ajouté, doit être tout à tous car les ondes appartiennent à tout le monde".

"Dernièrement, certains s'interrogeaient sur la place qu'occupent ou devraient occuper les nouvelles proprement québécoises à l'intérieur de nos actualités et de nos émissions d'affaires publiques, a-t-il dit. La situation n'est pas simple".

Le territoire desservi est constitué de neuf provinces. L'auditoire se concentre à 80 pour cent au Québec. Il y a aussi la "forte polarisation culturelle" de Montréal.

"Nous croyons, a-t-il affirmé, que dans l'ensemble, le partage

de nos informations entre l'actualité internationale, canadienne et québécoise est honorable".

ckv présente
Les Jérolas
les 23-24 et 25 février

SUPPLEMENTAIRE
LE 28 FEV. 20h.30

Location:
\$2.50-3.50-4.00-4.50-5.00

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

OSQ 69^e GRANDE SAISON
1971-1972
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
directeur, Pierre Dervaux

GRAND CONCERT

MARDI
le 22 février, 20h.30
Au pupitre
JEAN-CLAUDE CASADESUS
SOLISTE
GARRICK OHLSSON
pianiste

Au programme

- BRAHMS: Concerto no 1
- RAVEL: Pavane pour une Infante défunte
- RAVEL: Rhapsodie Espagnole

PRIX AU GUICHET A PARTIR DE \$3.50

SALLE LOUIS FRÉCHETTE
Grand Théâtre de Québec

RESERVATIONS: 643-8131

Commençant demain

LE DERNIER ET LE PLUS BEAU FILM DE SERGIO LEONE
HENRY FONDA — CLAUDIA CARDINALE

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
EN COULEURS

(ONCE UPON A TIME IN THE WEST)

SAMEDI-DIMANCHE: 12:00 — 3:00 — 6:00 — 9:00
LE BIJOU SEMAINE: 6:00 — 9:00
15 CHEMIN STE-FOY 522-7956

Aujourd'hui dernier jour: LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND

14 ANS
VERSION INTEGRALE EN FRANÇAIS

VERSION FRANÇAISE Produced by MHP Studios Inc.

Toklat POUR TOUS

avec LEON AMES le vieillard de la montagne

LA POIGNANTE SAGA D'UN VIEUX MONARQUE GRINCHEUX EN CONFLIT AVEC L'HOMME!

PLUS court métrage spectaculaire de ski "GET HOT"

Sun International Productions Inc.
Wholesome Family Entertainment Always

Jusqu'au 25 fév. incl.

CINÉMA DE PARIS PIGALLE
TEL: 522-7811 TEL: 525-9724

Dernier jour:
Centre Montmorency Laval (Beauport)
Horaire: 7.00 p.m. - 9.00 p.m.

Débuté demain

Centre des loisirs (Loretteville)
Horaire: Vendredi 4:30 p.m. - 7:00 p.m. - 9:15 p.m.
Samedi: 2:15 p.m. - 7:00 p.m. - 9:15 p.m.

Théâtre Alouette (St-Charles de Bellechasse)
Horaire: Vendredi 2:15 p.m. - 7:00 p.m. - 9:15 p.m.
Samedi: 1:30 p.m. - 4:30 p.m. - 8:15 p.m.
Dimanche 1:30 p.m. - 4:30 p.m. - 8:15 p.m.

TOUS LES JOURS*
Pour l'après-ski, le diner ou la soirée

dieter jess

Organiste-chanteur bavarois de renommée internationale

* Le samedi soir, 9h à la fermeture.

LORRAIN MERCIER
ET SON ORCHESTRE

MANOIR
St. Lasin
Lac Beauport

theatre USA

MERCREDI le 16 février
Film: "DIONYSUS EN 69"
Lieu: Auditorium du Grand Séminaire
Heure: 12h, 19h30, 17h, 19h30. Admission libre.

Le "Performance Group" présente

CONCERT
Lieu: Résille. Heure: 20h.30
Admission: \$2.00 Etudiants: \$3.00 public

VENREDI le 18 février
Film: THE BRIG et PARADISE NOW
Lieu: Théâtre de la Cité Universitaire
Heure: 17h à 19h30 — Admission libre

Conférence: LIVING THEATRE
Invités: Julian Beck et Judith Melina
Lieu: Théâtre de la Cité Universitaire. Heure: 20h.30
Admission: \$2.00 Etudiants: \$3.00 public

UNIVERSITÉ LAVAL

SPECIAUX INCROYABLES
chez **DISC-O-CARTIER**

LONGS-JEUX POPULAIRES **57c**

LONGS-JEUX **\$1.57**
TELS QUE: ADAMO - ELVIS PRESLEY - LES JEROLAS - CHARLOTTE & HERVE - ETC....

45 TOURS TOUS LES TITRES **77c**

8 PISTES **\$2.47**
TELES QUE: JOHN MAYALL - FRIJID PINK - 15 BIG HITS - ETC...

MINICASSETTES POPULAIRES **\$2.47**

APPAREILS LLOYD'S

NO 2M 47 STEREOPHONE
POUR CARTOUCHES 8 PISTES
AM/FM MULTIPLEX
\$157.00

NO 2V 61 STEREOPHONE
POUR CARTOUCHES 8 PISTES
\$67.00

DISC-O-CARTIER

185 est, rue St-Joseph
(entre Caron et St-Anselme)
529-2445

DISQUES - CASSETTES STEREO - INSTRUMENTS DE MUSIQUE
APPAREILS STEREO - ETUIS A CASSETTES - ETC...

Selon le témoignage d'un psychiatre

N. Goyette aurait tué Roberge, sous l'effet de la panique

par J.-Claude RIVARD

Un psychiatre a déclaré, hier, qu'il est possible que Normand Goyette, a tué Gérard "Pétard" Roberge, le soir du 24 juillet, sous l'effet de la panique.

Témoignant au procès de Goyette, le Dr Jean Leblanc, des Trois-Rivières, a déclaré qu'après avoir examiné l'accusé et s'être entretenu avec lui durant près de deux heures, il en est venu à la conclusion que l'ensemble du comportement de l'accusé ne peut s'expliquer que par un sentiment de panique provoqué par une violente crainte.

Interrogé par le procureur de la défense, Me Henri Biron, puis contre-interrogé par celui de la Couronne, Me Roland Paquin, le psychiatre a déclaré que des examens et des tests révèlent que l'accusé est sain d'esprit mais qu'au moment du drame, certains troubles caractéristiques (le stress, principalement) ont pu dégénérer en un état de panique lui obnubilant le jugement et le privant de l'entière responsabilité de ses actes.

C'est la panique, croit ce médecin, qui aurait provoqué la course de l'accusé, à 100 milles à l'heure, avec son automobile,

dans les rues des Trois-Rivières. Ce serait aussi la panique qui expliquerait pourquoi il a fait feu sur Gérard "Pétard" Roberge et sur Roger "Walter" Hays, au club Primo-Gourmet, des Trois-Rivières.

L'ACCUSE Témoignant dans sa propre défense, avec calme et facilité, Normand Goyette, aussi connu sous surnom de "Boggy", a déclaré la substance de ce qu'il révèle dans la déclaration statutaire remise aux policiers, après qu'il se fut livré à eux.

Ce texte donne le récit d'une soirée, au cours de laquelle il eut à servir quatre "connaisseurs" qui avaient subitement décidé de venir boire un coup "sur le bras", c'est-à-dire aux frais du garçon de table qu'il était alors.

Roberge aurait eu des menaces, alors qu'il essayait de "faire comprendre le bon sens" à "Pétard". Il aurait eu la conviction que ce dernier avait un revolver dans sa poche et qu'il avait l'intention de faire "de la casse". C'est à ce moment qu'il aurait décidé d'aller faire la tournée de salons-bar, filant à une allure de bolide dans les rues des Trois-Rivières, pour retrouver des médiateurs capables de pacifier les clients indésirables.

Ne les trouvant pas, il serait revenu au Primo-Gourmet, en emportant, avec lui, une carabine qu'il gardait dans sa voiture, depuis une semaine, c'est-à-dire depuis qu'on lui avait proféré des menaces de mort et qu'on lui avait brisé une chaise sur le dos, au cours d'une bagarre.

Goyette dit qu'il est entré avec l'arme dans le but de faire peur à "Pétard" Roberge.

Il lui aurait demandé s'il avait toujours envie de "faire du trouble". Roberge aurait répondu qu'il ne demanderait pas de sa permission pour en faire. Il aurait ajouté: "Si tu ne me sers pas à boire avec les gens de mon party, tu vois les marches de l'escalier, tu vas les passer les deux pieds en premier".

Il a déclaré qu'il avait tellement peur "que le mot peur" n'est pas écrit suffisamment gros dans le Larousse pour décrire les sentiments qu'il éprouvait à ce moment.

En sanglots, l'accusé a ajouté: "J'ai alors compris que j'étais pour me faire tirer; j'ai alors pris ma carabine et j'ai tiré "Pétard", puis le petit "Walter".

Il a précisé avoir été acquitté du meurtre de ce dernier, par un jury, aux Trois-Rivières.

DES MENACES

Plusieurs témoins sont venus affirmer, pour le compte de la défense, que Goyette, chargé de maintenir l'ordre au Primo-Gourmet en tant que "bouncer", avait reçu des menaces à plusieurs reprises, notamment de la pègre locale.

Il aurait été invité à verser \$500 pour fins de protection à défaut de quoi l'édifice devait sauter à la dynamite.

Un compagnon de travail de l'accusé a déclaré que "Pétard" aurait dit à Goyette à un certain moment: "Tu ne te rendras pas chez vous, ce soir".

Un autre garçon de table a reconnu, devant la Cour, un revolver qu'il avait préalablement

ANNONCE

CANCER DU SEIN: FAUT-IL MUTILER LES FEMMES?

Pour la femme atteinte d'un cancer du sein, ne peut-on envisager d'autres solutions qu'une mastectomie radicale qui la mutilera profondément? C'est la seule thérapeutique valable, disent la plupart des spécialistes. Or, il existe une minorité grandissante de chirurgiens convaincus qu'une technique beaucoup plus conservatrice a des chances égales, sinon supérieures, de succès. Dans un article révélateur, Sélection du Reader's Digest de février fait le point sur cette controverse d'une importance capitale. Sur quels faits positifs se fondent les partisans des deux méthodes? Et que peut faire une femme, quand elle s'est trouvée une grosseur au sein, pour s'assurer les meilleures chances de guérison? Achetez Sélection de février aujourd'hui même.

Un manque de collaboration entre les divers paliers de tribunaux

Visiblement courroucé, le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la paix, a ajourné à mercredi prochain, le 23 février, la suite du procès de l'homme d'affaires québécois Jacques Légaré, accusé de vol et de fraude aux dépens des Soeurs du Bon-Conseil de Chicoutimi, pour une valeur de \$250,000.

Alors que la Couronne devait continuer la présentation de sa contre-preuve, hier avant-midi, le juge n'a pu monter sur le banc qu'en fin d'après-midi, parce que le procureur de l'accusé était retenu en Cour supérieure, pour défendre une cause de requête en injonction.

MANQUE DE COLLABORATION

En des termes non équivoques, le juge Potvin a déploré que l'administration des tribunaux ne dépende que de l'importance des papiers judiciaires, plutôt que de l'importance des causes elles-mêmes. Il a déploré un manque de collaboration entre ces différents paliers, en ce qui concerne l'important qu'il incombe d'attribuer à chacune des causes.

Au début du mois, la cause avait dû être ajournée, d'une façon analogue, parce que le procureur de M. Légaré devait se rendre plaider en Cour d'appel. Le juge en chef de cette instance aurait vraisemblablement

refusé de retarder de quelques heures la cause de vol par effraction, qu'il devait y plaider.

Faisant, sans doute, allusion à cet incident, le juge Potvin a dit qu'un procès pour vol et fraude impliquant plusieurs millions de dollars devrait normalement avoir priorité sur une simple cause de vol par effraction.

Le procureur de M. Légaré défendait, hier, en Cour supérieure une cause de requête en injonction inscrite depuis le... 17 janvier!

LA CAUSE

En défense, M. Légaré a invoqué un "alibi moral" en soutenant qu'il ignorait tout de l'administration des compagnies dont il était président, principalement en ce qui concerne les Soeurs du Bon-Conseil. Il a déclaré qu'il se rendit les rencontrer à Chicoutimi, le 24 août 1966, pour leur faire part des difficultés temporaires rencontrées par ses compagnies et pour solliciter un règlement provisoire, à l'amiable.

Or, en contre-preuve, les religieuses qu'il est censé avoir rencontrées sont venues affirmer qu'elles se trouvaient à Ottawa et à Nicolet, à cette date précise, et non pas à Chicoutimi. D'autres témoins sont venus affirmer qu'en fin d'août 1966, les compagnies de M.

Légaré rencontraient de telles difficultés qu'il leur aurait été impossible de rencontrer le règlement à l'amiable censément négocié avec les religieuses.

La défense a annoncé, hier après-midi, qu'elle sollicitera, peut-être, mercredi prochain, la réouverture de la preuve.

Deux années de pénitencier pour vol et assaut sur un vieillard

Le juge Louis Fortin, de la Cour des sessions de la paix, a envoyé, hier, au pénitencier, pour une période de deux ans, deux jeunes gens qui, ces derniers jours, ont assailli un vieillard pour le dépouiller de son avoir.

André Rossignol, commis-boucher de 26 ans, domicilié au 709, St-Olivier, et Jean-Louis Godbout, soudeur de 23 ans, habitant au 6, Sainte-Ursule, se sont reconnus coupables d'avoir assailli un homme de 75 ans, dans la rue Champlain, durant la nuit du 15 au 16 février.

En se portant à des actes de violence sur la personne du septuagénaire, ils au-

raient fait main basse sur son avoir, c'est-à-dire sa montre, ses cigarets et le contenu de son portefeuille, représentant une valeur totale de \$48.30.

VENTE, INSTALLATION ET NETTOYAGE de brûleurs à l'huile. Fournisse genre pot. Ajustement de carburateurs. Huile à poêle. SERVICE 24 HEURES POUR HUILE À FOURNAISE EUG. DESROCHES FILS LTEE 569 ouest, St-Vallier 525-8141



PÂQUES À NEW-YORK

exclusif à

VOYAGES CLAUDE MICHEL INC. / MICHELTOUT INC.

Incluant:

transport et logement à l'hôtel TAFT

4 jours à partir de

\$ 68.00 par personne en autobus \$113.00 par personne en avion

Services d'un guide accompagnateur, sac de voyage CLAUDE MICHEL INC. à chaque participant.



VOYAGES CLAUDE MICHEL INC. MICHELTOUT INC.

Trois armateurs contestent la qualité de 3 pétroliers construits à Lauzon

et personnellement vendu à "Pétard" Roberge, et que ce dernier pouvait dissimuler dans sa poche.

Le chef de police du Cap-de-la-Madeleine a, pour sa part, avoué que, quelques jours avant le drame, Goyette l'a rencontré pour lui faire part de l'incurie des forces de l'ordre, en ce qui concerne les appels qu'on leur faisait pour aider au maintien de l'ordre au Primo-Gourmet. M. Guy Blanchet a dit que ce grief a subséquemment fait l'objet d'une enquête et que des mesures disciplinaires seront peut-être prises contre certains policiers.

Un tribunal d'arbitrage composé du juge Fernand Choquette, de Me Roger Thibodeau, avocat, et de M. John Stubbs, architecte naval, a été constitué pour entendre le grief formulé par trois armateurs grecs qui se plaignent de ce que la Davie Shipbuilding Co. Ltd., de Lauzon, ait négligé de se conformer à certaines spécifications dans la construction de trois pétroliers.

Les compagnies Varnikos I, Varnikos II et Varnikos III déclarent en substance avoir sollicité de la Davie Shipbuilding Co. Ltd., la construction de trois pétroliers de 85,000 tonneaux ayant les mêmes spécifications

que le pétrolier "Sylvania". Le coût de ces pétroliers est d'environ \$18,500,000, chacun.

Les compagnies font grief de ce que l'on n'aurait pas utilisé la quantité, ni la qualité requise d'acier, dans la construction de ces navires. On estime qu'en utilisant, par exemple, de l'acier de calibre 18 mm et 20 mm, au lieu d'acier de 27 mm, on a réduit la résistance de la coque du navire aux effets de la corrosion, et conséquemment, sa durée.

L'agence Lloyd's intervient dans la cause pour soutenir que les spécifications des trois pétroliers correspondent aux normes établies.

Les problèmes qui se posent, présentement, devant ce tribunal d'arbitrage, sont substantiellement les suivants: Le constructeur aurait-il enfreint la convention établie avec les armateurs? Ou encore, par leurs gestes, leur attitude, leur comportement, ces derniers n'auraient-ils pas approuvé, d'une façon au moins implicite, la méthode de fabrication utilisée? Enfin, le tribunal constitué a-t-il juridiction et autorité ou ne serait-il pas nécessaire de porter la cause devant un arbitre unique de l'agence Lloyd's?

La cause en était hier, à sa troisième journée d'audition.

Advertisement for Air Canada featuring the text 'Vers Chicago, 3 vols par jour sans escale' and '...et ça ne traîne pas!'. It includes a small photo of a man and the Air Canada logo.

Advertisement for Ville-Marie travel agency with the text 'AGENCE DE VOYAGES Ville-Marie' and contact information for 98 St-Jean, Québec and 4454 St-Denis, Mtl.

Large advertisement for Trust Général du Canada with the headline 'Plans de retraite à même votre impôt' and a form for requesting information.

Les principaux griefs des assistés sociaux

Manque d'informations et de contacts humains



Des assistés sociaux qui se défendent eux-mêmes et prennent leur situation en mains... une politique qui fait son chemin au Centre de référence et d'information à Saint-Sauveur.

Les "Avocats populaires" aident les défavorisés à se défendre eux-mêmes

par Louise PICARD

Apprendre aux gens mal pris à prendre leur situation en main et à se défendre eux-mêmes. Tel est le principal objectif des "Avocats populaires".

Face au nombre de plus en plus élevé de cas d'assistance sociale et n'arrivant plus à satisfaire toutes ces demandes, le Centre de référence et d'information, fondé en mars 1971, par des citoyens des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, décidait, en novembre dernier, de mettre sur pied le groupe des "Avocats populaires".

Une trentaine de personnes réunies dans le cadre "d'Opération synode" en milieu populaire ont résolu d'épauler ce projet dont la réalisation nécessite un budget de \$9.200.

S'adressant à toutes les personnes du Québec métropolitain

qui vivent de l'assistance sociale et ne connaissent pas leurs droits face à l'application de la loi 26, ce projet tend à rejoindre, entre autres, les mères seules, les handicapés, les personnes séparées ou divorcées, les chômeurs et les mères célibataires.

Ces "Avocats populaires" n'appartiennent pas au Barreau et ne sont pas licenciés en droit. Ce sont des citoyens qui ont étudié les lois sociales en vue d'aider les défavorisés à se prévaloir de leurs droits dont ils sont souvent ignorants ou mal informés. Certains membres du Barreau se seraient objectés à cette appellation, lui préférant celle "d'animateurs populaires en citoyenneté".

Selon l'abbé Robert Sylvain, du groupe des Trente, le temps des dénonciations est dépassé et il importe désormais de déve-

lopper, chez les assistés sociaux, le sentiment de fierté et le goût de combattre.

Travaillant en étroite collaboration avec le Centre de référence et d'information (CRI) le nouveau groupe tente de préciser les besoins des assistés sociaux en nourriture, en logement et en vêtements, tout en les consultant sur les démarches à entreprendre et leur aider, au besoin, à accomplir ces démarches.

A la suite de la compilation des problèmes posés, des groupes seront formés autour d'un même problème afin d'exercer les pressions nécessaires à l'amélioration d'un point précis.

S'il y a refus de la part des autorités, des actions devront être pensées et mises en application.

Outre une première tâche qui est celle de rester au Centre

pour recevoir les gens, la seconde tâche des "Avocats populaires" est celle d'une équipe volante qui ira au devant des gens et les mettra au courant de ce qui existe. Le contact direct permettra d'établir un lien de confiance avec eux. En allant dans leur milieu de vie, ils pourront ainsi mieux juger là où ils peuvent le plus aider ces personnes.

Une liste de quelque 700 personnes déjà en contact avec CRI a été dressée.

Désireux de sensibiliser les mieux nantis de la population aux besoins urgents des moins favorisés et de bâtir une solidarité nouvelle, le groupe des Trente organise un dîner-bénéfice, mardi, le 22 février, à l'édifice des Syndicats Nationaux, 155 est. boul. Charest. M. Fernand Dumond, sociologue bien connu, sera le conférencier.

De plus, le groupe "d'avocats populaires" dénonce une forme de "patronage" au niveau des achats effectués, par les assistés sociaux, dans certains magasins de la ville. Ainsi, deux estimés sont habituellement reçus avant chaque achat. Dans certains cas, il leur faudra soumettre 5 ou 6 estimés avant que l'un d'eux ne soit approuvé non pas à cause de son coût inférieur mais parce que l'assisté social aura enfin "déniché", le plus souvent par pur hasard et après plusieurs démarches, le magasin que certains agents de sécurité sociale tendent à favoriser plus que d'autres.

En d'autres cas, l'on fera aux requérants des suggestions à peine voilées, les incitant à se diriger vers telle maison de commerce plutôt qu'une autre.

En ce qui a trait à la loi 26. On cite en exemple, le cas d'une femme à qui l'un de ces agents aurait laissé croire qu'il réglait lui-même son compte d'électricité... Un autre apprit du Centre de référence qu'il pouvait recevoir gratuitement ses médicaments, chose que l'agent avait "négligé" de lui dire.

Obtenir un premier rendez-vous dans un bureau d'assistance sociale ne serait pas chose facile pour ceux qui n'ont aucune expérience du genre. Aussi, le groupe "d'avocats populaires" vise à rejoindre en premier lieu, les handicapés, les personnes craintives et trop timides qui n'ont pas le courage de faire face, seules, à toutes les tracasseries administratives qui leur sont imposées, sans compter les humiliations qu'il leur faut parfois subir en présence de nombreuses personnes devant lesquelles il leur faut étaler leur misère.

Au ministère des Affaires sociales, un des objectifs prioritaires pour l'avenir est la formation intensive et permanente des agents de sécurité sociale, afin d'améliorer l'interaction du personnel des bureaux d'aide sociale.

En attendant cette amélioration souhaitable, "les avocats populaires", tout en poursuivant leur travail auprès des défavorisés entendent effectuer, bientôt, une enquête sociologique concernant le fonctionnement et l'application de la loi 26.

Contrairement à la région de Montréal, où les premiers "avocats populaires" prirent naissance au Centre communautaire de Pointe-Saint-Charles et où, maintenant regroupés, ils travaillent en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux, le groupe "d'avocats populaires" de Québec, en dépit de son appellation, ne jouit pas d'une grande popularité auprès des certains bureaux d'assistance sociale.

On déplore également le fait que certains agents profitent parfois de la naïveté ou de l'ignorance d'assistés sociaux,

SIMPSONS-SEARS

• Fleur de Lys • Place Laurier • Chicoutimi

Pour être dans l'vent... marin!

\$8 à \$25 ch.

Un raz-de-marée déferle sur la mode 1972! Vous serez toutes des petites marines en puissance! Petit pull collant, à col roulé ou style St. Tropez avec un pantalon raccé à bords relevés ou petite jupe au mouvement gracieux. Confectionnés 100% Orlon* en marine, blanc et rouge, ils vous plairont, c'est sûr! Nous vous donnons ici un simple aperçu de notre vaste collection "nautique". P.-M.-G.

Simpsons Sears
Vêtements Sport pour Dames — Rayon 7.

SceneMaker
by Lady Lane
CONFECTION CANADIENNE

ZENITH VALEUR SPECTACULAIRE '72

LES TELECOULEURS CHROMACOLOR

ZENITH

modèles 1972 avec super-écran de 25 pouces logeant dans un meuble de bois véritable

Le FREMONT • C4512W3
Meuble surbaissé de style contemporain en contre-plaqué de véritable noyer huilé et panneaux de bois franc de choix. Cadres lumineux UHF/VHF. Haut-parleur 5" x 3" à deux cônes.

MAINTENANT A UN PLUS BAS PRIX QUE JAMAIS!

SERVICE 1 AN COMPRIS

- Lampe-écran Chromacolor
- Surface d'image sans reflets
- Syntonisation sur commande
- Contrôle de syntonisation précise automatique
- Châssis Titan 80 monté à la main
- Démodulateur de couleur "Cerveau Chromatique"
- Système de syntonisation Super Video Range
- Garde-teinte automatique

RAPPELEZ-VOUS: Seul Zenith possède le Chromacolor!

LE CENTRE DE MUSIQUE LE PLUS POPULAIRE

motel television inc.
CENTRE D'ACHATS PLAZA LAVAL
(Face à l'hôpital Laval)

AUCUN COMPTANT JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

TEL.: 651-9110

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR

"Faubourg de la Paix" reçoit les projets

Les résidents du quartier Limoulu ont jusqu'au 26 février pour faire connaître aux initiateurs du projet "Faubourg de la Paix" leurs propositions et projets d'amélioration.

Ceux qui ne seront pas rejoints au téléphone par les animateurs de ce projet qui se déroulent dans le cadre des "Initiatives locales", peuvent soumettre leurs projets d'amélioration en composant 522-7101.

Un animateur vous répondra et recueillera vos opinions et idées et ce à toute heure du jour ou de la nuit. Une fois enregistrées, ces propositions formeront les premières données d'une banque de projets à être concrétisées dans les plus brefs délais par chacun des citoyens de ce quartier.

Cette "banque" sera de plus alimentée par une équipe de tournage qui se rendra en divers points stratégiques du quartier afin de recueillir sur pellicule les données dont vous leur aurez soumis les grandes lignes par téléphone.

L'entreprise - Limoulu n'est que la première étape de ce vaste effort de sensibilisation dont le thème est l'amélioration de votre environnement. Plus d'une centaine de personnes sont à votre disposition. Elles s'attendent à ce que chaque citoyen fasse un petit effort et consacre quelques minutes à l'amélioration de son bout de rue.

Les équipes de tournage et un groupe de conseillers techniques seront disponibles dans divers quartiers de la ville aux dates suivantes: Limoulu, du 16 au 26 février; Saint-Sauveur, du 27 février au 11 mars; Montcalm, du 12 au 30 mars; Duberger, Les Saules et Neufchâteau, du 21 mars au 3 avril; Saint-Jean-Baptiste, du 4 au 12 avril; Saint-Roch, du 13 au 26 avril; et Champlain, du 27 avril au 7 mai.

Livreur assailli

Dans le portique d'une maison de rapport situé au 784 de la rue Saint-Augustin, en fin de soirée, mercredi, un livreur de Gogo-Pizza, a été attaqué par deux individus armés et le visage recouvert de bas de nylon. Vers minuit, les individus avaient appelé sous prétexte d'obtenir des repas. Lorsque le jeune homme s'est présenté, il a été reçu par les deux assaillants qui l'ont bousculé et lui ont arraché l'argent qu'il avait en poche. La victime a donné une certaine description des voleurs.

faits divers

Autres arrestations imminentes dans l'affaire des faux chèques

L'enquête préliminaire des trois hommes accusés d'avoir fait circuler de faux chèques, faits au nom du ministre des Finances du Québec et de celui de la Caisse populaire des employés civils du Québec, a été fixée, hier, au 17 mars.

Comparissant de nouveau, devant le juge Louis Fortin, de la Cour des sessions de la paix, les trois hommes ont été accusés de 55 chefs de complot pour la fabrication de faux et de fraude par l'usage de ces faux. Au cours de la journée de mardi, ils répondaient à cinq chefs d'accusation identiques.

Représentés par Mes Marcel Turgeon et Lise Lambert, les accusés ont été libérés provisoirement, après avoir nié leur culpabilité. Les personnes qui font face à ces 61 chefs d'accusation sont André Nadeau, 31 ans, dessinateur, de Courville; Raymond Bernier, mécanicien de S'oneham, et Robert Carrier, cuisinier, de Sainte-Foy. Tous trois sont dans la trentaine.

Incendie d'une maison familiale

La maison unifamiliale de M. Gérard Verret, située au 56 rue des Frères Ouest, à Québec, a été lourdement endommagée par un incendie, hier soir. Personne n'a été blessé.

L'alerte a été lancée à 19h21 par un voisin ou un passant. La famille Verret était absente. Lorsque les pompiers du poste no 11 sont arrivés, ils ont réalisé que le feu avait déjà pris de l'ampleur. Les flammes sortaient par une fenêtre du sous-sol où elles ont pris naissance.

L'élément destructeur a, semble-t-il, couvé un certain temps avant que sa présence ne soit décelée de l'extérieur. La maison était remplie d'une fumée acre qui a obligé les pompiers à se munir de masques à oxygène pour y pénétrer.

Le sous-sol a été calciné à la grande. En plus d'une partie réservée à la fournaise, il y avait une salle de jeux et une chambre. Tout l'ameublement est détruit.

Les pompiers ont réussi à empêcher le feu de se communiquer au rez-de-chaussée où les meubles et la lingerie ont été brûlés par la chaleur accumulée et par la fumée.

Les chèques émis dans plusieurs cas, au nom de dénommés "Charles Roy" et de "Colette Roy" portent la signature de M. Marcel Casavant, sous-ministre des Finances.

La découverte d'une partie de ces chèques par l'Escouade des fraudes de la Sûreté du Québec porte à croire que l'on aurait mis au jour un réseau de faussaires de grande envergure, dans lequel les trois accusés se trouveraient impliqués. Plusieurs autres arrestations seraient faites incessamment, réléle-t-on.

Les accusés Nadeau, Bernier et Carrier auraient été arrêtés à la suite de perquisitions faites par la police. On les soupçonne d'avoir participé à la vente clandestine de ces chèques à un prix approximatif de \$30 chacun. La plupart de ces chèques ont une valeur de \$242,59, de \$243,14, de \$239,54 et de \$194,32.

Dirigés par le chef de division M. Turcotte et le chef de district Lirette, les sapeurs ont travaillé pendant trois heures et demie. Le lieutenant A. McCarthy, du poste no 11, dit que quatre lances ont été utilisées pour maîtriser le brasier.

Chauffard recherché

La police municipale d'Orsainville est à la recherche du conducteur d'une automobile de marque "Chevrolet", modèle Impala 1968, couleur bleu foncé, qui a heurté et blessé Mlle Dorris Simonneau, 18 ans, de la rue des Verdiers, dans la soirée de samedi, sur le boulevard Desjardins, entre les rues des Verdiers et des Bouvreuils. A la suite de cet accident, le conducteur de l'auto a pris la fuite. Un automobiliste s'est ensuite arrêté et a porté secours à la blessée. Le sergent Roger Lepire serait reconnaissant à cet automobiliste de bien vouloir communiquer avec lui. Une compagnie de la victime, Mlle Huguet-Létourneau, et un chauffeur de taxi ont aussi été interrogés et ont fourni des renseignements sur l'automobile du fuyard.

Le programme des initiatives locales aggravera la situation des travailleurs (le Comité de l'Aire 10)

Le Comité des citoyens de l'Aire 10 soutient que le programme des initiatives locales aggravera davantage la situation des travailleurs. Il est donc opposé à ce programme et se déclare solidaire de tous les fronts communs contre le chômage.

Dans un communiqué signé par Mme Denise Doré, secrétaire permanente du Comité des citoyens de l'Aire 10, on fait savoir que cet organisme n'a pas présenté de projet. Celui pour lequel le nom du comité a été utilisé a été présenté par MM. René Fortin et André Grondin en leur nom personnel.

Grâce à une subvention de \$139,000, ils ont mis sur pied la Centrale du Bas de la Falaise, comité d'entraide aux gens du quartier. On veut y regrouper tous les citoyens et leur offrir les moyens techniques de trouver des solutions à leurs problèmes. Pour mener à bien leur œuvre, MM. Grondin et Fortin, respectivement président et animateur social du Comité de l'Aire 10, ont dit préférer quitter ces fonctions pour se sentir libres de toute pression politique.

Quant au Comité des citoyens de l'Aire 10, il dit: refuser d'em-

barquer dans ces programmes de lutte au chômage qui règlent temporairement le cas de quelques travailleurs. On dit qu'un tel programme "écoeure" le petit salarié à \$60 par semaine puisqu'il offre un salaire hebdomadaire de \$100. On le qualifie de plus de "patchage" du gouvernement.

"Si refuser d'embarquer dans une solution de patchage c'est faire de la politique, ajoute Mme Doré, on accepte d'en faire comme on a toujours accepté d'en faire quand les intérêts des travailleurs étaient concernés.

Ce n'est pas un \$100 par semaine qui va nous empêcher de parler et de défendre les intérêts des travailleurs."

Vote de grève au Pavillon Saint-Dominique

Les 27 employés de soutien du Pavillon Saint-Dominique, un foyer pour vieillards situé sur le boulevard Saint-Cyrille, ont voté à l'unanimité, hier, au cours d'un scrutin secret, en faveur de la grève.

Ces employés syndiqués à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) auront le droit de recourir à la grève, le 13 mars. Il n'y a eu que deux séances de négociations depuis le début, en juin dernier.

Le pavillon Saint-Dominique est une institution privée non subventionnée par le gouvernement. Le syndicat demande que les clauses monétaires des conventions signées avec les institutions subventionnées s'appliquent au Pavillon Saint-Dominique. L'employeur n'a pas encore fait d'offres à ce sujet.

Selon le syndicat, la moyenne des salaires dans cette institution pour "vieillards fortunés" serait d'environ \$65 par semaine.

SIMPSONS-SEARS

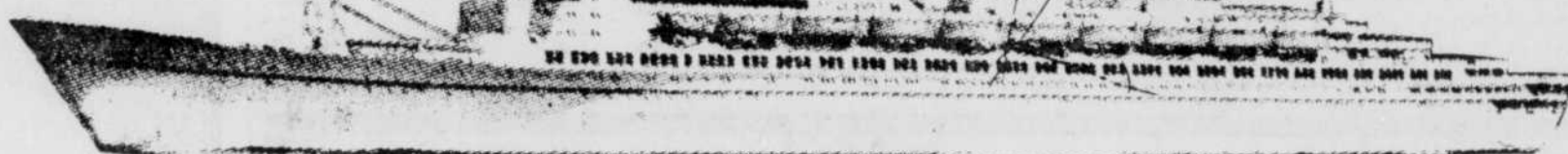
- Fleur de Lys
- Place Laurier
- Chicoutimi

Nouveaux mariés 1972
GAGNEZ L'UNE DES DEUX CROISIÈRES AUX ANTILLES (pour 2 couples), PLUS \$150 EN ARGENT!

VOUS VOYAGEZ EN TOUT CONFORT PAR:

Italian Line

EN COLLABORATION AVEC VOTRE AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUÉBEC LTÉE!



Ensemble style espagnol pour meubler trois pièces!

Incluant poêle et réfrigérateur!

\$1488

Mensualités \$56

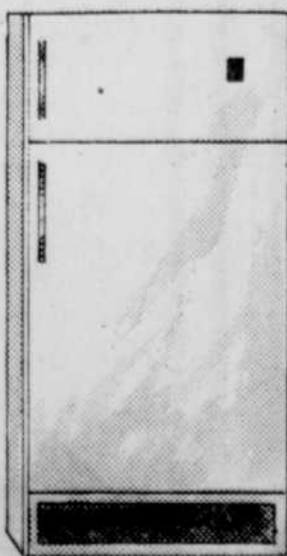
Cet ensemble comprend: VIVOIR avec canapé et fauteuil à dossier moulé, beau recouvrement cerise, et 1 table de bout. Vous pouvez compléter ce mobilier avec une table à café et l'autre table de bout (non incluses). DINETTE avec table et 4 chaises noir et rouge, plus poêle et réfrigérateur. CHAMBRE à coucher au fini pacane antique, avec commode triple, miroirs jumelés, commode-armoire, 2 tables de nuit, matelas et sommier, chevet 107 pouces.



AUTRES STYLES

- MODERNE..... \$ 998
- AVANT-GARDISTE \$1288
- COLONIAL..... \$1288
- COLONIAL..... \$1488
- CANADIEN..... \$1888

Simpsons-Sears — Meubles (Rayon 1).



SIMPSONS-SEARS

N'OUBLIEZ PAS NOTRE CONCOURS RÉGULIER!

SOMME À GAGNER CE SOIR: \$500

EN EFFET, NE MANQUEZ PAS DE PARTICIPER À NOTRE CONCOURS RÉGULIER AUX DEUX MAGASINS SIMPSONS-SEARS! LE NOM CHANCEUX EST CHOISI CHAQUE JEUDI ET VENDREDI SOIR À 8H.45 P.M. AINSI QUE LE SAMEDI APRES-MIDI À 4H.45 P.M.

MONTANT INITIAL \$500 (en marchandises)

Depuis janvier 1971, \$40,000 en marchandises ont été gagnés par nos clients!...

Derniers gagnants au concours régulier



Jeudi 27 janvier 1972
Montant gagné: (en marchandises) \$1000
Mme Jean Michaud
367 Concordia
Québec

Vendredi 28 janvier 1972
Montant gagné: (en marchandises) \$500
M. Lucien Simard
550 av. Notre-Dame,
N.-D. des Laurentides



Sam Pollock est mystifié par l'AMH

MONTREAL - "Je n'ai aucune réaction devant cette nouvelle ligue et je n'ai aucun commentaire à faire devant un compétiteur..."

C'est en ces termes que s'est exprimé le directeur-gérant Sam Pollock des Canadiens de Montréal, hier matin, alors qu'il répondait aux questions d'une couple de journalistes québécois dans son bureau du Forum.

Telle est la position adoptée jusqu'ici par cet habile administrateur: un silence et une indifférence totale. Mais au fil de l'entrevue, il a finalement abandonné son silence. C'est d'ailleurs la première fois qu'un homme clé de la Ligue nationale consent à parler longuement de l'Association mondiale de hockey.

Au cours de l'entrevue, le patron du Canadien n'a pas mentionné une seule fois le nom officiel de l'AMH comme si pour lui ce

claudio laroche



nom n'avait aucune signification puisque dans son esprit l'affaire est nébuleuse.

"Je suis tout aussi mystifié que vous, laisse tomber Pollock à un certain moment. Je ne sais de cette nouvelle ligue que ce que je lis dans les journaux et que j'apprends dans des conversations".

Pollock s'arrache soudainement à sa chaise, franchit la porte et demande à sa secrétaire de lui fournir le dossier de Miami. Dans le dossier, une seule pièce, un article photocopié d'un directeur de pages sportives d'un journal de Miami qui affirme catégoriquement qu'il n'y aura pas de hockey majeur dans cette ville de la Floride, l'an prochain. Le journal reproduit, comme preuve, la photo d'un édifice qu'on dit celui de la patinoire, une structure en forme de "L" qui n'épouse aucunement la forme d'un amphithéâtre.

"Je ne sais vraiment pas ce que c'est que cette ligue-là, mais c'est facile de réunir un tas de gens, d'organiser un repêchage et de se faire un tas de publicité", ricane Pollock.

Québec, une exception

Au cours de la conversation, il tente de jeter le doute chez ses interlocuteurs. C'est de bonne guerre pour un patron de la LNH. "Il y a neuf millions d'habitants à Chicago et il n'y en a que six cent mille à Calgary, attaque-t-il. Expliquez-moi comment Calgary peut lutter avec Chicago".

Possiblement, mais il ne faut tout de même que 15,000 mordus de hockey dans une ville, quelle que soit sa dimension, pour déboucher sur le succès.

"Il y a 26 grands marchés pour le sport en Amérique du Nord et c'est là que les circuits majeurs doivent s'établir avec de rares exceptions comme Green Bay. Il peut y avoir des exceptions dans le hockey également. Québec, par exemple, et peut-être Hershey parce que ces villes ont la possibilité d'attirer du monde à partir d'un grand territoire. Mais ce sont des exceptions. Mais je ne vois pas un deuxième club de hockey à Los Angeles. Je ne pense même pas que Los Angeles soit une bonne ville de hockey et peut-être qu'elle ne le sera jamais".

Quand je lui dis que la LNH ne subirait peut-être pas les soubresauts actuels si elle

avait fait confiance à un plus grand nombre de villes canadiennes, il éclate:

"Mais Québec n'a jamais postulé pour une franchise", dit-il.

Au fur et à mesure que la conversation progresse, sans abandonner son scepticisme, Pollock se fait plus conciliant. Pourquoi tout ce branle-bas si l'Association mondiale n'est que du vent?

"Il faut conclure que ces gens-là pensent qu'ils peuvent exploiter des clubs avec succès, dit-il, et peut-être que Québec sera leur meilleure ville. Bien sûr il y a des problèmes, mais quand vous lancez quelque chose de nouveau, il y a toujours des problèmes".

Il sait comment se défendre

Toujours très calme, les traits de Pollock se crispent cependant quand on lui demande ce qu'il va faire devant l'envahisseur.

"Je vais protéger mes joueurs au meilleur de ma connaissance, dit-il avec fermeté. Il y a dans les contrats une clause d'option (pour la saison suivante) que j'intends faire respecter. Je ne sais pas ce que la Ligue nationale va faire, mais personnellement je suis très bien ce que je vais faire. Je compte sur le bon jugement des athlètes qui sauront mesurer les avantages qu'ils ont dans notre ligue".

Pollock rappelle le raid de la Ligue mexicaine des années quarante. Plusieurs joueurs des ligues majeures de baseball devinrent hors la loi en acceptant les salaires extravagants des frères Pascual au Mexique. L'aventure dura un an ou deux et les faulx furent suspendus à leur retour au bercail. Sam cite cet exemple cherchant à démontrer au même l'aventure. Il s'empresse cependant d'ajouter:

"Mais je ne suspendrai personne, je ne suis pas intéressé à ça, insiste-t-il. Je n'ai jamais suspendu aucun joueur".

Le directeur-gérant insiste sur la clause d'option. Il signale que cette clause a été mise à l'épreuve à trois ou quatre reprises dans le baseball et qu'elle a résisté. Toutefois les lois américaines admettent la clause de réserve par exception dans le baseball et le basketball. Le hockey ne jouit pas de cette protection.

Et qu'en va-t-il des joueurs juniors de 19 ans qui ont été repêchés à Anaheim en fin de semaine? Je donne l'exemple d'un Jacques Richard qui après avoir complété son hockey junior au plus tard le 14 mai signerait un contrat avec Québec de l'AMH avant le repêchage de juin de la LNH.

"J'ai la certitude que Richard ne signera pas avant d'avoir vu les deux offres, celle de la LNH et celle de l'autre ligue soutient Pollock. C'est tout naturel".

Incidemment Richard a peu de chance, à moins d'un jeu de coulisse, d'être capturé par le Canadien comme il l'espérait au repêchage de la LNH.

Scotty Bowman m'a dit, hier matin, que son ami Cliff Fletcher, directeur-gérant à Atlanta, avait décidé que Jacques était le numéro 1 au Canada et d'en faire sa première sélection s'il en avait l'opportunité. Et la vedette des Remparts n'est pas trop intéressée par Atlanta.

"Je suis dans ce métier depuis longtemps et j'ai vécu les imprévus de deux expansions, pourquoi je m'énerverais maintenant," demande Pollock.

Certes Pollock est calme. Il est encore incapable de mesurer l'audacieux plan du jeune avocat déluré qu'est Gary Davidson. Mais n'ayez crainte, l'heure venue, il saura se défendre!

Meloche perd un blanchissage en lançant la rondelle dans la foule

MONTREAL (PC) - Le nouveau règlement de la Ligue nationale concernant les rondelles envoyées délibérément dans la foule a fait l'objet de conversations particulièrement vives, mercredi soir, dans les vestiaires des Golden Seals de la Californie et des Canadiens de Montréal, à la suite du match nul de 1-1.

Aux termes de ce règlement, un joueur qui retarde le match en envoyant volontairement la rondelle hors de la patinoire est puni pour deux minutes.

L'arbitre Bruce Hood a recouru à ce règlement, qui porte le numéro 50-A, en trois occasions, hier soir, dont deux fois au détriment des Golden Seals. Le Tricolore a d'ailleurs profité d'un de ces deux avantages numériques pour compter.

L'instructeur Vic Stasiuk était furieux contre l'arbitre et il a qualifié le règlement de ridicule.

Le gardien Gilles Meloche et le défenseur Carol Vadnais ont tous deux été punis en vertu de ce règlement.

La punition à Vadnais a procuré un avantage de deux hommes au Canadien pendant une minute et 33 secondes mais la défensive des Golden Seals a résisté aux assauts de l'adversaire.

La rondelle roula! et Meloche et Yvan Cournoyer tentaient de s'en emparer, a expliqué Stasiuk; Meloche a réussi à l'atteindre en premier et a tenté de dégager son territoire. Le disque a atterri dans la foule et Meloche a été puni."

A la troisième période, avec un compte égal de 1-1, l'arbitre a signalé une punition à Gary Jarrett pour obstruction. Le jeu a été interrompu par le coup de sifflet et Vadnais a expédié le disque dans la foule.

Comment puis-je être accusé de retarder le jeu lorsqu'il était déjà arrêté, de demander Vadnais qui a visité le banc des pénalités pour son geste.

"Le jeu était mort et j'ai simplement dirigé la rondelle sur la clôture. Elle a heurté un objet et a dévié hors de la patinoire."

Pour sa part, Meloche a souligné qu'il avait voulu repousser le disque pour empêcher Cournoyer de s'en emparer.

Dans le vestiaire du Canadien, Jean-Claude Tremblay, la première victime de Bruce Hood, n'a émis aucun commentaire. Tremblay a purgé une punition de mauvaise conduite pour avoir protesté contre l'arbitre.

L'instructeur Scotty Bowman a confié que le règlement figurait dans le livre de la LNH et qu'il était normal que les arbitres y recourent. Le règlement a été formulé pour éviter que

les spectateurs ne soient blessés inutilement.

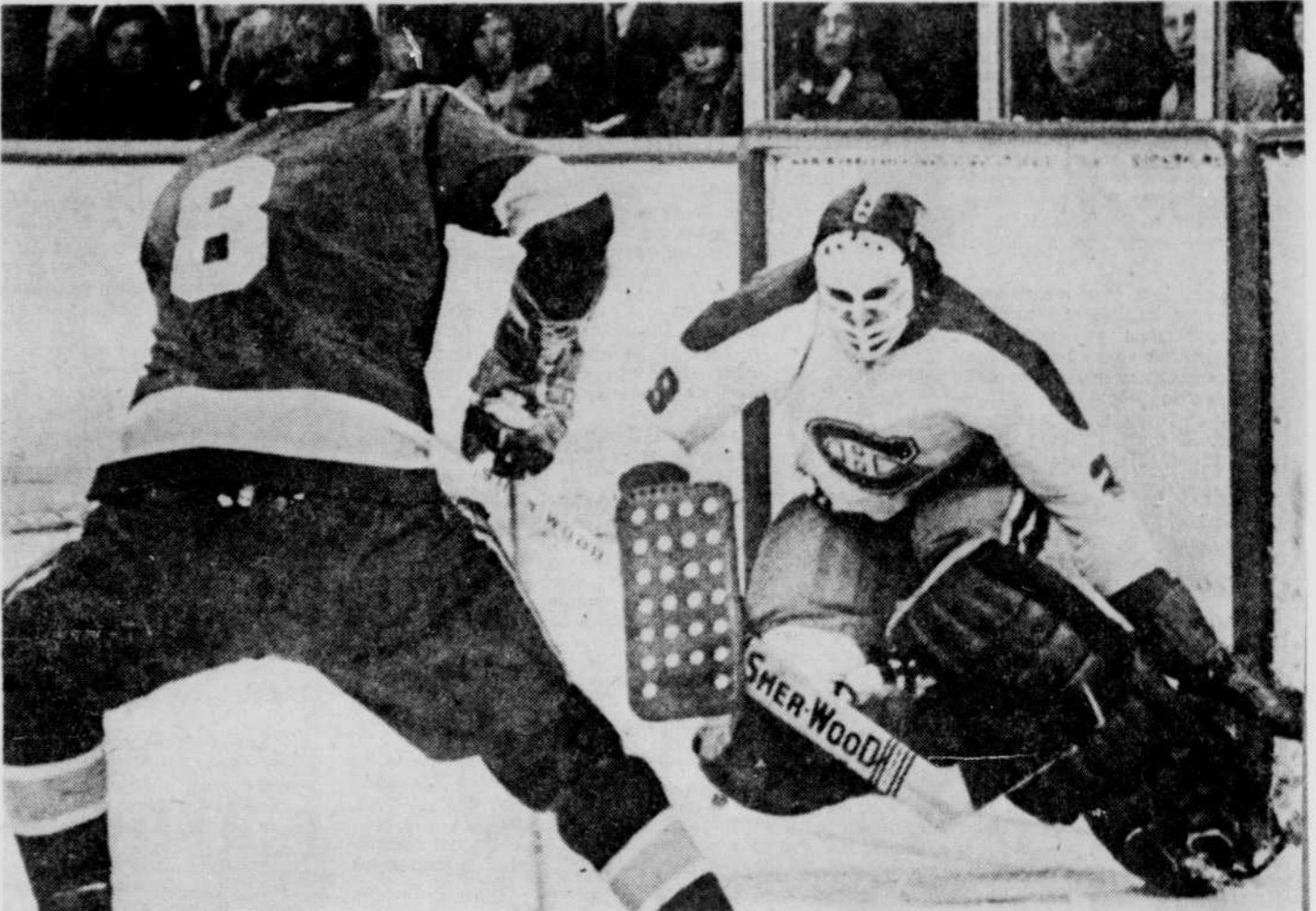
Il en va de même pour les Golden Seals, a poursuivi Bowman. "Que faisait Vadnais avec la rondelle une fois le jeu arrêté? Si l'arbitre siffle un arrêt, les joueurs n'ont plus rien à faire avec le disque."

Les Canadiens ont eu besoin d'un but de Pete Mahovich pendant un jeu de puissance dans

la 2e période pour gâcher la belle tenue de la recrue Gilles Meloche et annuler 1-1 avec les Golden Seals.

Meloche a volé la vedette en effectuant 33 arrêts, y compris un avec sa tête aux dépens d'Yvan Cournoyer dans la 1ère reprise. Il a été mis K.O., mais a pu revenir assez fort pour briller pendant la balance du match.

Sommaire table with columns for Première période, Deuxième période, Troisième période and various game statistics.



DRYDEN SAUVE ENCORE LA SITUATION DEVANT WALT MCKECHNIE.

Esso Centre advertisement featuring 'Vente spéciale étiquette rouge' and 'MISES AU POINT A PRIX SPECIAUX' with a list of services and prices.

Bernier s'en prend à deux des frères Plager à la fois

(D'après PC, PA UPI) - Serge Bernier se sentait particulièrement téméraire hier soir à Los Angeles.

Acquis des Flyers de Philadelphie par les Kings de Los Angeles dans une tentative pour participer aux séries de fin de saison, Bernier a nettement démontré qu'il entendait mettre bouchée double pour ses nouveaux patrons... peu importe qui allait se présenter devant lui. Pas même les frères Plager.

Sur la glace du Colisée de Los Angeles hier soir, Bernier s'en est pris simultanément à Bob et Bill Plager des Blues de Saint-Louis et cette escarmouche a failli déclencher un début d'émeute. Au banc des punitions, Bob Plager, aidé de son coéquipier Phil Roberto, en vinrent aux coups avec des spectateurs.

L'arbitre John Ashley, occupé ailleurs, n'a pas vu Roberto assaîner un violent coup de bâton sur la tête d'un spectateur. Ce dernier n'a pas été blessé et a pu retrouver son siège et assister à la fin du match. Le match fut interrompu durant près de 15 minutes.

Plus tôt cette saison, un incident similaire avait failli tourner en émeute à Philadelphie dans un match entre les Flyers et les Blues de St-Louis.

Serge Bernier, en plus d'utiliser son corps à plusieurs reprises a marqué l'unique filet des Kings, défait 3-1 par St-Louis. Pendant ce temps, à Chicago, il a failli deux buts en l'espace de six secondes du vétéran Jim Pappin et d'un autre but de Stan Mikita pour permettre aux Black Hawks de Chicago de s'en tirer avec un match nul de

3-3 avec les Flyers de Philadelphie. L'exploit de Pappin ne constitue pas un record puisque Neils Stewart a d'ailleurs réussi deux buts en quatre secondes.

Les Hawks ont véritablement "le numéro" des Flyers lorsque ceux-ci se rendent dans la Ville des Vents, Philadelphie à laquelle disputé 14 parties à Chicago sans remporter une seule victoire. Leur fiche dans cette ville, en saison régulière, est donc d'aucune victoire, dix revers et quatre matches nuls.

Les Flyers ont pris les devants avec les buts de Simon Nolet, Bill Flett, et Bobby Clarke, au début de la deuxième période. Mais le jeune gardien Bob Taylor, qui participait à son premier match dans le circuit Campbell, n'a pu résister à l'attaque des Hawks.

A Saint-Paul, Jude Drouin a compté dans son quatrième match d'affilée. Il a fait dévier un lancer à cinq minutes de la fin de la partie alors que les North Stars du Minnesota ont supplanté les Red Wings de Detroit 4-2.

Enfin, à Pittsburgh, Bryan Watson, dont la réputation est construite autour de ses poings plutôt qu'autour de son habileté à compter, a préparé deux buts pour conduire les Penguins à un triomphe de 4-2 aux dépens des Maple Leafs de Toronto.

Chicago 3, Philadelphie 3. Première période: Aucun but. Punitions - Clarke Pha 3:12, Dornhoefer Pha 14:27. Deuxième période: 1-Philadelphie, Nolet 18 Clarke 4:12.

2-Philadelphie, Flett 10 Joyal 6:37. 3-Philadelphie, Clarke 19 Kelly Gendron 8:40. Punition-Watson Pha 12:28.

Troisième période: 4-Chicago, Pappin 18 Campbell 2:57. 5-Chicago, Pappin 39 Lacroix 3:03. 6-Chicago, Mikita 24 White 5:08.

Punitions - Van Impe Phi 5:31, Martin C, mineure, inconduite, 5:37.

Lancers par: Philadelphie 4 9 11-24. Chicago - Taylor, Philadelphie. Esposito, Chicago. A - 17,000.

Minnesota 4, Detroit 2. Première période: 1-Detroit, E c c l estone 12 Dionne 5:05.

2-Detroit, Berenson 21 Eccleston, Charron 12:14. Punitions - Hextall Min 5:15, Redmond D 8:16, R. Harris D majeure, match, Mohns Min majeure, mineure, Hextall Min match 17:45.

Deuxième période: 3-Minnesota, Oliver 23 T. Harris, Prentice 8:34. 4-Minnesota, Nevin 10 Hampson 15:50.

Punition - Brown D 14:03. Troisième période: 5-Minnesota, Drouin 11 Nevin, Mohns 15:27. 6-Minnesota, Grant 15 Drouin, T. Harris 19:59.

Punitions - Bergman D 8:57, 16:01.

Lancers par: 13 13 4-32. Minnesota 3 21 15-49. Gardiens - Smith, Detroit. Maniago, Minnesota. A - 15,358.

St-Louis 3, Los Angeles 1. Première période: 1-Los Angeles, Bernier 14

(Backstrom, Johnson) 8:08. 2-St. Louis, Crisp 11 15:36.

Punitions - R. Plager SL 9:47. W. Plager SL 9:47, Bernier LA 9:47, W. Plager SL 13:53.

Deuxième période: Aucun point. Punitions - Corrigan LA 1:12, W. Plager, SL 3:23, banc des joueurs LA servie par Grenier 9:49, Lavender SL 12:47.

Troisième période: 3-St. Louis, Unger 28 Ezers, Murphy 6:17.

4-St. Louis, Sabourin 21 St. Marseille, Crisp 13:19.

Aucune punition. Lancers: St. Louis 8 6 18-32. Los Angeles 9 10 6-26.

Gardiens-Caron, St. Louis, Edwards, Los Angeles. A-7,423.

Pittsburgh 4, Toronto 2. Première période: 1-Pittsburgh, Apps 9 Watson 7:08.

2-Toronto, Sittler 9 Harrison, Kehoe 14:08. Punitions - Harrison T 3:55, Burrows Pgh 12:58, Baun T 14:47.

Deuxième période: Aucun but. Punitions-Kehoe T 8:00, Glennie T 10:05, Burrows Pgh 10:55.

Troisième période: 3-Pittsburgh, Schock 9 (Walson, Cardwell) 8:23.

4-Pittsburgh, McDonough 4 (Rupp, Leiter) 13:10. 5-Toronto, Henderson 26 (McKensy, Ullman) 17:51. 6-Pittsburgh, Pronovost 18 (Apps) 19:56.

Aucune punition. Lancers par: 7 9 13-29.

Pittsburgh 16 13 13-42. Gardiens - Pianté, Toronto. Rutherford, Pittsburgh. A - 7,814.

Les Employés civils dans leur nouveau club

L'ancien Quebec Winter Club n'aura pas gardé longtemps sa nouvelle appellation de Sport-Club de Québec. En effet, depuis mardi, ce complexe sportif est officiellement connu sous le nom de Club des Employés civils.

Le changement avait été fait à l'automne, à la suite de nombreuses suggestions.

Marcel Sirois, qui est maintenant en place comme gérant, a voulu prendre quelques minutes de son temps, hier après-midi, pour discuter de l'avenir de cet édifice qui a été acquis tout récemment par l'Association des Employés civils.

Il nous a assuré qu'aucun changement important n'était prévu dans la politique du club, si ce n'est qu'on tentera de le rendre plus actif et en faire bénéficier à un plus grand nombre de personnes. Naturellement, les membres de l'association auront la préférence, mais la porte reste ouverte à toutes les autres personnes qui voudront profiter des services offerts.

"Les membres actuels du Sport-Club continueront à bénéficier des mêmes privilèges jusqu'en septembre. Ensuite, ils pourront

ton la natation, le squash et le tennis intérieure, pourront continuer leurs programmes. Cependant, il se pourrait qu'on élimine éventuellement le tennis intérieur, justement parce qu'il prend beaucoup de place dans le gymnase. De ce côté-là, on suivra les développements dans le renforcement de la "bulle" qui a été avariée il y a une quinzaine de jours et qui est présentement hors d'usage.

Même si elle a pu être critiquée, il semble bien que la décision de l'Association des Employés civils a sauvé de la disparition l'attractif centre sportif qu'à toujours été cet édifice du Quebec Winter Club.

En tout cas, les projets ne manquent pas, et ils seront encore plus faciles à réaliser si les gens se donnent la main pour le second. Sirois promet qu'il y aura de la variété et du plaisir pour tous. Nous nous en réjouissons.

Parmi les potins du jeudi...

Hier après-midi, il nous a fait plaisir de rencontrer le réputé architecte de golf, Howard Watson, de Lachute... Il est dans nos murs afin d'apporter la touche finale aux plans du nouveau parcours du Parc Mont Sainte-Anne... Watson nous a dit que le défrichage couvrant une étendue de 30 à 60 acres, pourrait commencer dans deux semaines, s'il n'y a pas d'accroc au niveau du gouvernement... Dans un tel cas, le nouveau terrain pourrait être ouvert dès le printemps prochain...

Les travaux commenceront très prochainement, à la piste de courses du Parc de l'Exposition, pour une nouvelle écurie ainsi qu'un paddock... Ce dernier, qui se trouvera à l'extrémité nord-ouest, sera organisé de manière à servir pour l'été et l'hiver... Quant à la nouvelle écurie, d'un style un peu différent de celle qui ont été érigées depuis quelques années, elle pourra accommoder 88 coursiers et sera sur le site du vieux paddock...

Gerry Tremblay et ses coéquipiers ne manquent pas d'encouragement au championnat provincial de curling, avons-nous pu constater... La délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean grossit de partie en partie... Si jamais, l'équipe de Kenogami devait continuer à remporter des victoires, le Club des Employés civils sera trop petit pour accommoder les visiteurs qui franchiront le Parc des Laurentides, spécialement demain et samedi...

Deux autres tournois de curling, à caractère provincial, auront lieu dans notre ville, la semaine prochaine... Lundi, au Jacques-Cartier, ce sera le commencement de la lutte pour le titre mixte avec 10 équipes... Mercredi, les meilleures équipes scolaires de dix régions nous envahiront afin de lutter pour la participation au tournoi canadien, à Schumacher, Ont...

roland sabourin



continuer à être membres aux conditions qui seront fixées par les directeurs", nous a assuré Sirois. Les nouveaux dirigeants entendent bien voir à ce qu'il n'y ait discrimination d'aucune manière dans la réorganisation du club.

Même si ce n'est pas pour l'avenir immédiat, Sirois est d'avis que le centre sportif de l'avenue Laurier deviendra plus gros qu'il ne l'est présentement.

Une participation plus grande

Sirois n'a pas caché qu'il avait plusieurs projets dans la tête.

Son premier objectif est la construction de six ou huit courts de tennis, sur le terrain en face de l'édifice, question de remplacer ceux qui sont disparus avec la construction d'un parc de stationnement. Aucune décision n'a été prise, mais les démarches sont commencées auprès des autorités municipales afin d'obtenir l'espace nécessaire.

Du côté curling, l'association locale n'a aucune crainte à avoir. La nouvelle direction l'assure de sa coopération pour les rencontres inter-clubs et toutes les compétitions à caractère provincial. Sirois est même d'avis que la section de curling pourrait devenir la plus active.

Tous les autres sports, comme le badminton

Malgré une deuxième place, Maurice Filion sera satisfait de la saison

par Jacques ARTEAU

"Je n'ai pas lancé la serviette de toute façon, quoiqu'il arrive, même si nous devions nous satisfaire d'une deuxième place ce sera tout un succès avec l'équipe que nous avons actuellement".

Ces commentaires de Maurice Filion situent assez bien la position plutôt précaire des Remparts contraints de batailler avec des effectifs réduits dans la course au championnat avec les Royals de Cornwall.

"Si d'autres clubs de la ligue étaient dans une position comme la nôtre, avec des blessés de la trempe de Savard et Locas, ils seraient drôlement loin dans le classement", fait remarquer l'instructeur-gérant des Remparts. "En trois ans, on peut dire facilement que c'est notre année la plus malchanceuse" ajoute-t-il en faisant le bilan des écarts depuis les premières joutes de la saison régulière.

Les Remparts, à deux points du Cornwall qui reçoit Saint-Jérôme ce soir, s'engageront demain dans une importante série de joutes qui seront capitales pour les quatre équipes derrière le classement. Dans la quinzaine qui vient, les Remparts ont sept matches à disputer dont cinq au Colisée, y compris deux confrontations avec les Royals de Cornwall.

Ne pouvant compter sur les services d'André Savard et de Jacques Locas avant le début de mars, Maurice Filion résume les raffistolages de ses lignes en disant: "Ça ressemble un peu au mois d'octobre quand nous étions à former nos lignes et au moins à ce moment-là, nous avions des joueurs pour en fabriquer des lignes".

A ce commentaire, le pilote des Remparts enchaîne: "Actuellement, notre leader est Jacques Richard. Je lui donnais une saison de 100 buts, j'étais convaincu qu'il pouvait atteindre ce total. J'ai été le premier à le critiquer mais depuis le mois de décembre, je vois un joueur beaucoup plus régulier, qui pense à son hockey. Richard, un vieillard, il n'agit plus en satisfaisant ses plus petits caprices".

"Si nous sommes en deuxième place, Jacques Richard a joué un rôle important. Je l'ai utilisé régulièrement de 35 à 40 minutes et même plus dans des parties, il a été mêlé à toutes les sauces, y compris pour tuer nos

punitions. Avec Réjean Giroux qui connaît son plus beau retour avec nous, Richard a appris à passer pour aider l'équipe et je ne peux vraiment lui demander plus", souligne Maurice Filion.

"Mais ce sont définitivement les blessures qui nous causent le plus d'ennuis cette année et je pense justement à une de ces

champs suspendu et Giroux en plus" rappelle l'instructeur des Remparts.

Finalement, Maurice Filion n'a pas oublié un autre facteur, les punitions. "J'ai jamais crié c'est un drôle d'imitation", conclut-il.

Outre la malchance qui s'est acharnée sur son équipe depuis les premières semaines de la saison, Maurice Filion fait également ressortir les conséquences de transactions ou de tentatives dans le même sens.

"Nous avons dû donner des joueurs pour compléter des transactions passées et il est arrivé que ces joueurs cédés ont connu du succès. Mais on ne peut parler d'échec dans un cas comme Jamie Bateman qui nous reviendra de toute façon l'an prochain tandis que Jean-Marie Lehoux était ni plus ni moins un risque à prendre", explique-t-il. "Nous avons également discuté d'échanges avec deux ou trois clubs mais rien n'a fonctionné et Laval était le premier à vouloir nous barrer la route" précise Maurice Filion.

bon dehors... bon dedans

VEUVE SEVERY

Prenez! Vous aurez le coup de foudre pour Veuve Severy. Vous aimerez son goût vif, sa saveur unique. Entre amis, vive Veuve Severy! C'est de bonne compagnie.

Distillé au Québec pour la distillerie Veuve H. Severy, Hasselt

10 oz (No 168-A): \$2.35 - 25 oz (No 168-B): \$5.45 - 40 oz (No 168-C): \$8.30

Saviez-vous que

TILDEN

loue des camions?

Que ce soit pour déménager ou pour tout autre raison, nous avons le camion qu'il vous faut...

AU MEILLEUR TAUX EN VILLE

Appelez maintenant pour réserver chez

ROMPRE & FRERE LTEE

DRIVE YOURSELF

8 rue MacWilliam
Tel.: 529-9978
1303 rue Maguire
Tel.: 527-8634

hockey

hier

Ligue nationale

Californie 1, Montréal 1
Toronto 2, Pittsburgh 1
Philadelphie 3, Chicago 3
Detroit 1, Minnesota 4

Ligue américaine

St-Louis 2, Los Angeles 1

Ligue junior

Buffalo 2, Baltimore 1
Springfield 1, Cleveland 6

Ligue junior majeure du Québec

Aucune joute

Ligue junior "B" de l'Est

Aucune joute

Ligue junior "B" Québec-Portneuf

Aucune joute

aujourd'hui

Ligue nationale

New York à Los Angeles
Boston à Philadelphie
Pittsburgh à Buffalo

Ligue américaine

Aucune joute

Ligue junior majeure du Québec

St-Jérôme à Cornwall
Verdun à Sherbrooke

Ligue junior "B" de l'Est

Aucune joute

Ligue junior Québec-Portneuf

Aucune joute

demain

Ligue nationale

New York à Californie
St-Louis à Vancouver

Ligue américaine

Hershey à Providence
Richmond à Richmond
Halifax à Springfield

Ligue junior majeure du Québec

Sherbrooke à Drummondville
Trois-Rivières à Québec
Brossard à Verdun

Ligue junior "B" de l'Est

Aucune joute

Ligue junior Québec-Portneuf

St-Raymond à Ancienne-Lorette
Grand-Mère à Pont-Rouge
Loretteville à Donnacona

samedi

Ligue nationale

Philadelphie à Montréal
Buffalo à Toronto
Vancouver à Minnesota
Detroit à Pittsburgh
Vancouver à Los Angeles

Ligue américaine

Tidewater à Baltimore
Boston à Cleveland
Hershey à Springfield

Ligue junior majeure du Québec

Aucune joute

Ligue junior "B" de l'Est

Lévis à St-Germain-de-Breux

Ligue junior Québec-Portneuf

Aucune joute

ligue nationale

Division Est

Équipe	P	G	N	Pp	Pc	Pis	
Boston	27	40	8	231	128	82	
New York	36	36	11	9	243	129	81
Montréal	37	33	13	12	212	148	74
Detroit	37	24	24	8	183	180	57
Toronto	39	23	25	11	149	140	57
Pittsburgh	41	21	14	14	151	174	56
Vancouver	55	15	35	5	137	196	35

Division Ouest

Équipe	P	G	N	Pp	Pc	Pis	
Chicago	36	38	11	7	170	118	82
Minnesota	38	31	18	9	137	139	71
St-Louis	39	20	21	8	161	192	48
Californie	39	18	29	12	130	217	48
Philadelphie	36	17	28	11	128	175	45
Pittsburgh	37	21	14	14	151	174	56
Los Angeles	60	15	28	7	146	231	37

ligue américaine

Division Est

Équipe	P	G	N	Pp	Pc	Pis	
Boston	37	40	8	231	128	82	
New-York	36	36	11	9	243	129	81
Montréal	37	33	13	12	212	148	74
Detroit	37	24	24	8	183	180	57
Toronto	39	23	25	11	149	140	57
Pittsburgh	41	21	14	14	151	174	56
Vancouver	55	15	35	5	137	196	35

Division Ouest

Équipe	P	G	N	Pp	Pc	Pis	
Cleveland	35	26	20	8	206	182	60
Baltimore	34	23	20	17	158	208	59
Cincinnati	37	23	24	10	198	205	56
Hershey	39	22	19	9	182	161	53
Richmond	36	21	25	10	170	183	52
Tidewater	55	15	35	7	146	232	32

Spécialité

ALIGNEMENT de ROUES

et **BALANCEMENT**

Garage Nadeau & Prémont

M. G. Barabé, propriétaire

601, 1ère AVENUE - LIMOILOU

523-1275 et 529-1040

- MECANIQUE
- PEINTURE
- REMORQUAGE
- DEBOSSÉLAGE

INVENTAIRE SUPER "V"

ENSEMBLE SUPER "V" POUR ENFANTS

SKIS Chalet, "Imura"
HARNAIS sécurité Step-In Tyrolia
PERCHES St-Moritz

VALEURS DE \$29.90 à \$45.90

SUPER "V" \$19.90 à \$29.90

ENSEMBLE SUPER "V" POUR ADULTES

SKIS bois Imura Combi-100, Grevig, Elon, Jet Speed, fibre de verre Spalding Co., Imura Giant, Chalet 5000, HARNAIS Tyrolia-ski-Maestler, Tyrolia 500, Chalet 1000, PERCHES Chalet 1000

VALEURS DE \$54.90 à \$154.90

SUPER "V" \$34.90 à \$94.90

SUPER-SPECIAL BOTTES A BOUCLES TYROL pour enfants

Pointures: 1 à 6
Reg. \$39.95 **SUPER "V" \$23.49**

Pointures: 11 à 3
Reg. \$34.95 **SUPER "V" \$19.95**

SKIS DE METAL

à sacrifier en bas du prix coûtant

HART "CAMARO" \$130.00
\$195.00 pour

HART "JUBILEE" \$111.37
\$175.00 pour

GREVSIG "88" \$65.75
\$125.00 pour

LE PALAIS DES SPORTS INC.

CHOIX - QUALITE ET SERVICE SONT NOTRE RENOMMEE

436 rue de l'Église à Québec

DANS LE CENTRE D'AFFAIRES ST-ROCH



therm'eau 90

plus vite... propre... moins cher...

plus vite
...90 gallons à l'heure. Vous ne manquerez pas d'eau chaude

propre
...Intérieur en verre, aucun élément en contact avec l'eau

moins cher
...Avez-vous déjà vu quelqu'un remplacer son chauffe-eau à l'huile par un chauffe-eau électrique?

CANADIAN IMPORT QUÉBEC

55 rue Henderson, Québec 2
694-1122

nous avons les meilleurs arguments.

Mon avenir dans le hockey: un point d'interrogation

Après plusieurs semaines de convalescence, je peux maintenant reprendre mon travail de chroniqueur. Cette crise cardiaque fut pour moi une sorte d'épreuve.

Je ne suis pas sûr si tous les gens sont intéressés à mes problèmes de santé, mais après les nombreuses cartes, télégrammes et cadeaux que j'ai reçus, j'en suis arrivé à la conclusion que plusieurs de mes amis et des amateurs de hockey se souciaient de ma santé.



punch Imlach

Et quant à parler de ma santé, je voudrais en profiter pour remercier tous les gens autour du Canada que des Etats-Unis qui m'ont fait parvenir leurs vœux pendant que j'étais à l'hôpital à Buffalo.

J'ai même reçu une carte de Tiny Tim, le partisan numéro un des Maple Leafs de Toronto. Mon épouse se joint à moi pour remercier tous ceux qui nous ont offert leurs prières. Cela nous a beaucoup aidé à conserver un excellent moral même dans les moments les plus difficiles.

Je considère que le fait le plus cocasse qui a rapport à mon

attaque cardiaque est survenu quand j'étais dans mon bureau à Buffalo et que j'ai demandé à quelqu'un de téléphoner au vestiaire du club pour demander le réservoir d'oxygène. Je peux aujourd'hui en rire, mais quand ça c'est passé, c'était plutôt sérieux.

Quand le réservoir est arrivé dans mon bureau, il était vide. Ils ont essayé de me faire croire qu'ils ne savaient pas comment se servir de cet instrument, mais je suis convaincu que le réservoir était vide. Vous pouvez être assurés que ma première tâche, quand je reprendrai le travail, sera de vérifier ce fameux réservoir.

La question que je me fais le plus souvent posée ces temps-ci est au sujet de ma carrière dans le hockey. Pour l'instant, je ne peux rien répondre de précis. Le docteur m'a ordonné de prendre encore six autres semaines de repos. Après quoi on discutera de mon état de santé et de mon retour au hockey. Ce qui veut dire que si je reviens au hockey, ce sera juste pour la fin de la saison.

Comme un gérant d'estrade

Après avoir été mêlé à ce sport si longtemps, ce sera très difficile d'abandonner, et il ne sera pas facile de me faire accepter une telle conclusion.

Même si je ne m'occupe aucunement du hockey pendant ma maladie, je regardais quand même les joutes à la télévision ou j'écoutais la radiodiffusion des joutes. Je me considérais à ce moment un gérant d'estrade comme vous l'êtes tous.

J'ai eu le temps de réfléchir longuement durant ma maladie et j'ai réalisé que les instructeurs et les gérants ne sont pas

souvent victimes d'attaques cardiaques. Quelque chose ne devait pas être normal dans mon cas.

Ces récentes années, deux joueurs de la Ligue nationale ont connu aussi ce genre de problèmes. Il s'agit de Ken Wharram, des Black Hawks de Chicago, et Bruce Gamble, des Flyers de Philadelphie. Les deux sont d'excellents joueurs de hockey, mais j'ai surtout sympathisé dans le cas de Bruce parce qu'il a déjà joué pour moi et qu'il allait très bien avec les Flyers au moment de sa maladie. J'espère pour lui qu'il pourra revenir au jeu l'an prochain.

La chose la plus frustrante est de rester inactif après avoir tant travaillé pour ce sport. Tout le monde me dit que je devrais prendre la vie aisément et oublier le hockey. Mais comment voulez-vous oublier quelque chose quand vous n'avez fait que cela durant toute votre vie.

Pendant que j'étais à l'hôpital, un partisan m'a fait parvenir une patte de lapin. Elle m'est parvenue le troisième jour que j'ai passé à l'unité des soins intensifs. Le fétiche fut accroché à mon lit, et quand j'ai quitté les soins intensifs, on a fait suivre la patte de lapin, que j'ai d'ailleurs avec moi à ma demeure de Toronto.

Tout le monde sait comment je suis superstitieux. Et croyez-moi, dans une telle situation, je ne voulais prendre aucune chance.

Cinquante buts pour Martin

Et pour revenir au hockey, les Bruins se sont avérés la meilleure équipe du circuit depuis mon départ. Et bien sûr, la

victoire des Sabres sur les Bruins est peut-être ce qui m'a permis d'écrire cette chronique, tellement elle m'a fait chaud au cœur et m'a remonté le moral.

Au cours de la saison, il n'y a pas eu beaucoup de joueurs vedettes dans l'équipe des Sabres. Bien sûr, je fais exclusion de ma super-recrue Richard Martin, qui a égalé le record de 38 buts de Gilbert Perreault. Il a maintenant 21 joutes devant lui pour briser ce record, et je ne serais pas surpris s'il atteignait le chiffre de 50 buts.

J'ai aussi surveillé les Maple Leafs de Toronto, qui ont été très chancelants. Si une équipe comme les Sabres de Buffalo ne peut pas profiter de certaines opportunités, ce n'est pas la même chose chez les Leafs, qui ont certainement des problèmes. J'espère que l'instructeur John McLeellan pourra résister à la tempête, parce que je sais bien que la leçon doit être insupportable.

Comme j'ai déjà dit à un de mes joueurs un jour: "Il est malheureux que tu ne puisses pas être derrière le banc pour avoir l'occasion de te regarder jouer à certains moments".

CE SOIR à 7h.45
SAMEDI et DIMANCHE après-midi à 2h.
COURSES SOUS HARNAIS
par le
Club de courses Jacques-Cartier
PARC DE L'EXPOSITION
● Estrade chauffée (enfants admis 50¢)
● Club House
● Salle à manger
● Compétitions
● Confort ● Dérive

Ron Andrews propose une nouvelle façon d'évaluer le rendement d'un joueur

MONTREAL (PC) — Le système "plus - moins" pour classer un joueur de hockey, gonfle ou déprécie la valeur d'un joueur hors de proportion et il devrait être changé pour un système de pourcentage, selon Ron Andrews, statisticien en chef de la Ligue nationale de hockey.

Andrews, qui espère convaincre les membres de la ligue que la méthode actuelle devrait être remplacée, a ajouté que la plus grande lacune dans le système actuel "plus - moins" est le fait qu'il ne prend pas en considération les buts comptés pour un club et contre un club en établissant les statistiques d'un joueur individuel.

Par exemple, Bobby Orr des Bruins de Boston a actuellement plus-54, ce qui veut dire que quand il a été sur la glace, Boston a compté 54 buts de plus que l'équipe rivale. Et seulement les buts comptés quand les deux clubs sont à force égale, sont ainsi calculés.

La même méthode d'évaluation pour un joueur donne à Richard Martin, l'explosive recrue des Sabres de Buffalo, un moins - 34 au classement. Martin a compté 38 buts ce qui a égalé le record de son coéquipier Gilbert Perreault pour les recrues.

Boston a dépassé l'opposition par 228 buts contre 123 tandis que les Sabres ont été bombardés à 214 contre 51. Andrews croit que le record de l'équipe devrait être pris en considération quand la performance d'un individu est établie.

SYSTEME PROPOSE

Andrews a donc proposé d'utiliser le système du pourcentage,

"une manière beaucoup plus juste de fixer la valeur d'un joueur statistiquement."

Le système proposé par Andrews implique le fait de calculer la différence entre le pourcentage des points - pour d'un joueur à celui des points - pour de son club ainsi que le pourcentage des points - contre du joueur contre celui des points - contre de l'équipe.

Doug Roberts des Golden Seals de la Californie avait un record de moins - 56 la saison dernière alors qu'il aurait eu un moins - 7.2 pour cent si la nouvelle méthode de Andrews avait été utilisée.

Le système du pourcentage permettrait donc une évaluation beaucoup plus significative d'un joueur individuel, selon Andrews.

Par exemple, Bobby Orr, qui avait le meilleur record "plus - moins" de la ligue la saison dernière avec un plus - 124, aurait un plus 39.4 pour cent en utilisant le système du pourcentage.

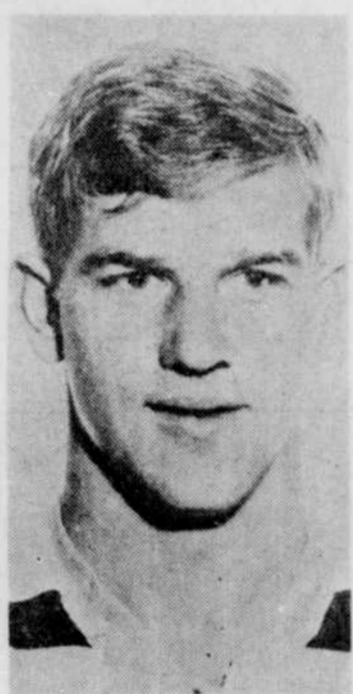
Doug Roberts des Golden Seals de la Californie avait un record de moins - 56 la saison dernière alors qu'il aurait eu un moins - 7.2 pour cent si la nouvelle méthode de Andrews avait été utilisée.

AJUSTEMENTS A FAIRE

"Il y aurait cependant quelques ajustements à faire," de dire Andrews. "Si un joueur manquait quelques parties, le total de buts de l'équipe devrait être déduit de ceux où il n'était pas au jeu."

"J'ai parlé à quelques personnes de ce système et Scotty Bowman, coach des Canadiens de Montréal et Hal Laycoe, coach des Canucks de Vancouver, sont très enthousiastes à ce sujet."

Toutefois, Andrews est moins sûr au sujet de nombre de joueurs, qui ont beaucoup de clauses de bonis basées sur le système plus - moins, et au sujet de nombreux coaches et gérants - généraux qui pourraient dire qu'il essaie de "les embrouiller avec des statistiques".



Bobby ORR

Subventions

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral octroiera \$101,239 à six fédérations sportives et associations nationales, a révélé le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, mardi, à Ottawa.

L'Union canadienne athlétique intercollégiale recevra \$88,176 pour l'aider à rembourser les frais de déplacement et de séjour des sportifs et des officiels qui participeront aux grandes compétitions nationales et inter-états accueilli en triomphe à son nationales.

Les cinq associations et l'autre fédération, à recevoir des subventions sont:

- La Fédération canadienne des sports amateurs, \$6,700.
- L'Association canadienne de bobsleigh et de luge amateur, \$2,100.
- L'Association canadienne de squash, \$1,763.
- Le Club canadien de polo, \$1,500.
- L'Association canadienne de balle-molle amateur, \$1,000.

GRANDE VENTE
sur toute la marchandise
20% à 50%

PATINS CCM - BAUER - ATHLETIC Escompte **35%**

SKIS, PANTALONS, CHANDAILS, BOTTES, CAGOULES, etc... Jusqu'à **40%**

JAMBIERES, EPAULETTES, GANTS, CASQUES **50%**

HOCKEY VICTORIAVILLE du Québec - MILLIONNAIRE \$119
A partir de **1**

CASQUES DE MOTONEIGE \$579
A partir de **5**

GANTS DE SKI pour dames \$679
Val. 10.95 Spécial **6**

LEVIS SPORTIF ENR.
79, Côte du Passage, Lévis, Québec — 837-0955
Vaste stationnement gratuit à l'arrière du magasin

PRIX EXALTANTS
4-PLIS NYLON PNEUS DE LUXE "OLYMPIC"

Le pneu d'été le plus populaire de Western - le remplacement idéal pour une conduite moyenne. Présentant une semelle de 4-plis de nylon DuPont et des rainures de compositions de première ligne. Nouvelle semelle moderne enveloppante et à profonde morsure. Fabriqués par une compagnie canadienne de renom pour surpasser toutes les normes de sécurité gouvernementales.

17.99
avec échange 750/775/14 à flancs noirs
Flancs blancs, \$2. de surplus.

GARANTIE
Les pneus "Olympic" installés sur les voitures à passagers sont garantis durant la durée de la semelle originale contre les défauts de main-d'œuvre et de fabrication et contre les risques normaux de la route sans limite de temps ou de millage.

10 JOURS SEULEMENT 4.44
Reg. à 8.50

TRAITEMENTS D'HUILE
Pétrole 100% pur. Revigore le moteur de votre voiture. 16 onces.

STP 99¢
Reg. 1.39

"ZIP" 77¢
Reg. 99¢

ANTIGEL DE CONDUITS D'ESSENCE
4 onces **19¢**

AU PLUS BAS PRIX!
SILENCIEUX "WESTERN"

Garanti à vie contre les éclatements et les défauts du fabricant. CHEV. /PONT. 6 & 8 cyl. 54-64, 6 cyl. 65-68; 8 cyl. 65-69. DODGE/PLYM. 6 cyl. 65-67; 8 cyl. 65-68. FORD 6 & 8 cyl. 65-68; VAL/DART 6 cyl. 60-66.

GARANTIS CONTRE LES ÉCLATEMENTS

SABOTS DE FREINS "GOLDEN GRADE"
Spécialement fabriqués pour des arrêts de précision et balancés. Soudure permanente. Ayez-en un ensemble installé après votre voiture.

ÉQUIVAUT AUX SABOTS DE FREINS INSTALLÉS SUR LES AUTOS NEUVES!

MARQUE & ANNÉE	PRIX AVEC ÉCHANGE	
	ENS. AVANT	ENS. ARRIÈRE
Acadian/Chevelle, 1964-71	5.65	4.45
Chev/Pontiac, 1959-70	5.60	4.35
Chev/Camion, 1965-67	4.35	4.35
Comet/Falcon, 8 cyl. 1963-71	5.15	4.35
Dodge/Plymouth, 1962-67	5.20-5.55	4.45-5.20
Ford, 1966-71	5.75	5.65
Vauxhall, 1960-66	5.15	4.15

ARRÊTEZ SÛREMENT AVEC LES SABOTS DE FREINS WESTERN

WESTERN TIRE & AUTO SUPPLY (CANADA) LIMITED

TOUT POUR VOTRE AUTO

- QUEBEC
- ALMA
- BAGOTVILLE
- RIMOUSKI
- AMOS
- CHIBOUGAMAU
- DONNACONA
- DOLBEAU
- JONQUIERE
- CHARLESBOURG
- THETFORD MINES
- MATANE

SEULS LES BILLETS DE LOGES ET DE MEZZANINES SONT VENDUS EN BILLETS DE SAISON

5000 BILLETS EN VENTE DES 7.00H. ADULTES 1.25 ENFANTS .50 LOGES (DEBOUT) 2.00

ON A LA COUPE ON LA GARDE

UNE SAISON MEMORABLE

DEMAIN SOIR 8h15 TROIS-RIVIERES



Tom Seaver, mieux payé que Babe Ruth

NEW YORK (d'après UPI) — Tom Seaver est devenu, hier, le joueur le mieux payé de toute l'histoire du baseball à New York quand il a renouvelé, pour la bagatelle de \$120,000, son contrat 1972 avec les Mets de New York.

L'as lanceur droitier, maintenant âgé de 27 ans, devient aussi le plus jeune joueur de baseball de l'histoire à toucher un salaire aussi élevé pour une saison.

Se considérant lui-même le "meilleur lanceur du baseball majeur la saison dernière", Seaver a compilé une fiche de 20 victoires contre 10 revers avec une moyenne de point mérité de 1.76 par match et 289 retraits au bâton un record de la Ligue nationale en ce qui a trait aux artilleurs droitiers.

Seaver espérait signer un contrat à long terme moyennant un demi-million de dollars avec les Mets mais il a finalement consenti à parafier un contrat d'un an à la suite d'un entretien qu'il a eu avec le gérant général Bob Scheffing.

Cette entente maintenant conclue, l'athlète de Fresno, en Californie, touchera plus d'argent que les Babe Ruth, Lou Gehrig, Joe Dimaggio, Willie Mays ou Mickey Mantle avant lui. Seaver avait accepté un boni de \$30,000 pour passer de l'Université du Sud de la Californie à l'organisation des Mets en 1966. Il avait été affecté à la forma-

tion de Jacksonville de la Ligue internationale où il présenta une fiche de 12 victoires contre autant d'échecs en 34 départs.

En 1967, Seaver fut proclamé la recrue de l'année dans la Ligue nationale en vertu d'une performance de 16 triomphes contre 13 revers, une moyenne de points mérités de 2.76 en 251 manches lancées. Les Mets avaient terminé la saison régulière au dixième rang.

En 1968, le dossier de Seaver fut de 16 victoires contre 12 défaites. Il diminua sa moyenne de points mérités à 2.20 en plus de franchir pour la première fois le cap des 200 retraits au bâton.

L'athlète de six pieds un pouce, pesant 195 livres, fut l'un des grands magiciens dans la fantastique saison qu'ont connue les Mets en 1969. Il remporta 25

parties, perdit sept joutes seulement. Sa moyenne de points mérités fut de 2.21 et il retira 208 hommes sur des prises. De plus, Seaver mérita une victoire dans une série de fin de saison contre Atlanta avant de remporter une victoire et subir une défaite dans la conquête de la Série Mondiale par les Mets aux dépens des Orioles de Baltimore.

La moustache à papa! —

Yogi Berra, le pittoresque instructeur des Mets de New York, s'est arrêté près son lanceur Tug McGraw, croyant qu'il rêvait. McGraw arborait une bonne mous-

tache à l'ouverture du camp d'entraînement des Mets, hier, à St. Petersburg, en Floride.

Le calendrier des Carnavals sera mieux balancé à Québec

Les Carnavals de Québec inaugureront leur saison à domicile, le 29 avril, à 1h30 de l'après-midi en recevant la visite des Pionniers d'Elmira, les champions de la Ligue Eastern en 1971.

Plusieurs points importants se dégagent du calendrier des parties à domicile des Carnavals pour la prochaine saison. La joute d'ouverture débutera à 1h30 afin de bénéficier de la chaude température. On a déjà annoncé que toutes les parties du soir débuteront à 7h30 au lieu de 8 heures comme la saison dernière.

Toutefois, le changement le plus important demeure au niveau des séries de parties. En 1971, les Carnavals avaient dû disputer deux séries de six parties en ligne, quatre séries de sept parties, une série de neuf rencontres, une série de dix joutes et une autre de 11 parties.

Cette saison, le calendrier est beaucoup plus à la portée des amateurs de baseball locaux. Les séries sont de plus courte durée dues au fait que l'on alternera avec les équipes de Trois-Rivières et de Sherbrooke. Ainsi, en 1972, on présentera sept parties simples, deux séries de deux parties, une série de quatre joutes, deux séries de cinq parties, une série de six parties, trois séries de sept parties et deux séries de huit joutes.

Deux équipes différentes se chargeront des séries de sept parties consécutives. Pour ce qui est des séries de huit parties, trois équipes viendront à Québec afin de disputer ces matches.

En outre, les dirigeants de la Ligue Eastern ont décidé de reprendre les joutes remises les samedis et dimanches après-midi afin d'éviter les programmes doubles.

UNE TOILE

De plus, la direction des Carnavals a fait l'acquisition d'une toile qui recouvrira le losange ce qui diminuera énormément les joutes remises à cause de la pluie.

Aussi, à noter l'amélioration apportée du côté des billets de saison. Cette année, la date de présentation de la joute sera imprimée à la place du numéro d'attraction qui portait à confusion.

Les billets de saison sont présentement en vente au bureau des Carnavals au Stade municipal et la direction offre, à ceux qui achèteront leurs billets avant le 16 mars à minuit, la chance de gagner un voyage, toutes dépenses payées pour deux personnes, au camp d'entraînement des Carnavals à Homestead, durant la semaine du 8 au 14 avril.

SKI

au MONT STE-ANNE

Prix spéciaux pour semaine et fin de semaine de ski / 15 minutes du Mont Ste-Anne et du Lac Beauport Piscine intérieure. Bar. Salle à manger

Réservation: 418-661-7701



MOTEL Le Voyageur
2250 Boul. Ste-Anne, Québec 3

J'aimerais recevoir votre brochure sur le ski

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____

Les Carnavals à Québec

- AVRIL**
- 29 - Elmira (1:30 p.m.)
 - 30 - Elmira (1:30 p.m.)
- MAI**
- 1 - Reading (7:30 p.m.)
 - 2 - Reading (7:30 p.m.)
 - 3 - Pawtucket (7:30 p.m.)
 - 4 - Pawtucket (7:30 p.m.)
 - 5 - West Haven (7:30 p.m.)
 - 6 - West Haven (7:30 p.m.)
 - 7 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)
 - 8 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)
 - 9 - Sherbrooke (7:30 p.m.)
 - 10 - Pittsfield (7:30 p.m.)
 - 11 - Pittsfield (7:30 p.m.)
 - 12 - Pittsfield (7:30 p.m.)
 - 13 - Sherbrooke (7:30 p.m.)
 - 14 - Sherbrooke (7:30 p.m.)
 - 15 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)
- JUIN**
- 1 - EXPOS (7:30 p.m.)
 - 2 - Elmira (7:30 p.m.)
 - 3 - Elmira (7:30 p.m.)
 - 4 - Elmira (7:30 p.m.)
 - 5 - Elmira (7:30 p.m.)
 - 6 - Reading (7:30 p.m.)
 - 7 - Reading (7:30 p.m.)
 - 8 - Reading (7:30 p.m.)
 - 9 - Pawtucket (7:30 p.m.)
 - 10 - Pawtucket (7:30 p.m.)
 - 11 - West Haven (7:30 p.m.)
 - 12 - West Haven (7:30 p.m.)
 - 13 - West Haven (7:30 p.m.)
 - 14 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)
 - 15 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)
 - 16 - Elmira (7:30 p.m.)
 - 17 - Elmira (7:30 p.m.)
 - 18 - Reading (7:30 p.m.)
- JUILLET**
- 1 - Trois-Rivières (1:30 p.m.)
 - 2 - Trois-Rivières (1:30 p.m.)
 - 3 - Trois-Rivières (1:30 p.m.)
 - 4 - Sherbrooke (7:30 p.m.)
 - 5 - Pittsfield (7:30 p.m.)
 - 6 - Pittsfield (7:30 p.m.)
 - 7 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)
 - 8 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)
 - 9 - Elmira (7:30 p.m.)
 - 10 - Elmira (7:30 p.m.)
 - 11 - Reading (7:30 p.m.)
- AOUT**
- 1 - Reading (7:30 p.m.)
 - 2 - Reading (7:30 p.m.)
 - 3 - Reading (7:30 p.m.)
 - 4 - Pawtucket (7:30 p.m.)
 - 5 - Pawtucket (7:30 p.m.)
 - 6 - West Haven (7:30 p.m.)
 - 7 - West Haven (7:30 p.m.)
 - 8 - West Haven (7:30 p.m.)
 - 9 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)
 - 10 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)
 - 11 - Pittsfield (7:30 p.m.)
 - 12 - Pittsfield (7:30 p.m.)
 - 13 - Sherbrooke (7:30 p.m.)
 - 14 - Sherbrooke (7:30 p.m.)
 - 15 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)
 - 16 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)
 - 17 - Elmira (7:30 p.m.)
 - 18 - Elmira (7:30 p.m.)
 - 19 - Reading (7:30 p.m.)
- SEPTEMBRE**
- 1 - Trois-Rivières (7:30 p.m.)

APPARENCE • PERFORMANCE

SPEED-SPORT
STE-FOY, QUÉBEC
653-8290

SECURITE • DURABILITE

PNEUS "MICKEY THOMPSON"	
Grandeur	Largeur de semelle
D-70 x 13	7 1/2"
G-60 x 14	8 1/2"
G-60 x 15	8 1/2"
L-60 x 14	10 1/2"
L-60 x 15	10 1/2"

PNEUS POS-A-TRACTION (Inglewood)	
Grandeur	Largeur de semelle
D-70 x 13	7 1/2"
G-60 x 14	8 1/2"
G-60 x 15	8 1/2"
L-60 x 14	10 1/2"
L-60 x 15	10 1/2"

PNEUS BRIDGESTONE	
Grandeur	Largeur de semelle
550 1050 x 15	10"
600 1400 x 15	14 1/2"

P.S. Venez voir les 21 MODELES de "MAG WHEEL", roues en magasin

3261 chemin Ste-Foy — 653-9557 ou 653-8290



MOLSTAR

C'est pour tout l'monde.

Ça y est! J'ai ma médaille d'or MOLSTAR.

Personne ne voudra me croire! Gagner une médaille d'or après un an de ski.

C'est pourtant vrai. Je viens de participer au tracé MOLSTAR. Et vous, ça vous intéresse? Alors procurez-vous le dépliant où vous trouverez en détail tout le programme. Demandez-le à votre centre de ski MOLSTAR ou écrivez à: Brasserie Molson, C.P. 1600, Montréal. C'est amusant et c'est facile.

MOLSTAR, c'est comme la bière Laurentide: c'est pour tout l'monde.



Un programme récréatif dirigé par l'Association Canadienne de Ski.

Championnat provincial de curling

Gerry Tremblay est le "seul adversaire" de Kent

par Roland SABOURIN

L'équipe du skip Gerry Tremblay, du club Kénogami, semble être la seule capable d'empêcher Bill Kent, du club Montréal Heather, de se sauver avec l'édition 1972 du championnat provincial de curling masculin.

Du moins, les représentants du Saguenay - Lac - Saint - Jean se présentent comme les plus sérieux adversaires des jours montrealais, après trois jours de compétition ardue.

Kent n'a pas eu la vie facile, hier, mais il n'en a pas moins remporté deux autres victoires pour porter sa fiche intacte avec 6-0. En après-midi, le quatuor du Heather a dû se rendre en prolongation avant de porter 9-8 contre la tenace équipe de Jean-Claude Turcotte. Lachute, dirigé par Carl Rodger, fit également une belle lutte au cours de la soirée, mais dut finalement s'avouer vaincu par le pointage de 9-7.

Mais le sujet de conversation était la belle tenue de l'équipe de Kénogami. Tremblay et ses coéquipiers se sont certainement bien ressaisis à la suite de leur échec de mardi soir contre Guy Germain, du club Cambrai.

Leur grosse victoire a été remportée, en soirée, aux dépens de Dave Moon, du Montréal Caledonia, 9-6. Cette victoire, leur quatrième en cinq joués, faisait suite à un gain assez facile de 11-5 contre Bill Fuller, de Lennoxville.

Même s'il était très fier des résultats de la journée, le skip Tremblay n'a pas voulu se laisser emporter dans un courant d'optimisme.

"Ce fut une bonne partie", nous a-t-il déclaré. "Ce fut très dur. Après avoir pris l'avance, nous avons joué take-out et tout a bien marché".

Au sujet des chances de championnat, il a répondu: "Nous verrons après les parties de demain. Si nous gagnons ces deux-là, nous serons bien placés".

Aujourd'hui, le quatuor de Kénogami joue contre l'équipe de la Mauricie, Cap de la Madeleine, ainsi que celle de Lachute. Le match de l'après-midi promet d'être le plus difficile, d'autant plus que les joueurs du Cap ont impressionné, hier soir, en faisant subir un troisième revers d'affilée à Joe Saad, d'Outremont.

Tremblay doit affronter Kent, en dixième ronde, demain soir.

Résultats

HIER

CINQUIÈME RONDE
 Québec 5, Val d'Or 18
 Mtl Caledonia 8, Outremont 5
 Cap-de-la-Madeleine 8, Mtl Heather 9 (P.R.)

SIXIÈME RONDE
 Mtl Heather 9, Lachute 7
 Kénogami 9, Mtl Caledonia 6
 Val d'Or 4, Lennoxville 9
 Québec 7, Rimouski 6
 Cap-de-la-Madeleine 13, Outremont 4

AUJOURD'HUI

SEPTIÈME RONDE 13H45
 LACHUTE
 13 - Lennoxville vs Rimouski
 14 - Cap-de-la-Madeleine vs Kénogami

HUITIÈME RONDE 19H45
 LACHUTE
 13 - Outremont vs Saguenay
 14 - Val d'Or vs Cap-de-la-Madeleine

CLASSEMENT

Mtl Heather	6	1
Kénogami	4	1
Lennoxville	3	4
Cap-de-la-Madeleine	2	4
Québec (Cambrai)	1	4
Outremont	1	4
Mtl Caledonia	1	4
Lachute	1	4
Saguenay	1	4
Rimouski	0	0

Match nul pour les Voyageurs

BALTIMORE (PA) — Dick Mattiussi a compté vers la fin du match hier soir en permettant aux Clippers de Baltimore d'annuler 2-2 avec les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, qui ont ainsi rejoint Boston au 1er rang de la division Est de la LAH.

Duncan Rousseau avait ouvert le pointage pour les locaux, mais Chuck Arnesson et Yvon Lambert ont répliqué pour les visiteurs au début de la dernière reprise.

Le skip des chances de championnat, il a répondu: "Nous verrons après les parties de demain. Si nous gagnons ces deux-là, nous serons bien placés".

Aujourd'hui, le quatuor de Kénogami joue contre l'équipe de la Mauricie, Cap de la Madeleine, ainsi que celle de Lachute.

Le match de l'après-midi promet d'être le plus difficile, d'autant plus que les joueurs du Cap ont impressionné, hier soir, en faisant subir un troisième revers d'affilée à Joe Saad, d'Outremont.

Tremblay doit affronter Kent, en dixième ronde, demain soir.

Le skip invincible n'a pas changé qu'il avait hâte d'arriver au repos qui est prévu pour ce soir, alors que lui et ses coéquipiers seront les spectateurs lors de la présentation de la huitième ronde.

Kent lui-même n'a pas semblé aussi précis que d'habitude. Contre le Cap de la Madeleine, il manqua ses deux lancers du septième bout pour laisser trois points à ses rivaux et se retrouver avec une avance d'un seul point, 7-6. Toutefois, il joua un coup de maître en prolongation pour couper un point ennemi et assurer la victoire. Un autre bout de points, par Lachute, lui compliqua l'existence dans la soirée et dut même surmonter à partir de ce moment-là un déficit de 4-3, étant aidé de trois points dès la cinquième reprise.

Guy Germain a été déclassé par Val d'Or, 18-5, mais réussit à vaincre Rimouski, 7-6, pour retrouver sa moyenne de .500 après six rencontres.

Le grand gin.

BOLS

Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada
 Pour Eryen Lucas Bols,
 Hollande.

Le skip invincible n'a pas changé

Le skip invincible n'a pas changé qu'il avait hâte d'arriver au repos qui est prévu pour ce soir, alors que lui et ses coéquipiers seront les spectateurs lors de la présentation de la huitième ronde.

Kent lui-même n'a pas semblé aussi précis que d'habitude. Contre le Cap de la Madeleine, il manqua ses deux lancers du septième bout pour laisser trois points à ses rivaux et se retrouver avec une avance d'un seul point, 7-6. Toutefois, il joua un coup de maître en prolongation pour couper un point ennemi et assurer la victoire. Un autre bout de points, par Lachute, lui compliqua l'existence dans la soirée et dut même surmonter à partir de ce moment-là un déficit de 4-3, étant aidé de trois points dès la cinquième reprise.

Guy Germain a été déclassé par Val d'Or, 18-5, mais réussit à vaincre Rimouski, 7-6, pour retrouver sa moyenne de .500 après six rencontres.

Le skip invincible n'a pas changé qu'il avait hâte d'arriver au repos qui est prévu pour ce soir, alors que lui et ses coéquipiers seront les spectateurs lors de la présentation de la huitième ronde.

LE SAVIEZ-VOUS?... FEVRIER 1972,

C'EST UN JOUR DE PLUS POUR ACHETER VOTRE VOITURE USAGÉE

FIABLES

Concessionnaire:

- CHRYSLER
- DODGE
- POLARA
- MONACO
- CHARGER
- CORONET
- CHALLENGER



89 ROUTE KENNEDY - TEL.: 837-9383
 A MI-CHEMIN ENTRE L'AUTOROUTE 20 ET LE ROND-POINT DE LEVIS

Vente-Liquidation FINALE

Chez NAP. COTE SPORTS St-Roch, Laurier, Gal. Charlesbourg

<p>SKIS TITAN MODELES 1972 Val. \$119.00 \$77</p>	<p>SKIS KASTLE MODELE JUNIOR Val. \$70.00 \$55</p>	<p>SKIS KNEISSL MODELE 1971 Val. \$200 \$79</p>	<p>SKIS ATOMIC MODELE "JUNIOR" Val. \$85.00 \$59</p>	<p>SKIS ATOMIC SUPREME "EXCELLENT" Val. \$169.00 \$107</p>	<p>SKIS SPALDING Gr. désassorties VAL. \$195.00 \$124</p>	<p>SKIS PAMARO FIBRE DE VERRE Garantie d'un an Val. \$59.00 \$34.77</p>	<p>BATONS PRO VAL. \$12.00 19.95 \$15 \$7.00</p>	<p>Rossignol M-120 1972 Val. \$135.00 \$97</p> 	
<p>GILETS DE SKI IMPORTES Val. \$25.00 \$12</p> 	<p>ENSEMBLES JUNIOR • SKIS • FIXATURES • BATONS Gr.: 5/9" Val. \$20.00 \$10</p>	<p>SKIS DE PROMENADE Choix complet de SKIS en BOTTES importés de Finlande et de Norvège PRIX A COMPTER DE AUSSI PEU QUE \$25.00</p> 	<p>VETEMENTS DE SKI CHAPEAUX désassorties, Val. jusqu'à \$6.00 97c</p> <p>LOT DE CAGOULES désassorties, hommes, dames et enfants, Val. \$39.99 \$7.00</p> <p>CAGOULES '72 "EQUIPE" hommes Val. \$17 \$35.00</p> <p>ENSEMBLE CAGOULE, CHAPEAU, PANTALON assortiment, dames, Val. \$60.00 \$29.97</p> <p>325 paires de PANTALONS "WARM UP" Hommes et dames, Val. \$20.00 \$9.97</p>	<p>SKIS ET FIXATIONS DE SECURITE EUROPEENS Val. 50.00</p> <p>\$25</p> 	<p>HEAD MODELE 1972 - NO 240 avec garantie d'un an VAL. \$77.00</p> 				
<p>BOTTES "KOFLACH" '71 "Expo Master" Pointure 7 1/2 seulement Val. \$130.00 \$57</p> <p>MODELE "LADY STAR" '70 4, 4 1/2, 5, 5 1/2 pts seulement Val. \$90.00 \$19.97</p> 	<p>BOTTES "TYROL" 118 paires de TYROL, MODELE "LORYT" Val. \$80.00 \$40</p> 	<p>BOTTES "MONTEVERDE" A BOUCLES Pointures 5 1/2, 8 et 8 1/2 Val. \$19.97 \$60</p> 	<p>HESCHUNG (Fournisseur officiel des équipes de France et du Canada) BOTTES HESCHUNG 1972</p> <p>Modèle "AURON" Val. \$80.00 \$47</p> <p>Modèle MB-1 Val. \$127 \$199</p> 	<p>BOTTES "Après-Ski" Reduces de 20% - 50%</p> 	<p>SKIS EUROPEENS Savettes KOFU Importation désassorties Val. \$50.00 \$25.00</p> <p>SKIS IMPORTES Importation désassorties Val. jusqu'à \$40.00 \$15.00</p> <p style="text-align: center;">INCROYABLE, MAIS VRAI!</p>				
<p>BOTTES "LANGE" PRO MODELE 1971 VAL. \$165 \$85</p> 	<p>BOTTES "RAICHLER" FIBER JET BOTTES AUX 99 AJUSTEMENTS Modèles de 1972 Val. \$117 \$145</p> <p>MODELE SUPER Val. \$147 \$180</p> 	<p>RAICHLER MODELE "VEGA" '72 Val. \$47 \$60</p> <p>Lot désassorties de RAICHLER 1971 Val. \$25 \$80</p> <p>A St-Roch seulement</p>	<p>BOTTES A BOUCLES ENFANTS Pointures: 13, 1 et 2 Val. \$35.00 \$17</p> <p>BOTTES "LANGE" USAGEES VALANT (NEUVES) \$69 \$165 seulement</p>	<p>BOTTES LACEES et double botte Val. \$40.00 \$10</p> <p>Pointures désassorties</p> 	<p>HABITS DE MOTONEIGE</p> <p>Adultes Val. \$31.95 \$18.77</p> <p>Juniors Val. \$22.95 \$12.97</p> 	<p>SKIS "SOHLER" '72 FIBRE DE VERRE avec Garantie d'un an Val. \$120.00 \$69.00</p> 			
<h2 style="margin: 0;">NAP. COTE SPORTS</h2>								<p>ST-ROCH, PLACE LAURIER GAL. CHARLESBOURG</p>	<p>CHARGEX</p>

La stupidité d'un dépisteur a empêché Aaron et Willie Mays d'évoluer pour la même équipe

ATLANTA (UPI) — Hank Aaron et Willie Mays dans le même champ extérieur? C'est ce qui serait probablement arrivé si ce n'eût été d'un lamentable jugement d'un dépisteur, rappelle Donald Davidson, le diminutif directeur des Braves d'Atlanta qui a été l'auteur de nombreux échanges de toutes sortes.

"Nous avons été dérouterés au sujet de Willie Mays (alors qu'il était avec les Black Barons de Birmingham, Alabama) avant que les Giants le soient à leur tour", dit Davidson. "Mais le type que nous avions envoyé pour jeter un coup d'oeil sur ce joueur-là, un type qui n'était pas resté très longtemps avec nous par la suite, était revenu nous dire que Willie n'était pas un bon frappeur à recommander."

Mais Davidson rappelle aussi que les Braves avaient presque perdu Aaron aux Giants.

"Hank, qui avait alors seule-

ment 18 ans, jouait avec les Braves d'Indianapolis et nous déclinons une option pour acheter son contrat pour \$10,000".

"John Quinn (le directeur-gérant des Braves à l'époque) dut rappeler à notre directeur de clubs-écoles John Mullin (maintenant avec Houston) que la limite de l'option avançait et que les Giants étaient intéressés à Aaron. Mullin profita finalement de l'option quelques minutes avant son expiration".

Davidson a raconté que ce fut seulement deux ans plus tard, lors du camp d'entraînement des Braves à Bradenton, Floride, en 1954, qu'il rencontra Hank Aaron pour la première fois.

"Il était un garçon timide mais assez débrouillard pour faire son chemin" a déclaré Davidson. "Nous l'avions aussi constaté des les premiers jours de la saison".

"Henry avait connu une spectaculaire saison l'année précé-

dente à Jacksonville (362 de moyenne et 125 points produits) mais il frappait encore les mains mêlées et nous nous demandions comment il pouvait frapper une balle avec autant de puissance".

Davidson a fait remarquer que Aaron avait joué à l'arrêt-court et au deuxième but au cours de ses deux saisons avec le club-école des Braves et qu'il avait été envoyé à Porto Rico après la saison de 1953 pour l'éprouver au champ extérieur.

"Nous voulions qu'il acquiesse le plus d'expérience possible et quand il s'est présenté au camp de 1954, nous étions incédés à savoir s'il devait être retourné ou non aux ligues mineures" raconte Davidson. "Mais Bobby Thomson se brisa la cheville peu après l'ouverture du camp et Hank Aaron prit la relève au champ droit".

Davidson, qui fut témoin des 639 circuits de Hank Aaron à l'exception d'un en saison régulières dans le baseball majeur, se souvient de la première fois où il a vu "The Hammer" expédier une balle à l'extérieur du stade.

"Le premier circuit de Hank dans l'uniforme des Braves survint lors d'une joute du printemps contre les Red Sox à Sarasota" dit Davidson. "Ted Williams était sorti de l'abri des joueurs lorsqu'il entendit le coup de bâton et s'informa de l'auteur du circuit.

"Un jeune du nom de Aaron" fut la réponse.

"Souvenez-vous bien de ce nom-là", avait rétorqué Williams. "Vous l'entendrez souvent".

Davidson dit que Aaron a relativement peu changé au cours des 18 ans qu'il l'a connu. "Sauf peut-être en maturité".

"Henry porte la même peinture de chapeau qu'en 1954" continue Davidson. "Quand il était monté, les Braves comptaient déjà des étoiles établies comme Eddie Mathews et Warren Spahn. En les observant, il a pu apprendre comment se comporter une supervedette".

Davidson rappelle que Aaron portait le numéro 5 à sa première saison mais qu'il avait demandé son numéro 44 le printemps suivant au camp d'entraînement.

"J'avais tenté de le dissuader" dit Davidson, qui était alors directeur de la publicité de l'équipe mais qui est maintenant le

résultats à Blue Bonnets

Trot - \$1,500	Ambly - \$1,500	Wood - \$1,500
1-Dixie Pat Tremblay \$36.25 11.30 4.91 1-Buckeye Joe Gedron \$1.30 3.20 8-Lady Cien Beau \$5.60	1-Direct M. Adon Deardrina \$5.00 2.40 4-Nickley Gendron \$3.60 Temps: 2:08 2.5	Wood Carrie, Dan Douc, Two Moun- tain, Mike, Fung, Percy, Doc Lou, Ruthe, Marc 26 Quinella \$45.25
Temps: 2:09 2.5	Temps: 2:08 2.5	Temps: 2:06
Out aussi cours: Wena Steam, Jack Dun, D. Royal, Court, Jeanette War Doo, Freddy Sweeney	Out aussi cours: Duffy's Bel, Fargo Mack, Camden Palms, Greenlee Ge- ne, Highland, Lady, Minouche, Quinella \$8.60	1-Chabong Saunders, Groulx \$3.60 2.40 2.40 3-Quik, Gauthier \$2.70 2.50 2-Terlat Hanover, Beauchemin \$2.70
Ambly - \$1,300	Ambly - \$1,300	Ambly - \$1,300
8-Brave Sir, Gamache \$7.70 4.10 2.00 3-Deat Rodney, Ramond \$8.90 4.10 1-Brown Plus, Boucher \$4.60 Temps: 2:09 4.5	1-Madje Magic, Clavier \$6.40 2.50 2.70 3-Trip Mir, Gendron \$2.20 2.50 Mejrose Magnus, Pelletier \$3.60 Temps: 2:08 4.5	Out aussi cours: Bain Cloud, Boss Alicé
Out aussi cours: Attorney N. Fery Grattan, Hawaiian Gal, Bob R., Coe \$29. Paroade: \$102	Out aussi cours: Twin City Allos, Saul Hanover, Rim Beau, Margie Victo- ria, Bachelor's Swar	Ambly - \$1,600
Ambly - \$1,900	Ambly - \$1,300	Ambly - \$1,600
8-War City, Gamache \$12.40 4.10 4.20 4-Georgia, Barbin, O'Dwyer \$3.60 3.50 6-Master Cleo, D. Filon \$3.60	9-Vimont Bri, Charon \$11.60 6.40 1-Ruby, Major, Piché \$7.80 Temps: 2:09 4.5	1-Addie Whiske, Gendron \$5.10 2.20 9-David A. Brook, Foley \$3.60 Temps: 2:08 2.5
Temps: 2:08 2.5	Temps: 2:09 4.5	Out aussi cours: Guy Master, Middle- brook, Roy, Carlen Buster, Mosby He- nover, Dur Drummond, Lord, Paiaher- re, Dotira, Palman \$7. Dotira, Palman \$22.70
Out aussi cours: Piggy Bank, Nite Song, Autumn Frost, Best Regard, Bi- cheux Fleurie	Out aussi cours: Cécile Mir, Trot	Exalta: \$25.70

Frank Robinson et Juan Marichal sont "gourmands"

D'après UPI et AP

La ronde des négociations se poursuit chez les équipes du baseball majeur, mais plusieurs grandes vedettes se font tirer l'oreille pour renouveler leur contrat en vue de la prochaine saison.

Et parmi les joueurs récalcitrants, Frank Robinson, la nouvelle tête d'affiche des Dodgers de Los Angeles, et l'excellent lanceur Juan Marichal des Giants de San Francisco sont sûrement les plus "gourmands".

Robinson, obtenu des Orioles de Baltimore lors de la séance de repêchage annuelle en décembre dernier, a presque pris comme une insulte l'offre de \$140,000 que lui ont présentée les Dodgers.



FRANK ROBINSON

Le vétéran voltigeur a déclaré hier qu'il doutait de pouvoir accompagner ses coéquipiers sur l'avion qui doit les conduire au camp d'entraînement, après avoir considéré cette augmentation qui est supérieure de \$10,000 au salaire annuel qu'il recevait l'an passé avec les Orioles.

D'autre part, l'as lanceur Juan Marichal, a manifesté l'espoir, depuis sa résidence de San Domingo, d'obtenir lui aussi une substantielle augmentation de salaire cette année.

"Je veux toucher \$150,000 cette saison", a déclaré Marichal. Il n'a cependant pas voulu indiquer s'il en viendrait néanmoins à signer son contrat advenant l'impossibilité de conclure une entente.

Marichal a obtenu \$130,000 des Giants au cours des dernières saisons. Cependant, le brillant lanceur droitier a eu plu-

sieurs démêlés avec les dirigeants de l'équipe, particulièrement en début de saison. Marichal s'est présenté bien tard à plusieurs camps d'entraînement au cours des dernières années.

Sa fiche fut de 18 victoires contre 11 échecs la saison dernière.

Marichal n'est pas le seul à vouloir obtenir une augmentation chez les Giants. Quatorze joueurs n'ont pas encore signé leur contrat, dont le lanceur Jerry Johnson et les joueurs d'intérieur Alan Gallagher et Tito Fuentes.

Jusqu'à maintenant 23 joueurs ont accepté les offres de l'équipe et les tout derniers sur la liste sont les voltigeurs Bobby Bonds et Ken Henderson, le lanceur gaucher John Cumberland, Dick Dietz, les receveurs Mike Sadek et Dave Rader et une autre recrue, le joueur d'intérieur Mike Phillips.

Par ailleurs, les Phillies de Philadelphie éprouvent également des difficultés à convaincre deux de leurs meilleurs lanceurs, Woodie Fryman, qui a compilé une fiche de 10-7 la saison dernière, et Rick Wise, dont a remporté 17 victoires, dont un match sans copus sûrs.

Wise surtout ne veut pas être en reste sur Tom Seaver, qui est devenu hier le lanceur le mieux rémunéré de l'histoire de l'équipe newyorkaise et il réclame une augmentation de 100 pour cent sur son salaire de \$65,000 l'an dernier, ce qui est évidemment très loin de l'offre faite par les Phillies.

Les Dodgers de Los Angeles n'ont eu aucun problème par ailleurs, dans le cas du "vénérable" spécialiste de la balle papillon Hoyt Wilhelm, qui, à l'âge de 48 ans (!), a signé un 29e contrat dans les Ligues majeures. Wilhelm détient deux records des majeures: le plus grand nombre de manches au cours desquelles il a lancé, soit 1,054 et la meilleure moyenne à vie pour les points mérités, 2.50.

Les Dodgers en sont également venus à une entente avec Willie Carwford, Ron Cey, Sandy Vance et Steve Yeager.

A Cincinnati, le lanceur Jim Merritt, incommode une bonne partie de la saison dernière à cause d'un mal de bras, a signé son contrat avec les Reds.

A Pittsburgh, les deux héros de la dernière série mondiale, Steve Blass et Nelson Briles, n'ont pas encore signé. Les Cards de St-Louis ont embauché sept joueurs, pour leur part, dont le lanceur Al Santorini.

Nate Colbert a accepté les

conditions des Padres de San Diego, Horace Clarke et Mike Kekich ont signé avec les Yankees de New York, tandis que les Mets ont réussi à convaincre le lanceur Gary Gentry.

MAISONS MOBILES Rembec
(60 x 12) (63 x 14)

RECONNUES POUR

- leur résistance à l'humidité.
- leur abondante isolation.
- leur système de chauffage puissant.
- la haute qualité de leurs matériaux de base.
- l'espace surprenant de rangement.

● le modernisme de leurs appareils ménagers.

● leurs prix défiant toute compétition.

BEAUMONT CAMPING INC.
5780, boul. Ste-Anne, Boischatel, Qué.
(1^{er} mille des chutes Montmorency)
822-0785

GRANDE VENTE

de
MOTONEIGES
NEUVES
et
USAGES
et de
SOUFFLEUSES
A NEIGE

A partir de \$125

Vendeur autorisé pour Québec et la banlieue

LAVOIE SCIE A CHAINE
386, 1re Rue, Québec - Tél.: 522-6064 - OUVERT TOUTS LES SOIRS

Plus facile et rapide!

Jean-Guy Bégin
président

chez LEVIS AUTO, le crédit, c'est facile et rapide. Nous avons un expert pour vous aider: JEAN-CLAUDE OUZILLEAU qui ne s'occupe que de ça. Tout est confidentiel. Sa vaste expérience dans ce domaine facilitera vos transactions. Le rôle de JEAN-CLAUDE OUZILLEAU n'est pas moindre: "mieux servir les clients de LEVIS AUTO". L'argent, ça le connaît; il est toujours là pour vous aider!

levis auto • rond point levis 837-3661

vaga chevy nova camaro chevrolet monte carlo
cutlass oldsmobile cadillac corvette camions chevrolet

pour moins d'argent
Plus de milles/aux magasins

Firestone

PLACE FLEUR DE LYS
(VOISIN DE STEINBERG)

METEOR

CHRYSLER

PLYMOUTH

DODGE

OLDS

FORD

CHEV

PONTIAC

MERC

33

RECHAPÉS DLC-100
7.75 x 14/15, 8.25 x 14/15
8.55 x 14. Flancs noirs.
Avec pneu rechargeable repris
pour de nombreuses
voitures

Les rechapés qui sont garantis comme nos pneus neufs.

Tout d'abord, notre Garantie claire et nette ne couvrirait que nos pneus neufs. Mais comme nous connaissons le rendement que nos rechapés peuvent fournir, ils sont maintenant garantis comme les neufs: remplacement gratuit jusqu'à 20% d'usure de la semelle, en cas de défaut de matière ou de main-d'oeuvre. Pour \$13.33... quelle aubaine!

MONTAGE COMPRIS

FLANCS BLANCS 75¢ DE PLUS, SEULEMENT

En ce moment à ces magasins Firestone et chez les marchands Firestone faisant cette offre.

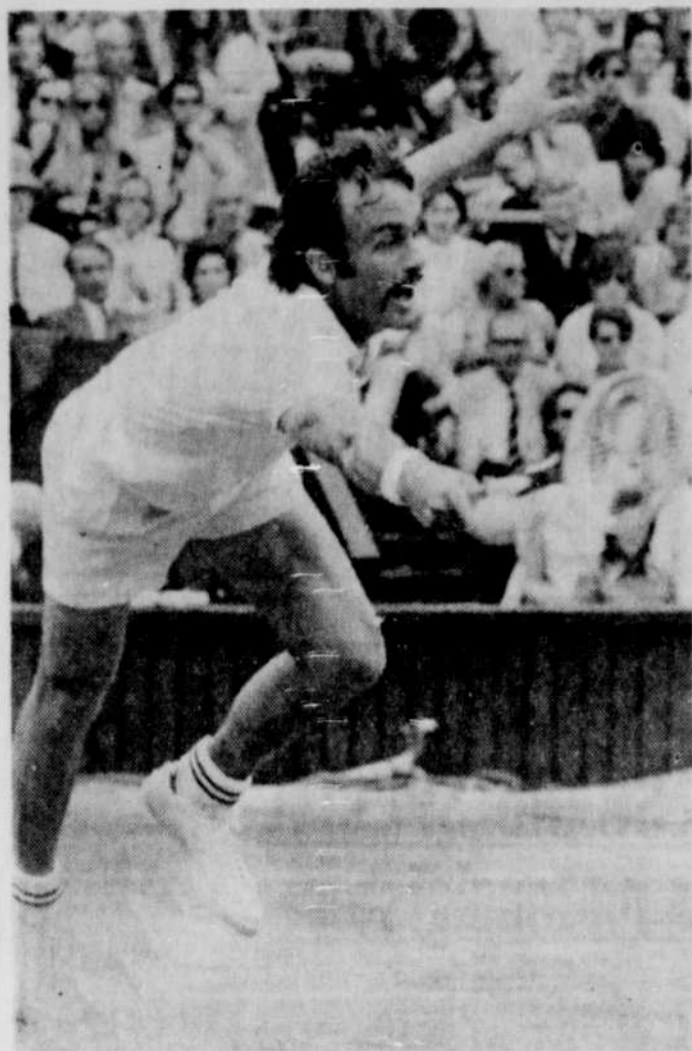
Firestone TEL.: 529-4111 **PLACE FLEUR DE LYS**
(VOISIN DE STEINBERG)

HEURES D'OUVERTURE: les jeudi et vendredi jusqu'à 9h. p.m.

3 modes pratiques d'achat dans nos MAGASINS Firestone

1. AU COMPTANT
2. Paiement à 30 JOURS
3. CREDIT Prolongé

OU CHARGEX



● JOHN NEWCOMBE

John Newcombe est éliminé à son tour

TORONTO (d'après CP) — De surprise en surprise au championnat mondial de tennis qui se tient présentement à Toronto.

Après la défaite surprise de Arthur Ashe, une autre tête d'affiche, l'Australien John Newcombe, le "roi" de Wimbledon, a plié l'échine hier devant Roger Taylor de Grande-Bretagne en trois sets consécutifs, soit par 7-5, 4-6 et 6-4, étant ainsi éliminé à son tour.

Newcombe, classé huitième, a éprouvé énormément de difficultés avec ses coups de revers et son service a été inconsistant tout au long du match.

Taylor a brisé les services du champion du tournoi open canadien dans les dernières joutes du premier et du troisième set, pour l'emporter à chaque reprise.

Dans la douzième reprise du premier set, Newcombe a prati-

quement assuré sa propre défaite en commettant une double faute en deux occasions. Dans la dernière manche, il a raté un coup facile au filet, permettant ainsi à Taylor de marquer le point décisif.

D'autre part, Bob Lutz, de Tiburon, Californie, classé cinquième, a dû s'avouer vaincu par 6-2, 6-4 devant Charles Pasarell et Puerto Rico, classé dixième.

Fred Stolle, qui avait éliminé précédemment Cliff Drysdale, classé quatrième, a éliminé John Alexander, classé 11e, par 4-6, 6-3 et 6-4 dans une lutte à finir entre Australiens.

D'autre part, Ken Rosewall est passé en ronde quart de finale, non sans difficulté, en l'emportant difficilement devant

le Français Bob Carmichael, 3-6, 6-3 et 6-4. La ronde quart de finale débute ce soir.

Rod Laver, classé en tête, a vaincu Frank Froehling de Fort Lauderdale par 6-0 et 6-1, alors que Marty Riessen, classé septième, a disposé de Tony Roche d'Australie 6-2, 6-1, tandis que Roy Emerson, classé neuvième a éliminé Graham Stilwell de Grande-Bretagne (vainqueur de Arthur Ashe la veille) 6-4, 6-2 et Tom Okker, semé troisième a défait Jeff Borowiak de Berkeley, Californie, 6-3 et 6-4.

Dans les matches de quarts de finale ce soir, l'équipe composée de Arthur Ashe et Lutz affrontera le duo Stolle-Rosewall, pendant que Alexander et Phil Dent rencontreront Carmichael et Ray Ruffles.

le sport en bref

DUC DE KENT A QUEBEC

MONTREAL (PC) — Voici les dates des principaux tournois de golf au Québec cette année. L'Alexandre de Tunis aura lieu au club Rivermead, de Hull, les 16 et 17 juin; l'omnium du Québec, à Rosemère, du 23 au 25 juin; le Duc de Kent, à Québec, les 8 et 9 juillet; le championnat amateur, à Cadarbrook, du 21 au 23 juillet; le championnat junior, à Laval, du 21 au 26 août.

TOM WILLIAMS

NEW YORK (PA) — Les Rangers de New York ont rappelé l'ailier gauche Tom Williams du Omaha. Il fera ses débuts dans la LNH à Los Angeles ce soir.

DUPONT BLESSE

ST-LOUIS (PA) — Les Blues de St-Louis ont rappelé le défenseur Sheldon Kannegiesser du Denver afin de remplacer André Dupont, blessé à la tête contre Chicago mardi soir.

UN PRECEDENT

SYDNEY, N.-E. (PC) — Terre-Neuve participera pour la première fois cette année aux séries éliminatoires de hockey junior de la CAHA en affrontant les champions du Nouveau-Brunswick le 7 mars.

LES POIDS LEGERS

LOS ANGELES (AFP) — L'Américain Mando Ramos et l'Espagnol Pedro Carnasco se retrouveront demain dans l'arène des sports de Los Angeles pour le titre de champion du monde des poids légers (version Conseil mondial de la boxe) en suspens depuis leur première confrontation qui, en novembre dernier, à Madrid, se termina dans la confusion provoquée par la disqualification de l'Américain par l'arbitre nigérien.

Ramos, sanctionné pour coups bas au douzième round alors qu'il paraissait devoir l'emporter avant la limite, est donné favori à 10 contre 7 — pour reconquérir une portion du titre qu'il détient en entier un peu plus d'un an, après avoir battu, en 1968, le Dominicain Carlos Teo Cruz. Il le perdit ensuite au profit du Panaméen Ismael Laguna.

McKINNIE ECHANGE

REGINA (PC) — Silas McKinnie, un vétéran demi-arrière des Roughriders de la Saskatchewan, a été échangé hier aux Tiger-Cats de Hamilton de la Conférence de football de l'est en retour d'un vétéran et deux recrues.

Les Roughriders ont obtenu le vétéran John Reid, un centre de six pieds et quatre pouces pesant 225 livres, et les jeunes arrière-défensifs Ivan Morton et Dave Clarke. Hamilton a également obtenu un premier choix des Roughriders dans le rachat collégial canadien la semaine dernière.

McKinnie, un demi-arrière de six pieds et deux pouces, pesant 210 livres, qui s'était joint aux Roughriders il y a quatre ans, a joué son option avec l'équipe l'an dernier.

ACCUEIL TRIOMPHAL

MADRID (AFP) — Le skieur espagnol Francisco Fernandez Ochoa qui a remporté la médaille d'or du slalom spécial des Jeux olympiques de Sapporo, a été accueilli en triomphe à son arrivée à Madrid, mardi après-midi.

Clyde Gray est prêt

NEW YORK (AFP) — Irving Ungerman, gérant de Clyde Gray, champion du Canada des poids mi-moyen, a cent vainqueur aux points de Marcel Cerdan, a fait savoir à l'AFP hier qu'il entendait, au nom de son boxeur, défier le vainqueur du combat entre Roger Menetrey et Robert Gallois dans une ville à la convenance des Français, mais de préférence à Paris ou Marseille.

Le gérant de Toronto, qui compte également dans son équipe le poids lourd George Chuvalo, se trouve actuellement à Miami où il négocie un combat entre le champion canadien toutes catégories et Cassius Clay.

SPECIAL DE FEVRIER

MODELE OLYMPIQUE 15 FORCES

\$595⁰⁰

ESCOMPTE 30% SUR VETEMENTS DE MOTONEIGE

EGALEMENT ESCOMPTE SPECIAL SUR AUTRES MODELES

Choix de modèles usagés.

PRESTO SPORTS

4252, boul. Henri-Bourassa - CHARLESBOURG

SERVICE - PIECES - TEL.: 628-2317



REMPLECEZ VOS BOTTES DE SEPT LIEUES

par une

Nova

ACHETEE CHEZ



L'équipe jeune et dynamique s'empresse de vous donner toutes les informations requises lors de votre achat.

UNITE 1907 CAMARO 1972 Z-28

Hard-top, 2 portes, toit de vinyle, console, aileron avant et arrière, 4 vitesses, volant sport, servodirection, radio, intérieur spécial, groupe complet, moteur spécial.

~~\$5281~~ **\$4895**

UNITE 1071 CHEVELLE 1972

HEAVY CHEVY, hard-top, 2 portes, transmission turbo-automatique, radio, klaxon double, pneus blancs, moteur 350/245 HP, capot sport.

~~\$3980~~ **\$3795**

UNITE 135 CORVETTE 1972

Hard-top, 2 portes, vitres électriques, dégivreur arrière, servofrein, transmission turbo-automatique, volant inclinable, servodirection, pneus blancs, radio, différentiel performance, moteur 454.

SPECIAL

UNITE 47 CHEVROLET IMPALA 1972

DECAPOTABLE, pare-brise teinté, vitres électriques, moulures sur les ailes arrière, pneus blancs, radio, haut-parleur arrière, lumières.

~~\$5278~~ **\$4795**

UNITE 547 NOVA 1972

6 cylindres, 2 portes, transmission "Power-glide", pneus blancs, radio, extérieur de luxe.

~~\$3264~~ **\$2995**

UNITE 1462 OLDS CUTLASS 1972

décapotable, transmission turbo, servodirection, freins à disques, antidérapant, sièges baquets, console, vitres électriques, radio, roues sport, pneus blancs, moteur 455 p.c., moulures protectrices.

~~\$5486~~ **\$4995**



60 SUD, DORCHESTER — TEL.: 529-4561

Terrain usagé: 565, boul. Hamel

- FINANCE G.M.A.C.
- ASSURANCE M.I.C. et ASSURANCE MALADIE
- LOCATION A LONG TERME
- LICENCE SUR LES LIEUX

- VENDEURS COURTOIS
- LE PLUS GRAND CHOIX DE MODELES 1972
- SERVICE APRES-VENTE LE PLUS RECHERCHE
- PRIX DEFiant TOUTE COMPETITION
- MEILLEURE ALLOCATION EN VILLE POUR VOTRE ECHANGE

ADC • PIONEER • KENWOOD

VOTRE CONSEILLER EN HAUTE FIDELITE STEREOPHONIE — QUADRAPHONIE

Ste-Foy Electronique

SON-IMAGE, NOS SEULES RAISONS D'ETRE

PRESENTE DEUX SPECIAUX

En vigueur jusqu'au 23 février inclusivement

KENWOOD

AMPLIFICATEUR KENWOOD - KR-5150
TABLE TOURNANTE DUAL 1219
A CARTOUCHE - M91E SHURE (val. \$263)
2 HAUT-PARLEURS - KL-660 (val. \$420)

UNE VALEUR TOTALE DE \$1,170.00

EN SPECIAL A \$990⁰⁰

NORESCO

HAUT-PARLEURS NORESCO - NE-581 (val. \$400)
AMPLIFICATEUR DUAL - CV-80 - 100 watts (I.H.F.) (val. \$349)
TABLE-TOURNANTE DUAL 1219
A CARTOUCHE - M91E SHURE (val. \$263)

UNE VALEUR TOTALE DE \$1,015.00

EN SPECIAL A \$890⁰⁰

DEPARTEMENT DE SERVICE SUR PLACE

SALLE D'ECOUTE MODERNE A VOTRE DISPOSITION

ENSEMBLES POUR TOUS LES BUDGETS FACILITES DE PAIEMENT

Ste-Foy Electronique

SON-IMAGE, NOS SEULES RAISONS D'ETRE

3188 CHEMIN STE-FOY — TEL.: 653-3054

PE • HITACHI • DUAL • GELOSO • ELECTRO VOICE • SUPEREX • TDK • ROTEL • SHURE • UTAH • BOSE • SHURE • KENWOOD • ADC • ELECTROPHONIC • SUPEREX • TDK • BASF • SCOTCH • DYNACO • GARRARD • THORENS • SONY • ELAC • SANSUI

Banff perd la seconde tranche du slalom géant

BANFF, Alberta (d'après UPI) — Un temps froid et une abondante chute de neige ont

obligé la Fédération internationale de ski à annuler la seconde tranche du slalom géant ins-

crit à la compétition de la Coupe du Monde, à Banff en Alberta.

La FIS et les instructeurs des différents équipages ont eu des entretiens avant d'annoncer l'annulation de l'épreuve à cause des dangers qui guettaient les skieurs. Le Canada avait obtenu la présentation du slalom géant parce qu'il était devenu impossible de le présenter à Val Gardena, en Italie.

Les skieurs sont fatigués, suite aux Jeux de Sapporo, et les instructeurs craignant avec la neige trop molle", déclarait hier, un délégué de la fédération. On a par ailleurs révélé que ce slalom géant sera repris ultérieurement au cours des compétitions comptant pour la Coupe du Monde. Après Banff, les skieurs se déplaceront vers Crystal Mountain, dans l'Etat de Washington.

Le Français Henri Duvallard domine actuellement au classement de la Coupe du Monde avec 97 points suivi de son compatriote Jean-Noël Augert, à 94 points. Karl Schranz d'Autriche occupait le troisième rang avec 83 points avant de décider de

prendre sa retraite de la compétition active.

Chez les dames, l'Autrichienne Anne-Marie Proell vient en tête avec 203 points. Françoise Macchi de France est seconde avec 187 points mais elle ne participera plus aux compétitions de la présente saison à cause de blessures. La Française Isabelle Mir suit avec 173 points.

sport local



LES "AS DE QUEBEC"

Il est maintenant officiel qu'un deuxième club de soccer représentera Québec la saison prochaine dans la Ligue nationale de soccer. C'est ce que Jean-Marc Klein confirmait hier à la suite d'une réunion tenue en fin de semaine dans la métropole, en compagnie des officiels de ce circuit.

Ce club s'appellera les "As de Québec" et jouera dans la section "A" qui compte 10 équipes. L'entraînement débutera au Centre Mgr Marceux à la mi-mai. Une réunion générale doit être convoquée d'ici à quelques semaines, au cours de laquelle seront étudiés et réglés tous les problèmes techniques.

QUILLES

Le premier tournoi de grosses quilles annuel "Ville de Québec" s'est déroulé en fin de semaine

derrière au Salon Frontenac. Un vrai marathon, puisqu'il s'agissait de 12 parties consécutives pour les qualifications et de 8 pour la finale. Ce tournoi a remporté un remarquable succès.

Plusieurs pros de Québec, Montréal et des Etats-Unis y ont pris part. Le champion du tournoi après une série épuisante de 20 parties a été Dave Doolittle qui conserva une moyenne de 204.4. Deux quilleurs gauchers de Québec se sont assurés les 2e et 3e places, soit Paul-Emile Verret et Gaston Saint-Pierre avec des moyennes respectives de 197 et de 189.

Devant la popularité de ce tournoi où le Bonhomme Carnaval a fait une apparition très remarquée (comme toujours), la gérante Gaby Trottier a décidé de le reprendre annuellement

durant la période carnavalesque.

BALLON SUR GLACE

Un excitant tournoi de ballon sur glace se déroulera à Deschambault les 25, 26 et 27 février. Des bourses pour un total de \$200 et des trophées sont à l'enjeu. Les inscriptions doivent parvenir avant mercredi le 23 février, à Jacques Gauthier, président, à 288-4021 ou Jacques Michaud, secrétaire, à 288-6540. La remise des lauriers se fera au Manoir du Boulevard, vendredi le 3 mars à 8 heures.

SOCCER AU PATRO

La première séance d'exercices de soccer de l'équipe Patro Roc - Amador au gymnase de cet endroit, se tiendra demain à 19:30 heures. Anciens et nouveaux joueurs sont convoqués à cette pratique où tous pourront faire connaissance.



Lors des compétitions interduchés disputées au Centre culturel de Lévis, le Club de natation Orléans fut bien représenté surtout par André Bélanger, jeune nageur de

10 ans. Celui-ci a mérité 3 médailles d'or, une d'argent et une de bronze en affichant une performance exceptionnelle sous les yeux de son entraîneur François Ménard.



SKI SOIR
CENTRE DE SKI LE RELAIS
COURS DE SKI
5 soirs — 7 jours

EN 1972, GILES BEDARD VOUS RESERVE DE TRES BAS PRIX! En voici la preuve:

Ouvert jusqu'à 10h. tous les soirs

PARISIENNE 2 portes, h.-l., 71, automatique, serv. frein, servodirection, plus autres équipements. \$3,725	PONTIAC LAURENTIEN 71 2 portes, h.-l., plus autres équipements. \$3,300
--	---

GILES BEDARD AUTOS LTEE
SERVICE JOUR ET NUIT
ROND-POINT, LEVIS — TEL.: 833-3201

TRES GRAND SPECIAL pour motoneigistes

3 jours seulement

CASQUE PROTECTEUR

(tel qu'illustration)

- complètement isolé
- déflecteur
- pare-soleil amovible (inclus)
- visière amovible incluse
- mentonnière incluse
- bleu, rouge, orange

VALEUR \$25.95
REGULIEREMENT VENDU \$16.95

\$ 11.00

pour

MAGASIN LATULIPPE ENR.
637 OUEST, RUE ST-VALLIER - QUEBEC 8

Tout y est Dispendieux... Sauf le prix!

seulement

\$ 299

termes faciles

Mobilier de chambre "Aztec"
3 morceaux avec bureau de 64" de longueur

AUCUN DEPOT REQUIS TERMES FACILES
Demandez au vendeur tous les détails au sujet de notre Plan de Crédit Continuuel.

Tables de nuit disponibles, si désiré

Cet ensemble saura faire votre conquête... De conception toute nouvelle, son style de grande distinction vous ravira et reflètera dans votre chambre toute la chaleur et le charme du Mexique. Se distinguent, un bureau long de 64" surmonté de miroirs jumelés verticaux, une spacieuse commode à 5 tiroirs et un lit à panneaux de 54". Sa remarquable ébénisterie en chêne grenu finie ambre foncé est rehaussée de poignées originales d'apparence luxueuse... Un mobilier de très haute qualité à un prix vraiment exceptionnel!

Ouvert de 9:15 a.m. à 5:30 p.m. - Jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m. - Samedi jusqu'à 5 p.m.

Woodhouse
440 rue de la Couronne
Tél.: 522-2046

L'obésité: plus dispendieuse que la maigreur

Notre société actuelle s'est fait un mythe de la minceur. Être mince, à notre époque, est un avantage pour la réussite.

A priori, on juge toujours les gens d'après leur apparence physique. Les gens trop gras sont alors jugés faibles, paresseux, sans volonté et aux prises avec des problèmes de comportement (l'obésité provient quelquefois de causes affectives).

Nul doute que notre société a placé les gens trop gras dans une position inconfortable. Ceux-ci sont très réceptifs à toute publicité leur promettant la perte de poids.

Notre société de consommation répond très largement à ces motivations. Nous voyons périodiquement apparaître sur le marché les "remèdes miracles" pour débarrasser de la graisse superflue: bains de vapeur, vêtements sudatoires, etc...

Etant très réceptifs, les gens trop gras se disent "n'avoir rien à perdre" et essaient traitement après traitement. Malheureusement, ils se retrouvent après quelque temps avec bien des sous en moins et souvent quelques livres en plus. Car tous ces traitements diminuent seulement la quantité d'eau dans l'organisme qui reprend par la suite son poids en eau qui est contrôlé par le système hormonal.

Le coût de la vie augmente aussi pour les obèses, si l'on additionne les surplus payés pour des vêtements spéciaux, les diètes miracles et les excès alimentaires qui les assaillent.

Etant donné les facteurs mentionnés plus haut, certains secteurs d'emploi leur sont fermés (exemple: hôtesse de l'air). Leur carrière peut aussi en souffrir.

Il peut vous sembler, d'après cet exposé, que j'accepte cette situation de pression sociale. Ce n'est pas le cas; je désire seulement que l'on ait une attitude plus positive en face de ce problème.

Le meilleur remède au contrôle du poids, c'est la VOLONTÉ ET LA DIÈTE. Les gens qui ont le plus de chances de succès pour perdre du poids sont ceux qui ont un motif de santé.

Si l'on sait que les taux de mortalité sont plus élevés chez les obèses, même chez ceux dont le poids ne dépasse que de 10% à 15% la normale, c'est suffisant pour nous motiver.

Les risques de maladies cardiovasculaires, d'hémorragies cérébrales, de néphrite et de diabète ainsi que les risques opératoires sont plus élevés chez les gens dont le poids est trop élevé.

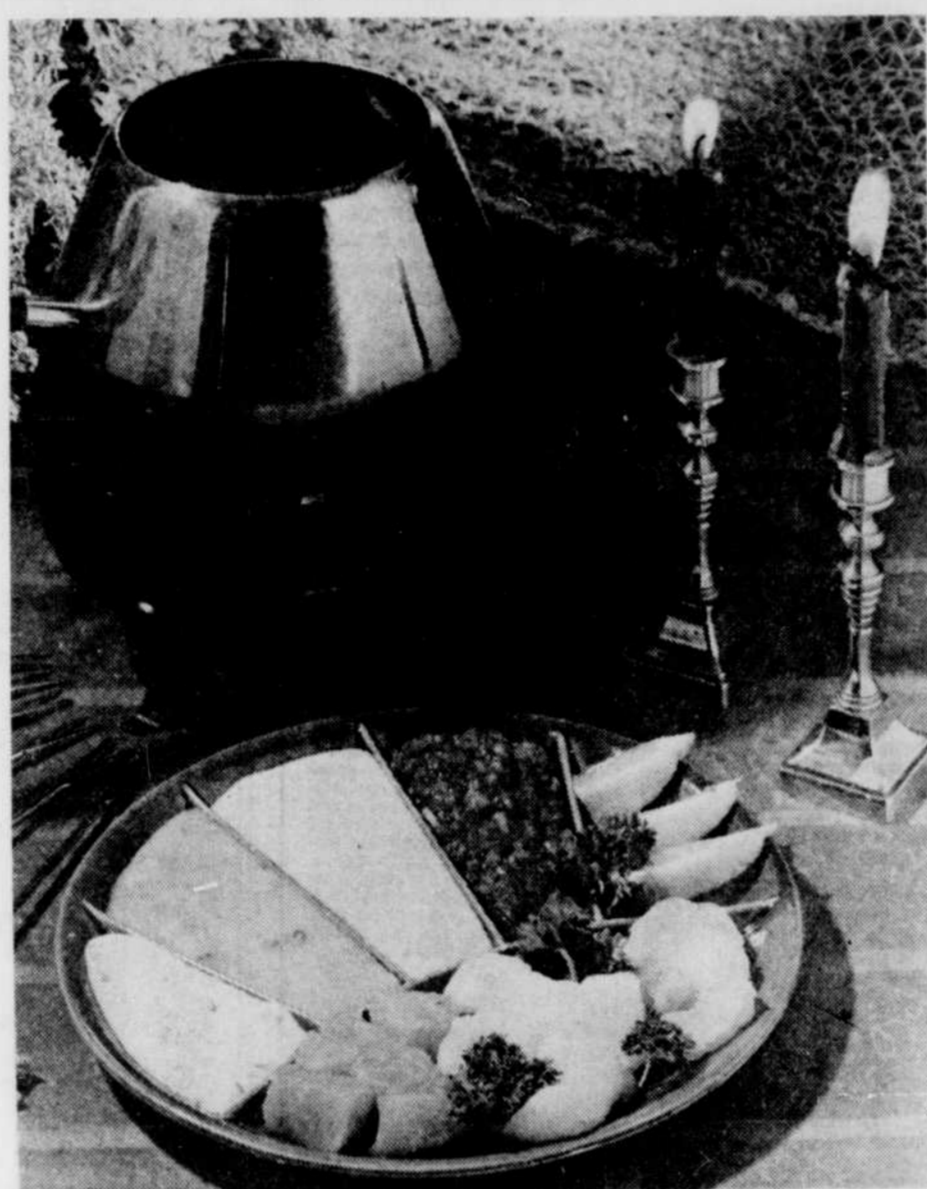
La relation entre les maladies cardiaques et l'obésité peut être illustrée par l'image suivante: pour chaque livre de gras supplémentaire, le cœur doit pomper son sang à travers deux (2) milles supplémentaires de vaisseaux sanguins.

Si l'on compare à tout cela la personne trop maigre, qui est de 15% en dessous du poids normal, celle-ci est beaucoup moins sujette aux pressions sociales mentionnées. Au contraire, on a déjà fait d'un mannequin trop maigre l'idéal de beaucoup de jeunes filles.

budget/nutrition

Au point de vue santé, elles sont menacées par les maladies respiratoires comme la tuberculose et même les simples gripes saisonnières dues à des refroidissements. Elles ont aussi plus de difficultés à maintenir la température de leur corps quand il fait froid.

Lucie L. ROY, diététiste



LA FONDUE AUX FRUITS

Une fondue aux fruits de mer ou... l'art de recevoir dans la détente

Les fondues permettent de recevoir d'une manière simple et détendue. Elles sont faciles à préparer, faciles à servir et amusent tout en faisant bien manger.

L'ambiance d'une réunion où l'on sert de la fondue aux fruits de mer est aussi chaude que l'huile de cuisson. Chaque invité est promu chef. Les convives piquent des morceaux de poisson et de testacés au bout d'une fourchette à long manche et les font cuire dans un poëlon à fondue (deux poëlons, s'il y a plus de cinq convives).

Ce genre de réunion exige un certain type de fruits de mer.

Les variétés à chair ferme, telles le saumon, le flétan, les crevettes et les pétoncles, s'y adaptent le mieux. Il faut, pour chaque invité, une demi-livre de fruits de mer crus assortis, coupés en bouchées. Il faut aussi une variété de sauces.

Chaque convive, devant lequel on aura disposé une assiette vide et une fourchette, se sert de fruits de mer crus. Il fait ensuite un choix parmi les sauces qu'on lui présente. Puis, il pique au bout de sa fourchette à fondue un seul morceau de fruit de mer qu'il trempe dans l'huile bouillante pendant une ou deux minutes. Il dépote ensuite la bouchée dans son assiette à l'aide de sa fourchette, trempe le morceau dans l'une des sauces puis le mange ainsi. De cette façon, chaque bouchée est différente. Une bouchée à la sauce tartare suivie d'une autre, trempée dans une sauce coquetel épicée, fera les délices des papilles gustatives!

Un poëlon à fondue où bout l'huile au centre de la table, des sauces et des fruits de mer qui présentent une vaste gamme de couleurs, une bande joyeuse et affamée d'amateurs de fruits de mer, quelle mise en scène pour une partie de plaisir! Vous pourriez compléter le plat principal à l'aide d'une salade fraîche et d'un pain français chaud.

Le dessert pourrait se composer de fruits et de fromages variés.

FONDUE DE POISSONS

- 1 darne de saumon (1-2 livre—3-4 de pouce d'épaisseur)
- 1 darne de flétan (1-2 livre — 3-4 de pouce d'épaisseur)
- 1 livre de crevettes crues, de grosseur moyenne
- 1-2 livre de pétoncles
- 2 tasses d'huile à frire (environ)
- Sauce Richelieu
- Sauce Chutney
- Sauce coquetel
- 3 citrons,
- coups en quartiers

Dégeler le poisson, les mollusques et les crustacés, s'il y a lieu. Enlever la peau et les arêtes du poisson et le détailler en morceaux de 3-4 de pouce. Éplucher et déveiner les crevettes. Rincer les pétoncles pour enlever le sable; les égoutter et les assécher. S'ils sont gros, les couper en moitiés. Disposer le poisson, les crustacés et les coquillages sur un plat de service. Mettre les sauces dans des petits bols à servir.

Remplir à demi un poëlon à fondue en métal d'huile à frire et faire chauffer jusqu'à ce que l'huile soit très chaude, mais non fumante. Dans le cas d'un poëlon à fondue traditionnel, avec réchaud à l'alcool, faire chauffer l'huile sur la cuisinière avant de mettre la casserole sur le réchaud. S'il s'agit d'un

nouveau poëlon à fondue électrique, chauffer l'huile sur le réchaud même.

C'est maintenant aux convives d'agir. Chacun pique un morceau de fruit de mer au bout de sa fourchette à fondue et le plonge dans l'huile bouillante. Lorsque le morceau aura perdu sa transparence et aura acquis une teinte blanchâtre et lorsque les bords auront brunis, le poisson sera cuit. Le temps de cuisson varie selon le degré de chaleur de l'huile, mais on doit en général compter deux ou trois minutes. L'invité dépote ensuite le morceau cuit dans son assiette, à l'aide de sa fourchette, puis le trempe dans une des sauces ou l'arrose de jus de citron. Environ 4 portions.

Sauce Richelieu — Mélanger une tasse de mayonnaise, 1-4 de tasse de crème sure, 4 c. à thé de jus de citron, 1 c. à thé de zeste de citron râpé fin et 1-2 c. à thé de sauce Worcestershire.

Sauce Chutney — Mélanger 3-4 de tasse de crème sure, 1 c. à thé de poudre de cari et 1-4 de tasse de chutney, haché ou mis en purée dans un broyeur - mélangeur. Environ 1 tasse de sauce.

Sauce coquetel — Mélanger 1-2 tasse de sauce chili, 1-3 de tasse de catsup, 1-3 de tasse de raifort préparé et 1-2 c. à thé de sauce Worcestershire. Environ 1-1/4 tasse de sauce.

Programme d'aide aux dessinateurs de mode

MONTREAL (PC) — Dans, le but de renforcer les bases de la mode canadienne, Fashion Canada a lancé, un programme d'aide aux dessinateurs de mode.

Selon Mme Lissa Taylor, présidente du conseil d'administration de Fashion Canada, ce programme vise à augmenter le potentiel du dessin de mode dans l'industrie de la mode canadienne et à donner aux manufacturiers la possibilité de faire appel au talent de modélistes canadiens améliorant ainsi leurs produits.

We are planning to open another bank...

à l'école, à pied, à cheval, en voiture ou ailleurs... le professeur vous suit partout.

Berlitz

500 Grande-Allée - Québec. 529-6161
152 est, rue Racine - Chicoutimi. 549-7474
Ouvert en semaine jusqu'à 8:30 pm. le samedi jusqu'à 1 pm.

travail à l'aiguille

PONCHO VITE FAIT — Vous cherchez un vêtement chaud, attrayant et pratique? Tricotez un poncho! Ce modèle vite fait se tricote de l'encolure au bas sur une grosse aiguille circulaire à l'aide de laine épaisse. Le tricot uni alterne avec les bandes tressées. Numéro 945: tailles 10-16 comprises.



Laura Wheeler

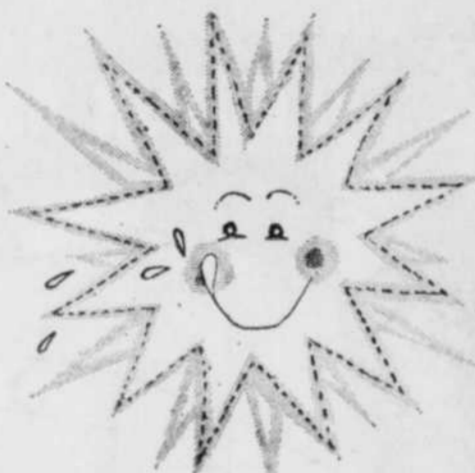
Écrire lisiblement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur visé y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC 2.

Prix: 75¢ (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours.

Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

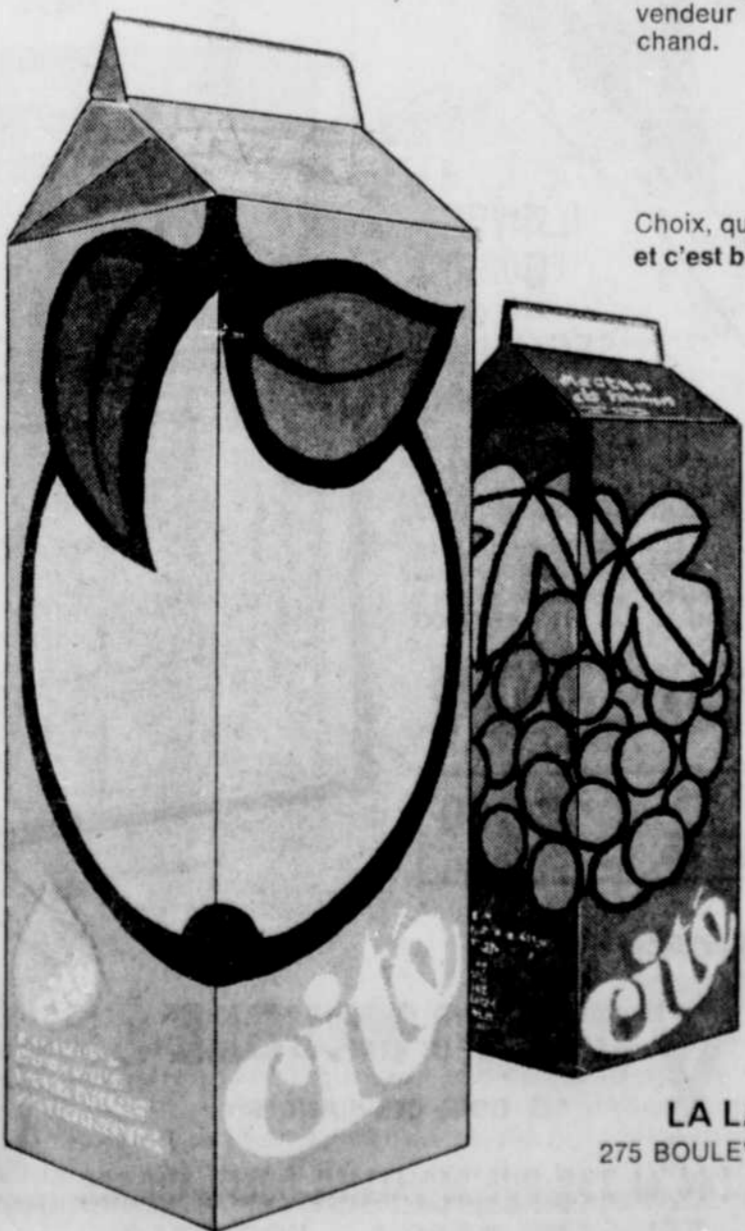


Ah! le jus d'orange Cité le matin!

Le soleil de la Californie et l'excellence des produits Sunkist vous disent bonjour. Ou, si vous préférez: nectar de raisin / breuvages à l'orange et au pamplemousse.

Demandez-les à votre agent-vendeur Cité ou à votre marchand.

Choix, qualité, service, Cité est là et c'est bien "plus" meilleur



LA LAITIERIE CITÉ LTÉE
275 BOULEVARD HAMEL, QUÉBEC
TÉL.: 529-8891

Tous les produits Cité répondent aux plus strictes normes d'hygiène alimentaire du département de Santé de la ville de Québec, du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de la Santé Nationale.

VOYEZ Quasar de MOTOROLA

CHEZ A. CLOUTIER RADIO TV
VOTRE ELECTRONICIEEN SPECIALISE

TELECOULEUR CREDENCE MEDITERRANEEN de 26" en diagonale

Le style méditerranéen populaire caractérise ce meuble à placages en orme véritable et bois franc de choix fini gasconier Andorra avec décorations sculptées dans un matériau similibois. Lampe-écran "Quasar brillante" de 315 pouces carrés. Roulettes fournies. L. 35 1/2", H. 29 1/2", P. 18 1/2" (ajoutez 5" pour le protecteur du col de la lampe-écran). Modèle WU 908 HP.

TELECOULEUR PORTATIF de 20" en diagonale

Synchronisation de couleur Insta-Matic. Lampe-écran brillante. Éléments transistorisés. Minicircuits à fiche. Synchronisation précise automatique. Synchronisateur VHF transistorisé et pré-réglé Insta-Matic. Synchronisateur UHF transistorisé. Haut-parleur de 5" x 3". Antenne dipôle VHF à même et UHF à cadre. Modèle WP580 HWC.

A TOUT POINT DE VUE NOUS SOMMES PLUS PRES DE VOUS CHEZ A. CLOUTIER RADIO TV ENR.

ACHETEZ DIRECTEMENT D'UN ELECTRONICIEEN PROFESSIONNEL POUR LE MEILLEUR SERVICE APRES VENTE

VENEZ VOIR LA LIGNE COMPLETE DES TV COULEUR

Quasar

Instamatic avec mécanisme dans le tiroir

Bien avant l'avènement de la TV couleur, nous étions dans le métier!

A. CLOUTIER RADIO TV

VENTE - SERVICE - SPECIALITE TELEVISION EN COULEURS
840, rue Myrand - Ste-Foy - Tél.: 527-8123

ATELIER DE SERVICE
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h.30

Kissinger: "L'éminence grise" de Richard Nixon

(AFP) — "Eminence grise" du président Richard Nixon, M. Henry Kissinger, 48 ans, a mis au service d'un politique de détente, la même vigueur et la même efficacité que jadis John Foster Dulles avait déployés en faveur de la guerre froide. Ce fils d'un rabbin allemand, devenu Américain, en 1943, dispose en effet malgré son titre modeste de conseiller du président pour les Affaires de sécurité nationale, d'une large audience à la Maison Blanche.

Ce brillant professeur qui enseigna au centre des Affaires internationales de l'université d'Harvard, est un des rares intellectuels ayant milité de longue date au parti républicain. Spécialiste de la guerre psychologique et des armes nucléaires à l'état-major combiné de la Défense et au Conseil National de Sécurité (1950-1963) il passe pour un libéral et on le classe généralement dans le camp des "colombes" (encore qu'il soit parfois partisan de la manière forte comme au Cambodge).

Ce sont d'ailleurs les ouvrages de politique étrangères de Henry Kissinger tels que "Armes Nucléaires et Politique étran-

gère", "Réappréciation de l'Alliance Atlantique", qui ont déterminé le choix de Richard Nixon lorsque celui-ci accéda à la présidence. Désigné avant même que soit choisi le secrétaire d'Etat de la nouvelle administration (M. William Rogers), Henry Kissinger recut pour consigne, dès février 1969, d'établir aussitôt que possible des contacts avec la Chine populaire.

Echappant aux lenteurs et aux indiscretions d'une administration aussi importante que le département d'Etat, Henry Kissinger a pu effectuer dans le plus grand secret deux voyages à Pékin, sans compter ses douze entrevues avec les délégations du Nord-Vietnam et du GRP à la conférence de Paris. Son entrevue, le 9 juillet dernier avec le premier ministre chinois Chou En Lai constitua un véritable coup de théâtre lorsqu'elle fut révélée.

Mais les lourdes responsabilités qu'assume actuellement Henry Kissinger n'ont nullement diminué son sens de l'humour, son goût pour la bonne chère et les jolies femmes.

Chou En-lai un homme de tactique

(AFP) — Issu d'une famille de mandarins, né en 1896 disent les uns, en 1898 affirment les autres, Chou En-lai, premier ministre de la République populaire de Chine depuis 1958, a, malgré ses ascendants, traversé toutes les tourmentes de la politique chinoise sans que jamais sa position soit réellement menacée. Le rapprochement avec les Etats-Unis qu'il préconise depuis 1955 ne peut que le consolider encore.

Homme gracile au teint olivâtre, aux pommettes saillantes, aux sourcils noirs, à la bouche large et aux lèvres étroites, celui qui descend de la famille princière de Tcheou (1.900 ans avant JC) avec la souplesse et les manières d'un grand seigneur sut tout de suite trouver sa place exacte dans la structure léniniste du nouveau régime.

Abandonnant à Mao les grandes décisions stratégiques et idéologiques, il s'est toujours spécialisé dans l'art de l'exécution et de la tactique. S'adaptant aux "lignes" les plus contradictoires, il fit ainsi le grand bond et la reconstruction, défendit l'alliance sino-soviétique puis claqua la porte au nez de Khrouchchev, traversa la révolution culturelle en la freinant discrètement, pour en émerger finalement comme le vainqueur, mais vainqueur au triomphe modeste.

Avec Mao bien sûr, c'est à lui que les Américains auront surtout affaire pour aller au fond des choses. Ce ne sera d'ailleurs pas la première fois. Déjà ce négociateur parfaitement distingué, "réserve" comme un

chat" dira Malraux, aussi redoutable qu'affable avait rencontré George Marshall, chef de la mission de réconciliation envoyée en Chine par le président Truman en 1945.

George Marshall avait gardé de ses contacts avec Chou "un souvenir enchanté". A ce moment Chou En-lai n'hésita pas à parler des "relations traditionnelles amicales entre les peuples américain et chinois".

Mais par la suite les relations se détériorent et lorsqu'en 1955, à Bandoeng, Chou En-lai proposa aux Etats-Unis une négociation pour alléger la tension dans le détroit de Taïwan, John Foster Dulles nrit cette offre pour "de la pure propagande". Aussi, à partir de 1959, le principal souci du premier ministre, fut d'empêcher par tous les moyens la coopération qui se dessinait entre l'URSS et les Etats-Unis et qui menaçait d'isoler la Chine. Après 1961, il est (américains), les réactionnaires, (indiens) dit dans la même hostilité les impérialistes et les révisionnistes (soviétiques).

Mais il lança dès avant la révolution culturelle, des ballons d'essai à l'adresse des Etats-Unis et l'on peut penser que Chou fut parmi les premiers collaborateurs de Mao à s'apercevoir du profit que la Chine pourrait tirer de la révision de la politique asiatique des Etats-Unis, opérée par le président Nixon et son conseiller Kissinger.

Ce profit pour son pays, on peut être certain que Chou En-lai mettra tout en oeuvre pour le concrétiser lors de la prochaine rencontre, en jouant un rôle prépondérant dans cette difficile négociation.

1971 — Une année américaine à Pékin

par Jean Leclerc DU SABLON

PEKIN (AFP) — C'est par un après-midi de décembre 1970, le jour de Noël et la veille du soixante-dixième anniversaire du président Mao Tse Toung, que "l'homme de la rue", à Pékin, a pu, longtemps avant l'opinion mondiale, pressentir que "quelque chose bougeait" dans les relations sino-américaines.

A la tombée du jour, dans Wangfuching, principale artère commerciale de la capitale, où un marchand de journaux criait le titre du "Quotidien du Peuple" où l'on pouvait lire des mots que jamais, en plus de vingt ans, on n'avait vu associés l'un à l'autre en si gros caractères à la "une" de la presse chinoise: "Ami Américain". Le titre annonçait que le président Mao avait reçu, quelques jours auparavant, le journaliste américain Edgar Snow, et il était surmonté de cette citation du chef du parti communiste: "Le peuple chinois est l'ami de tous les peuples du monde, y compris le peuple américain".

Rien n'est laissé au hasard dans les journaux chinois, supervisés de très près par certains des plus hauts dirigeants, et chaque nuance a sa valeur politique. Les Chinois l'ont bien compris à l'époque, mais qui pouvait prévoir tout ce qu'annonçait, en fait, cet événement typographique? Depuis l'automne, la Maison Blanche avait fait plusieurs appels au pied, secrètement, et les dirigeants chinois, si l'on en juge par les articles de la presse officielle et les discours, étaient alors convaincus que "l'impérialisme américain" se heurterait à des difficultés de plus en plus grandes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Selon certains observateurs, une réunion cruciale du bureau politique se tint au cours de la première quinzaine de décembre, et il y fut décidé d'aller de l'avant pour voir si Nixon avait "sérieusement" envie de discuter, les Chinois ayant souvent souligné, à propos de leurs différends avec les Etats-Unis, qu'il était à leur avis préférable de négocier plutôt que de se battre.

INVASIONS DU LAOS

Un dimanche de la mi-février, la population de la capitale et des autres grandes villes de Chine descendit dans les rues au cris de: "A bas l'impérialisme américain, les peuples d'Indochine, sont sûrs de vaincre". Ces manifestations, les dernières auxquelles participèrent les masses chinoises étaient provoquées par l'invasion du Laos par les troupes de Saïgon, appuyées par les Etats-Unis. Mais, contrairement à l'usage passé et dont fut victime l'ancien président Johnson, aucune effigie caricaturale de Nixon ne fut exhibée ou brûlée.

La presse tiraît "Nixon, ne perdez pas la tête" et Chou En Lai se rendait secrètement à Hanoi où il jura solennellement que les Chinois "ne reculeraient pas devant le plus grand sacrifi-

ce" pour soutenir les résistants indochinois. La Chine se sent menacée. Va-t-on vers l'affrontement? Fin mars, la tension tombe, les Sud-Vietnamiens ne rencontrent pas au Laos le succès escompté et les Américains, contrairement à ce qu'ils firent l'année précédente au Cambodge, ne se précipitent pas à la rescousse.

Mao Tse Toung, celui qui était encore à l'époque son proche compagnon d'armes, Lin Biao, et Chou En Lai, parlent de "victoire stratégique" et soulignent que la résistance indochinoise est "invincible" et se trouve dans une excellente situation. Pékin semble donc se convaincre progressivement que Nixon cherche réellement à se désengager d'Indochine pour lui mettre des bâtons dans les roues?

LA DIPLOMATIE DU PING-PONG

Debut avril, premier coup de théâtre, la Chine ne gronde plus. Elle tend la main. Huit jeunes joueurs de ping-pong américains, de retour des championnats du monde au Japon, arrivent à Pékin. Ce premier groupe américain, entré en Chine populaire après plus de vingt ans d'encerclement hostile de ce pays, rapportera aux Etats-Unis, comme s'il revenait de la lune, une image des chinois radicalement différente de celle qui avait cours auparavant.

"Vous avez ouvert une nouvelle page dans les relations entre les peuples chinois et américain", déclare à ses jeunes hôtes, le 14 avril, le premier ministre Chou En Lai.

Dans le stade de la capitale, d'où avaient disparu les slogans anti-américains, les Américains s'inclinaient devant les pongistes chinois.

Cependant les Chinois font montre d'une attitude que les correspondants américains décrivent comme "pleine de tact et d'extrême courtoisie" ("an exquisite display of tact and politeness to guests"). Pendant ce temps, apparemment après le feu vert de Pékin, Edgar Snow publiait son interview, recueillie quatre mois plus tôt et dans laquelle Mao Tse Toung, indiquait être prêt à recevoir Nixon.

Dans les communes, les usines, ce texte fut étudié et, lorsqu'elle fut rendue publique le 16 juillet, les Chinois furent certainement moins étonnés par l'invitation que l'opinion mondiale. Depuis l'annonce officielle de la première visite secrète de Kissinger jusqu'au récent séjour de la mission préparatoire du gé-

néral Alexander Haig, la presse centrale chinoise diffusa moins d'une dizaine de communiqués, pour la plupart très brefs, se référant directement à la visite de Nixon.

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.



LES CAPUCHONS ANGLAIS SE MOQUENT DE LA PLUIE

Qu'il pleuve ou vente. Pour toutes les occasions. De notre collection exclusive. L'imperméable pour garçon ou fille. Térylène-coton avec doublure en guingam de coton. Bleu ciel avec carreaux marine, marine-rouge, beige-brun. 4-6X. \$35. 7-14. \$40. L'imperméable doublé à porter en tout temps. Térylène-coton bleu-blanc. Doublure de nylon. 4-6X \$45. 7-14 \$50. Vêtements pour enfants, au troisième.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de ville
Place Ste-Foy
2 hrs station, gratuit
Parc-autos Chauveau

ANTIQUITES A.G. BOUSQUET
53, 5e Concession, Rte 371N
Village Valcartier
844-2595
Ouvert tous les jours excepté le mercredi

Nixon en Chine

Les entretiens sino-américains datent de 1958

PARIS (AFP) — Bien avant qu'il ne soit question d'une rencontre au sommet entre les présidents Nixon et Mao Tse Toung, ou même que Henry Kissinger n'ait entrepris ses discrètes visites préparatoires à Pékin, des contacts avaient été établis entre les Etats-Unis et la Chine.

Ils se déroulèrent, à intervalles plus ou moins réguliers, d'août 1958 à février 1970, tout d'abord à Genève puis à Varsovie et ne comptèrent pas moins de 136 réunions de travail, auxquelles les deux pays étaient représentés par leurs ambassadeurs en Pologne.

C'est au Palais Mysliwiecki que se rencontrèrent à Varsovie les deux plénipotentiaires, selon un cérémonial très strict. Chacun d'eux, assisté de 3 collaborateurs, (un conseiller diplomatique, un interprète et un secrétaire) pénétrait à 14 heures

précises dans le salon réservé aux séances et prenait place d'un côté de la longue table de noyer ciré, devant les tapisseries aux scènes de chasse ornant les murs.

Les ambassadeurs sortaient alors de leurs serviettes de minces dossiers qu'ils lisaient à tour de rôle. Les séances duraient de 2 à 4 heures, dans le plus grand secret. Il ne fut rompu qu'une fois, le 7 septembre 1966, pour permettre aux journalistes et photographes de pénétrer quelques instants dans le "sanctuaire".

Il est bien difficile de dire à quels résultats finaux aboutirent ces rencontres. Elles eurent du moins le mérite de permettre le maintien d'un contact et aux interlocuteurs de mieux se connaître.

DROIT AU BUT
ECONOMIE • SOUPLESSE • CONFORT
avec
CORTINA 1972



Vous ne pouvez pas vous tromper avec une gagnante
AUSSI PLUSIEURS DEMONSTRATEURS 1972 A PRIX REDUITS



M. ROLAND LEFAVRE premier vendeur de voitures neuves pour l'année 1971



M. ADRIEN COUTURE premier vendeur de voitures usagées pour l'année 1971

OUVERT TOUS LES SOIRS

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"

LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES

A LA JOURNEE A LA SEMAINE AU MOIS A L'ANNEE

901, 1re AVE, Qué. — 529-2131

NETTOIE LES POINTS NOIRS!

SNAP est le nettoyeur facial idéal pour les adolescents, car il nettoie vraiment les points noirs. Dans la mousse savonneuse de SNAP, de minuscules particules de pierre ponce délogent le gras et l'excès d'huile qui sont la cause des points noirs et de la plupart des boutons. Il ne vous faut que 30 secondes par jour. Et il ne vous en coûte qu'environ un cent par jour. Comme des milliers de jeunes, découvrez vous aussi que le secret d'un teint clair, c'est un teint propre: avec SNAP!

SNAP
NETTOYEUR POUR FIGURE, MAINS ET EPIERME
DANS TOUS LES SUPERMARCHÉS ET LES PHARMACIES

Simplicity

OFFRE AUX FIANCES POUR LEUR FUTUR AMEUBLEMENT...

LA LESSIVEUSE-ESSOREUSE ainsi que la SECHEUSE **Simplicity** opérant sur le 110 V., sans oublier la fameuse **GARANTIE DE 2 ANS** CHOIX DE COULEURS SANS FRAIS ADDITIONNELS: BLANC - JAUNE MOISSON - AVOCADO

PRIX SPECIAL
TAPIS OZITE \$239 v.c.

ROYER D U MEUBLE INC.
"LE COIN DES FIANCES"

VENEZ NOUS RENDRE VISITE ET PROFITEZ-EN POUR VOUS INSCRIRE AU CONCOURS "FUTURS MARIÉS"

144 et 239 RUE ST-VALLIER OUEST, QUEBEC
TEL: 529-9648 — 523-3760

SPECIAL AMEUBLEMENT 3 PIECES
21 morceaux A PARTIR DE \$695.00

Nixon: un président professionnel

WASHINGTON (AFP) — La démarche politique de Richard Nixon, premier président des Etats-Unis à se rendre en Chine populaire, n'est ni aussi simple que la présentent ses défenseurs, ni aussi tortueuse que ne la décrivent ses détracteurs. Assez déconcertante, parce que faite de contradictions, elle a longtemps échappé à une analyse correcte et prête aisément à des interprétations fausses.

Steward Alsop, qui le connaît bien, fait remarquer que Richard Nixon est sans doute le premier président professionnel par opposition aux autres qui étaient tous des hommes politiques, à l'exception du président Eisenhower qui n'était ni l'un ni l'autre. Professionnel, il l'est comme un maître d'œuvre qui dispose d'un personnel efficace et de toutes les ressources de la technologie. Mais cela ne suffit pas pour faire un bon président.

Richard Nixon est, malgré les apparences, le contraire d'un homme politique: il n'a ni rondeur, ni charme, ni chaleur humaine. Il est mal à l'aise avec ses invités. On ne lui prête pas de bons mots. Il ne se sent bien qu'avec sa famille et son ami "Bebe" Rebozo, un homme d'affaire taciturne, d'origine cubaine qui, paraît-il, ne lui adresse jamais le premier la parole.

Il s'y entend peu en peinture et en musique, et son héros au cinéma est John Wayne. On ne lui connaît qu'une passion: le football. Bref, apparemment un homme à l'image des millions d'Américains.

Mais à l'encontre de ses électeurs de la majorité silencieuse, Richard Nixon est secret, méfiant et totalement dénué de pré-

ventions ou de convictions idéologiques. Pragmatique, il oublie ses sentiments anti-communistes qui avaient fait sa fortune politique, lorsqu'il se convainc, il y a six ans, qu'il ne pouvait pas y avoir de régime stable en Asie tant que les Etats-Unis et la Chine populaire n'auraient pas tenté un rapprochement. Dix jours après son arrivée au pouvoir, il chargeait son conseiller Henry Kissinger d'étudier les moyens de sonder Pékin. Lorsqu'il alla à Paris en visite officielle en 1969, il se confia au général De Gaulle pour lequel il éprouve une grande admiration et dont il suit volontiers le comportement politique. A son goût du secret, il allie celui des coups de théâtre qui ont pour effet de prendre par surprise ses adversaires politiques et parfois ses amis.

Il est certain enfin qu'il aime le risque. Lorsqu'il était officier de marine, jeune et pauvre, pendant la guerre dans le pacifique, il gagna au total \$10,000 dollars au poker en jouant parait-il, prudemment contre des adversaires redoutables.

Des risques, il n'a cessé d'en prendre, et il a connu de rudes défaites. Battu aux élections présidentielles par John Kennedy, battu aux élections au poste de gouverneur de Californie, Richard Nixon a persévéré et, la chance aidant, comme au poker, il est parvenu à la magistrature suprême.

Cette ténacité dans l'effort lui a permis au bout de trois ans, et en prenant un risque certain, d'arriver à ses fins: percer le mur du silence et d'hostilité qui, depuis 25 ans, se dresse entre la Chine et les Etats-Unis. Il a réussi dans une entreprise que ses trois prédécesseurs n'avaient pas osé aborder.

Mao: le "Lénine de notre temps"

"Primauté du politique" est la devise de Mao Tse-Toung. On ne saurait cependant le définir comme un homme politique, au sens occidental du terme. Le portrait qu'André Malraux a fait de lui dans ses Anti-Mémoires, le décrivant comme un "empereur de bronze" qui "marche comme une figure légendaire revenue de quelque tombeau impérial" est sans doute plus proche de la vérité. Mao est "empereur", comme Staline a été "tsar". Ce paysan génial de Hunan est de la race des chefs révolutionnaires charismatiques qui inspirent à la fois terreur et dévotion.

En proclamant d'ailleurs, la "primauté du politique", Mao entendait essentiellement imposer celle de l'idéologie. Il est un doctrinaire qui, au pays de Confucius, a fait de sa propre version du marxisme-léninisme, une sorte de religion d'état. Stratège, il a su adapter les méthodes de la lutte révolutionnaire à l'art traditionnel de la guerre.

Mais Mao Tse-Toung est aussi poète à ses heures, et amateur de calligraphie. On connaît son goût pour la natation. Il apprécie également le jeu des cartes et l'opéra. A la seule condition que celui-ci mette en scène les soldats de la révolution et non les seigneurs d'autrefois.

Ce théoricien qui se veut le "Lénine de notre temps" s'est montré en maintes circonstances diplomate réaliste et tacticien d'une extraordinaire souplesse. Il saura donc trouver sans aucun doute un langage commun avec le représentant de l'Etat qu'il n'a cessé de ridiculiser depuis 1946, comme

un "tigre de papier", mais dont, en pratique, il n'a jamais sous-estimé la puissance.

Il y eut d'ailleurs un temps où Mao n'avait point exclu la possibilité d'une entente avec les Etats-Unis. En 1944, il disait à un ami américain (il en eut plusieurs, de John S. Service à Edgar Snow): "Le travail que nous autres communistes accomplissons en Chine est de la même nature que celui fait en Amérique par Washington, Jefferson et Lincoln". Il se montrait flatté lorsque des Américains le qualifiaient de "démocrate jeffersonien" par opposition à Tchang Kai Chek "autoritaire et xénophobe". En 1946, il fut très coopératif avec la mission Marshall et ce n'est qu'après que le département d'Etat eut pris une attitude résolument anti-communiste, qu'il se retourna contre les Etats-Unis.

Mais lorsque Dean Acheson, chef de la diplomatie américaine de l'époque, reprocha aux communistes chinois, en 1948, de faire de leur pays un satellite de l'URSS, Mao riposta avec hauteur: "Nous aurons faire respecter les intérêts nationaux de la Chine".

C'est la défense de ces intérêts, contre une URSS devenue "menace principale", qui a fait passer Mao de l'anti-américanisme absolu à la recherche d'un modus vivendi avec les Etats-Unis. "Je suis persuadé, disait-il, en décembre 1970, à son vieil ami Edgar Snow, que les problèmes existant entre nous pourraient être réglés par Nixon". Ce qui laisse prévoir que le président des Etats-Unis trouvera en Mao un hôte, méfiant certes, mais attentif et prêt à accepter des compromis raisonnables.

Les relations sino-américaines

par Fernand MOULIER

WASHINGTON (AFP) — De tout temps la Chine a exercé sur les Américains une étrange fascination faite d'admiration, de crainte et de condescendance. Pendant deux siècles, des commerçants, des militaires, des missionnaires et des professeurs ont vécu en Chine et ont contribué par leurs innombrables récits à faire connaître une certaine Chine, très éloignée de la réalité, créant ainsi un malentendu fondamental qui devait durer jusqu'à l'avènement du communisme.

Pour les hommes d'affaires, pour les hommes d'Eglise (il y avait 8,000 missionnaires américains en Chine avant la guerre), pour les hommes politiques, les Etats-Unis se devaient de protéger la Chine contre la misère, contre les fléaux naturels et contre les "colonialistes" anglais, français, japonais, allemands et russes. Mais la Chine, que ce soit celle de la dynastie mandchoue, celle de Sun Yat-Sen, celle des seigneurs de la guerre ou celle de Tchang Kai-check, est demeurée insaisissable. Et lorsque, le 1er octobre 1949, Mao Tse-toung prit le pouvoir, il ne resta de près de deux siècles de bons rapports sino-américains que des stocks de matériel de guerre, des hôpitaux et, en Amérique, des collections d'art Tang et Ming dont de très belles pièces ornaient les salons de réception du département d'Etat.

Après la première guerre mondiale, de nombreux étudiants chinois — surtout des scientifiques — vinrent se perfectionner dans les universités américaines: ils devaient former les cadres de l'université chinoise d'aujourd'hui.

Le courant d'échanges et de sympathie s'intensifia lors de l'agression japonaise en Mandchourie. Il y eut un véritable élan en faveur de cette Chine si difficile à saisir. Tchang Kai-check devint très populaire, mais ce ne fut qu'après Pearl Harbor que Roosevelt décida de lui apporter une aide militaire massive, en nommant à ses côtés comme chef d'état-major le général Joseph Stilwell. Celui-ci, qui s'entend très mal avec le généralissime, forme et arme 38 divisions chinoises qui, à la grande fureur de Tchang Kai-check, sont envoyées en Birmanie pour ouvrir la fameuse route fermée depuis 1941, et non au nord contre les communistes de Mao. En 1944, 53,000 marines débarquèrent en Chine. Les armées nationalistes occupent Changhaï, Nankin, Pékin, Tientsin. La victoire de Tchang Kai-check paraît assurée. Pourtant la guerre civile éclate. En 1946, le général George Marshall tente une mission de conciliation. Il y réussit partiellement. Il est constitué à Tientsin un comité tripartite composé du Kouomintang, du parti communiste et des Américains.

On le surnomme le "temple des cent colonels dormants" — des cent colonels américains, car les Chinois n'assistèrent pas aux séances. Le général Marshall repart écoeuré.

Un an plus tard, Lin Piao, Chu Teh et Chen Yi, partis de l'ouest, lancent une triple offensive foudroyante sur tous les centres urbains, qui tomberont presque sans résistance, marquant l'effondrement des armées du Kouomintang et des rêves américains.

Après la première guerre mondiale, de nombreux étudiants chinois — surtout des scientifiques — vinrent se perfectionner dans les universités américaines.

Après la première guerre mondiale, de nombreux étudiants chinois — surtout des scientifiques — vinrent se perfectionner dans les universités américaines.

Après la première guerre mondiale, de nombreux étudiants chinois — surtout des scientifiques — vinrent se perfectionner dans les universités américaines.

Après la première guerre mondiale, de nombreux étudiants chinois — surtout des scientifiques — vinrent se perfectionner dans les universités américaines.

Après la première guerre mondiale, de nombreux étudiants chinois — surtout des scientifiques — vinrent se perfectionner dans les universités américaines.

20,395 milles en 39 heures de vol

WASHINGTON (AFP) — Pour son voyage en Chine, le président Nixon couvrira en avion, l'aller et le retour y compris, 20,395 milles, plus des quatre cinquièmes du tour du monde, le tout en 39 heures et 45 minutes de vol.

Il va sans dire que sa femme, les 13 membres de leur suite officielle et les 87 journalistes américains qui les accompagnent en feront autant. Leur itinéraire, du 17 au 29 février (avec séjour en Chine du 21 au 28), sera le suivant: Washington - Hawaii - Guam - Changhaï - Pékin - Hang Techeou - Changhaï - Alaska - Washington.

Le trajet le plus long sera celui de Washington à Hawaii: 4,950 milles en 10 h. La distance totale de l'aller Washington - Pékin via Hawaii, Guam et Changhaï est de 11,310 milles. Il faudra 23 heures 15 pour la couvrir. Le retour Changhaï - Washington par la route polaire s'effectuera en 14 heures 20 minutes seulement, car la distance n'est que de 8,075 milles.

A l'intérieur de la Chine, sur le trajet Pékin - Hang Techeou - Changhaï qu'ils feront à bord d'avions chinois, le président et sa suite couvriront une distance de 810 milles, en 2 heures 10 de temps de vol au total.

DECOUPER

HUMIDIFICATEUR

Aprilaire

A GAGNER

Pour ce coupon d'ici le 29 février prochain et vous aurez la chance de gagner ce magnifique appareil.

F. O. G. COMBUSTION

1075, Place Bon-Air - Québec 7 - Tél.: 623-0344

NOM

ADRESSE

VILLE

DECOUPER

SIMPSONS-SEARS

● Fleur de lys ● Place Laurier ● Chicoutimi

Boutique de la Mariée

La Mariée Romantique!

Sa beauté n'a d'égale que celle de la blanche colombe... Tissu diaphane nommé "tendresse", froncé en douceur et agrémenté d'un volant discret. Voici seulement une robe de notre fabuleuse collection printemps-été 1972! Tailles 8 à 20 dans le groupe. \$80 à \$150 ch.

Boutique de la Mariée - Rayon 31.

SIMPSONS-SEARS

● Place Fleur de Lys ● Place Laurier ● Chicoutimi

Nouvelle perruque sans bonnet!

Eva Gabor

\$ 45 ch.

Un rêve devenu réalité... des cheveux à l'aspect naturel, faciles à coiffer et toujours "comme il faut" en toutes circonstances. Cette perruque se coiffe dans n'importe quel sens, se crêpe, se boucle, s'adapte à toutes les têtes. Confortable et légère, elle est faite de 100% Dynel facile d'entretien. Choix de 2 modèles captivants: "Inspiration" et "Free'n'Easy". Tons naturels.

ENSEMBLE EVA GABOR pour l'entretien des perruques. Brosse, nettoyant à vaporiser, etc. 4.98 ens.

Simpsons-Sears - Cosmétiques (Rayon 8).

MOR-POWER

toujours prête à PARTIR



**CANADIAN
TIRE**



**POWER SEALED
best in Winter
and Summer**

**ÉNERGIE SCELÉE
supérieure...
Hiver comme Été**

**dual-duty
75**

INSTALLATION 75¢

Voici le catalogue pour plus de
détails sur la garantie Mor-Power

MOR-POWER DUAL DUTY

12 VOLTS - Groupe 24:
Chev. et Pont. 1957-70
(plup.); Dodge et
Plymouth 1956-71 (plup.)

20.89

avec échange

Démarrages rapides hiver comme été!
Le haut niveau d'électrolyte recouvre
largement les plaques pour qu'elles
demeurent plus longtemps actives entre les
remplissages. Le bac d'une pièce à paroi
mince en polypropylène Co-Polymer offre
une plus grande résistance aux chocs,
offre plus d'espace pour l'électrolyte et
les matières actives. Dual-Duty,
c'est la batterie qu'il vous faut!

**MOR-
POWER SUPER-SERVICE**

12 VOLTS — Groupe 24: Pour
la plup. des Chev. et Pont.; pour
la plup. des Dodge et Plymouth
1956-71.

17.75

avec échange

Cette batterie présente une parfaite
combinaison d'énergie et de valeur pour
l'automobiliste moyen. Récupération
améliorée et plus rapide après une forte
dépense d'énergie. Le procédé exclusif
de remplissage d'électrolyte sous vide
Power-Seal lui préserve TOUTE
son énergie... voilà la SUPER-SERVICE!

REMÈDES CANADIAN TIRE CONTRE LE FROID

 <p>AVEC SORTIE 5 AMPS Chargeur 12 volts</p> <h3>13.98</h3> <p><small>Redresseur au sélénium avec protecteur de surcharge; pola- rimètre lumineux. 115 volts, cordon et pinces.</small></p>	 <p>8 PIEDS - 75 AMPS Câbles de renfort</p> <h3>1.59</h3> <p>la paire</p> <p><small>Pour un surplus de puissance avec des câbles de renfort! Cal. 6, fils en aluminium avec une capacité de 75 amps. Pin- ces isolées.</small></p>	 <p>"SPEEDEE" 12 VOLTS Pistolet-dégivreur</p> <h3>2.69</h3> <p><small>Fait fondre glace et neige. Se branche à l'allume-cigarettes 12 volts. Cordon 9/2 pi. Avec grattoir.</small></p>	 <p>B. DEGIVREUR DE PARE-BRISÉ EN AEROSOL</p> <p>Vaporisez... la glace fond chimiquement sans abimer le fini. Bombe aérosol 14 oz. liquide.</p> <h3>.59</h3>	 <p>D. ANTIGEL "GAS FLOW" POUR CONDUIT D'ESSENCE</p> <p>Ajoutez au réservoir d'essence, prévient le gel dans les conduits d'essence, pompe et carburateur. Gardez-en une boîte de 4 oz. sous la main.</p> <h3>.19</h3>
		 <p>C. VAPORISATEUR DEGELE/SERRURE MOTO-MASTER</p> <p>Voilà la solution lorsque la glace empêche les serrures de fonctionner. Introduire sim- plement et vaporiser. 3 oz.</p> <h3>.44</h3>	 <p>E. VAPORISATEUR IMPERMEABILISANT L'ALLUMAGE</p> <p>Dirigé sur tout le système d'allumage, pro- tège contre l'humidité. Bombe aérosol 6 oz.</p> <h3>.69</h3>	 <p>F. VAPORISATEUR POUR CARBURATEUR "QUICK START"</p> <p>Vaporisez dans le carburateur pour un dé- marrage instantané. Contient un lubrifiant de haut de cylindres.</p> <h3>.85</h3>



Utilisez
votre nouvelle
**CARTE DE
CREDIT**
Canadian Tire

Vous ne
remboursez
que **10%**
PAR MOIS
de
votre
du



CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

QUEBEC 4 BOUL. HAMEL	QUEBEC 2575 BOUL. STE-ANNE	LEVIS ROND- POINT	STE-FOY 1170 RTE DE L'EGLISE
----------------------------	----------------------------------	-------------------------	------------------------------------

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)

**Nettoyeur
de pare-brise
avec antigel**

Solution toute-prête Moto-
Master pour enlever la
neige, la glace et le sel
même à 20 degrés sous
zéro. 1 gallon impérial.

.66

REG. .88



Agnew se retirerait si sa présence devait nuire à la réélection de Nixon

WASHINGTON (selon UPI et AFP) — Le schéma de la prochaine campagne électorale américaine a continué de se dessiner hier alors que des sondages effectués parmi les dirigeants de la centrale syndicale AFL-CIO ont favorisé M. Hubert Humphrey comme candidat aux présidentielles, tandis que d'autre part, le vice-président actuel, M. Spiro Agnew, a fait savoir que si sa présence sur les rangs mettait en danger la réélection de Nixon, il avait la ferme intention de se retirer.

LE FAVORI DE L'AFL-CIO

L'AFL-CIO, dont le comité directeur est actuellement réuni en Floride, a rendu publics mercredi les résultats de trois sondages effectués auprès de

1,632 dirigeants de la centrale qui compte près de 14 millions d'adhérents.

Dans chacun des sondages, M. Humphrey vient en tête avec une moyenne de 42 pour cent des suffrages, devant M. Edmund Muskie avec 36 pour cent. Suit un autre prétendant démocrate, M. Henry Jackson, avec 11 pour cent. A noter que M. George Wallace, candidat de l'extrême-droite, vient avec une moyenne de 4 pour cent de voix, bien avant M. Nixon qui, selon l'AFL-CIO, aurait recueilli moins de un pour cent des voix.

Ces enquêtes confirment la division du mouvement ouvrier, devant la multiplicité des candidats à l'investiture démocrate. Il est probable que, contrairement à 1968, l'AFL-CIO devra attendre la convention du Parti démocrate en juillet pour choisir le candidat à qui elle apportera son soutien politique et financier.

Le candidat pour les élections présidentielles qui recueillerait le plus de suffrages des dirigeants de la centrale syndicale AFL-CIO, serait donc actuellement M. Hubert Humphrey battant d'une longueur M. Edmund Muskie.

DEPART POSSIBLE D'AGNEW

Une déclaration du vice-président actuel, M. Spiro Agnew, a peu surpris les observateurs politiques à Washington hier, alors qu'il a révélé au cours d'une entrevue radiodiffusée que s'il constatait que sa présence sur la liste des candidats risquait de nuire au président Nixon, il ne chercherait pas à se faire réélire.

"Si je vois, selon mon expérience politique, que je brouille les cartes," a-t-il affirmé, "je me retirerai volontiers." Mais il s'est empressé d'ajouter qu'il n'avait pas du tout cette intention présentement.

Par ailleurs, le président Nixon ne semble pas disposé à laisser partir Agnew. En effet, il a déclaré, il y a un mois, qu'il était très satisfait de la tâche accomplie par son vice-président, et qu'il n'estimait pas profitable de séparer une équipe "gagnante".

Cependant, la rencontre que le président a eue avec le secrétaire au Trésor Connally, en fin de semaine dernière, a laissé croire aux observateurs que cette entrevue avait pour sujet l'avenir politique de Connally.

Deux choses semblaient possibles. En premier lieu, on prétendait que le secrétaire au Trésor désirait, comme la rumeur le voulait, quitter la vie politique nationale et retourner au Texas.

La deuxième possibilité était que Nixon, à quelques jours de son départ pour la Chine, voulait rencontrer à tout prix Connally pour lui demander d'être son candidat à la vice-présidence.

Les spéculations à cet effet continuent d'aller bon train, semble-t-il, et le fait qu'Agnew ait senti le besoin de se garder une porte ouverte en faisant cette déclaration hier, permet de laisser voguer l'imagination.

LONDRES (D'après AFP, AP, UPI) — Le vote qui doit se tenir ce soir aux Communes britanniques sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun est venu renforcer la tension qui existe dans ce pays alors que se poursuit la grève de 280,000 mineurs, maintenant dans sa 38e journée. M. Heath menace de démissionner si le projet de loi ne recueille pas la majorité en Chambre.

Pendant ce temps, le nombre de chômeurs a atteint 3 millions et l'on s'attend à ce que ce chiffre augmente pendant que les coupures de courant se font de plus en plus longues. Les citoyens qui doivent présentement subir une coupure de courant qui va jusqu'à 9 heures dans leur domicile ont été avertis que cette période pourrait être allongée. Dans la région londonienne, les coupures atteignent déjà une douzaine d'heures.

La deuxième possibilité était que Nixon, à quelques jours de son départ pour la Chine, voulait rencontrer à tout prix Connally pour lui demander d'être son candidat à la vice-présidence.

La crise a atteint l'approvisionnement en nourriture. La deuxième plus grosse compagnie productrice de lait a annoncé qu'elle a dû réduire sa production de 10 pour cent et les ménagères britanniques se sont mises à stocker du lait en poudre. Certains magasins manquent de sucre, pendant que plusieurs boulangeries éprouvent beaucoup de difficulté à maintenir une production décente. La production de bière a été réduite de moitié.

La Grande-Bretagne au bord du désastre

On craint maintenant que le gouvernement ne soit obligé d'imposer une coupure totale de l'électricité dans les résidences. Un porte-parole du ministère de l'Industrie et du Commerce l'a laissé entendre hier.

D'ici à deux semaines, le gouvernement pourrait se trouver dans l'impossibilité de verser les pensions aux assistés sociaux. Tout le système d'aide aux pauvres, aux chômeurs et aux malades est en danger, estime le gouvernement qui est d'avis que la grève des mineurs, si elle se poursuit plus longtemps, peut mettre 20 millions de personnes en chômage et saigner à blanc l'économie.

Le gouvernement pourrait (Suite à la page 2, 1ère col.) être amené à verser \$338 millions par semaine en primes d'assurance-chômage, selon les experts. Cette somme hebdomadaire serait plus élevée que celle versée durant toute l'année de 1970.

Par ailleurs, la conclusion rapide de l'enquête du médiateur Lord Wilberforce sur la grève des mineurs a soulevé l'espoir d'une solution prochaine du conflit. Lord Wilberforce a annoncé lui-même qu'il avait terminé son enquête et que les conclusions qu'il présenterait "très urgemment" pourraient aider à mettre fin au conflit.

L'Office des charbonnages a déclaré hier à la commission d'arbitrage nommée par le gouvernement qu'il pourrait faire face à un pas-

sif de 125 millions de livres le mois prochain.

La grève des mineurs, a-t-il précisé et la grève du zèle qui l'a précédée pendant dix semaines, lui ont coûté 75 millions de livres depuis novembre et 19 millions de tonnes de charbon non extrait.

Le syndicat des mineurs revendique de son côté des augmentations de six livres pour un salaire minimum de base de 19 livres par semaine.

Respectent les consignes anti-inflationnistes du gouvernement, l'Office des charbonnages a offert des relèvements de trois à quatre livres par semaine, s'élevant sur 18 mois.

Témoignant devant la commission d'arbitrage, M. Derek Ezra, président de l'Office des charbonnages, a souligné son désir de voir les mineurs bénéficier d'augmentations substantielles. Toutefois, a-t-il ajouté, leurs revendications dépassent les limites posées par le gouvernement dans sa lutte contre l'inflation, et ajoute que la clientèle des charbonnages ne serait pas disposée à en payer le prix.

Alors que la majorité des Anglais affrontent la crise avec stoïcisme, des comités de vigilance se constituent dans plusieurs villes pour dénoncer les magasins consommant trop d'électricité et organiser des boycottages à leur endroit.

Dans le camp opposé, des

étudiants encouragent le public à ignorer les conseils d'économie du gouvernement afin de ne pas "briser la grève".

SPECIAL

chez A & W du 14 février au 20 février

Teenburger

59¢

A&W

L'URSS craint un rapprochement gréco-turc sur l'île de Chypre

ANKARA (D'après AFP) — Même si les Etats-Unis démentent hier catégoriquement les affirmations russes selon lesquelles les Etats-Unis s'efforceraient de renverser le gouvernement de l'archevêque Makarios pour établir une base militaire à Chypre, l'ambassadeur d'Union soviétique à Ankara, M. Vassili Goubyakov rencontrait hier le secrétaire général du ministère turc des Affaires étrangères, M. Orhan Eralp pour lui faire part de ses inquiétudes concernant Chypre. Ce

problème fournissait une occasion à l'URSS de lancer une offensive diplomatique commencent lundi à Athènes.

L'URSS craint, indique-t-on de source informée, que les derniers développements survenus en Méditerranée orientale et à Chypre ne conduisent à un partage de l'île entre la Turquie et la Grèce et à son intégration à l'OTAN.

Des rumeurs circulent également à l'effet que la flotte soviétique croiserait à proximité de l'île.

On se félicite d'autre part à Ankara du rapprochement actuel entre la Grèce et la Turquie tout en rejetant avec indignation le terme de "collusion" employé par Mgr Makarios. Comme en 1960 ce rapprochement peut aider au succès des conversations qui doivent s'engager prochainement entre les deux communautés de Chypre en présence de personnalités désignées par Ankara et Athènes ainsi que d'un représentant du secrétaire général de l'ONU.

Offensive de charme de l'Union soviétique pour renforcer son influence en Indochine

MOSCOU (AFP) — L'Union soviétique s'efforce de démontrer sa solidarité avec le Nord-Vietnam et avec les mouvements de libération indochinois à l'approche de la visite du président Nixon en Chine, constate-t-on à Moscou, espérant ainsi renforcer ainsi son influence au Nord-Vietnam.

La presse soviétique publie depuis trois semaines de nombreux articles sur l'Indochine et le Nord-Vietnam en particulier. Ces articles, remarque-t-on, sont axés sur plusieurs thèmes. Les uns dénoncent "l'escalade des crimes des agresseurs américains au Vietnam" et les "bestialités de la soldatesque américaine et de ses acolytes au Sud-Vietnam". D'autres vantent les mérites de la solidarité soviéto-vietnamienne et mettent en valeur l'aide fournie par l'Union soviétique au gouvernement de Hanoi et aux mouvements de libération en Indochine.

Certains articles soulignent que les pays membres du Pacte de Varsovie, au cours de leur réunion de janvier à Prague, ont accordé "une attention particulière au prolongement de l'agression américaine en Indochine".

Les journaux soviétiques, la "Pravda", quotidien du comité central, et les "Izvestia", organe du gouvernement, dénoncent la "collusion entre l'impérialisme américain et les dirigeants maosistes de Pékin".

La "Pravda" a même accusé récemment "la direction maosiste de la République populaire de Chine" de s'être "attelée" avec les adversaires du processus de détente en Europe. De son côté, l'agence Tass a publié un article reprochant aux "dirigeants de Pékin" de "s'engager toujours davantage sur la voie de l'anti-soviétique et de l'anti-communisme".

Depuis le 1er février, notent-on, M. Alexei Kossyguine, président du conseil soviétique, a reçu trois fois le nouvel ambassadeur de la République démocratique du Vietnam en URSS, M. Vo Thuc Dong. Celui-ci a eu d'autre part un long entretien avec M. Andreï Kirilenko, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du PC de l'URSS.

Le Kremlin, en orchestrant cette campagne de presse en faveur de Hanoi et des mouvements de libération indochinois, poursuit un double but, estime-t-on à Moscou.

1) Moscou veut mettre dans l'embarras les dirigeants de la Chine populaire avant les entretiens du président Nixon à Pékin.

2) L'Union soviétique s'efforce de profiter de la conjoncture diplomatique et des craintes que les prochains entretiens sino-américains suscitent à Hanoi pour renforcer son influence au Nord-Vietnam.

Cette action fait partie, semble-t-il, de la politique de renforcement des relations de Mos-

cou avec Hanoi, amorcée par les Soviétiques en octobre, à l'oc-

casin de la visite au Nord-Viet-

nam de M. Nicolai Podgorny, président du praesidium du so-

CONCOURS



c'est pour elle

c'est l'année bissextile, avec la laiterie Laval je désire rendre hommage à la femme.

Sans preuve d'achat

1er PRIX
\$500. + 

2e et 3e PRIX
\$200. + 

4e et 5e PRIX
\$100. + 

25 coutelleries

Si preuve d'achat de crème glacée Laval, ou de tout autre produit de Qualité Vérifiée Laval, vous gagnez en plus!

une Gremlin 1972

téléviseur couleur

ELECTROHOME

lave-vaisselle

MAYTAG

Le concours L-72 se termine le 15 mars prochain. Le 29 Février un premier tirage sera tenu sur les ondes de Télé-4, à 9,30 à l'émission spéciale L-72 animée par Nicole Germain et Donald Pilon. Le grand tirage du 15 mars sera dirigé par Jean Béliveau et Nicole Germain.

(Conditions du Concours L-72)

- Remplissez vos bulletins de participation. Ecrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone.
- Participez aussi souvent que vous le désirez. Toutes les inscriptions devront être reçues avant minuit le 14 mars 1972.
- Tous peuvent participer à ce concours, sauf les employés de la Laiterie Laval Liée de ses filiales et de son agence de publicité.
- Un gagnant par famille seulement. Les gagnants devront répondre à une question. Le concours est assujéti à toutes les lois fédérales et provinciales.

Postez à: **CONCOURS L-72**
 QUEBEC: C.P. 4800 TERMINUS QUEBEC 2
 LEVIS: C.P. 1200
 RIMOUSKI: C.P. 194

NOM

ADRESSE

VILLE Téléphone:

- ROTI FILET DE PORC - 63
- CHOPS DE PORC 1¹⁰ SANS OS 1⁶⁰
- STEAK HACHE - 69 ET 1¹⁰
- STEAK DE RONDE - 1⁴⁵
- STEAK GROS FILET OU T-BONE 1⁶⁵
- STEAK MINUTE - 2⁰⁰
- SMOKED MEAT TRANCHE 1⁹⁵
- SPARE RIBS DE PORC 79
- JAMBON FESSE 3 A 17 LB PRESQUE DESOSSEE 89
- BACON ECONOMIQUE 10-ON 47 CHOISI 63

W.E. BÉGIN

520 rue de la Salle à St-Roch et aussi par 535 rue de la Reine, 529-1331

500 rue St-Jean au coin de la Côte Ste-Claire, 524-5271

économie et finance

Regain d'optimisme à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP-PA) — Les cours ont de nouveau progressé pendant la séance d'hier et ont terminé à leurs niveaux les plus élevés de la journée sur un marché assez actif.

GENERAL FOODS, LIMITEE



HERVE BELZILE

General Foods, Limitée annonce la nomination de M. Herve Belzile au poste de membre de son Conseil d'administration.

Quelque \$3.5 milliards seront dépensés dans la construction au Québec durant l'année 1972

MONTREAL (PC) — Selon M. Jacques McDonald, président de l'Association de la construction de Montréal, une somme de \$3.5 milliards sera dépensée pendant l'année courante à la construction au Québec.

Au cours de l'assemblée annuelle de l'Association, M. McDonald a précisé qu'au moins 50 pour cent de ces dépenses seraient faites dans la région métropolitaine.

Toutefois, selon M. McDonald, malgré une hausse tant attendue du volume de la construction au Québec, il est évident qu'il y a encore beaucoup à améliorer pour atteindre les paliers observés en 1965-1966.

La véritable relance ne s'est fait sentir que dans le secteur résidentiel, a noté M. McDonald. Dans le secteur commercial, il faudra attendre encore un an avant que le Québec ne réalise des chiffres égaux à ceux de 1966.

La véritable relance ne s'est fait sentir que dans le secteur résidentiel, a noté M. McDonald. Dans le secteur commercial, il faudra attendre encore un an avant que le Québec ne réalise des chiffres égaux à ceux de 1966.

NOMINATION CHEZ ROTHMANS



Louis Boudreau

La Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limited annonce la nomination de M. Louis Boudreau au poste de Directeur général pour la ville de Québec.

C'est devant l'importance croissante de son activité à Québec, où elle est l'un des plus grands employeurs, que la Compagnie Rothmans a décidé de créer ce nouveau poste.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (Reuter) — Le naplèon cotait 63.20 francs, hier, sur le marché libre de l'or français, comparativement à 63.20 mardi.

L'once d'or fin cotait \$48.05 en argent américain, sur le marché européen de l'or, comparativement à \$47.90 mardi.

monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les cours des devises étrangères, selon les renseignements communiqués par la Banque de Montréal.

Table of exchange rates for various countries including Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bermudes, Bulgarie, Brésil, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Suède, Suisse, Tchecoslovaquie, Venezuela, and Yougoslavie.

CHANGEMENT À LA HAUTE DIRECTION D'IBM



M. J. E. Brent



W. V. Moore

M. J. E. Brent, Président du Conseil d'administration d'IBM Canada Ltée, annonce que le Conseil d'administration a nommé M. W. V. Moore, Président de la Compagnie, au poste de Directeur exécutif.

M. Moore est entré au service d'IBM Canada en 1951. Il a été élu Vice-président et Administrateur en 1963, puis Vice-président exécutif en 1966. En 1969, il a été nommé Président de la Compagnie.

M. Brent est entré au service d'IBM Canada en 1931 et a été élu Vice-président en 1949. En 1950, il a été nommé Vice-président d'IBM World Trade Corporation à Paris et en 1954, il a été nommé Vice-président et Directeur général au siège social à New-York.

Prix stables des bovins

MONTREAL (PC) — Les arrivages ont été modérés, la demande bonne, les prix stables et les transactions nombreuses.

Les arrivages comprenaient 115 bêtes à cornes, 77 veaux mais aucun porc ni agneaux ni moutons.

Les boeufs de qualité moyenne étaient cotés à \$32.75 - \$34.50 et les communs, de \$26. à \$32.50.

Les génisses de choix \$28.75 à \$30. de bonne qualité \$27. à \$28.25, moyennes \$25.50 à \$26.75 et communs, \$22.25 à \$25.

Les vaches de bonne qualité \$25 à \$26.50, moyennes \$23.50 à \$24.75 et communs \$22. à \$23.25, tandis que les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie \$17. à \$21.75.

Les taureaux de bonne qualité \$27. à \$30.50, moyens, et communs \$22.75 à \$26.50.

Les veaux de lait de bonne qualité \$45.50 à \$55., les moyens \$40. à \$45., les communs, \$30. à \$39.

Aucune cote n'a été fournie en ce qui a trait aux porcs, agneaux et moutons.

GASPE COPPER MINES, LIMITED AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE QU'UN DIVIDENDE INTERIMAIRES DE SOIXANTE-DIX-CENTS (70¢) PAR ACTION ONT ÉTÉ DÉCLARÉS PAYABLES LE 15 JOUR DE MARS 1972 aux actionnaires inscrits aux livres le 22 février 1972.

Par ordre du Conseil R. C. ASHENHURST, Secrétaire.

Toronto, Ontario le 10 février 1972

TRUST GENERAL DU CANADA

909 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Q.C.

Avis d'assemblée générale annuelle des actionnaires

AVIS VOUS EST, PAR LES PRÉSENTS, DONNÉ QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU TRUST GENERAL DU CANADA sera tenue MARDI le 29 février 1972, à quinze heures, au Solon Saguenay, Hôtel Reine Elizabeth, 900 ouest, boulevard Dorchester à Montréal aux fins suivantes:

— recevoir le rapport des administrateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1971; — élire le conseil d'administration pour l'année 1972; — nommer les vérificateurs pour l'année 1972; — décider sur toute question de ressort de l'assemblée.

Le 11 février 1972. Le secrétaire, J.-Roger Picotte

noranda AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE QU'UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL DE TRENTE CENTS (30¢) PAR ACTION, EN MONNAIE CANADIENNE, A ÉTÉ DÉCLARÉ PAR LES ADMINISTRATEURS DE NORANDA MINES LIMITED, PAYABLE LE 15 MARS 1972, aux actionnaires inscrits aux livres le 18 février 1972.

Par ordre du Conseil d'Administration, R. C. ASHENHURST, Secrétaire

Toronto, Ontario le 10 février 1972

dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE)

Canadian Cablesystems Ltd., dividende de sept cents par action, payable le 30 mars, inscription le 16 mars.

Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd., 62 1/2 cents l'action privilégiée de série A, le 15 avril, inscription le 30 mars.

Imperial Life Assurance Co. of Canada, \$1.40 par action, le 1er avril, inscription le 9 mars.

Sterling Trusts Corp., neuf cents, le 14 avril, inscription le 3 avril.

Tamblyn Ltd., 20 cents l'action ordinaire; 50 cents l'action privilégiée; les deux payables le 3 avril, inscription le 17 mars.

Westburne International Industries Ltd., 50 cents l'action privilégiée de série A, à huit pour cent, le 1er avril, inscription le 15 mars.

Westel-Rosco Ltd., 18 cents par action le 15 mars, inscription le 25 février.

La Société canadienne de Sel Ltée, dividende de 20 cents par action, payable le 31 mars, inscription le 10 mars.

United Westburne Industries Ltd., 78 1/2 cents l'action privilégiée à 61-4 pour cent, le 1er avril, inscription le 15 mars.

Débat sur les investissements étrangers

Devant la nécessité d'un choix, le gouvernement retarde à adopter des politiques cohérentes et des solutions réelles

Le gouvernement offre des subventions de \$40 millions à la compagnie ITT Rayonier pour qu'elle accepte de s'installer au Québec, et pendant ce temps, un compteur américain de la Canadian International Paper met à pied 875 travailleurs à Témiscamingue.

M. Bonin était invité à un panel sur les investissements étrangers, organisé conjointement par la section québécoise de l'Institut canadien des affaires internationales et le département des sciences humaines du CEGEP du Vieux-Montréal, et qui se déroulait à ce collage.

de la FTQ, et Charles Perrault, président du Conseil du patronat du Québec.

Pour Charles Perrault, représentant patronal, le Québec doit se doter d'une véritable stratégie industrielle qu'il conviendrait d'adopter au lieu de définir, pour cela, les hommes d'Etat se doivent d'étudier les mécanismes

domestiques et externes, fixer le point de notre contrôle, décider de l'importance relative des trois secteurs industriels à développer (extraction, transformation, ou distribution et services) et enfin tendre à réduire les disparités régionales. Un programme chargé et... urgent!

Pour M. Lévesque, c'est à l'Etat que revient le rôle de prendre le contrôle de l'industrie, pour éviter que le Québec ne devienne qu'une terre à exploiter et un marché facile, pour les investisseurs étrangers. De là à conclure que les Québécois doivent eux-mêmes prendre d'abord le contrôle de l'Etat, il n'y a qu'un pas!

fait douter des solutions que pourrait avancer le rapport Gray.

UN AUDITORE DIVISE Si certaines remarques "modérées" du leader péquiste ont déclenché parmi l'auditoire étudiant, un tonnerre d'applaudissements, il n'en reste pas moins que les premières interventions, lors de la période de discussion, affirmaient qu'il était illusoire de croire qu'on arrivera à quels changements importants en procédant par étapes, et par demi-mesures. M. Lévesque a répliqué, selon ses thèmes habituels, en parlant des "romantiques", de "ceux qui lancent des appels aux Vietnams québécois", et qui n'ont en fait qu'une crise de jeunesse à passer!

Or ces solutions n'existent pas, comme étape préliminaire, les démarches gouvernementales en vue d'établir une politique industrielle cohérente, décrites auparavant par Charles Perrault et reprises, en d'autres termes par M. Lévesque.

Pour Fernand Daoust, représentant syndical, une solution à long terme ne pourra s'appuyer que sur la possession des moyens de production par les travailleurs, et pour y arriver, il est nécessaire de chercher dès maintenant à canaliser l'épargne.

Cette politique de l'épargne prime donc sur la politique des investissements proprement dits. Or les gouvernements n'ont pas encore manifesté l'intention de rompre leur collusion avec le pouvoir financier, ce qui

COURS MOYENS DE DOW JONES

Table showing Dow Jones averages for 30 Industrials, 30 Trans, 15 S.P., and 65 Ind.

Les obligations à New York

Table showing bond prices for various maturities and yields.

Les bénéfices par action

Table showing earnings per share for various companies.

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK

Table listing top performing stocks in New York.

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE TORONTO

Table listing top performing stocks in Toronto.

PETROLES

Table listing oil and gas stocks.

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE MONTREAL

Table listing top performing stocks in Montreal.

COURS MOYENS A TORONTO

Table showing Toronto market averages.

COURS DE MARDI

Table showing market prices from Tuesday.

COURS TRANSMIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of market rates transmitted by the Canadian Press.

FONDS AMERICAINS

Table listing American mutual funds.

Crown Trust Co. rapporte de nouveaux sommets

Le revenu et l'actif global de la Crown Trust Co. a atteint des nouveaux sommets en 1971, déclare M. Harold F. Kerrigan, président et chef de l'exécutif dans le 75e rapport annuel de la société.

Le profit net de 1971 s'élève à \$597,723 au regard de \$515,160 en 1970. Le profit avant impôts s'est établi à \$1,152,723 par rapport à \$989,160 l'année précédente.

L'actif administré par la société a augmenté de 49.5 millions de dollars ou 9.5 cents pour atteindre le nouveau sommet de \$77,135,721. Ce chiffre a augmenté de 44 pour cent au cours des cinq dernières années et de 118 pour cent au cours de la dernière décennie.

Par ailleurs, les administrateurs de la compagnie annoncent la distribution d'un dividende de 3 cents par action, en fonds canadiens, sur les actions ordinaires et spéciales de CIF. Ce dividende était payable à compter du 1er février 1972, aux actionnaires inscrits le 14 janvier.

Année de progrès de la Corporation de Gestion La Vérendrye

Au terme de l'exercice clos le 30 septembre 1971, le bénéfice net de la Corporation de Gestion

Je désire bénéficier du taux d'intérêt le plus élevé offert par FIDUCIE Prêt et Revenu, soit 7 1/2% pour 5 ans et recevoir un certificat de dépôt entièrement garanti quant au capital et à l'intérêt.

Je joins un chèque au montant de \$..... (Dépôt minimum \$500.00)

Composez 529-6821 et obtenez les taux d'intérêts pour les termes de moins de 5 ans. (Frais acceptés).

N.B. Intérêts payés mensuellement sur dépôts garantis de \$15,000.00 et plus pour 5 ans.

FIDUCIE Prêt et Revenu

QUEBEC: 850 Place d'Youville MONTREAL: 225 St-Jacques Tel.: 529-6821, Jean-Guy Filion Tel.: 288-1221, Roland Hamel

NOMINATION CHEZ ROTHMANS



Duncan M. Duquet La Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitede annonce la nomination de M. Duncan M. Duquet au poste de Directeur du personnel et des relations industrielles.

L'actif de La Solidarité atteint les \$29,766,670

A la fin de 1971, l'actif de La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie s'élevait à \$29,766,670. C'est ce qui fait savoir aux actionnaires, le président de la compagnie, M. Albert Boulet.

Au cours de l'exercice, a dit M. Boulet, nous avons augmenté sensiblement notre portefeuille d'obligations, surtout celles de la province de Québec ou garanties par elle.

La réserve pour la protection des assurés a été augmentée de \$2,300,000 pour passer à \$24,400,000. Nous avons versé au cours de l'année à nos assurés ou à leurs héritiers plus de \$1,850,000.

Les revenus de 1971 sont de \$7,268,000 soit une augmentation de \$633,500 sur l'an dernier. Les primes perçues de nos assurés se sont élevées à \$5,172,400 soit une augmentation de \$339,600 par rapport à l'an dernier.

MUTUELLE GENERALE FRANÇAISE VIE (CANADA)



M. ARMAND OBADIA

Monsieur Gérard Parizeau, Fondé de Pouvoir de la Mutuelle Générale Française Vie, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Armand Obadia au poste de Directeur Général Adjoint de la compagnie pour le Canada.

Il leur sera difficile de concurrencer les entreprises américaines géantes qui "s'accapareront de la crème de l'industrie provinciale des valeurs mobilières".

Les Etats-Unis rompent leur silence: Pas de convertibilité pour le dollar

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a rompu le silence qu'il s'était imposé sur les problèmes monétaires internationaux devant le réajustement de décembre dernier.

Le même jour, le secrétaire au Trésor M. John Connally et M. Ezra Solomon, un des trois conseillers économiques du président Nixon, confirmaient qu'un retour à la convertibilité de la devise américaine était exclu cette année.

M. Solomon précisait pour sa part que cette question devait être réglée en même temps que la réforme du système monétaire international, ce qui signifie en clair que le dollar restera inconvertible pour plusieurs années.

"Je sais, a déclaré M. Solomon, que le monde est impatient de voir le dollar redevenir convertible... Mais une simple déclaration de convertibilité n'apporterait pas à elle seule l'assurance que le dollar soit solide.

LES POINTS SUR LES "I"

Jusqu'ici les responsables américains s'étaient abstenus de révéler leurs intentions, en attendant la conclusion des négociations commerciales à court terme qu'ils avaient entamées avec leurs partenaires, dans la poursuite de l'accord de Washington.

Ces négociations étant maintenant terminées (sauf avec le Canada) et la législation sur la dévaluation du dollar ayant été déposée au Congrès, l'administration Nixon a sans doute jugé que le moment était venu de "mettre les points sur les I", et de couper court aux demandes pressantes des Européens pour un retour rapide à une convertibilité, même partielle, de la devise américaine.

Cette confirmation publique de ce que l'on savait déjà des intentions américaines, risque de faire l'effet d'une douche froide en Europe et de contribuer un peu plus à l'affaiblissement du dollar sur les marchés de change, situation dont les Américains ne se montrent nullement préoccupés.

Le dollar connaît un nouvel accès de faiblesse après l'annonce de la décision américaine

(D'après AFP) — Un très vif affaiblissement du dollar a été enregistré hier en fin d'après-midi sur le marché londonien, à la suite de la déclaration de M. John Connally, confirmant que le dollar resterait inconvertible pendant longtemps.

Déjà, dans la matinée, la devise américaine avait souffert d'une autre déclaration, celle émanant de M. Rinaldo Ossola, sous-gouverneur de la Banque d'Italie, et président du comité des suppléants des "10", qui avait affirmé, lui-aussi, la veille, au cours d'un colloque sur les problèmes monétaires internationaux à Londres, que le dollar resterait probablement inconvertible pendant la plus grande partie de la présente décennie.

Dans un marché très actif, le dollar avait baissé rapidement dès l'ouverture du marché des changes par rapport à toutes les devises. Au départ, son recul en fonction du sterling avait été

Centrales des autres pays à absorber un peu plus de dollars sur les marchés des changes pour maintenir un écart raisonnable avec leur monnaie, cela inquiète pas plus les Américains. Le dollar étant inconvertible, ces dollars sont condamnés à rester en Europe, ne pouvant plus être échangés aux Etats-Unis contre de l'or ou d'autres devises.

MOYEN DE PRESSION

Sans doute les Américains comptent-ils sur cette situation pour faire pression sur les autres pays, et accélérer l'ouverture de négociations internationales ou seraient abordés, non seulement les problèmes de la convertibilité du dollar, mais ceux de la réforme du système international. Les Américains veulent une négociation d'ensemble, qui traite à la fois de l'ajustement plus fréquent des taux de change des pays ayant un déficit ou un surplus commercial, et de la définition des nouveaux instruments de réserve internationale (étant entendu que le dollar cessera d'avoir un rôle privilégié).

En attendant, l'administration Nixon mise sur une amélioration très lente de sa balance commerciale et de celle des paiements, ainsi que sur une reprise non inflationniste de l'économie américaine pour restaurer la confiance dans le dollar.

Il n'est en tout cas pas question, averti M. Solomon, de sacrifier en année électorale, la santé de l'économie américaine aux problèmes monétaires internationaux, en ayant recours à des politiques monétaire et budgétaire sévères, comme le suggèrent certains Européens.

NOUVELLES EXIGENCES

En plus du "nouveau système monétaire", il semble que les Etats-Unis exigent, afin d'accélérer le règlement de leurs problèmes financiers internationaux et pouvoir rétablir la convertibilité du dollar, d'autres concessions de la part de leurs alliés.

En effet, dans un discours à la Commission économique mixte du Congrès, M. Connally a qualifié d'inégales les concessions déjà obtenues. Avec le Japon, l'accord a "une valeur immédiate et tangible pour les E.-U.", alors que la CEE n'a accordé que des mesures limitées, et que les négociations avec le Canada n'ont pu aboutir à une conclusion.

Le secrétaire au Trésor estime de plus que les concessions faites par les Européens en matière de partage des dépenses militaires n'apportent pas de solution satisfaisante au problème. "Nous devons nous efforcer d'aboutir à des arrangements plus globaux pour le partage de ce fardeau, afin de neutraliser le problème de la balance des paiements, et permettre à l'Alliance de déterminer le niveau des forces à partir du seul critère de sécurité."

Par ailleurs, l'affaiblissement du dollar s'est accentué aussi sur le marché des changes de New York, la devise américaine s'est rapprochée de son plancher par rapport à plusieurs devises européennes. Les affaires ont été assez actives.

La confirmation de l'ampleur du déficit de la balance des paiements américaine en 1971, les rumeurs d'un nouvel abaissement du taux d'escompte de la réserve fédérale, et les déclarations de l'Administration sur la convertibilité du dollar ont joué contre la monnaie américaine.

L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières appuie le rapport Moore

MONTREAL (PC) — En encourageant les entreprises des courtiers étrangers, le Québec risque de provoquer la fermeture ou la fusion de plusieurs petites maisons de courtage de la province, a affirmé mercredi M. A. G. Thompson, président de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Au cours d'une conférence de presse, M. Thompson a précisé que le capital étant mobile, le Québec n'avait pas besoin d'un plus grand nombre d'entreprises

étrangères pour attirer les investissements sur son sol.

M. Thompson se trouvait à Montréal pour rencontrer la direction nationale de l'Association. Il doit se rendre à Québec avant de rentrer à Winnipeg où il est associé chez Richardson Securities of Canada.

L'Association des courtiers en valeurs mobilières appuie les recommandations du rapport préparé sous la présidence de M. Trevor Moore, de Toronto, sur la participation étrangère

estimé que le comité Bouchard avait tort de penser que l'implantation de nouvelles maisons d'investissement étrangères attirerait des capitaux au Québec.

D'après M. Thompson, les petites entreprises canadiennes — françaises ne pourront que souffrir de la vigueur des sociétés étrangères.

Il leur sera difficile de concurrencer les entreprises américaines géantes qui "s'accapareront de la crème de l'industrie provinciale des valeurs mobilières".

M. Thompson favoriserait la création d'un lien entre les bourses du Canada, bien qu'il soit difficile de créer une Bourse nationale. Malgré tout, il faudrait s'arranger pour que les marchés canadiens puissent fonctionner selon des règlements uniformes, et ajuster en conséquence les politiques québécoises et canadiennes.

De son côté, M. André Charon, vice-président de l'Association et président de Lévesque-Beaubien Inc., de Montréal, a

John A. Rhind devient président de l'Association canadienne des compagnies d'Assurance-vie

TORONTO, Ontario — M. John A. Rhind, président de La Nationale du Canada, compagnie d'assurance-vie, a été élu mardi président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, organisme représentant 113 compagnies d'assurance-vie faisant affaires au Canada. Il succède à M. Anthony R. Hicks qui a quitté son poste de président de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie en décembre dernier et s'est également retiré de l'Association.

M. Rhind qui est âgé de 51 ans, en est à sa 7ième année à la présidence de la Nationale du Canada. Il y était entré en 1945 après avoir obtenu son titre de bachelier puis licencié en sciences commerciales de l'Université de Toronto.

Au cours de la carrière à la Nationale du Canada, il fut trésorier en chef du service des placements en 1948, vice-président en 1955 et directeur général en 1957. Nommé directeur-administrateur en 1959, il accéda à la présidence en 1966. Il avait été élu premier vice-président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie en juin 1971.



PRESIDENT ELU — M. John A. Rhind vient d'être élu président de l'Association canadienne des compagnies d'Assurance-vie, à l'occasion de l'assemblée de cet organisme, mardi dernier. Il succède à Anthony R. Hicks, qui avait démissionné en décembre.

MESURE INOPPORTUNE

Dans un rapport intérimaire, le comité Bouchard a préconisé la venue dans la province d'un nombre croissant de firmes étrangères, pourvu que ces entreprises se conforment à certains règlements provinciaux qui n'ont pas encore été énoncés.

De son côté, M. André Charon, vice-président de l'Association et président de Lévesque-Beaubien Inc., de Montréal, a

estimé que le comité Bouchard avait tort de penser que l'implantation de nouvelles maisons d'investissement étrangères attirerait des capitaux au Québec.

D'après M. Thompson, les petites entreprises canadiennes — françaises ne pourront que souffrir de la vigueur des sociétés étrangères.

Il leur sera difficile de concurrencer les entreprises américaines géantes qui "s'accapareront de la crème de l'industrie provinciale des valeurs mobilières".

M. Thompson favoriserait la création d'un lien entre les bourses du Canada, bien qu'il soit difficile de créer une Bourse nationale. Malgré tout, il faudrait s'arranger pour que les marchés canadiens puissent fonctionner selon des règlements uniformes, et ajuster en conséquence les politiques québécoises et canadiennes.

Publication des chiffres détaillés L'excédent commercial canadien a enregistré une diminution en 1971

OTTAWA (PC) — L'augmentation substantielle des importations du Canada, en 1971, a limité l'excédent commercial de ce pays à \$2,096 millions, soit \$772 millions de moins que l'excédent record réalisé en 1970.

Cette augmentation des importations, qui a été de 11.9 pour cent, soit \$1,656 millions, a fait progresser la valeur totale des importations à \$15,608 millions.

Quant aux exportations canadiennes, elles ont augmenté en valeur de \$884 millions, soit 5.3 pour cent par rapport à 1970, pour atteindre \$17,704 millions.

Ces chiffres publiés, hier, par Statistique Canada, à Ottawa, tiennent compte des révisions relatives aux exportations d'automobiles vers les Etats-Unis. Ces exportations ont été de \$143 millions comparativement à \$90 millions en 1970.

L'organisme fédéral note également que la hausse des prix a contribué pour environ 2 pour cent à l'augmentation de la valeur des importations canadiennes, mais qu'elle n'a pratiquement exercé aucune influence sur l'accroissement de la valeur des exportations.

En 1970, l'ensemble du commerce extérieur du Canada, exportations et importations, s'est accru d'environ 3.3 pour cent en chiffres réels, sans les hausses de prix, soit un taux de croissance identique à celui de la production intérieure. En 1971, le commerce extérieur a progressé d'environ 7.3 pour cent, en raison de cette accélération des importations mais aussi d'une forte augmentation de la production industrielle du Canada, des mises en chantier de logement, et des dépenses des consommateurs.

En 1971, la demande d'exportations canadiennes des pays membres du Marché commun, du Japon et du Royaume-Uni a régressé par rapport à 1970 en raison d'un ralentissement de la production dans ces pays.

En 1971, le commerce extérieur a progressé d'environ 7.3 pour cent, en raison de cette accélération des importations mais aussi d'une forte augmentation de la production industrielle du Canada, des mises en chantier de logement, et des dépenses des consommateurs.

BALANCE COMMERCIALE

Ce qui fait que le surplus de la balance commerciale avec un certain nombre de marchés importants a diminué en 1971, de \$42 millions avec le Japon, de \$233 millions avec le Marché commun, de \$217 millions avec le Royaume-Uni, et de \$67 millions avec les pays de l'Amérique latine.

Les livraisons de blé, d'orge et autres céréales ont augmenté de \$208 millions; celles des grains de lin et de colza, de \$80 millions, et celles du pétrole brut, du gaz naturel et du charbon, de \$204 millions.

Cependant, SC révèle qu'il y a eu des baisses dans les exportations de minerais métalliques, de métaux non ferreux, d'aéronefs et de matériel de communication.

Les importateurs canadiens ont acheté à l'étranger de plus grandes quantités de machines de bureau, de textiles, d'aliments et de métaux.

Ils ont toutefois diminué leurs achats d'aéronefs de près de \$100 millions par rapport à 1970.

Cinquième rapport annuel de SOQUEM

L'entreprise privée accepte maintenant de jouer le jeu de la collaboration

La SOQUEM a profité de son cinquième anniversaire d'existence pour présenter, en plus d'une description détaillée des travaux exécutés pendant l'année financière et un bilan de cinq années d'activité, une abondante documentation sur sa nature propre, son rôle d'objectifs et ses méthodes de travail.

La SOQUEM exécute la très grande majorité de ses programmes d'exploration minière conjointement avec l'entreprise privée; elle peut ainsi augmenter considérablement les sommes d'argent consacrées à l'exploration du territoire québécois. Depuis sa création, elle a conclu quelque 50 accords d'exploration commune avec diverses sociétés; ses associés, énumérés dans le rapport, ont ainsi apporté, au cours du dernier exercice seulement, une contribution de \$1,450,000 comparativement à \$1,200,000 de la part de la SOQUEM. Par ailleurs, celle-ci peut compter depuis le 1er juillet 1971 sur une souscription additionnelle de \$1,250,000 par année à son capital social qui a été porté de \$15,000,000 à \$21,250,000, dont une somme de \$2,500,000 désignée pour l'exploration dans le Nord-Ouest du Québec.

Les 24 programmes d'exploration décrits dans le corps du rapport se situent surtout dans le Nord-Ouest québécois, les Cantons de l'Est et la Gaspésie. Notons qu'en cinq ans, la SOQUEM a fait plus de 143,000 milles linéaires de relevés géophysiques par la voie des airs et 28,771 milles au sol. A cela s'ajoutent la collecte et l'examen de 125,000 échantillons en géochimie et l'étude géologique détaillée de 265,900 acres de terrain favorable à la présence de minéraux.

L'exploration d'une carbonatite à columbite à St-Honoré, près de Chicoutimi, s'est transformée en de vastes travaux de mise en valeur, en surface et sous terre, qui ont confirmé l'importance de cette source possible de minerai. De fait, on estime les réserves globales des deux zones explorées à 100 millions de tonnes d'une teneur moyenne de 0.5% de pentoxyde de columbite, ce qui situe la carbonatite de St-Honoré parmi les plus grands gîtes de columbite du monde. Simultanément, se poursuivent la mise au point et l'essai d'une méthode de concentration métallurgique du matériel contenant le columbite et la recherche de marchés pour les concentrés; ces étapes doivent nécessairement être franchies avant qu'on ne soit en mesure de prendre une décision quant à l'établissement d'une mine. L'exécution de ce programme d'une valeur globale de près de deux millions de dollars se fait conjointement avec la société Copperfields Mining Corporation Limited.

Dans une lettre préparée après la rédaction du rapport annuel, le président, monsieur Côme Carboneau, rappelle le règlement hors cour survenu en novembre 1971 des litiges qui opposaient la SOQUEM et le groupe minier Nemrod. Par ce règlement, la SOQUEM s'est portée acquiescente de toutes les actions de La Société Minière Louvem Inc. dont le gisement de cuivre exploité près de Val d'Or a été découvert et mis en valeur par la SOQUEM.

Après 13 mois d'exploitation, au 30 septembre 1971, les bénéfices nets non répartis de La Société Minière Louvem Inc. s'élevaient à \$1,990,251 (sous réserve de vérification). Compte tenu en particulier de la période d'affaiblissement du prix des métaux pendant laquelle ces bénéfices ont été réalisés, un tel niveau de rentabilité est exceptionnel comme l'indiquent de tableaux comparatifs compris dans le rapport. En effet, La Société Minière Louvem Inc. est déjà en mesure de payer des dividendes à son actionnaire. Depuis 1956, moins de 1% des sociétés minières incorporées au Canada ont atteint ce but, et celles-là l'ont fait très rarement d'une mine. L'exécution de ce programme d'une valeur globale de près de deux millions de dollars se fait conjointement avec la société Copperfields Mining Corporation Limited.

Variations des cours des obligations

Table with columns for bond types (e.g., Alta Gov Tel, A.M.F.C., N.B. Power), dates, and prices. Includes sub-sections for 'EMPRUNTS DES PROVINCES Y COMPRIS LES EMPRUNTS GARANTIS' and 'EMPRUNTS CONVERTIBLES'.

Titres au comptoir

Table listing various stocks (e.g., Accurate Calc, A.G.P. Special, Alcan, Amplex, Autotech) with columns for 'Titres', 'Ventes', 'Hautes', and 'Basses'.

Marchés agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des oeufs, des volailles et pommes de terre sur le marché de Québec.

Table of agricultural market prices including sections for 'JEUNES DINDONS', 'PRINX DES POMMES DE TERRE', 'POULETS', 'FOULES', 'DINDONS', 'PRINX DES GROSSETTES AUX DÉTAILLANTS', and 'POULETS'.

Financement temporaire

Financement à court et moyen termes d'édifices en construction. Prêts de \$500,000 et plus. Pour plus d'information, communiquez avec:

M. Jean-Paul Dallaire, Directeur du service des hypothèques, 1120 chemin St-Louis, Sillery, Tél: 681-7241.

Builders Capital

Une filiale du Trust Royal et de Continental Illinois

bourse de toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, including columns for company names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'DISTRIBUTION PRIMARIAIRE'.

bourse de new york

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for the New York Stock Exchange, including columns for company names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne' and 'DISTRIBUTION PRIMARIAIRE'.

bourse de montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, including columns for company names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'DISTRIBUTION PRIMARIAIRE'.

bourse américaine

Cours transmis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for the American Stock Exchange, including columns for company names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours transmis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne' and 'DISTRIBUTION PRIMARIAIRE'.

bourse américaine

Cours transmis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for the American Stock Exchange, including columns for company names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours transmis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne' and 'DISTRIBUTION PRIMARIAIRE'.

Additional market information, including volume of transactions, closing times, and other financial data. Includes sections for 'Volume des transactions: 2.880.000 actions' and 'Volume des transactions: 20.670.000 actions'.

Solution prochaine du malaise dans les ports des côtes est et ouest

MIAMI BEACH — (Floride, AFP) — Le syndicat des dockers de la côte est des États-Unis et le Conseil des associations maritimes de l'Atlantique-Nord ont décidé hier de recommander aux dockers d'accepter la convention collective qu'ils avaient approuvée il y a quelques semaines. Cette convention, de même que les accords particuliers aux divers ports de la côte est et du Golfe du Mexique, seront soumis à la mise à la base, le 8 mars prochain. La décision du syndicat élimine pratiquement les risques d'une reprise de la grève des débardeurs des ports de la côte est et du

Golfe du Mexique, le 14 mars prochain. Par ailleurs, les quelque 15.000 dockers de la côte ouest ont commencé hier à voter sur la convention collective que leur ont présentée mardi leurs chefs syndicaux. Ce contrat de travail qui concerne les membres des syndicats internationaux des débardeurs et employés d'entrepôts, est né de négociations qui ont duré plus d'un an. Les 122 compagnies membres de la "Pacific Maritime Association", doivent aussi ratifier cette entente pour que celle-ci puisse entrer en vigueur, mais

l'on s'attend à ce qu'il n'y ait pas d'opposition de ce côté. "Si les employés votent, comme on le prévoit, en faveur de l'entente, ils pourront revenir au travail d'ici à dimanche prochain" a rapporté un représentant des syndicats impliqués. La grève, qui dure depuis plus de 130 jours, a commencé le 11 juillet dernier et avait été interrompue en octobre par une

injonction. Les dockers ont quitté le travail à nouveau le 17 janvier et cette reprise de la grève a provoqué l'adoption par le Congrès de la loi antigrève la plus dure de l'histoire des États-Unis. Les deux bâtiments avaient été escortés par un brise-glace de la garde côtière et sont tou-

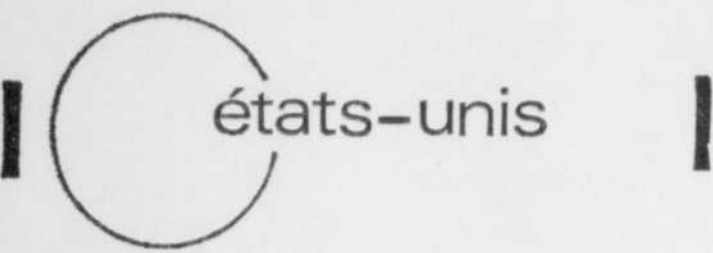
jours à quai dans la petite île d'Adak, dans l'archipel des Aléoutiennes. Les amendes devront être réglées par l'ambassade soviétique au ministère de la Justice, à Washington. Les trois accusés, Vladimir Artemov, Igor Bovtun et Nikolai Pavluk, n'ont pas contesté les accusations portées contre eux. On se souvient que les chau-

Les patrons de trois chalutiers russes devront payer \$250,000 pour avoir pêché en zone américaine

ANCHORAGE, Alaska (AFP) — Un tribunal d'Anchorage, en Alaska, a condamné hier les patrons de chalutiers soviétiques reconnus coupables d'avoir pêché dans la zone de pêche américaine à \$80,000 d'amende et à \$170,000 de dommages et intérêts pour les ennuis causés par leurs bateaux, le navire-usine Lamut et le chalutier Kolyan, le mois dernier.

Les amendes devront être réglées par l'ambassade soviétique au ministère de la Justice, à Washington. Les trois accusés, Vladimir Artemov, Igor Bovtun et Nikolai Pavluk, n'ont pas contesté les accusations portées contre eux. On se souvient que les chau-

tiers soviétiques avaient été pourchassés par des patrouilleurs de la garde côtière, il y a un mois et n'avaient pas obtempéré aux ordres qui leur étaient parvenus de ces derniers leur disant de stopper les machines sur-le-champ. La poursuite s'était effectuée sur une distance de plusieurs milles et le dernier chalutier russe à être intercepté avait été rejoint à la limite du territoire maritime américain.



L'épouse du "biographe" de H. Hughes est arrêtée

NEW YORK (AFP) — Edith Irving, la femme de l'auteur de la prétendue "autobiographie" du milliardaire Howard Hughes a été arrêtée mercredi en fin de matinée à New York mais aussitôt mise en liberté sous une caution de 250,000 dollars. Edith, 36 ans était entrée souriante et détendue dans le cabinet du juge Martin Jacobs mais elle a rapidement perdu son sourire quand le magistrat lui a retiré son passeport helvétique et qu'un policier lui a pris ses empreintes digitales. Elle n'est pas obligée de verser le montant de la caution sauf si elle n'en respecte pas les obligations. Elle ne peut en particulier quitter, sans autorisation spéciale, le territoire de l'état de New York et celui du Connecticut. La jeune femme a été inculpée en vertu d'un mandat lancé

mardi par les autorités suisses et qui précise qu'elle est recherchée par la justice de son pays pour faux, usage de faux et escroquerie. Le juge a fixé au 8 mars la première audience préliminaire. Le juge décidera si la demande d'extradition formulée par les autorités suisses est recevable. D'autre part, selon la législation suisse elle n'aura pas à comparaître devant un tribunal helvétique si elle est inculpée pour des motifs analogues aux États-Unis. Le mari d'Edith, Clifford Irving, a déjà admis que c'était sa femme, se faisant passer pour Helga R. Hughes, qui avait déposé puis retiré d'une banque de Zurich les 650,000 dollars versés à l'excentrique milliardaire par la maison d'édition McGraw-Hill pour son "autobiographie".

Markelov, l'espion russe, est libéré sous un cautionnement de \$100,000

NEW YORK (Selon AFP et Reuter) — Le ressortissant soviétique employé comme traducteur à l'ONU, arrêté en flagrant délit d'espionnage, a été remis en liberté hier après qu'un représentant de l'ambassade soviétique eut versé le cautionnement de \$100,000 demandé par la cour de New York. Le traducteur, Valery Markelov, âgé de 32 ans, n'a pu être libéré qu'après que le procureur, Robert Morse, eut terminé de compter l'argent, soit \$70,000 en billets de \$100 et le reste en billets de \$50.

Ruby, l'avocat de Markelov, a condition que l'accusé préviene 24 heures à l'avance les autorités judiciaires de ses allées et venues en dehors de New York. Markelov fut arrêté lundi soir dans un restaurant de la grande banlieue de New York alors qu'il mettait dans une serviette des documents sur le chasseur F-14 de l'aéronautique américaine. Markelov a été suspendu de ses fonctions à l'ONU jusqu'à ce que l'enquête sur cette affaire soit terminée. En tant que traducteur-réviseur, il gagnait environ \$20,000 par année.

Le représentant de l'ambassade a déclaré aux journalistes qu'il avait tout simplement retiré l'argent d'une banque new-yorkaise et l'avait transporté en taxi jusqu'à la cour, escorté d'un policier. A sa sortie de prison, Markelov a déclaré qu'il se portait très bien mais a refusé de répondre à toute autre question. A l'origine, le ministère public avait demandé à la cour d'exiger un cautionnement de \$500,000 pour la remise en liberté du présumé espion, mais par la suite la cour a décidé d'abaisser ce montant à \$100,000. Le procureur Robert Morse a en effet déclaré hier, qu'après consultation avec le ministère fédéral de la Justice, il consentait à la réduction de la caution pour permettre à l'accusé de circuler librement et de consulter comme il l'entendait les autorités soviétiques de l'ambassade à Washington. Le ministère a accepté la requête de Me Donald

Le procureur du ministère public a dit que Markelov qui habite un hôtel de Manhattan avec sa femme et sa fille, a d'abord refusé de permettre à la police de prendre ses empreintes digitales et sa photographie, mais qu'il y a consenti par la suite. Etant donné que Markelov n'est pas membre de la mission soviétique à l'ONU, il n'a pas droit à l'immunité diplomatique, et s'il est trouvé coupable d'espionnage, il est passible de 10 ans de prison et d'une amende de \$10,000. L'appareil F-14, qui suscitait tant l'intérêt de Markelov, est un chasseur à ailes repliables que la compagnie Grumman Aerospace Corp. est à mettre au point pour le compte du Pentagone. Le dessin de l'appareil en question serait tout aussi révolutionnaire que son moteur. Il serait de plus doté des appareils électroniques les plus perfectionnés.

Lancement d'Apollo-17 le 6 décembre prochain

WASHINGTON (AFP) — Les derniers Américains à s'embarquer pour la lune avant longtemps décolleront du Cap Kennedy dans la nuit du 6 au 7 décembre. La destination d'"Apollo 17" sera les abords du cratère Littrow. Le véhicule spatial sera lancé en direction d'une aire d'alunissage dite "Taurus-Littrow" qui se situe par 20 degrés de latitude nord et 20 degrés de longitude est, avec Eugène Cernan, Ronald Evans et le Dr Harrison Schmitt à son bord. Cernan, qui commandera le dernier vol du programme "Apollo" et Schmitt (premier astronaute-savant américain à faire la conquête non seulement du cosmos mais aussi de la Lune), exploreront Taurus-Littrow tandis qu'à bord du module de commandement Evans attendra qu'ils le rejoignent sur orbite lunaire. Puis le trio régénérera la terre.

CARRIERES et PROFESSIONS

<p>HOMMES demandés Qualifiés, ayant deux ans d'expérience dans fabrication de produits en aluminium. Travail intérieur, à l'année. Salaire à discuter. 839-4101 - 683-7539</p>	<p>ASSURANCE GENERALE SECRETAIRE demandée Sténodactylo. Minimum deux ans d'expérience. Pour bureau de courtiers, à Québec. 529-2955 (de 9h à 5h)</p>	<p>HOMMES ET FEMMES DEMANDES Voiture nécessaire. \$50 par semaine temps partiel \$100 par semaine plein temps Appeler entre 9.30 A.M. et 9.30 P.M. 525-8119</p>	<p>Assurances Générales Important groupe d'assurance requiert les services d'un JEUNE HOMME avec expérience Salaire selon qualifications. Communiquer avec M. Bernard Paquin à : 527-3419</p>	<p>VENDEURS DEMANDES Pour important magasin de meubles. Avoir expérience vente au détail et bonne personnalité. Pour rendez-vous: 529-0141</p>	<p>DESSINATEUR Pour bureau d'orpenage. 2 ans d'expérience. TEL: 626-5175</p>
---	---	--	---	---	---

REPRESENTANT
LA COMPAGNIE Important distributeur en gros de Montréal. Produits de bois et matériaux connexes.
LA POSITION: Excellente ouverture dans la vente, pour la ville de Québec et les environs. Bonne rémunération. Salaire et commission. Auto fournie.
QUALIFICATIONS: Bilingue. 11e année, expérience dans la vente des produits de bois et de matériaux connexes.
Ecrire: GOODFELLOW LUMBER SALES LTD. 101 STINSON BOULEVARD, MONTRÉAL 379, QUÉBEC.

ASSURANCES GENERALES
A cause de notre rapide expansion, nous requérons les services de:
● UNE SECRETAIRE COMPTABLE (avec expérience de préférence sur système C.I.M.)
● UNE SECRETAIRE QUALIFIEE (de préférence C.I.A.A.), avec expérience
Bernier, Garon & Associés Inc. 8167, 1re Avenue, Charlesbourg 623-1529 - le soir: 623-4433

DIRECTEUR GENERAL
Confédération des Loisirs du Québec.
La Confédération des Loisirs du Québec, recherche une personne dynamique et disponible immédiatement pour coordonner les activités de son secrétariat. Salaire de base \$12,000 ou plus, selon la compétence et l'expérience.
FONCTIONS: Vari à la mise en application des politiques et programmes adoptés par la structure de direction, assurer la liaison entre cette structure et les services et animer l'équipe du secrétariat.
QUALIFICATIONS: 1- Expérience en administration.
2- Aptitudes à la gestion de personnel.
3- Qualités d'animateur.
4- Aptitudes aux relations publiques.
5- Connaissances socio-culturelles du Québec.
En mentionnant leur formation, leur expérience et leur salaire actuel, les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 26 février 1972 à: M. Grégoire Maril, président Confédération des Loisirs du Québec 1135, Chemin St-Louis, Sillery, Québec 6, P.Q.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADIENNE
recherche
UN INSPECTEUR RESIDENT
avec expérience
Service des agents, inspection physique des risques commerciaux et capacités administratives, pour desservir Québec et ses alentours.
Ecrire, incluant curriculum vitae, à: **Dépt 4484, Le Soleil**

BERNIER ROUSSEAU INC.
REPRESENTANTS DES VENTES
Un important distributeur de pièces automobiles et camions (marché après vente), est à la recherche de représentants dynamiques pour la région de Québec et les environs. Rémunération excellente, dépenses de voiture, bénéfices marginaux.
S'adresser à M. Gilles Lemelin ou à M. Jacques Bégin, 2125 ouest, boul. Charest, entre 9h et 12h a.m.
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT 681-7221

CAISSIERS(RES) D'EXPERIENCE
temps plein ou temps partiel
pour les caisses populaires de Québec et la banlieue
Les candidats(es) recherchés(es) possèdent une 12e année et ont déjà occupé un poste similaire dans une caisse ou dans une banque.
Salaire selon compétence et avantages sociaux coutumiers.
Prendre rendez-vous le plus tôt possible à:
SERVICE DU PERSONNEL EDIFICE DESJARDINS 59, avenue Bégin, Lévis 835-2413

Le Groupe La Laurentienne
Secteur Assurances Générales
Recherche
UN PREPOSE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (SECRETAIRE)
EXIGENCES: Homme ou femme, 12 ans de scolarité et plus, 4 à 5 ans d'expérience en assurance automobile, dactylo, excellent français, initiative, discrétion, bon jugement, entregent, facilité d'expression verbale, capacités pédagogiques.
LES RESPONSABILITES: Sous la responsabilité du directeur de la formation professionnelle, collaborer à la préparation des programmes de formation, préparer la documentation nécessaire aux divers cours, préparer et dactylographier les rapports, faire la correspondance, secourir le directeur dans son travail et effectuer tout travail connexe.
Prière d'envoyer le curriculum vitae à l'adresse suivante: **GROUPE LA LAURENTIENNE ASSURANCES GENERALES SERVICE DU PERSONNEL C.P. 5600 QUEBEC 2.**
Toute réponse sera traitée confidentiellement.

ADMINISTRATEUR DES SALAIRES DIRECTEUR
FONCTIONS: — Direction d'un service administrateur des taux et salaires; — Analyse, rédaction, évaluation des tâches caractéristiques des emplois; — Elabore des échelles de salaire; — Maintenance de l'information statistique à jour; — Conseiller et représentant de l'employeur en matière de salaire.
QUALIFICATIONS REQUISES: — Formation universitaire ou l'équivalent; — Expérience pertinente suffisante; — Aptitudes manifestes au travail de conception et d'organisation.
REMUNERATION: Selon la compétence.
Ecrire A: DEPT 4491 LE SOLEIL

Le Groupe La Laurentienne
Secteur Assurances Générales
Recherche
UN PREPOSE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (SECRETAIRE)
EXIGENCES: Homme ou femme, 11 ans de scolarité et plus, expérience nécessaire, bon jugement, initiative.
LES RESPONSABILITES: Analyser les dossiers, sélection, tarification et modification des risques d'assurance-automobile, dicter la correspondance nécessaire à son travail, effectuer tout travail connexe.
AVANTAGES: Bonnes conditions de travail, avantages sociaux, possibilités de cours et d'avancement dans les autres branches d'assurance-générale.
Prière d'envoyer le curriculum vitae à l'adresse suivante: **GROUPE LA LAURENTIENNE ASSURANCES GENERALES SERVICE DU PERSONNEL C.P. 5600 QUEBEC 2.**
Toute réponse sera traitée confidentiellement.

CONTREMAITRE GENERAL
Une importante entreprise du Québec, requiert les services d'un contremaître général ayant de l'expérience dans:
— L'entretien mécanique.
— L'entretien des bâtiments.
LA FONCTION: — Responsable de l'organisation, de l'opération et de la coordination des services groupant les hommes de métier spécialisés; — Participer à la programmation et à l'estimation des coûts des projets; — Conseiller les autorités compétentes et voir à ce que les travaux progressent selon les séquences d'opérations prévues.
QUALIFICATIONS REQUISES: — Diplôme d'une école technique ou l'équivalent; — Posséder de l'expérience dans la direction d'hommes de métier spécialisés.
Salaire selon compétence, en plus bénéfices marginaux tels fonds de pension, assurance-groupe, etc...
Les offres de services devront être accompagnées de renseignements utiles en pareils cas et devront être adressées à: **DEPT 4492, LE SOLEIL**

L'HOPITAL ST-JOSEPH DE LA TUQUE
recherche les services:
1) D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL
2) D'INFIRMIERES AUTORISEES
1) D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL
Celui-ci oeuvrera au sein d'une équipe multidisciplinaire qui comprend un psychiatre, un médecin alcoolologue, un psychologue, un conseiller moral, un technicien en loisirs et une infirmière responsable.
Qualifications: — Aptitude au travail d'équipe; — Aptitude de la thérapie de groupe; — Etre membre de la C.T.S.P.P.Q. ou détenteur d'une maîtrise ou d'un baccalauréat en Service Social.
Salaire: — Selon l'échelle du ministère des Affaires Sociales.
2) DES INFIRMIERES AUTORISEES
Pour le département de PSYCHIATRIE ou d'ALCOOLOGIE.
Qualifications: — Post-scolaire en psychiatrie; — Expérience pertinente en psychiatrie et alcoolologie.
Salaire: — Selon la convention collective en vigueur.
LES INTERESSES SONT PRIES DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AU: **Directeur du Personnel Hôpital St-Joseph de La Tuque 885 boul. Ducharme La Tuque, P. Qué.**

VENDEUSES EN PUBLICITE
"pages jaunes"
Télé-Direct Ltée
(pour vente d'annonces par téléphone)
Ouverture immédiate pour personnes qualifiées.
Les candidates doivent posséder: — expérience dans la vente, — initiative, — 12 ans de scolarité, — français et connaissance de l'anglais.
Nous offrons: — situation permanente — salaire de base — plus commission, — avantages sociaux intéressants.
LIEU DE TRAVAIL: QUEBEC
Entrevue par rendez-vous, Mlle Thérèse Paquet. Tél: 656-1530

VENDEURS DEMANDES
Pour important magasin de meubles. Avoir expérience vente au détail et bonne personnalité.
Pour rendez-vous: 529-0141

REPRESENTANT DES VENTES
Important dépositaire, hors de la région de Québec, recherche hommes agiles pour la vente d'automobiles neuves. Expérience nécessaire. Salaire, commissions et avantages sociaux usuels.
Faire parvenir application à: **DEPT 4487, LE SOLEIL**

MECANICIEN demandé
Mécanicien classe B demandé pour recadrage de valeurs d'occlusion.
S'il vous plaît appeler M. Nick Samsan **MAURICE LAHOUD FORD 681-2213**

CORPORATION INTERNATIONALE DANS LE COSMETIQUE
recherche
DISTRIBUTEURS/TRICES
ayant belle personnalité et expérience dans le commerce en général.
POSSIBILITE: revenu exceptionnel \$14,000 et plus par année (incluant entraînement gratuit).
Prière de faire parvenir votre candidature à: **Dulo & Associés Case postale 9832, Ste-Foy, Québec 10**

Manufacturier de chauffage électrique d'envergure nationale recherche: HOMME D'INTERIEUR
pour bureau à Québec.
Le candidat doit être bilingue, âgé entre 23 et 32 ans et posséder des connaissances techniques en électricité. Bonne possibilité d'avancement comme représentant.
Répondre avec curriculum vitae complet à: **DEPT 4496, LE SOLEIL**

LES ANNONCES CLASSÉES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI
Votre annonce remise avant 8h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

LE SOLEIL

8 LIGNES DIRECTES

529-9231

Index des rubriques des annonces classées

Services	100 à 185 incl.
Divers à vendre	200 à 291 incl.
Emploi	300 à 367 incl.
Logis	400 à 498 incl.
Commerce et Industries	500 à 590 incl.
Véhicules-Moteurs	600 à 689 incl.
Accessoires d'automobiles et camions	690 à 779 incl.
Activités diverses	780 à 869 incl.
Agences matrimoniales	870 à 959 incl.
Agents	960 à 1049 incl.
Ambulances	1050 à 1139 incl.
Animaux	1140 à 1229 incl.
Antiquités	1230 à 1319 incl.
Appareils électriques	1320 à 1409 incl.
Arbres et parterres	1410 à 1499 incl.
Argent à prêter	1500 à 1589 incl.
Argent demandé	1590 à 1679 incl.
Articles de sport	1680 à 1769 incl.
Associés (Commerce)	1770 à 1859 incl.
Assurances	1860 à 1949 incl.
Autos à louer	1950 à 2039 incl.
Autos à vendre	2040 à 2129 incl.
Autos demandées	2130 à 2219 incl.
Bicyclettes	2220 à 2309 incl.
Bureaux à louer	2310 à 2399 incl.
Bureaux demandés	2400 à 2489 incl.
Camions à louer	2490 à 2579 incl.
Camions à vendre	2580 à 2669 incl.
Camions demandés	2670 à 2759 incl.
Camping	2760 à 2849 incl.
Cartes professionnelles	2850 à 2939 incl.
Chalets à louer	2940 à 3029 incl.
Chalets demandés	3030 à 3119 incl.
Chambres à louer	3120 à 3209 incl.
Chambres demandées	3210 à 3299 incl.
Chambres et pensions demandées	3300 à 3389 incl.
Chasse-neige	3390 à 3479 incl.
Chauffage	3480 à 3569 incl.
Commerces à louer	3570 à 3659 incl.
Commerces à vendre	3660 à 3749 incl.
Couples demandant emploi	3750 à 3839 incl.
Déménagement-Transport	3840 à 3929 incl.
Dépannage	3930 à 4019 incl.
Divers	4020 à 4109 incl.
Divers à louer	4110 à 4199 incl.
Divers demandés	4200 à 4289 incl.
Ecoles de conduite	4290 à 4379 incl.
Encadrement	4380 à 4469 incl.
Encans	4470 à 4559 incl.
Enseignement-Cours	4560 à 4649 incl.
Entreposage	4650 à 4739 incl.
Entrepôts à louer	4740 à 4829 incl.
Entrepôts demandés	4830 à 4919 incl.
Equipement de ferme	4920 à 5009 incl.
Extinction vermine	5010 à 5099 incl.
Femmes-Files demandées	5100 à 5189 incl.
Femmes-Files demandant emploi	5190 à 5279 incl.
Garages-Stationnement à louer	5280 à 5369 incl.
Garages-Stationnement demandés	5370 à 5459 incl.
Garages à vendre	5460 à 5549 incl.
Hommes demandés	5550 à 5639 incl.
Hommes demandant emploi	5640 à 5729 incl.
Hommes de métier demandés	5730 à 5819 incl.
Hommes et femmes demandés	5820 à 5909 incl.
Hôpitaux	5910 à 5999 incl.
Immeubles	6000 à 6089 incl.
Infirmières	6090 à 6179 incl.
Gardes-Malades	6180 à 6269 incl.
Instruments de musique	6270 à 6359 incl.
Livres-Timbres-Monnaies	6360 à 6449 incl.
Locaux à louer	6450 à 6539 incl.
Locaux demandés	6540 à 6629 incl.
Logements-appartements à louer (par quartier)	6630 à 6719 incl.
Logements-appartements meublés	6720 à 6809 incl.
Logements-appartements non classifiés	6810 à 6899 incl.
Logements appartement à partager	6900 à 6989 incl.
Logements appartements de 1 chambre	6990 à 7079 incl.
Machines à coudre	7080 à 7169 incl.
Machines à écrire	7170 à 7259 incl.
Machinerie à louer	7260 à 7349 incl.
Machinerie à vendre	7350 à 7439 incl.
Maisons à louer	7440 à 7529 incl.
Maisons à vendre (Par quartier)	7530 à 7619 incl.
Maisons demandées	7620 à 7709 incl.
Marchandises-Nouveautés	7710 à 7799 incl.
Matériaux de construction	7800 à 7889 incl.
Meubles	7890 à 7979 incl.
Motos-neige	7980 à 8069 incl.
Non classifiées	8070 à 8159 incl.
Occasions d'affaires	8160 à 8249 incl.
Pensions d'été	8250 à 8339 incl.
Pensions pour enfants	8340 à 8429 incl.
Perdus-trouvés	8430 à 8519 incl.
Personnels	8520 à 8609 incl.
Non responsabilités	8610 à 8699 incl.
Photographies	8700 à 8789 incl.
Pianos-Orgues	8790 à 8879 incl.
Professeurs demandés	8880 à 8969 incl.
Professionnels demandés	8970 à 9059 incl.
Propriétés commerciales	9060 à 9149 incl.
Radios-TV Stéréos	9150 à 9239 incl.
Rembourseurs	9240 à 9329 incl.
Réparations-Entretien	9330 à 9419 incl.
Restaurants-Réceptions	9420 à 9509 incl.
Routelles	9510 à 9599 incl.
Salons de beauté	9600 à 9689 incl.
Service de garderie	9690 à 9779 incl.
Service domestique	9780 à 9869 incl.
Service 24 heures	9870 à 9959 incl.
Taxis	9960 à 10049 incl.
Terrains à louer	10050 à 10139 incl.
Terrains à vendre	10140 à 10229 incl.
Terrains demandés	10230 à 10319 incl.
Tousses	10320 à 10409 incl.
Vacances-Voyages	10410 à 10499 incl.
Véhicules tous terrains	10500 à 10589 incl.
Vendeurs demandés	10590 à 10679 incl.
Ventes spéciales (Commerces)	10680 à 10769 incl.
Volailles	10770 à 10859 incl.
Yachts-Moteurs	10860 à 10949 incl.

Services

104 ARGENT A PRETER

Affaire spéciale pour les propriétaires

Renseignez-vous chez Associés sur les prêts spéciaux aux propriétaires.
Taux d'intérêt réduit ou prêt à long terme; ou les deux à la fois.
Empruntez \$5 - \$10 - \$25,000 ou plus.
Consolidez vos dettes d'intérêt élevé ou obtenez de l'argent liquide pour l'achat d'une deuxième voiture, d'un bateau ou toute autre bonne raison, avec un prêt Associés d'intérêt réduit pour propriétaires. Appelez-nous aujourd'hui même.

537 est, boul. Charest
529-9047
ASSOCIATES REALTY CREDIT LIMITED

LE PRET HYPOTHECAIRE C'EST NOTRE AFFAIRE

\$875,000
PREMIERE, deuxième hypothèque, Châtré, Barrette, courtiers, licenciés. 529-9047.
1ère et 2e HYPOTHEQUES
VOUS cherchez le meilleur taux d'intérêt, pour achat, vente, ou consolidation de prêt? Prêtons pour tous profils de crédit, négociations équitables hypothécaires. Service rapide. 529-9047.
3e HYPOTHEQUE, prêt sans hypothèque, courtiers. 631-2372, 631-7023.
\$5 à \$500, 24 à 36 mois, prêts sur titres. 529-9047.
A VOTRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. 1ère, 2e, 3e hypothèques pour tous profils de crédit. Service rapide. Prêt sur titre au Québec, courtiers. 631-2372, 631-7023.

110 MECEDINS

Dr CHARLES HIRSH, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 883 Est St-Joseph, 324-1061.
CENTRE de psychologie pratique, 509 boul. Charest, 529-9047. 81 voies, souffrance, névroses, complexes, troubles de personnalité, alcoolisme, homosexualité, il est possible de mettre un terme à ces problèmes.

133 PERSONNELS-NON RESPONSABLES

ALCOOLIQUES anonymes, Réserve aéro-laire, Cas Postal 1881 Québec, Tlx 324-2111.
Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous lisez les annonces classées du Soleil.

Toutes les annonces sont soumises à leurs propres rubriques régulières du Soleil.
L'éditeur se réserve le droit de refuser de publier ou de rejeter toute annonce classée.
Veuillez lire attentivement votre annonce le premier jour de sa parution. Le Soleil ne sera pas responsable pour plus de 2 insertions d'une annonce erronée ou d'une portion incorrecte d'une annonce placard. En cas d'erreur dans votre annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour votre annonce (maximum 2 insertions).
Le Soleil n'a jamais publié sciemment de la publicité trompeuse ou fautive. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas trompeur ou de nature à tromper les lecteurs en aucune façon.
La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part. Il n'aura qu'à communiquer avec le Soleil, le Bâtiment Business Bureau ou l'Office de la Protection du Consommateur.
Les annonces classées pour plus d'une journée qui seront rédemandées avant l'expiration de leur période de validité ne seront pas acceptées. La charge de service pour le nombre de parutions effectuées.
La charge de service pour le nombre de parutions de dépôt ou de caser requies dans les annonces: \$1.00.
Les réponses sont envoyées à tous les mardi et jeudi de chaque semaine vers 10 heures et à l'exception de ce bien que tous les efforts soient faits pour livrer le plus rapidement possible à l'annonceur le courrier reçu pour une ou des annonces classées à adresse déterminée, nous ne pouvons en aucune façon être tenu(e) responsable pour la perte, l'oubli, le retard, la négligence, le dommage ou pour toute autre raison que ce soit dans ce service particulier de livraison de courrier.
Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.
Les annonces classées ou omises devront nous parvenir avant 8h.30 p.m. la veille du jour de publication. Celle qui doit paraître le samedi, avant 4h.30 p.m. le vendredi et celles du lundi, avant 8h.30 p.m. le vendredi.

Le Soleil, fondé en 1836, est imprimé au Québec, au Canada, au Soleil, mais elle est diffusée à travers le Québec, par le Soleil Limité, qui est l'éditeur. Seul Le Soleil Canadien est autorisé à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

135 ENSEIGNEMENT-COURS

AMELIOREZ VOTRE SITUATION DACTYLO
75 mots à la minute
STENOTYPE INTERNATIONALE
200 mots à la minute
Institut de Secrétariat de Québec Inc.
785 Solaberry
525-7463

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

VOUS travaillez d'électricité, réparation, rénovation, chauffage, électricité, électricité, etc. 631-4272.
REFRIGERATEUR, lessiveuse, automatique, réfrigérateur, lave-vaisselle, sèche-linge, sèche-serviette, toutes marques, estimé \$4.95, voir garage, 529-9047.
MONTAGE, réparation, service d'entretien d'outils commerciaux et résidentiels. Service 24 heures par jour, Tél. 529-9047.

144 CHAUFFAGE

PLOMBERIE, chauffage, électricité, service 24 heures, estimés gratuits. GUYVILLE, 631-8104.
BOUYE & FILS Ltee. Pour tous vos travaux de chauffage, plomberie, électricité, etc. ouverts 9h à 6h, 529-9047.

146 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

G. GAGNE, Transport Ltee, déménagement, local longue distance, emballage, entreposage, camionnage, etc. 529-9047.
DÉMENAGEMENT Paradis Ltee, longue distance, offre-meur, spécialiste, déménagement, camionnage, etc. 529-9047.
ROUCHER Déménagement, Transport Ltee, courtiers, 631-2372, 631-7023.

148 EXTERMINATION VERMINE

MAHEU & MAHEU INC
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs, nuisibles, etc. 529-9047.
MATHIEU Extermination, courtiers, spécialistes de l'extermination, insectes, rongeurs, nuisibles, etc. 529-9047.

155 CARTES PROFESSIONNELLES

POUR les cartes professionnelles. Compagnie Mine Langlois, 390, 25e rue, 525-7458.

160 AGENCES MATRIMONIALES

PERSONNELS séparés, veuves, célibataires. Venez au club Social Montcalm, 865 de la Route 138, 525-7458.

160 AGENCES MATRIMONIALES

CELIBATAIRES, veufs, divorcés, pour quel raison? Notez avec un club matrimonial, infirmières, secrétaires, instituteurs, femmes d'affaires, etc. qui seraient heureux de partager leur savoir-faire. Institut matrimonial, 915 Boulevard Québec, 683-7459.

162 PHOTOGRAPHES

SPECIALITE MARIAGE
LE PHOTOGRAPHE CARTEUR ENR.
RES. TEL: 667-5023

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

AUBERGE Nouvelle Orleans, cuisine française et canadienne, Bar Salon, 529-9047.
LE Plage, réception, mariage, restaurant, 529-9047.
LE Vendôme, restaurant, ouvert de 3 à 10 heures, 15 Côte de la Montagne, 529-9047.

Divers à vendre

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.
ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

202 MEUBLES

CROTEAU LTEE 525-8155
175 EST ST-JOSEPH
CENTRE D'ECONOMIE
HENRI TURCOTE LTEE
VENTE LIQUIDATION

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

PROFITEZ DE NOTRE TARIF FAMILIAL
DANS LES RUBRIQUES "DIVERS A VENDRE"
ou
3 jours - \$2.00
2 lignes (10 mots)

Nombre de Mots	LIGNES	1 jour	3 jours	6 jours
Jusqu'à 10	2	1.50	2.64	4.68
15	3	1.75	3.96	7.02
20	4	2.00	5.28	9.36
25	5	2.50	6.60	11.70
30	6	3.00	7.92	14.04

Classification commerciale, offres d'emploi et tarif général: 70 la ligne comptée - Minimum \$3.00
Autres Annonces Ordinaires:
pour vendre ou échanger des items ne dépassant pas la valeur de \$25.00. Les prix d'été indiqués dans votre annonce de même que votre numéro de téléphone ou adresse.
Sur réception d'un avis d'annulation ou après les 3 jours, nous vous facturerons pour le montant uniforme de \$2.00.

202 MEUBLES

PAUL ROBITAILLE INC.
PRIX spéciaux sur meuble renommés: Réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, sèche-linge, etc. 529-9047.

206 MACHINES A COUDRE

CENTRE de Couture Mechanika, vente, service à domicile, réparations, toutes marques, 1708 la Caspière, 683-9273.
SAMSON Sewing Machine, ventes réparations, toutes marques, garantie 1 an. Tél: 529-9047.

209 PIANOS-ORGUES

PHIN spécial, piano neuve, Heintzman, toutes marques, 529-9047.

210 RADIOS-TV-STEREOS

LIQUIDATION télévisions, postes, radios, stéréos, etc. 529-9047.

215 MACHINES A ECRIRE

IBM OLYMPIA
Où toutes autres marques pour louer ou acheter. 529-9047.

216 ANTIMOYENS

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

COMMERCES de timbres à vendre, Tél. 529-9047.

248 ANIMAUX

CHEVAL de selle à vendre, entraîneur, 529-9047.

254 MOTOCYCLETTES

AGENT HONDA
VENTE REPARATION, SERVICE
300 BOUL. HAMEL, 681-9231

259 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

P. GAIGNÉ Fères, vente, réparation, spécialité accordeon, 300 Durocher, 529-9047.

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

GRANDE vente de matériaux usagés de toutes marques. 529-9047.

266 CHASSE-NEIGE

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

275 DIVERS

CROTEAU LTEE 525-8155
77, EST ST-VALLIER

285 ANIMAUX

TONNE de caniche, 1ère rue, seul soumission, 694-1035.

295 ANTIQUITES

RECAMIER, set salon style victorien Louis-Philippe, 600 Salaberry.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

295 ANTIQUITES

ACHETONS, vendeurs, échanges, meuble, meuble, etc. 631-2372.

EXPLICATION DU JEU

Pour découvrir le mot-mystère, procédez de la façon suivante:
1. Choisissez la liste des mots fournis.
2. Dans la grille, tous ces mots sont écrits horizontalement, verticalement et obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut.
3. Pour plus de facilité, repérez un mot dans la grille, encerclez-y son mot et rayez ce mot de la liste, afin de ne pas le chercher deux fois. Procédez ainsi jusqu'à l'élimination complète de tous les mots.
4. Il est préférable de commencer par les mots les plus longs, car les lettres d'un mot court peuvent être comprises dans un mot plus long et ce mot court, vous le trouverez ailleurs.
5. Une même lettre peut servir à plusieurs mots, suivant leur direction, à l'exception du mot-mystère.
6. Lorsque tous les mots de l'énumération auront été rayés et que vous aurez encercle les lettres correspondantes dans la grille, il vous restera quelques lettres non encerclees que vous rassemblerez en lisant de haut en bas et de gauche à droite. Vous aurez alors le mot-mystère.

Le mot-mystère

LE MOT CLEF — PASTEUR PROTESTANT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
E	T	R	D	E	L	A	G	R	E	H	I	L	P	Y
R	L	D	E	R	E	T	G	H	E	I	D	B		
I	E	L	T	E	R	E	U	C	H	E	R	I	B	B
A	N	L	I	E	G	E	I	S	A	D	R	O	L	I
F	E	O	I	E	A	P	O	T	R	E	U	L		
F	B	L	A	B	I	A	C	A	S	V	T			

275 DIVERS

REPRISE FINANCE
PHOTOGRAPHIE Finlay
AUBAINE, bureau, chaises, lit,
AUBAINE, meubles de réception, compteur,
AUBAINE, bureaux, meubles, files, chaises,
AUBAINE, 1.000 chaises, tables, bancs,
MARGARINE Golden, Cramex et Picon

275 DIVERS

FOURNAISE à plancher (annex). Tel.
ROBE de mariée à vendre, 8 ans, 525-
ROBE de mariée, 7 ans, exclusive, 400-
ROBE de mariée, complet, à vendre,
LIT complet, avec matelas, lit,
CINÉ-CAMERA, à vendre, tel. 525-3666

290 DIVERS A LOUER

Lo Marquis de Brummell
LOCATION de vêtements de gala pour
LEA NADEAU ENR.
LOCATION, vêtements pour la mariée
ROBE de mariée, bal, location, vente,
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

344 COUPLES DEMANDES

COUPLE sans enfant, demandé pour
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

358 SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE fille pour ouvrage général, dans
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

366 FEMMES-FILLES DEMANDEMENT EMPLOI

FERRAS commandant, réparation, graisses,
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à

411 LIMOILLOU

2 1/2, NEUFS
MEUBLES, éclairés, chauffés, stationnement,
PRES ENFANT-JESUS
4 PIÈCES, chauffés, entrées séparées,
ESCOMPTÉ SI ADULTES

411 LIMOILLOU

PLACE DES SEIGNEURS
1, 2, 4 1/2, 5 1/2 pièces
piscine, tennis, badminton
toboggan, salon coiffeur
chauffage, électricité inclus
dans prix du loyer.

275 DIVERS

TENTE Simmons-Sara, modèle Laurentien,
MICROSCOPE Tascio, 20x Zoom,
TELEVISEUR 20 pouces, écran noir,
BALAYEUSES usagées, \$15 et plus,
REPT de salon, réfrigérateur,
TELEVISEUR combiné, 17" Adminal,
POELES combinées, parfaite condition,
ROBE de mariée en tulle, grandeur 12

275 DIVERS

ROBE de mariée, 7 ans, exclusive, 400-
ROBE de mariée, complet, à vendre,
LIT complet, avec matelas, lit,
CINÉ-CAMERA, à vendre, tel. 525-3666
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

290 DIVERS A LOUER

Lo Marquis de Brummell
LOCATION de vêtements de gala pour
LEA NADEAU ENR.
LOCATION, vêtements pour la mariée
ROBE de mariée, bal, location, vente,
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

344 COUPLES DEMANDES

COUPLE sans enfant, demandé pour
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

358 SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE fille pour ouvrage général, dans
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

366 FEMMES-FILLES DEMANDEMENT EMPLOI

FERRAS commandant, réparation, graisses,
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à

411 LIMOILLOU

2 1/2, NEUFS
MEUBLES, éclairés, chauffés, stationnement,
PRES ENFANT-JESUS
4 PIÈCES, chauffés, entrées séparées,
ESCOMPTÉ SI ADULTES

411 LIMOILLOU

PLACE DES SEIGNEURS
1, 2, 4 1/2, 5 1/2 pièces
piscine, tennis, badminton
toboggan, salon coiffeur
chauffage, électricité inclus
dans prix du loyer.

275 DIVERS

TENTE Simmons-Sara, modèle Laurentien,
MICROSCOPE Tascio, 20x Zoom,
TELEVISEUR 20 pouces, écran noir,
BALAYEUSES usagées, \$15 et plus,
REPT de salon, réfrigérateur,
TELEVISEUR combiné, 17" Adminal,
POELES combinées, parfaite condition,
ROBE de mariée en tulle, grandeur 12

275 DIVERS

ROBE de mariée, 7 ans, exclusive, 400-
ROBE de mariée, complet, à vendre,
LIT complet, avec matelas, lit,
CINÉ-CAMERA, à vendre, tel. 525-3666
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

290 DIVERS A LOUER

Lo Marquis de Brummell
LOCATION de vêtements de gala pour
LEA NADEAU ENR.
LOCATION, vêtements pour la mariée
ROBE de mariée, bal, location, vente,
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

344 COUPLES DEMANDES

COUPLE sans enfant, demandé pour
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

358 SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE fille pour ouvrage général, dans
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

366 FEMMES-FILLES DEMANDEMENT EMPLOI

FERRAS commandant, réparation, graisses,
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à

411 LIMOILLOU

2 1/2, NEUFS
MEUBLES, éclairés, chauffés, stationnement,
PRES ENFANT-JESUS
4 PIÈCES, chauffés, entrées séparées,
ESCOMPTÉ SI ADULTES

411 LIMOILLOU

PLACE DES SEIGNEURS
1, 2, 4 1/2, 5 1/2 pièces
piscine, tennis, badminton
toboggan, salon coiffeur
chauffage, électricité inclus
dans prix du loyer.

275 DIVERS

TENTE Simmons-Sara, modèle Laurentien,
MICROSCOPE Tascio, 20x Zoom,
TELEVISEUR 20 pouces, écran noir,
BALAYEUSES usagées, \$15 et plus,
REPT de salon, réfrigérateur,
TELEVISEUR combiné, 17" Adminal,
POELES combinées, parfaite condition,
ROBE de mariée en tulle, grandeur 12

275 DIVERS

ROBE de mariée, 7 ans, exclusive, 400-
ROBE de mariée, complet, à vendre,
LIT complet, avec matelas, lit,
CINÉ-CAMERA, à vendre, tel. 525-3666
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

290 DIVERS A LOUER

Lo Marquis de Brummell
LOCATION de vêtements de gala pour
LEA NADEAU ENR.
LOCATION, vêtements pour la mariée
ROBE de mariée, bal, location, vente,
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

344 COUPLES DEMANDES

COUPLE sans enfant, demandé pour
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

358 SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE fille pour ouvrage général, dans
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

366 FEMMES-FILLES DEMANDEMENT EMPLOI

FERRAS commandant, réparation, graisses,
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à

411 LIMOILLOU

2 1/2, NEUFS
MEUBLES, éclairés, chauffés, stationnement,
PRES ENFANT-JESUS
4 PIÈCES, chauffés, entrées séparées,
ESCOMPTÉ SI ADULTES

411 LIMOILLOU

PLACE DES SEIGNEURS
1, 2, 4 1/2, 5 1/2 pièces
piscine, tennis, badminton
toboggan, salon coiffeur
chauffage, électricité inclus
dans prix du loyer.

275 DIVERS

TENTE Simmons-Sara, modèle Laurentien,
MICROSCOPE Tascio, 20x Zoom,
TELEVISEUR 20 pouces, écran noir,
BALAYEUSES usagées, \$15 et plus,
REPT de salon, réfrigérateur,
TELEVISEUR combiné, 17" Adminal,
POELES combinées, parfaite condition,
ROBE de mariée en tulle, grandeur 12

275 DIVERS

ROBE de mariée, 7 ans, exclusive, 400-
ROBE de mariée, complet, à vendre,
LIT complet, avec matelas, lit,
CINÉ-CAMERA, à vendre, tel. 525-3666
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

290 DIVERS A LOUER

Lo Marquis de Brummell
LOCATION de vêtements de gala pour
LEA NADEAU ENR.
LOCATION, vêtements pour la mariée
ROBE de mariée, bal, location, vente,
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

344 COUPLES DEMANDES

COUPLE sans enfant, demandé pour
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

358 SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE fille pour ouvrage général, dans
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

366 FEMMES-FILLES DEMANDEMENT EMPLOI

FERRAS commandant, réparation, graisses,
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à

411 LIMOILLOU

2 1/2, NEUFS
MEUBLES, éclairés, chauffés, stationnement,
PRES ENFANT-JESUS
4 PIÈCES, chauffés, entrées séparées,
ESCOMPTÉ SI ADULTES

411 LIMOILLOU

PLACE DES SEIGNEURS
1, 2, 4 1/2, 5 1/2 pièces
piscine, tennis, badminton
toboggan, salon coiffeur
chauffage, électricité inclus
dans prix du loyer.

275 DIVERS

TENTE Simmons-Sara, modèle Laurentien,
MICROSCOPE Tascio, 20x Zoom,
TELEVISEUR 20 pouces, écran noir,
BALAYEUSES usagées, \$15 et plus,
REPT de salon, réfrigérateur,
TELEVISEUR combiné, 17" Adminal,
POELES combinées, parfaite condition,
ROBE de mariée en tulle, grandeur 12

275 DIVERS

ROBE de mariée, 7 ans, exclusive, 400-
ROBE de mariée, complet, à vendre,
LIT complet, avec matelas, lit,
CINÉ-CAMERA, à vendre, tel. 525-3666
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

290 DIVERS A LOUER

Lo Marquis de Brummell
LOCATION de vêtements de gala pour
LEA NADEAU ENR.
LOCATION, vêtements pour la mariée
ROBE de mariée, bal, location, vente,
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

344 COUPLES DEMANDES

COUPLE sans enfant, demandé pour
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

358 SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE fille pour ouvrage général, dans
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

366 FEMMES-FILLES DEMANDEMENT EMPLOI

FERRAS commandant, réparation, graisses,
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à

411 LIMOILLOU

2 1/2, NEUFS
MEUBLES, éclairés, chauffés, stationnement,
PRES ENFANT-JESUS
4 PIÈCES, chauffés, entrées séparées,
ESCOMPTÉ SI ADULTES

411 LIMOILLOU

PLACE DES SEIGNEURS
1, 2, 4 1/2, 5 1/2 pièces
piscine, tennis, badminton
toboggan, salon coiffeur
chauffage, électricité inclus
dans prix du loyer.

275 DIVERS

TENTE Simmons-Sara, modèle Laurentien,
MICROSCOPE Tascio, 20x Zoom,
TELEVISEUR 20 pouces, écran noir,
BALAYEUSES usagées, \$15 et plus,
REPT de salon, réfrigérateur,
TELEVISEUR combiné, 17" Adminal,
POELES combinées, parfaite condition,
ROBE de mariée en tulle, grandeur 12

275 DIVERS

ROBE de mariée, 7 ans, exclusive, 400-
ROBE de mariée, complet, à vendre,
LIT complet, avec matelas, lit,
CINÉ-CAMERA, à vendre, tel. 525-3666
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

290 DIVERS A LOUER

Lo Marquis de Brummell
LOCATION de vêtements de gala pour
LEA NADEAU ENR.
LOCATION, vêtements pour la mariée
ROBE de mariée, bal, location, vente,
ROBE de mariée, bal, location, vente,
BOLLY Michel, location et vente, chaises

344 COUPLES DEMANDES

COUPLE sans enfant, demandé pour
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

358 SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE fille pour ouvrage général, dans
AIDE familiale demandée, 2 enfants,
BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire,
AIDE familiale demandée, 81-82 avenue

366 FEMMES-FILLES DEMANDEMENT EMPLOI

FERRAS commandant, réparation, graisses,
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à
FEMME demande travail de dactylo à

411 LIMOILLOU

2 1/2, NEUFS
MEUBLES, éclairés, chauffés, stationnement,
PRES ENFANT-JESUS
4 PIÈCES, chauffés, entrées séparées,
ESCOMPTÉ SI ADULTES

411 LIMOILLOU

PLACE DES SEIGNEURS
1, 2, 4 1/2, 5 1/2 pièces
piscine, tennis, badminton
toboggan, salon coiffeur
chauffage, électricité inclus
dans prix du loyer.

Advertisement for 'Logis' real estate agency, featuring a logo and contact information for various branches.

Advertisement for 'L'Horoscope' magazine, featuring a zodiac wheel and descriptions for various signs.

421 Meublés

BACHELOR DE LUXE

SERVICE de bonne, armoires, chauffage, pourvu de tous les confortables, chauffage, douche, télévision, living room 12 x 18, grand balcon, patio à partir de \$150. 14 Montmorency, Escr. 66-486. Quoi-2

Ste-Foy (Neufs)

1-2 ET 3 pièces, tapis mur à mur, choix de lits doubles ou simples, chauffage électrique, living room 12 x 18, grand balcon, patio à partir de \$150. 14 Montmorency, Escr. 66-486. Quoi-2

ST-RODRIQUE

ACCÈS boulevard Métropolitain (Capitale) 3 pièces, meublé, stationnement, chauffage, tapis, escalier. 625-8251. Quoi-2

LE COLOMBIER

APPARTEMENTS à louer, 1-2 pièces, complètement meublés, chauffage, électricité, tapis mur à mur, escalier, 816-4211. Quoi-2

CHARLESBOURG

1-2 neuf, meublé, entrée lumineuse, armoires, tapis, eau chaude fournie, chauffage, libre immédiatement. 451-2101. Quoi-2

STE-ODILE

1-2 pièces, meublé, tapis mur à mur, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

PLACE VERSAILLES

FACE ouvrier 2-3, 4, 5 pièces, meublé, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

LAVAL, 2 pièces, bain, 2 armoires, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

CHARLESBOURG, 2-1-2, 1-2, meublé, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

ORSAINVILLE, 1-2 pièces, meublé, tapis, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

LIBRE immédiatement, Giffard, 2, eau chaude, pré auto route capitale, 258-2585. Quoi-2

BLOC neuf St-Roch, 2 logements, 1-2, 2-1, téléviseur, 626-8966, 623-9540. Quoi-2

BEAUFORT, 2 pièces, meublé, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

MONTCALM, Avenue Casot, 2 pièces, meublé, 2-3 personnes, 816-4211. Quoi-2

2 ET 3 pièces, magnifiquement meublé, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

GIFFARD, 4 pièces, stationnement, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

ST-ALBERT, 2-1/2 pièces, meublé, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

ST-RODRIQUE, logement meublé, 1-2, 2-1, 2-1/2, 3 pièces, 6 pièces, 1500, libre immédiatement, stationnement, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

ST-ODILE, 2-1/2 pièces, meublé, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

ST-ODILE, 2-1/2, 3-1/2, 4-1/2, colonial, piscine, banderole, stationnement, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

CREMAZIE, 3 pièces, chauffage, moderne, eau chaude, adultes propre, 326-3224, 681-2815. Quoi-2

LOGEMENTS 1-2, 2-1/2 pièces, meublé, complètement rénové, Quartier Latin, coin Haber, vue superbe, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

MURRAY, 4 pièces, meublé, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

LIMOULO, 2 1/2 pièces, meublé, tapis, balcon, stationnement, chauffage, électricité, tapis, escalier, 816-4211. Quoi-2

433 ST-JEAN-BAPTISTE

TURNBULL, près Grand Théâtre, chambre, bain privé, autre 314, 324-9594. Quoi-2

439 STE-FOY

TRANQUILLITÉ, table de travail, bibliothèque, lavabo, thermostat, permis cuisiner, chauffage, électricité, tapis, escalier, centre d'achat, Université, pas de stationnement, 683-9665. Quoi-2

444 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et pension, personne âgée, Beauport 661-6416. Quoi-2

446 BANLIEUE

CHAMBRES-boudoir, accès cuisine, stationnement, entrée seule, 626-2226, 626-3549. Quoi-2

448 MAISONS A LOUER 448 MAISONS A LOUER

MAISONS UNIFAMILIALES EN RANGÉES DE STYLE ESPAGNOL A LOUER

435 ST-SAUVEUR

CHAMBRE à louer, lavabo, eau chaude, tranquillité, très propre, 683-8268. Quoi-2

435A LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

436 CHARLESBOURG

CHAMBRE-boudoir, poêle, réfrigérateur, entrée privée, 228, Rue des, 626-2226. Quoi-2

437 RIVE-SUD

ST-RODRIQUE, chambre, tapis, salle de bain, entrée privée, 696-7000. Quoi-2

438 SILLERY

DOUBLE, confortable, meublé, lavabo, permis cuisiner, amplité, 810, Université, 683-8121. Quoi-2

439 STE-FOY

CHAMBRE pour monsieur, permis cuisiner, entrée seule, 230, Chemin Ste-Foy, 626-2226. Quoi-2

463 LIMOULO MAISONS A REVENUS

DE RUE, 4 logements chauffés, Prix \$24,900, Bouché, 277-7128, A. Turmel Inc., courtiers, 322-8142. Quoi-2

464 MONTCALM MAISONS SEULES

CHAMBRE et pension, personne âgée, Beauport 661-6416. Quoi-2

465 MONTCALM MAISONS A REVENUS ST-SACREMENT

LOGEMENTS 3 pièces, meublé, très beaux, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471A LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471B LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471C LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471D LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471E LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471F LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471G LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471H LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471I LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471J LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471K LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471L LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471M LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471N LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471O LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471P LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471Q LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471R LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471S LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471T LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471U LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471V LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471W LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471X LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471Y LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471Z LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AA LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AB LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AC LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AD LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AE LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AF LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AG LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AH LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AI LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AJ LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AK LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AL LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AM LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AN LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AO LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AP LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AQ LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AR LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AS LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AT LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AU LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AV LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AW LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AX LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AY LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471AZ LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471BA LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471BB LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471BC LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471BD LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471BE LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, accès boudoir, télévision, chauffage, électricité, tapis, escalier, 626-2226. Quoi-2

471BF LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES</

530 COMMERCES A VENDRE

CAURE santé, salon coiffure moderne, 20-25 ans près carré d'Youville, bon revenu, prix discutable, 830-7373.

564 TERRAINS A VENDRE

VILLE St-Jean - Chrystomus, développement résidentiel, site idéal, quasi terminé pour chalet, avec rivière, 830-8013.

619 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE

619 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE
VOLKSWAGEN 1969, bonne condition, 901-4255.

684 MOTOS-NEIGE

684 MOTOS-NEIGE
120-190H, 10 1/2-1967, toile, carrosserie, incluses, 830-8478.

La violence en Irlande du Nord fait deux nouvelles victimes

BELFAST (AFP) — Un auxiliaire des forces armées de l'Ulster et un soldat britannique ont été tués mercredi en Ulster; un civil et un parachutiste ont été blessés.

531 COMMERCES A LOUER

531 COMMERCES A LOUER
RUE St-Jean, Vieux Québec, 1.400 pieds carrés, rez-de-chaussée, rez-de-sous-sol, avec garage, 522-5221.

540 IMMEUBLES

540 IMMEUBLES
INVESTISSEURS AVERTIS
AVANT de faire un achat dans le domaine de l'immeuble, consultez Raoul Emmond construction Ltée, 901-6257.

545 PROPRIETES COMMERCIALES

545 PROPRIETES COMMERCIALES
EDIFICE à bureaux, excellente location, revenu brut \$103.000. Prix conditions très raisonnables pour acheteurs sérieux.

656 GARAGES-STATIONNEMENT A LOUER

656 GARAGES-STATIONNEMENT A LOUER
PARC Samuel-Holland, stationnement en bloc, service rapide, éclairage, 830-8478.

658 GARAGES A VENDRE

658 GARAGES A VENDRE
GARAGE à vendre, St-Eduard, Lachine, ré. réparation générale, résidence attenante, 796-2242.

564 TERRAINS A VENDRE

564 TERRAINS A VENDRE
ATTENTION CONTRACTEUR
100 TERRAINS boisés, pour développement, eau et égouts, prêts à construire, tel. 842-2496.

565 TERRES A VENDRE

565 TERRES A VENDRE
LA St-Charles, 1-1/2 x 24 arpents, 88.500 \$, 24 arpents, 837.000 \$, Neufchâtel, 1 x 28 arpents, 90.000 \$, 1/2 x 28 arpents, 847-1657.

620 AUTOS A LOUER

620 AUTOS A LOUER
AUTOS A LOUER, REMPARTS
PEUX à partir de \$6,95 par jour plus 0,07 le mille, 188 rue St-Jean (garage St-Jean), 830-8478.

682 AUTOS DEMANDES

682 AUTOS DEMANDES
ACTHONS auto, argent comptant, Beauclaire Auto, 1050 Boul. Capécien, 528-7971.

689 YACHTS-MOTEURS

689 YACHTS-MOTEURS
YACHT 18 1/2 pieds, fibre de verre, avec moteur 90 forces, 389-3213.

HEURES D'AFFAIRES 8h30 à 20h30 du lundi au vendredi

Capitale Québec Inc. 346 BLOQ HAMEL TEL: 681-7786

Rhodésie

Les Africains s'insurgent contre le Conseil de sécurité d'Addis-Abeba

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP et UPI) — Le Conseil de sécurité, convoqué à la demande de ses membres africains, a entendu hier un évêque méthodiste rhodésien, le Dr Abel Muzorewa, dénoncer les propositions anglo-rhodésiennes comme un "marché raciste dans ses implications et des conséquences, destiné à faire croire à des millions d'Africains qu'ils pourront être libres dans un Etat policier".

La Conférence des ministres africains des Affaires étrangères a de son côté accusé hier le Conseil de sécurité d'avoir fait une "erreur historique" contre l'Afrique en ne prenant pas ses responsabilités envers le problème rhodésien au cours de sa session spéciale africaine tenue à Addis-Abeba du 25 janvier au 4 février.

Le Dr Muzorewa, qui est président du "Conseil national africain", a déclaré que 99 pour cent des Africains de Rhodésie du Sud partageaient ce sentiment, et que le règlement envisagé légitimerait en fait la déclaration unilatérale d'indépendance faite en 1969 par le régime Ian Smith. Il a demandé de plus que

soit tenue une nouvelle conférence constitutionnelle dans son pays.

M. Kenneth Jamieson, au nom du Royaume-Uni, a fait observer que le "Conseil national" avait été fondé expressément pour s'opposer aux propositions anglo-rhodésiennes, et que l'objectif consistait à attendre le résultat de la commission Pearce, qui mène actuellement "une épreuve d'acceptabilité" de ces propositions.

L'évêque rhodésien avait auparavant exprimé l'espoir, au cours d'une conférence de presse, que la Commission Pearce aura le courage de conclure que les propositions sont non recevables par la mamorité africaine.

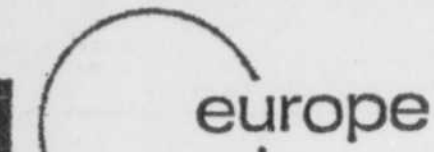
Pour contrer l'augmentation des forces russes en Europe, la Grande-Bretagne s'engagera plus

LONDRES (d'après UPI et NYTIMES) — Le gouvernement britannique a affirmé hier que l'Union soviétique continuait de renforcer sa position militaire en Europe contre les Etats-Unis et ses alliés de l'OTAN. C'est ce qui ressort d'un livre blanc officiel publié par le ministère de la Défense qui ajoute que le budget de défense russe est maintenant d'environ 8 pour cent du produit national brut, plus que tout pays de l'OTAN en Europe. Ce livre blanc constitue en fait l'engagement d'un budget de la Défense plus lourd.

Il y aurait actuellement plus de troupes soviétiques en Europe que dans les cinq dernières années et la Russie augmente sa force régulièrement. Les Russes auraient 160 divisions appuyées de 63 divisions des autres pays du Pacte de Varsovie en face des 25 divisions de l'OTAN en Europe. Et cela en dépit de l'augmentation de la mobilisation russe pour faire face au danger chinois...

Seuls les Etats-Unis dépensent plus pour la défense, soit 9 pour

cent alors que la Grande-Bretagne y va de 5,5 pour cent. En termes réels, ajoute le livre blanc, la dépense pour la Défense soviétique devrait augmenter de 5 pour cent par année.



Heath-Pompidou

Perspectives d'avenir d'une Europe politique

LONDRES (AFP) Pendant deux jours, aux chequers, le président Pompidou et M. Edward Heath vont examiner en fin de semaine les problèmes mondiaux les plus importants, mais surtout les perspectives d'avenir de l'Europe politique.

Cette rencontre au sommet franco-britannique aura lieu la veille même de l'arrivée à Pékin du président Nixon. Cette coïncidence souligne davantage le caractère européen de l'entrevue des chequers, dont le dernier hôte de marque fut justement, en octobre 1970, le président Nixon.

On y parlera sans ordre du jour établi. Mais les sujets eux-mêmes imposent une priorité sur laquelle les deux hommes sont d'accord.

MONNAIES DE RESERVE

En tête, les problèmes économiques et monétaires du monde. On s'attend que M. Edward Heath souligne à M. Pompidou que si la Grande-Bretagne préconise le remplacement des monnaies de réserve nationales (livre et dollar) par des droits de tirage, cela ne signifie pas pour autant qu'elle envisage la disparition de l'or comme instrument de réserve. De même, le premier ministre britannique soulignera à son interlocuteur que sur la plupart des problèmes commerciaux qui se posent au monde, et notamment face à l'attitude des Etats-Unis, la Grande-Bretagne adoptera une position franchement européenne.

Cet européanisme de M. Heath se fera encore sentir dans la manière dont son gouvernement envisage l'avenir même de l'Europe. Pour lui, il s'agit avant tout de consolider ce qui existe, et notamment les institutions qui fonctionnent déjà, sans se lancer à priori dans des constructions théoriques et abstraites. En cela il est très proche de la façon de voir pragmatique du président français.

Deux éléments nouveaux vont sans doute retenir l'attention des deux hommes: le fait qu'au cours de la récente rencontre Pompidou-Brandt, le plan Werner favorable à la création d'une monnaie européenne unique a connu un incontestable renouveau.

Le fait aussi que les hommes d'Etat allemand et français ont envisagé la création d'un secrétariat politique de la Communauté élargie.

M. Heath n'est opposé à aucun de ces projets. Dans un premier stade il verrait avec satisfaction la marge de fluctuation des cours de change des monnaies européennes entre elles réduite sensiblement. Mais il est évident que le sterling, dans la situation précaire actuelle de l'économie britannique, se trouve dans une position menacée qui mérite peut-être des ajustements avant l'entrée plénière de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le 1er janvier 1973.

EUROPE POLITIQUE

En revanche, c'est sans aucune restriction que le premier ministre britannique appuierait l'idée de la création d'un secrétariat politique de la CEE. L'une de ses préoccupations est en effet de voir élaborer le plus vite possible, une politique étrangère européenne commune. Et, comme il l'a dit récemment, cela ne peut se faire que si l'on crée d'abord l'instrument approprié. Mais, pour lui, cela conditionne l'élaboration même de la personnalité européenne.

Ces problèmes économiques et européens occuperont, laisse-t-on entendre dans les milieux autorisés, la plus grande partie des conversations entre le président Pompidou et M. Heath. Mais les deux hommes examineront aussi les questions des relations Est-Ouest et notamment les perspectives de la conférence sur la sécurité européenne et celles de la réduction mutuelle et équilibrée des forces.

MODE

J.B. LALIBERTÉ 72
LIMITÉE

Paris Star

FORTREL

Séduisant ensemble offrant 6 moyens de souligner les facettes de votre personnalité!

Une idée originale signée Paris Star. Merveilleux Fortrel lavable à la machine et sans souci de repassage. Coloris printemps-été: blanc, marine, lilas et rose. Comprend tunique imprimée, à manches longues: \$17. Veste sans manches: \$17. Jupe droite ou à plis permanents: \$15. et pantalon évase: \$16. Quatre morceaux se mariant de six façons très pratiques, selon votre caprice ou l'occasion. Réservez maintenant l'ensemble complet pour seulement \$65. et soyez prête à accueillir la belle saison!

Service mise de côté et facilités de paiement.



MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



LES FARFELUS



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN

Le Québec investit \$6,000,000 dans la raffinerie de sucre de Saint-Hilaire

Le gouvernement du Québec investira \$6,000,000 en trois ans pour la réorganisation de la raffinerie de sucre de Saint-Hilaire. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin.

Cette réorganisation, a expliqué le ministre, se fera en quatre points: a) réorganisation des structures par la création d'une nouvelle société qui remplacera celle qui existe depuis 1943; b) réorientation de la gestion pour favoriser la mise en marché des produits et la rentabilité des opérations; c) modernisation des équipements ac-

tuels et d) révision du mode de paiement aux producteurs de betteraves à sucre basé sur la teneur en sucre du produit. Pour la première année, le ministre prévoit un investissement de près de \$1,500,000. Se basant sur la conjoncture actuelle et sur les études faites

par le ministère de l'Agriculture, M. Toupin a émis l'avis que cette raffinerie pourra être exploitée de façon rentable.

Le ministre a expliqué par ailleurs que le gouvernement avait été placé devant le dilemme suivant: ou investir ou fermer les portes de l'entreprise qui était déficitaire au cours des dernières années.

Cette raffinerie emploie actuellement plus de 300 personnes à plein temps. Son chiffre d'affaires actuel est d'environ \$3,000,000. Près de 1,000 agriculteurs s'adonnent à la culture d'éla betterave à sucre au Québec et la raffinerie de Saint-Hilaire utilise annuellement de 150 à 170 mille tonnes de cette production.

Lorsqu'un journaliste lui a demandé si cet investissement avait pu servir de moyen de pression pour la signature de la convention collective des employés de cette raffinerie, le ministre a nié catégoriquement la chose.

Le ministre de l'Agriculture, a-t-il dit, travaille depuis plusieurs mois à ce projet d'investissement et l'annonce presque simultanée de ces deux événements constitue une simple coïncidence, a-t-il conclu.

Propos malhonnêtes de L'Allier et Toupin (CSN)

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a qualifié hier de "foncièrement malhonnête et fautive" la déclaration faite par les ministres de la Fonction publique et de l'Agriculture, MM. Jean-Paul L'Allier et Normand Toupin, relativement au règlement de la convention collective des salariés

de la raffinerie de sucre du Québec, à St-Hilaire.

Selon le conseiller syndical de la Fédération du commerce, M. Bill Sunstrum, l'augmentation consentie par le gouvernement aux salariés de cette entreprise relevant du ministère de l'Agriculture n'est pas de 4,8 pour cent en moyenne, mais bien de 10,3 pour cent pour la première année et de 4,8 pour les deux dernières années du contrat.

Selon M. Sunstrum, le ministre L'Allier se garde bien de passer sous silence plusieurs autres concessions de taille que le gouvernement a dû consentir sur les heures normales de travail, la langue de travail, l'ancienneté, les changements technologiques et les congés sociaux.

D'autant plus, souligne le conseiller syndical, que le ministre

L'Allier ne mentionne pas non plus que le salaire de base de ces salariés est à quelques cents près de \$100 par semaine. Ce relèvement du salaire de base à \$100 par semaine constitue l'une des principales demandes du front commun syndical pour la négociation dans le secteur public.

Le ministre L'Allier avait en effet déclaré, dans un communiqué remis à la presse au début de la semaine, que les salariés de cette raffinerie de sucre (affiliés à la CSN) avaient accepté l'application de la politique salariale du gouvernement dans le renouvellement de leur convention collective, soit une augmentation salariale moyenne de 4,8 pour cent en plus du rattrapage où il y avait lieu.

Colloque des professeurs de français à Laval

Par Damien GAGNON

Au cours d'un colloque qui se tiendra en fin de semaine, l'Association québécoise des professeurs de français réclamera que l'année 1972 soit déclarée l'année du français au Québec.

Ce colloque se tiendra samedi au pavillon de Konink de l'université Laval en collaboration avec la Corporation des enseignants du Québec.

Deux ans après le projet de loi 63, un an après la parution du "livre noir", les professeurs de français vont en appel et ils se prononceront à nouveau sur des propositions d'ordre pédagogique et d'ordre socio-politique.

Ils exigent que la loi 63 soit abrogée et que l'Etat proclame le français seule langue officielle au Québec.

A l'heure des négociations entre l'Etat et les enseignants, l'Association québécoise des professeurs de français juge qu'il est opportun d'établir clairement les priorités des enseignants du français.

Le vice-président de l'Association, M. Jean-Louis Laverdière a dénoncé le refus des partis politiques et du président de la Commission Gendron de répondre à un questionnaire détaillé sur les problèmes de langue au Québec, questionnaire préparé par les directeurs de la revue de l'Association "Québec Français".

L'AQPF croit fermement que l'enseignement du français ne rompt pas avec la question linguistique et elle espère que le fait d'intégrer l'Office de la langue française au ministère de l'Éducation démontre vraiment la préoccupation du gouvernement québécois de créer un lien indissoluble entre l'enseignement de la langue maternelle et la réalité.

L'AQPF se demande combien de professeurs de français devront encore subir les conséquences de l'infâme projet de loi 63? Combien de professeurs, à Montréal, en 1975, devront porter le poids de la dénatalité. On nous dit que plus de 2,500 professeurs viendront grossir les rangs des chômeurs instruits.

Pourquoi alors ne pas employer ces derniers afin de diminuer la tâche de l'enseignant de français qui, particulièrement au secondaire, est de plus en plus lourde, se demandent les professeurs de français.

TACHE DE L'ENSEIGNANT

Les professeurs de français sont convaincus que le programme cadre de français de par son approche, est de beaucoup supérieur à l'enseignement traditionnel mais ils craignent pour son succès dans les conditions dans lesquelles les professeurs doivent l'appliquer.

On affirme qu'il est impossible de diriger efficacement un groupe de quarante étudiants dans des travaux de recherche. Les professeurs n'ont pas de local-matière et il manque de volumes de référence et des manuels de classe pour favoriser une consultation immédiate par les étudiants.

On réclame aussi des stages annuels sur le programme - cadre pour les professeurs, les probants ou les professeurs de français qui reviennent des études.

Un autre point important est la nomination d'un agent de développement pédagogique dans chacune des régionales pour favoriser l'animation et la coordination des programmes afin de les adapter à la réalité et à l'actualité. A venir jusqu'à maintenant, le ministère de l'Éducation s'est contenté de nommer douze de ces agents pour tout le Québec.

Les professeurs de français se disent prêts à s'engager à fond dans cette perspective de rendre l'école plus humaine et ils sont désireux d'animer des activités qui permettent à l'étudiant de prendre racine dans la réalité et dans la vie.

Le père du petit Gilles Leblanc demande à la Sûreté du Québec d'enquêter

Le père du petit Gilles Leblanc, kidnappé et assassiné le 23 septembre dernier à Hull, a demandé à la Sûreté du Québec de prendre en main l'enquête destinée à retrouver le meurtrier de son fils.

M. Jean-Paul Leblanc déplore l'inefficacité de la police municipale de Hull dans cette affaire et présente au ministère de la Justice du Québec une requête afin que l'on confie l'affaire Gilles Leblanc à l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec et à la Gendarmerie royale du Canada.

Seul le père de la jeune victime, la police municipale de Hull "piétine déjà depuis un bon moment dans cette affaire" et a commis plusieurs erreurs dans le déroulement des opérations au moment de l'enlèvement et de la demande de rançon des ravisseurs du garçon de 10 ans.

On se rappelle que Gilles Leblanc, fils d'un épicier de Hull, avait été enlevé à sa sortie de

l'école le 23 septembre dernier et son père avait versé \$3,000 en rançon pour l'enfant. L'argent n'avait jamais été recueilli et le corps de l'enfant a été retrouvé deux jours plus tard.

Le directeur de la Sûreté du Québec, M. Maurice St-Pierre a déclaré que son service rouvrirait volontiers le dossier Leblanc, si le ministère de la Justice en faisait la demande. Le ministère n'a pas encore fait suite à la lettre de M. Leblanc, datée du 14 février.



CENTRE-VILLE PLACE LAURIER





Masculin junior

Pull-over lavable en nylon ne nécessitant aucun repassage. Encolure montante avec rayures de couleur et manches longues. Marine, brun, mauve, vert. 8 à 16. Aussi modèle avec col roulé.

Spécial 3²²
2 pour 6.00 **3^{ch.}**

Pantalon-mode, modèle nouveau avec poches droites en avant. En tricot 100% polyester extensible, lavable et à pli permanent. Marine, gris, brun. 12 à 16.

Spécial 5⁸⁸

Tuque en orlon. Modèle à quatre pointes en orlon lavable. Rouge, vert.

Spécial 1²²

Anorak de ski. Confection en nylon ciré avec ceinture à la taille et demi-doublure d'orlon. Vert, brun, bleu. 8 à 16 ans.

Orig. 7⁸⁸
14.00

Confection et mercerie pour garçons, rayons 35 et 50, rez-de-chaussée, Centre-Ville et 835, 850, niveau 1, Place Laurier.



CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



Mini-laveuse-essoreuse
Simplicity

Cuves jumelées pour une performance parfaite. Lessiveuse avec larges palettes s'ajoint à 210 degrés. Arrêt instantané en soulevant le couvercle. Blanc. Garantie de deux ans sur pièces. Service d'un an.

199⁹⁹ (mens. 15.)
Supplément de 10.00 pour or ou avocat.

Appareils électriques, rayon 40, au 5e, Centre-Ville et 840, niveau 2, Place Laurier.



Mini-sécheuse
Simplicity

Modèle compact séchant les lainages, tissus synthétiques et plus permanents. Filtre à charpie fonctionnant sur 110 volts - Minuterie jusqu'à 90 minutes. Dim.: 24 x 22 1/2 x 23 1/2. Blanc seulement.

179⁰⁰ (mens. 15.)

Appareils électriques, rayon 40, au 5e, Centre-Ville et 840, niveau 2, Place Laurier.



Lessiveuse et sécheuse
Simplicity

309. (men. 20.)

Modèle économique avec cycle de deux vitesses. Cinq choix de lavage et séchage incluant le lavage à eau froide. Agitation normale ou modérée et vitesses rotatives. Dessus et couvercle en porcelaine. Blanc.

169. (mens. 15.)

Choix de cycle infroissable, plus séchage à sec ou régulier. Trois températures d'eau: chaude, tiède, froide. Capacité de 24 livres de linge. Filtre géant en acier inoxydable. Blanc.

Supplément de 10.00 pour la couleur moisson d'or. Supplément de 10.00 pour la couleur blé d'or.

Appareils électriques, rayon 40, au 5e, Centre-Ville et 840, niveau 2, Place Laurier.

Services Funéraires

• RHETORICIENS et AMICALES • FUNÉRAILLES • REMERCIEMENTS
• SERVICES ANNIVERSAIRES • IN MEMORIAM • FAVEURS

705 AVIS DE DÉCÈS

BÉLANGER (Michel) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 13 février 1972, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Michel Bélangier, époux de dame Madeleine Laflamme. Il demeurait au 419 Ave Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi à 2h. Départ de la résidence funéraire.

Wilbroad Robert Inc., 738, ave Royale, Beauport.

À 2h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils Pierre et Denis, sa mère M^{me} Vve Henri Arthur Bélangier, ses beaux-parents, M^{me} et M^{me} Herby Laflamme, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs (Georges, Roland, Fournier), Louis, Gaston, Gertrude (M^{me} Rodolphe Langevin), Héloïse (M^{me} Paul-Eugène Langevin), Yolande, Lucille (M^{me} Jean Yvon Gagné), Cécile (M^{me} Jean Yvon Gagné), Marthe (M^{me} Almé DuBreuil), Céline (M^{me} Gaston Lortie). Le salon sera fermé de 8 à 7 heures. quo-17

CAMERON (Octave) — A Beauport, le 15 février 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé Octave Cameron, époux de Laurina St-Onge. Il demeurait au 59, Seigneurie, Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire.

Wilbroad Robert Inc., 738, ave Royale, Beauport.

À 9h 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Yvan (Marcelle Thomassin), Guy (Nicole Gagnon), Gilles, Claude. Ses petits-enfants: Kathleen, Bruce. Sa sœur: Lucienne (M^{me} Ernest Labrecque). Son demi-frère: M^{me} et M^{me} Roland Cameron. Le salon sera fermé de 8 à 7 heures. quo-17

CARRIER (Angéline) — A Québec, le 15 février 1972, est décédée M^{me} Angéline Carrier, fille de feu M. Joseph Henri Carrier et feu dame Athalia Cloutier. Elle demeurait au 600, avenue Laurier apt 7. Les funérailles auront lieu jeudi à 15 heures 30. Départ de la résidence funéraire.

Cloutier-Lévesque, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys à 15 heures 15 pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. Elle était la fille de M^{me} et M^{me} Eugénie Carrier et M^{me} et M^{me} Joseph Henri et M^{me} Edouard Carrier. quo-17

GAYER (Josephine) — A Charlesbourg, le 16 février 1972, à l'âge de 89 ans et 3 mois, est décédée Josephine Gayer, épouse de feu Adémar Gayer. Elle demeurait au 71, Bonaventure, Charlesbourg-Ouest. Les funérailles auront lieu samedi, le 19 février, à 10 heures. Départ du foyer funéraire.

J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80ème Rue Est, Charlesbourg.

CONSTANTINEAU (Louise) — A Québec, le 15 février 1972, est décédée dame Louise Bernard, épouse de feu Maurice Constantineau. Elle demeurait au 7575, boulevard Montclair, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi, le 18 février, à 3 heures. Départ du Funerarium Lépine Ltée, 2815, Chemin des Quatre Bourgeois.

À 2h 45, pour l'église du Sacrement et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: M^{me} et M^{me} Marie-Richard Constantineau (Germaine Laflamme), M^{me} et M^{me} Pierre Constantineau (Nicole Lefebvre), son petit-fils Martin Constantineau. Sa sœur, frères, beaux-frères et belles-sœurs: M^{me} et M^{me} Bernard, M^{me} et M^{me} Jean-Baptiste Bernard et M^{me} et M^{me} Albert Bernard, M^{me} et M^{me} Jeanne-Jeanne Constantineau, M^{me} et M^{me} Jeanne Constantineau, quo-17

COULOMBE (Exilda) — A l'hôpital-Dieu de Montmagny, le 14 février 1972, à l'âge de 88 ans et 9 mois, est décédée dame Exilda Couombe, épouse de feu Eustache Couombe. Elle demeurait au 69, avenue des Erables, Montmagny. Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire.

Marcel Ruelland, 31, avenue de la Fabrique, Montmagny.

COUTURE (Robert) — Au Centre Hospitalier de l'Université Laval, le 15 février 1972, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Robert Couture, directeur de funérailles, époux de dame Fernande Bradette. Il demeurait au 490, rue Provencher, Laurièreville, cte Mégantic. Les funérailles auront lieu samedi, à 230 heures. Départ du salon funéraire.

Robert Couture, de Laurièreville.

LEMAY (Hector) — Au Foyer Rivier de St-Louis de Lotbinière, le 16 février 1972, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Hector Lemay, époux de feu dame Maria Martel. Il demeurait à St-Edouard de Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ des salons funéraires.

Paul-Eugène Faucher Enr., rue Couombe, à 9h 50, pour l'église St-Edouard et de là au cimetière paroissial. Le salon sera fermé de 8 h à 7 h. Il laisse dans le deuil ses enfants: Robert, Hervé (Rose Laverdière), Avelin (Laurette Humbert), Chrysoygue (Sophie

(Julia Guay), Françoise (M^{me} Maurice Mercier), Marielle (M^{me} Paul Allie), Jeanne (M^{me} Claude Fouquet), et Guy Couture et sa belle-mère, M^{me} Joseph Bradette. quo-18

COUTURE (Serge) — A Lévis, le 14 février 1972, à l'âge de 18 ans, est décédé accidentellement Serge Couture, fils de Gaspard Couture et Germaine Poiry. Il demeurait au 627, Commerciale, St-David. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée, 299, St-Georges, Lévis.

À 9 h 45 pour l'église de St-David et de là au cimetière Mont-Marie. Il était le frère de Denise (M^{me} Claude Millard), Pierrette, Clément, Marcel, Maurice (Johanne Castonguay) et Richard. quo-18

DUPUIS (Lucretien) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé Lucretien Dupuis, époux de Simone Brault. Il demeurait à Ville Mont-St-Hilaire. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures. Départ des Salons Lévesque et Gauthier, 260, rue Bessière, à 9 h 45 pour l'église du Sacrement et de là au cimetière Notre-Dame de Hull. Il était le fils de feu Domina Dupuis et de feu Hermina Martel. Il laisse dans le deuil un fils: Raymond, époux de Micheline Beaudoin de Ville Mont-St-Hilaire. Une bru: M^{me} André Lévesque (Louise Vincin Dupuis) de Québec. Ainsi que six petits enfants. quo-17

GINGRAS (Ulric) — A l'hôpital St-Ambrose le 15 février 1972, à l'âge de 82 ans et 31 mois est décédé M. Ulric Gingras, époux de feu dame Amarilla Robitaille. Il demeurait au 1967, rue Notre-Dame Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu samedi à 9:00 heures. Départ de la résidence funéraire.

J-Léo Bédard, 1547, rue Notre-Dame Ancienne-Lorette à 8:50 heures pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, sa sœur et belles-sœurs, M^{me} et M^{me} Joseph Gingras, Wilfrid, Yvonne, M^{me} et M^{me} Georges-Emile Gingras, M^{me} et M^{me} Cléopâtre Gingras, ses beaux-frères: M^{me} Alfred Hamel, M^{me} Gérard Hamel, M^{me} Léger Tremblay (Cécile Hamel). Plusieurs neveux et nièces. quo-18

GIROUX (J.-Laurent) — A Québec, le 14 février 1972, à l'âge de 74 ans est décédé Monsieur J.-Laurent Giroux, époux de feu dame Marie-Jeanne Soudard. Il demeurait au 259, Des Chênes, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 février à 9:30 heures. Départ de la résidence funéraire.

Cloutier Ltée, 990, 1ère Ave à 9:15 heures pour l'église St-Albert Le Grand et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: M^{me} et M^{me} Claude Giroux (Jeannette Garneau), M^{me} Jeanne Giroux, M^{me} et M^{me} Robert Giroux (Elisabeth Laforest), M^{me} et M^{me} Gilles Giroux (Francine Lepape), M^{me} et M^{me} Michel Giroux (Thérèse Brisson), M^{me} et M^{me} Marcel Giroux, ses frères, sa sœur, sa belle-sœur, M^{me} et M^{me} Donat Giroux, M^{me} et M^{me} Camille Giroux, M^{me} et M^{me} Édouard Papillon (Alicie). quo-17

GRENIER (Marguerite) — A Québec, le 15 février 1972, à l'âge de 88 ans est décédée Marguerite Grenier. Elle demeurait au 82, avenue St-Grégoire. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 février à 2 heures. Départ de la résidence funéraire.

F-X. Bouchard Inc., 4100 boul. Ste-Anne à 1h30 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Albertine (M^{me} John Tremblay), Rose. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures. quo-17

GAUVIN (Lorenzo) — A Neuchâtel, le 15 février 1972, à l'âge de 83 ans est décédé Lorenzo Gauvin, époux de feu dame Rose - Alma Bell. Il demeurait au 620, boul. Valcartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 19 février, à 10 heures a.m. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie de Montigny, Québec.

À 9:30 heures, pour l'église Sainte-Marie-de-Médiatrice et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: M^{me} et M^{me} Ernest Daniel (Juliette), M^{me} et M^{me} Roger Fairaud (Jacqueline), M^{me} et M^{me} Maurice Gauvin (Marie-Claire Rancourt), M^{me} et M^{me} Henri Verreault (Jeanne), M^{me} et M^{me} Henri Tremblay (Yolande), M^{me} et M^{me} Robert Gauvin (Pierrette Plamondon), M^{me} et M^{me} René Gauvin (Monique), M^{me} et M^{me} Gérard Larivée (Annette), M^{me} et M^{me} Yvan Marticotte (Lise). Ses sœurs, ses frères, belles-sœurs, beaux-frères: M^{me} et M^{me} Gauguin, M^{me} et M^{me} Raoul Gauvin, M^{me} et M^{me} Alphonse Bibe, M^{me} et M^{me} Léon Faurand, M^{me} et M^{me} Léo Faurand, M^{me} et M^{me} Victor Lévesque, M^{me} et M^{me} Paul - Emile Gauvin, M^{me} et M^{me} Ermengilde Gauvin, M^{me} et M^{me} Charles - Henri Gauvin, M^{me} et M^{me} Roger Deschamps, M^{me} et M^{me} Eugène Ruel. quo-18

THIBODEAU (Sœur Stella) — Au Monastère des Augustines de l'hôtel-Dieu de Québec, le 16 février 1972, à l'âge de 78 ans, est décédée Sœur Stella Thibodeau, originaire de St-Pierre de Broughton, fille de feu M. et M^{me} Pierre Thibodeau. Les funérailles auront lieu au Monastère des Augustines, 32, rue Charlevoix, vendredi, le 18 février, à 2 heures, sous la direction de la maison Lépine Ltée. quo-18

TREMBLAY (Raymond) — A Québec, le 14 février 1972, à l'âge de 45 ans est décédé Raymond Tremblay, employé civil, époux de dame Simone Chartré. Il demeurait au 146, Ouest, rue St-François. Les funérailles auront lieu vendred

Brown), Roland (Donia Clémant), Françoise (M^{me} Lucien Duperron). quo-17

MASSON (Omer) — A l'hôtel-Dieu de Lévis, le 15 février 1972, à l'âge de 69 ans et 7 mois, est décédé M. Omer Masson, époux de dame Yvonne Thériault. Il demeurait au 184, rue Ste - Marguerite, Montmagny. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3:30 heures. Départ de la résidence funéraire.

Marcel Ruelland, 31, avenue de la Fabrique, Montmagny.

À 3h 15, pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M^{me} et M^{me} Joseph Grégoire (Pierrette), Claude, M^{me} et M^{me} Raymond Masson, René, M^{me} et M^{me} André Robin (Amande), M^{me} et M^{me} Yvonne (Lorraine), M^{me} et M^{me} Ludger Poitras (Monique), d'Orsainville. Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M^{me} et M^{me} Welle Gauthier, Montréal, M^{me} et M^{me} L-P. Masson, Québec, M^{me} et M^{me} Antoine Thériault, M^{me} et M^{me} Albert Thériault, M^{me} et M^{me} Céline Goumond, M^{me} et M^{me} Jules Paré, M^{me} et M^{me} Alfred Tremblay, de Kénogami, M^{me} et M^{me} Amédée Masson, M^{me} et M^{me} Roch Laberge, de Sherbrooke. Il laisse aussi plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. quo-18

MIVILLE DESCHÊNES (Joseph) — A l'hôtel-Dieu de Montmagny, le 15 février 1972, à l'âge de 83 ans est décédé Joseph Miville Deschênes, époux de feu Emilia Miville. Il demeurait à St-Pamphile. Les funérailles auront lieu vendredi à 2:00 heures. Départ de la résidence funéraire.

Claudius Lavoie de St-Pamphile

à 1:50 heure pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Ovia (Maria Charland), Gertrude (M^{me} Samuel Legros), Chrysoygue (Yvonne Fournier), Béatrice (M^{me} Adèle Caron), Emilienne (M^{me} Roland Thibault), Elisabeth (M^{me} Adèle Beaulieu), Benoit (Pauline Couture), Lucette Blanchet, Germain (M^{me} Fernand Leblanc), Emile (Simone Couture), sa sœur Maria (M^{me} Donat Verpeest). quo-17

PAQUET (Donat) — A Québec, le 16 février 1972, à l'âge de 82 ans est décédé Donat Paquet, I.C. et ex-président de A. Bélanger Ltée, époux de feu dame Joséphine Pelletier. Les funérailles auront lieu samedi le 19 février à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

La Cie Hubert Moisan, 35, est Grande-Allée à 9 h 45 pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Thomas-de-Montmagny. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M^{me} et M^{me} Claude Pelletier (Françoise), M^{me} et M^{me} Roger Paquet, O.P., le Dr et M^{me} Jean Paquet (Raymond de Poirier), le Capitaine et M^{me} Gaston Rousseau (Gisèle), M^{me} et M^{me} Claude Paquet, son frère et sa sœur, son beau-frère: M. Paul Paquet, M^{me} et M^{me} Annette Hébert, M^{me} et M^{me} Lionel Pelletier, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. N.B. Le Salon sera fermé de 5 à 7 heures. quo-18

SIMPSON (Maria) — A Québec, le 15 février 1972, à l'âge de 86 ans, est décédée Maria Degré, épouse de feu Jean-Louis Simpson. Elle demeurait au 3407, Montpelit, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, le 18 février à 10 heures. Départ du Funerarium F-X. Bouchard Inc., 2815, chemin des Quatre-Bourgeois.

À 9 h 45 pour l'église Ste-Ursule et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: M^{me} et M^{me} Robert Simpson, (Madeleine Marois), M^{me} et M^{me} Alphonse Simpson (Léoline), M^{me} et M^{me} Larry Simpson (Suzanne Cloutier), sa sœur; et beau-frère: M^{me} et M^{me} Arthur Marois (Germaine). quo-17

DUSSAULT (Marie - Jeanne) — Samedi, le 19 février 1972, à 9 heures a.m., en l'église du Sacrement - de - Jésus, sera chanté le service anniversaire de M^{me} et M^{me} Anselme Dussault, née Marie - Jeanne Beaulieu. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. quo-17

MOISAN (Emile) — Samedi, le 19 février, à 4 h. p.m., en l'église de Notre-Dame-de-Jacques-Carlier, sera chanté le service anniversaire de M^{me} et M^{me} Emile Moisan, époux de Jeanette Côté. Parents et amis sont priés d'assister. quo-17

ROBERGE (Joseph - Honoré) — Le service anniversaire de

Monsieur Joseph - Honoré Roberge, époux de Marie - Rose Buisson, aura lieu samedi, le 19 février, à 4 heures p.m., en l'église de St-Henri de Lévis. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. quo-17

DECÈS ET AVIS DIVERS
Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il-vous-plaît communiquez avec le Service des Annonces Classées.
529-9231
le tarif des avis est de 10 du mot (minimum \$5.00). Photo \$15.00.
Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

TROTIER (Paul) — A l'hôpital St-Sacrement, le 15 février 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul Trotier, époux de dame Rose - Aimée Frenette. Il demeurait à 309, rang 2, Grondines. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire.

Guy Denis Ltée, rue Principale, Grondines.

À 2h 45, pour l'église de Grondines et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille: Pierrette, ses sœurs: Rosanne, Adéliska (M^{me} Joseph Beuprè) et son frère: Lucien, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. quo-18

BOURQUE (Hosanna) — M. Alfred Bourque, M^{me} et M^{me} Jean Baptiste Beaudet et les membres de leur famille remercient pour témoignages apportés lors du décès de M^{me} Alfred Bourque, née Hosanna Gingras, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. quo-17

LANDRY (Napoléon) — La famille de M^{me} Napoléon Landry remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Monsieur Napoléon Landry, décédé le 27 janvier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou sa tributs floraux, visite ou autres. A tous un cordial merci. quo-17

BERNIER (Abbé J.-Adrien) — Samedi, le 19 février 1972, à 3 heures p.m., en l'église de Cap St-Ignace, sera chanté le service anniversaire de Monsieur l'abbé J.-Adrien Bernier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. quo-17

BOLDUC (Georges) — Samedi, le 19 février, à 2:30 heures, en l'église St - Féréal - les - Nèges, sera chanté le service anniversaire de M. Georges Bolduc, époux de dame Irma Luchance. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. quo-18

DUSSAULT (Marie - Jeanne) — Samedi, le 19 février 1972, à 9 heures a.m., en l'église du Sacrement - de - Jésus, sera chanté le service anniversaire de M^{me} et M^{me} Anselme Dussault, née Marie - Jeanne Beaulieu. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. quo-17

MOISAN (Emile) — Samedi, le 19 février, à 4 h. p.m., en l'église de Notre-Dame-de-Jacques-Carlier, sera chanté le service anniversaire de M^{me} et M^{me} Emile Moisan, époux de Jeanette Côté. Parents et amis sont priés d'assister. quo-17

ROBERGE (Joseph - Honoré) — Le service anniversaire de

Monsieur Joseph - Honoré Roberge, époux de Marie - Rose Buisson, aura lieu samedi, le 19 février, à 4 heures p.m., en l'église de St-Henri de Lévis. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. quo-17

DECÈS ET AVIS DIVERS
Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il-vous-plaît communiquez avec le Service des Annonces Classées.
529-9231
le tarif des avis est de 10 du mot (minimum \$5.00). Photo \$15.00.
Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

TROTIER (Paul) — A l'hôpital St-Sacrement, le 15 février 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul Trotier, époux de dame Rose - Aimée Frenette. Il demeurait à 309, rang 2, Grondines. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire.

Guy Denis Ltée, rue Principale, Grondines.

À 2h 45, pour l'église de Grondines et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille: Pierrette, ses sœurs: Rosanne, Adéliska (M^{me} Joseph Beuprè) et son frère: Lucien, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. quo-18

BOURQUE (Hosanna) — M. Alfred Bourque, M^{me} et M^{me} Jean Baptiste Beaudet et les membres de leur famille remercient pour témoignages apportés lors du décès de M^{me} Alfred Bourque, née Hosanna Gingras, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. quo-17

LANDRY (Napoléon) — La famille de M^{me} Napoléon Landry remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Monsieur Napoléon Landry, décédé le 27 janvier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou sa tributs floraux, visite ou autres. A tous un cordial merci. quo-17

BERNIER (Abbé J.-Adrien) — Samedi, le 19 février 1972, à 3 heures p.m., en l'église de Cap St-Ignace, sera chanté le service anniversaire de Monsieur l'abbé J.-Adrien Bernier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. quo-17

BOLDUC (Georges) — Samedi, le 19 février, à 2:30 heures, en l'église St - Féréal - les - Nèges, sera chanté le service anniversaire de M. Georges Bolduc, époux de dame Irma Luchance. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. quo-18

DUSSAULT (Marie - Jeanne) — Samedi, le 19 février 1972, à 9 heures a.m., en l'église du Sacrement - de - Jésus, sera chanté le service anniversaire de M^{me} et M^{me} Anselme Dussault, née Marie - Jeanne Beaulieu. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. quo-17

MOISAN (Emile) — Samedi, le 19 février, à 4 h. p.m., en l'église de Notre-Dame-de-Jacques-Carlier, sera chanté le service anniversaire de M^{me} et M^{me} Emile Moisan, époux de Jeanette Côté. Parents et amis sont priés d'assister. quo-17

ROBERGE (Joseph - Honoré) — Le service anniversaire de

Les braconniers de la culture à surveiller

Le nouveau ministre québécois des Affaires culturelles, M^{me} Claire Kirkland-Casgrain, s'est déjà rendue compte, depuis qu'elle a accédé à ses nouvelles fonctions, qu'elle aurait maintenant à surveiller "certains braconniers de la culture".

Telles sont ses premières impressions comme titulaire de ce ministère, impressions qu'elle livre aujourd'hui dans la chronique "Opinion" du quotidien "Le Journal de Québec".

"La liste des quémandeurs de subventions est bien plus longue qu'avec Tourisme et toute enrobée de miel, a-t-elle constaté.

"J'étais habituée à négocier avec nos hommes des bois, dit-elle, mais je me retrouve aujourd'hui en présence des hommes de réves.

"Quelqu'un m'a dit: vous entrez au ministère des 'Don Quichottes'. Après les braconniers de nos bois, j'aurai maintenant à surveiller certains braconniers de la culture".

Rappelant que, dans le passé, elle avait toujours préféré "l'organisation aux slogans", M^{me} Kirkland-Casgrain a maintenant l'impression que, "au ministère des Affaires culturelles, le contraste sera encore plus grand entre de vagues et généreux exposés et l'action".

Les contestataires furent effectivement pris de court. La stratégie ainsi éevenue, leur identité connue, ils multiplièrent les réunions et les consultations afin d'aviser sur l'attitude à prendre face à la réunion de l'exécutif prévue pour dimanche prochain.

Il n'en continuèrent pas moins à agir comme si le chef n'existait plus, puisqu'à l'occasion d'une réunion tenue hier, ils décidèrent tout simplement d'abolir le poste de leader parlementaire que détient M. Bernard Dumont, député de Mégantic.

Déjà, lors du caucus tenu à Saint-Jean - Port-Joli, à la fin du mois d'août, les mêmes contestataires avaient voulu remplacer M. Dumont. M. Samson avait alors proposé comme compromis la nomination de M. Lucien Latulipe en tant qu'adjoint à M. Dumont.

Hier, en l'absence de M. Dumont, toujours en convalescence à la suite du grave accident d'automobile dont il fut victime l'automne dernier, et en l'absence de leur chef M. Camil Samson, ils décidèrent d'abolir le poste et de ne plus conserver que le poste de leader parlementaire par intérim que détient M. Fabien Roy, député de Beauce, depuis l'accident à M. Dumont.

La belle affaire! Ils ont oublié, semble-t-il, un petit détail très important: aucune modification en ce sens ne peut être apportée à l'Assemblée nationale sans qu'apparaisse la signature du chef du parti, M. Camil Samson.

Quant à M. Samson, il n'existe plus pour personne depuis lundi dernier. Hier, il a quitté son comptoir pour une destination inconnue afin de se préparer à la réunion de dimanche où les cartes seront mises sur la table, où il étalera le dossier qu'il a compilé et auquel s'ajoutent les pièces fabriquées au jour le jour depuis dimanche dernier.

Un ex-ministre de l'Intérieur de Pologne condamné à 12 ans de prison

VARSOVIE (AFP) — Le général Stanislas R. Matejowski, ancien ministre-adjoint de l'Intérieur, a été condamné mardi à douze ans d'emprisonnement dans le procès de trafic de devises de Varsovie, annonce l'agence PAP. Il avait été démis de ses fonctions en juin 1971.

Deux directeurs-adjoints du ministère, Stanislas Smolnik et Henryk Zmijewski, se sont vu infliger respectivement neuf ans et quatre ans et demi de prison, deux chefs de section du même ministère, Jan Kawala et Jerzy Milek, six ans et demi et trois ans et demi. Les cinq sont en outre condamnés à de lourdes amendes et à la perte de leurs droits civiques.

Quatre autres condamnations ont été prononcées contre des personnes impliquées dans l'affaire. Elle vont de 5 ans à deux ans et demi de prison.

Le verdict a été prononcé par le tribunal de Oarsovie. Le procès s'était ouvert le 28 janvier, s'est déroulé à huis clos. Aucune précision n'a été donnée à la presse par les autorités judiciaires sur le déroulement du procès.

Le commerce... (Suite de la page 4)

l'Intention, dans un avenir prochain, d'accroître le quota de leurs importations de bœuf et d'animaux vivants, de considérer attentivement les importations accrues de volailles et de pommes en provenance du Canada.

Du côté des entreprises, un groupe de l'importance de Mitsubishi doit envoyer au Canada, d'ici à deux ou trois mois, une équipe qui étudiera la possibilité d'importer davantage de notre pays. M. Fujino, président de Mitsubishi, s'est engagé auprès de M. Pèpin d'envoyer plusieurs spécialistes au Canada qui discuteront de la possibilité d'échanges de brevets, de projets d'entreprises mixtes et de diverses mesures qui accroîtraient l'exportation au Japon de produits canadiens fabriqués. En vue d'appuyer ces relations accrues, le ministre Pèpin a demandé à son homologue japonais, M. Tanaka, un accroissement des passagers par les vols de Canadian Pacific Airlines et de vols de cargos aériens canadiens au Japon en échange d'un accroissement du nombre des vols de JAL (Japan Air Line) au Canada. De 1968 à 1970, le nombre de visiteurs japonais au Canada a presque doublé, il est passé de 12,000 à 22,000. On doit s'attendre au cours des prochaines années à une évolution dans le même sens.

Mais, c'est surtout à long terme qu'une mission économique de ce genre est susceptible de donner les résultats les plus fructueux. Outre les contacts avec les milieux officiels du gouvernement japonais, des relations directes se sont établies entre les hommes d'affaires des deux pays oeuvrant dans le même champ d'activité. Les Canadiens ont découvert sur place quel marché représente un pays de 103 millions d'habitants dont le revenu personnel augmente le plus rapidement au monde. Les Japonais, en le leur à assez dit, savent que le Canada n'est pas seulement un immense réservoir de matières premières. En certains domaines, il peut avantageusement combler les besoins japonais, en produits finis qui demandent une technologie avancée.

Cette mission économique, en somme, en plus d'avoir préparé dans l'immédiat la libéralisation du commerce sur un certain nombre de produits entre les deux pays, a surtout posé aux niveaux gouvernementaux et privés de précieux jalons pour l'avenir des relations commerciales d'une rive à l'autre du Pacifique. Si demain, le Marché commun européen élargi peut devenir du côté de l'Atlantique un partenaire commercial de taille pour le Canada, le Japon a toutes les qualités pour en être de même du côté du Pacifique.

Samson a...

(Suite de la première page)

Rouyn - Noranda d'aujourd'hui fut élu à la direction du parti provincial à la veille des élections de 1970.

Le candidat de Réal n'était nul autre que Me Yvon Dupuis que l'on avait caché dans les lavabos (toilettes) du Centre Mgr Marcoux. Et, il y avait un jeune homme appelé M. René Matte, député de Champlain aux Communes, qui n'a jamais caché son ambition de succéder à M. Samson.

M. Matte ne disait-il pas hier de M. Samson que le geste qu'il avait posé dimanche dénotait son "incompétence". Il suggérerait à ses "frères" du Québec d'accepter la démission de M. Samson et de désigner le député de Saint - Sauveur, M. Armand Bois, comme chef intérimaire.

M. Bois, directeur général du parti et whip en chef de la députation créditiste, sans avoir rempli ouvertement contre M. Samson, a constamment encouragé les contestataires en facilitant la tenue de réunions en l'absence du chef et en ne les dé

Daquet

CENTRE-VILLE

PLACE LAURIER



Ne manquez pas le défilé 'Le printemps vous sourit' dimanche 20 février à 22h.00, au canal 4. Emission-couleur.



Le printemps vous sourit au carrefour des modes Lee Parker

A. Blazer-pantalon en beau tricot 100% Polyester, impeccable à la campagne et à la ville. Marine, rose, aqua. Tailles: 7 à 15. 50.00

Blazer avec cordonnet contrastant ourlant le col, poches et boutonnage. 30.00

B. Blouse-chemisier en léger tricot 100% polyester avec pli permanent. Lavable à la main. Blanc, bleu pâle, rose, beige, jaune, brun. 12 à 20. 14.00

Jupe longue à taille haute avec coulants pour une ceinture. Boutonnage à la longueur. En tricot 100% polyester blanc, noir, marine, rouge. 5 à 15. 20.00

C. Très jeune fille, ensemble en velours de coton à effet de taches comprenant le blouson à col droit et fausses poches avec rabat sur une jupe évasée. Marine, vin, gris. 5 à 15. 35.00

D. Modèle sport, ensemble en velours de coton composé d'une jaquette longue avec glissière et un pantalon à jambes droites. Vin, gris, marine. 5 à 15. 40.00

TOURNOI INTERNATIONAL
DE TENNIS ROTHMANS
9 au 16 avril

PAVILLON DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
et des sports de l'Université Laval

Billets en vente chez
Daquet
CENTRE-VILLE - PLACE LAURIER

Vêtements sport, rayon 45, au 2e, Centre-Ville et, 845, niveau 2, Place Laurier.